



HAL
open science

La Bretagne Linguistique

Mannaïg Thomas, Nelly Blanchard

► **To cite this version:**

Mannaïg Thomas, Nelly Blanchard. La Bretagne Linguistique. La Bretagne Linguistique, 21, pp.320, 2017. hal-01547390

HAL Id: hal-01547390

<https://hal.univ-brest.fr/hal-01547390>

Submitted on 1 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La Bretagne Linguistique

N° 21 - 2017

Centre de Recherche Bretonne et Celtique

Revue LA BRETAGNE LINGUISTIQUE



21 | 2017

Varia

Mannaig Thomas et Nelly Blanchard (dir.)



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/281>

DOI : [10.4000/lbl.281](https://doi.org/10.4000/lbl.281)

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2017

ISBN : 979-10-92331-31-8

ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Mannaig Thomas et Nelly Blanchard (dir.), *La Bretagne Linguistique*, 21 | 2017 [En ligne], mis en ligne le 01 mai 2020, consulté le 23 mars 2022. URL : <https://journals.openedition.org/lbl/281> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.281>

Crédits de couverture

Illustration : © Rencontres (3), Denis Blanchard, 2014



La Bretagne Linguistique est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

INTRODUCTION DE LA PUBLICATION

Avec la collaboration du comité de direction du GRELB (Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne).

Le vingt et unième numéro regroupe les contributions de trois journées de séminaire en 2015 et 2016.

LA BRETAGNE LINGUISTIQUE

LA BRETAGNE LINGUISTIQUE

N° 21

Sous la direction de Mannaig Thomas et Nelly Blanchard

Avec la collaboration du comité de direction du GRELB
(Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne)

Centre de Recherche Bretonne et Celtique
Université de Bretagne Occidentale, Brest
Université Bretagne Loire

- 2017 -

Comité de lecture

Aurelia ARKOTXA (IKER, UMR 5478), Nelly BLANCHARD (Centre de recherche bretonne et celtique, EA 4451/UMS 3554), Jean-Yves CASANOVA (Centre de recherche en poésie et histoire littéraire, EA 3003), Francis FAVEREAU (Centre de recherche bretonne et celtique, EA 4451), Daniel LE BRIS (Centre de recherche bretonne et celtique, EA 4451/UMS 3554), Charles VIDEGAIN (IKER UMR 5478)

Avec le soutien de l'Université de Bretagne occidentale, de l'UFR Lettres et Sciences humaines Victor-Segalen, du Conseil départemental du Finistère et de Brest métropole

Mise en page : Claude Roy

Couverture : illustration *Rencontres* (3), Denis Blanchard, 2016

Maquette de couverture : Yves Guyomard

CRBC

20, rue Duquesne - CS 93837

29238 Brest Cedex 3

<http://www.univ-brest.fr/crbc>

ISSN : 1270-2412
ISBN : 979-10-92331-31-8

© Mai 2017

Gaëlle LE CORRE*

La représentation du dialecte anglo-gallois dans le roman social de Lewis Jones intitulé *Cwmardy* (1937)

Le pays de Galles connut un essor économique sans précédent durant la période d'industrialisation massive de la Grande-Bretagne. Ce fut principalement le sud-est du pays de Galles qui profita de cette croissance économique, où la production de fer, de charbon et d'acier était l'une des plus prolifiques du monde. La vallée de la *Rhondda*, grâce à ses mines de charbon, fut probablement la région la plus touchée par ces changements économiques et sociaux¹.

Un tel développement industriel eut une incidence considérable sur le mode de vie et la culture de la région. En effet, cette période fut marquée par l'influence grandissante de la langue anglaise qui commença à supplanter peu à peu le gallois, langue qui était alors très largement dominante. Bien que les premières vagues migratoires fussent internes au pays de Galles, elles furent supplantées par une migration extérieure, principalement originaire du sud-ouest de l'Angleterre².

* Maître de conférences d'anglais, UBO/CBRC (EA 4451), gaelle.lecorre@univ-brest.fr

1. Kenneth S. HOPKINS, *Rhondda Past and Future*, Ferndale, 1974 ; Evan D. LEWIS, *Rhondda Valleys: a Study in Industrial Development: 1800 to the Present Day*, London, Phoenix House, 1959.

2. E. D. LEWIS, « *Population Changes and Social Life* », dans K. S. Hopkins (dir.), *Rhondda Past and Future*, *op. cit.*, p. 239.

L'anglicisation rapide de la région, ainsi que les influences dialectales externes et internes au pays, ont ainsi donné naissance au vernaculaire anglo-gallois.

Toutes ces évolutions inspirèrent de nombreux écrivains, tels que Jack Jones ou Richard Llewellyn, qui ressentirent le besoin d'exprimer leur nostalgie face à ce pays qu'ils ne reconnaissaient plus. Lewis Jones écrivit, entre 1937 et 1939, deux romans sociaux intitulés *Cwmardy* et *We Live*, dans lesquels il narra la vie, les déboires ainsi que l'engagement politique d'une famille de mineurs de la *Rhondda*.

Malgré l'engagement politique de ses œuvres, Jones dépeignit avec justesse le milieu des mineurs entre les années 1890 et 1930. *Cwmardy* se déroule entre 1890-1914 tandis que *We Live* décrit la dépression économique des années 1920-1930. Jones est un des rares auteurs à avoir tenté de représenter le parler dialectal des mineurs de l'époque. Ce choix stylistique permet d'ancrer pleinement ses personnages dans la réalité sociale, économique et linguistique de la région.

À première vue, Lewis Jones donne l'impression de représenter fidèlement le vernaculaire de la population ouvrière de l'époque. Cependant, une étude détaillée de certaines variations, notamment l'emploi du *be* invariant et des formes périphrastiques *be+V-ing* et *do*, nous invite à la prudence. Ainsi, l'analyse de ces variations semble indiquer que le langage dialectal des personnages principaux du roman *Cwmardy* n'est peut-être pas aussi réaliste que le contexte socio-historique qu'il dépeint. Pour tenter de répondre à cette question, ces variables seront analysées quantitativement mais aussi qualitativement. Afin d'obtenir des éléments de comparaison pertinents, ces données seront comparées à d'autres travaux de recherche consacrés au vernaculaire anglo-gallois, à savoir le *Survey of Anglo Welsh Dialect* (SAWD)³ mais aussi à la recherche doctorale de Ceri George⁴ dont une partie englobe le dialecte de Vallée de la *Rhondda*. Notre analyse comparative sera également inspirée des données obtenues suite à

3. David R. PARRY, *The Survey of Anglo-Welsh Dialects. Volume 1: The South-East*, Swansea, publication privée de l'éditeur, 1977 ; D. R. PARRY, *The Survey of Anglo-Welsh Dialects. Volume 2: The South-West*, Swansea, publication privée de l'éditeur, 1979.

4. Ceri GEORGE, *Community and Coal: An Investigation of the English-Language Dialect of the Rhondda Valley, Mid Glamorgan*, Swansea, PhD University of Swansea, 1990.

l'écoute de témoignages de mineurs enregistrés en 1972 et 1974, dans le cadre de la *South Wales Coalfield Collection*⁵.

Localisation de la vallée de la *Rhondda* au pays de Galles⁶



1. Blaenau Gwent
2. Bridgend
3. Caerphilly
4. Cardiff
5. Carmarthenshire
6. Ceredigion
7. Conwy
8. Denbighshire
9. Flintshire
10. Gwynedd
11. Isle of Anglesey
12. Merthyr Tydfil
13. Monmouthshire
14. Neath Port Talbot
15. Newport
16. Pembrokeshire
17. Powys
18. Rhondda Cynon Taff
19. Swansea
20. Torfaen
21. Vale of Glamorgan
22. Wrexham

Cwmardy : métaphore de la vallée de la *Rhondda*

Un enfant du pays

Lewis Jones naquit en 1897 à *Clydach Vale*, dans la vallée de la *Rhondda*. Il commença à travailler dans les mines de *Cumbrian* dès l'âge de douze ans. Son expérience professionnelle et son enfance dans cette région ont inspiré les événements ainsi que les personnages dépeints

5. *The South West Coalfield History Project*, The South Wales Miners' Library, Swansea University, 1971-1974, 1979-1982. Documents audio n° 164, 165, 168, 169, 180, 181, 313, 365.

6. Source : *Stay in Wales*, 2016, [en ligne], consulté le 12 mars 2016, disponible sur : [https://www.stayinwales.co.uk/wales.cfm?counties].

dans ses deux romans⁷. Les émeutes décrites dans les chapitres 8, 9 et 10 font directement référence aux révoltes de *Tonypandy* qui se déroulèrent en 1910. Il s'engagea très tôt pour la cause des mineurs. Avant la Première Guerre mondiale, il devint le plus jeune président de la section syndicale de *Cumbrian*. Grâce à une bourse offerte par le syndicat, il étudia au *Central Labour College* de Londres, entre 1923 et 1925, où il rencontra Jack Jones qui l'inspira grandement dans l'élaboration de son personnage principal, *Len*. Membre du parti communiste, Lewis Jones se voua corps et âme à son engagement politique ainsi qu'à la défense de la cause des mineurs.

Il y a donc une adéquation patente entre la réalité politique et sociale de l'époque et les événements décrits dans l'œuvre. Ce réalisme se manifeste également dans les dialogues, puisque nous observons une dichotomie linguistique très nette entre le langage des ouvriers et celui des classes supérieures. Cette frontière sociale est donc représentée linguistiquement par l'emploi de certaines caractéristiques langagières propres au registre non standard mais aussi au vernaculaire anglo-gallois.

L'idiolecte des personnages

Nous recensons de nombreux lexèmes caractéristiques du dialecte local, la plupart étant directement empruntés du gallois : *bach* (petit), *twp* (stupid), *muniferni* (grand dieu), *mamgu* (grand-mère). D'autres sont directement associés au lexique propre à la communauté des mineurs : *black legs* or *scabs* (mineurs non grévistes), *a journey* (ensemble de 9 ou 10 wagons). Nous retrouvons également des constructions non standard communes à de nombreuses variétés de l'anglais telles que les doubles négations (*don't cry no more*), les prétérits et participes passés irréguliers (*kenowed*, *broked*), l'emploi d'un adjectif à la place d'un adverbe (*we want to see you very particular*). Jones eut également recours à des structures caractéristiques du vernaculaire anglo-gallois telles que la thématization du prédicat (*fine man you be*) et la généralisation du tag *is it* (*i'n't you satisfied*).

7. Hywel FRANCIS, « Foreword », dans L. Jones, *Cwmardy, We Live*, Camarthen, Parthian, The Library of Wales, 2006, p. IX-XIV.

La présente étude se base uniquement sur les dialogues extraits de l'œuvre car ces derniers sont les seuls à fournir des instances non standard. Cependant, tous les personnages ne possèdent pas un discours dialectalement marqué. En effet, la différence de statut social ou de niveau d'instruction des divers personnages est clairement signifiée par leurs idiolectes. Le personnage *Lord Cwmardy* (propriétaire des mines), emploie un langage standard tout au long du roman. Le vernaculaire anglo-gallois est donc un marqueur à la fois identitaire et social. Deux registres sont ainsi clairement mis en opposition dans le roman : le registre paritaire, celui de la communauté, opposé au registre disparitaire, principalement maîtrisé par les élites. Ces termes sont ainsi définis par les linguistes Jean Le Dû et Yves Le Berre⁸ :

« Le registre “paritaire” [...] identifie le locuteur comme appartenant à sa région. Il est alors représenté par une langue régionale [...] d'autre part il identifie le locuteur comme appartenant à une classe sociale (ouvrier, paysan, artisan d'un côté, bourgeois, aristocrate, intellectuel de l'autre). [...]Le registre de la disparité est toujours celui des relations qui s'établissent dans la dimension verticale de la société (supérieurs/inférieurs) ; le registre de la parité est réservé aux communications établies dans la dimension horizontale (entre égaux, semblables, intimes). »

L'usage du vernaculaire non standard des personnages est un moyen de les ancrer socialement et de signifier l'appartenance à la communauté et aux valeurs qui lui sont associées. Cette forme langagière jouit donc, elle aussi, d'une forme de prestige, plus discrète mais partagée par l'ensemble des mineurs⁹. La maîtrise de la langue standard n'est cependant pas l'apanage des classes dominantes. En effet, les person-

8. Jean LE DÛ, Yves LE BERRE, « Le double jeu de la langue », dans J.-M. Eloy (dir.), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Paris, Champion, 1995, p. 251-268.

9. Labov distingue le « *overt prestige* » du « *covert prestige* ». Le « *overt prestige* » renvoie à la langue normée et standard à laquelle les locuteurs cherchent à s'identifier (William LABOV, *The Social Stratification of English in New York City*, Washington, DC, Center for Applied Linguistics, 1966). Le « *covert prestige* » associe l'emploi de formes non-standard comme l'expression linguistique d'une appartenance à une communauté. Ces formes sont naturellement associées à des qualités favorables telles que la loyauté ou l'amitié (Peter TRUDGILL, *A Glossary of sociolinguistics*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 30).

nages instruits, ou jouant un rôle politique important, emploient généralement un registre standard ; c'est le cas par exemple du syndicaliste *Ezra Jones* et de sa fille, *Mary*. Ainsi, le niveau d'éducation des personnages, ou tout du moins de leur conscience politique, est également exprimé linguistiquement par la maîtrise des codes linguistiques de la classe dominante.

À travers l'étude de trois variations non standard, à savoir *be* invariant et les constructions périphrastiques *do* et *be + Ving*, nous tenterons de déterminer si la représentation du vernaculaire local est aussi fidèle que la réalité sociale dépeinte dans l'œuvre.

Be Invariant

Valeur Historique *Be* Invariant

En vieil-anglais, deux conjugaisons du verbe être au présent coexistaient : *wesan* et *bēon*. Ainsi, le vieil-anglais distingue les formes en *B-* en en *S-*. La valeur aspectuelle des formes en *B-* servait à décrire des états ou des actions considérés comme habituels, génériques ou atemporels. *Bēon* pouvait parfois également être employé pour décrire des procès futurs¹⁰.

Les formes en *S-* représentaient des procès passés ou présents singuliers, non habituels et ponctuels¹¹ La forme *wesan* pouvait cependant également décrire des procès à valeur atemporelle.

La convergence de ces valeurs permet ainsi de mieux comprendre pourquoi ces formes se sont par la suite combinées pour ne former qu'un seul paradigme du verbe être¹². La coexistence de ces deux formes est également caractéristique des langues celtiques et principalement brittoniques. Bien que cette distinction ait aujourd'hui disparu en anglais standard, elle peut être encore observée dans le vernaculaire du sud-ouest de l'Angleterre ainsi que dans le dialecte anglo-gallois. Il est

10. Elizabeth TRAUOGOTT, « Syntax », dans R. M. Hogg (dir.), *The Cambridge History of the English Language, Volume 1: The Beginnings to 1066*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 178.

11. André CRÉPIN, *Deux mille ans de langue anglaise*, Paris, Nathan, 1994, p. 86.

12. Gary GERMAN, « Du brittonique à l'anglais africain-américain vernaculaire (AAAV) : l'étrange odyssée de *be* et *do* périphrastiques habituels », dans L.-E. Edlund, A. Van Nahl (dir.), *Journal of Dialectology and Geolinguistics*, Bamberg, Mouton de Gruyters, 2006, p. 12-62.

donc fort possible que, sur ce point, le brittonique ait eu une influence sur le vieil-anglais ainsi que sur les vernaculaires anglo-gallois et du sud-ouest de l'Angleterre¹³. En effet, dans les vernaculaires non-standard, *be* invariant est utilisé pour décrire des habitudes dans le présent et possède parfois une visée prospective :

« *I be in the dark of the pit all day.* » (*Big Jim*, chapitre 1)

[« Je passe mes journées dans le noir au fond de la mine. »]

« *Let us hope he 'ont forget his poor old mam and dad when he be up in the world.* » (*Shane*, chapitre 2)

[« Espérons qu'il n'oublie pas sa pauvre maman et son papa quand il se fera une place dans la société. »]

Be Invariant dans Cwmardy

Afin d'analyser de quelles manières Lewis Jones emploie la copule *be* sous sa forme non fléchie, il convient tout d'abord de référencer l'ensemble des instances employées dans l'œuvre et d'analyser ensuite les contextes discursifs ainsi que les valeurs aspectuelles qui lui sont associés. Ces données seront ensuite comparées à d'autres analyses sociolinguistiques.

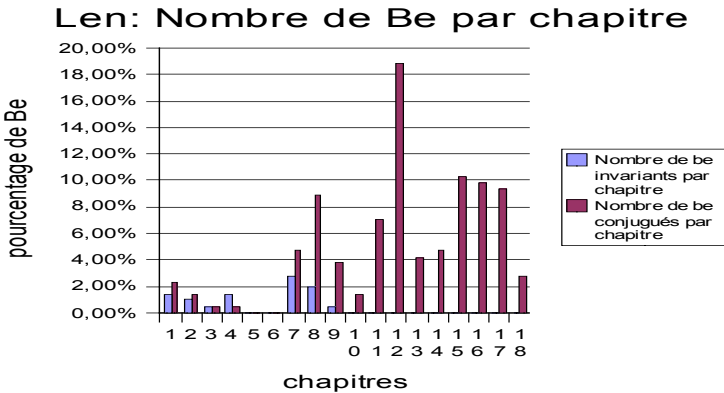
Len

Len, personnage principal du roman, emploie des formes invariantes uniquement dans la première partie du roman. Il abandonne peu à peu le vernaculaire non standard à mesure que croît son engagement politique. Il y a donc une rupture nette dans son idiolecte entre la première et la deuxième partie du roman. Sa prise de conscience politique est donc représentée linguistiquement par l'abandon progressif des formes non standard, et dans le cas présent, des formes invariantes. *Len* devient alors l'emblème du mineur autodidacte et idéaliste œuvrant pour le bien commun et l'amélioration de la condition prolétarienne. Paradoxalement, l'identification à la cause des mineurs est marquée par une rupture linguistique et une distanciation par rapport à leurs codes langagiers. Coupland et Thomas¹⁴ ont cependant montré que les

13. G. GERMAN, *ibidem*.

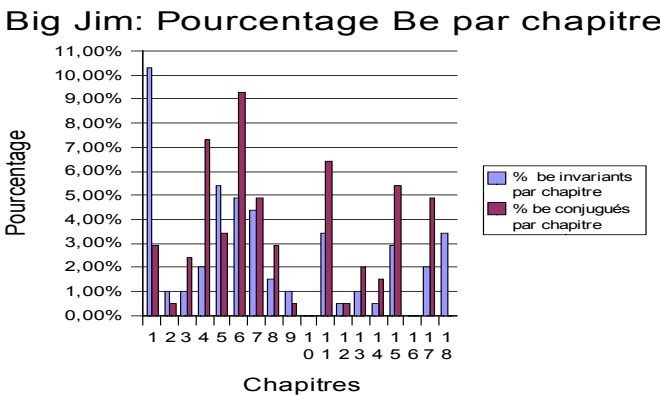
14. Nikolas COUPLAND, Alan R. THOMAS, *English in Wales: Diversity, Conflict and Change*, Clevedon, Philadelphia, Multilingual matters LTD, 1990.

hommes politiques gallois membres du parti travailliste (Neil Kinnock, Denzil Davies et Barry Jones) avaient tendance à conserver un accent gallois plus marqué que leurs homologues conservateurs. Au regard de cette étude, il semble donc critiquable que Jones ait choisi de standardiser de manière aussi radicale l’idiolecte de *Len*.



Big Jim

Nous comptabilisons 92 formes invariantes contre 112 fléchies, certaines formes fléchies étant cependant non standard (ex. *Many is the time*). Ces variables sont réparties de la manière suivante dans l’œuvre :



Le manque de constance est assez prégnant. En effet, seuls cinq chapitres contiennent majoritairement des formes invariantes, à savoir

les chapitres 1, 2, 5, 9 et 18. Cette préférence est d'ailleurs fortement marquée dans le premier et le dernier chapitre. Dans les cinq chapitres précédemment cités, *Big Jim* s'adresse toujours à des personnes qui lui sont proches : son épouse, ses enfants ou camarades mineurs. Les formes invariables sont donc associées à des valeurs émotionnelles fortes. Dans le chapitre introductif, *Big Jim* est en haut de la vallée avec son jeune fils *Len*, ce moment privilégié est donc propice à l'emploi d'un registre paritaire.

« “Come,” “it **be getting** late and your mam will be wondering where we be.” [...] “That be good, muniferni. When I do tell your mam what you have said her belly will shake with laughing. Ho-ho-ho!” [...] “Ay, I think they all **be** there, boy bach,” “But,” “you did ought to see it first thing in the morning when the sun **be rising**. Ah, that **be** a sight for sore eyes.” » (Chapitre 1)

[« “Viens. Il se fait tard et ta mère va se demander où on est. [...] En voilà une bonne, mon Dieu. Quand je vais raconter à ta mère ce que tu m’as dit, elle va se tordre de rire. Ho-ho-ho.” [...] “Ouais, je pense qu’ils sont tous là, mon petit garçon. Mais tu aurais dû voir comment c’était dès le matin au lever du soleil. Ah, c’était un vrai plaisir pour les yeux.” »]

Les formes fléchies sont quant à elles principalement employées dans des contextes où le personnage établit une distanciation très marquée entre lui et son interlocuteur, comme nous pouvons le voir dans l'exemple suivant dans lequel *Big Jim* s'adresse avec véhémence à *Evan the Overman* qui refuse d'admettre que son fils est le futur père de l'enfant que porte *Jane*, la fille de *Big Jim*. Tout au long de la scène, son langage ne contient aucune forme invariante :

« “You say your father **is** an official. Yes that **is** true. But you don't tell us how he came to be one. Answer that, Evan bach, before you open your mouth again. But, there, perhaps you don't know.” [...] “That **is** one thing you will never see. I **am** sorry for you. The son of such a man as your father **is** not fit to enter the family of Jim the Big. I would sooner find the father of my gel's baby in the gutter than in this house.” » (Chapitre 4)

[« “Tu dis que ton père un officiel. Oui c'est vrai. Mais tu ne nous dis pas comment il y est parvenu. Réponds à ça, Petit Evan, avant d'ouvrir à nouveau la bouche. Ah mais oui, peut-être que tu ne le sais pas. [...]”

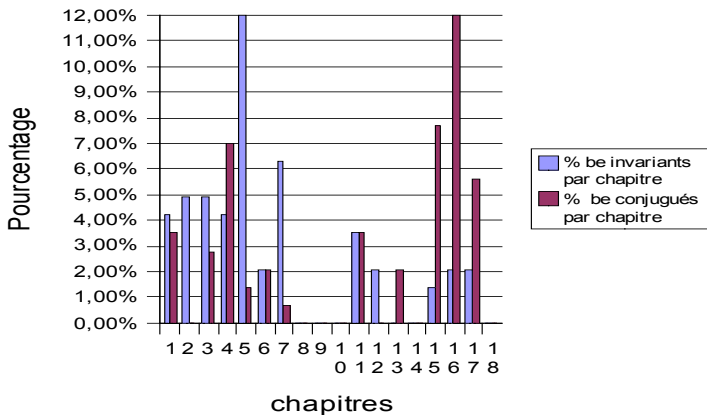
“C’est une chose que tu ne verras jamais. Je suis désolé pour toi. Le fils d’un homme tel que ton père n’est pas digne d’entrer dans la famille du Grand Jim. Je préférerais voir le père du bébé de mon petit ange dans le caniveau plutôt que dans cette maison.” »]

Il y a donc, dans le discours de *Big Jim*, une dichotomie très nette entre les contextes d’emploi de *be* invariant et des formes fléchies. La forme non fléchie est associée à un langage paritaire tandis que les constructions fléchies servent à marquer une forte distance entre l’énonciateur et le co-énonciateur. Lewis Jones a donc choisi de dépeindre un personnage qui adapte son discours non seulement en fonction du public auquel il s’adresse mais aussi en fonction de l’impression qu’il veut donner à son interlocuteur – stratégie qui n’est pas partagée par les deux autres personnages principaux.

Shane

À nouveau, nous observons une dichotomie très marquée dans l’emploi des formes invariantes entre la première et la deuxième partie de l’œuvre :

Shane: Pourcentage Be par chapitre



Les contextes énonciatifs dans lesquels les formes invariantes sont employées diffèrent sensiblement de ceux employés par *Big Jim*. En effet, *Shane* ne semble pas adapter son langage en fonction de son interlocuteur, comme nous pouvons le constater dans le chapitre 2 où

elle a une violente altercation avec l'instituteur de *Len*, qui affirme que son fils fait l'école buissonnière. Le contexte est clairement disparitaire et l'énonciateur est en conflit ouvert avec le co-énonciateur. Or dans ce contexte, *Shane* emploie uniquement des formes invariables :

« Lose school?

“Who do say my boy lose school? Why, he **be** here every day like a dock ever since he started, Huh! **Be** very careful what you do say, my man! ‘Member there **be** still a law, even for the poor.” “I don’t believe my boy ‘ood do such a thing.” “I ‘oodn’t believe no man, not even if he went down on his bended knees before my eyes [...]” »

[« L'école buissonnière ?

“Qui dit que mon fils fait l'école buissonnière ?” Pourquoi, il y est tous les jours depuis qu'il a commencé, hein ! Fais bien attention à ce que tu dis ! Rappelle-toi qu'il y a une justice, même pour les pauvres. Je ne peux pas croire que mon fils ferait une chose pareille. Je ne croirais personne même s'il s'agenouillait devant moi [...]. »

D'un point de vue sociolinguistique, un tel choix semble paradoxal car les femmes issues des classes populaires sont plus enclines que leurs homologues masculins à adopter les codes linguistiques des classes sociales plus élevées¹⁵. Il convient néanmoins d'admettre qu'à cette époque, les femmes de mineurs vivaient en cercle fermé et côtoyaient très rarement une population qui n'appartenait pas à leur milieu social. Cette hypothèse paraît cependant caduque lorsqu'elle est mise en perspective avec la rupture brutale observée dans la deuxième partie de l'œuvre. En effet, l'environnement social dans lequel évolue *Shane* reste le même tout au long de l'œuvre.

Cette standardisation relativement soudaine paraît donc peu probable. Il y a donc des failles flagrantes dans le système linguistique employé par Lewis Jones puisque nous constatons une rupture très nette dans l'idiolecte des personnages entre la première et la deuxième partie du roman. Le cas de *Len* est très révélateur. Bien qu'il se soit quelque peu instruit au cours du roman, grâce à la lecture d'ouvrages recommandés par son mentor *Ezra Jones*, il n'a cependant aucunement

15. Peter TRUDGILL, *The Social Differentiation of English in Norwich*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974, p. 94.

quitté son milieu d'origine, ce qui aurait pu ainsi expliquer cette rupture brutale. À partir du chapitre 9, qui retrace les émeutes de *Tonypanydy* de 1910, *Len* modifie soudainement son langage, qui se standardise en moins de trois chapitres. Or, ces derniers couvrent le même événement. Il n'y a donc aucune rupture chronologique qui puisse justifier d'un point de vue linguistique un changement aussi drastique.

De plus, nous observons une incohérence dans les codes énonciatifs entre les personnages, d'autant plus que les variables non standard sont employées dans un contexte disparitaire et sont plus fréquemment associées à des locuteurs féminins, ce qui semble linguistiquement peu vraisemblable¹⁶.

Valeurs des formes non-standard

Les formes invariantes sont employées au présent dans l'œuvre, ce qui est en adéquation avec la réalité linguistique de l'époque puisque la forme en *B-* n'est jamais usitée au passé en vieil-anglais. L'analyse des valeurs des formes non fléchies dans le roman offre cependant des résultats plus contrastés. Certaines variables non fléchies sont employées pour décrire des vérités générales, des procès habituels ou atemporels, ce qui semble en adéquation avec les valeurs intrinsèques de la forme en *B-* :

- « *I **be** in the dark of the pit all day.* » (*Big Jim*, chapitre 1)
 [« Je suis dans l'obscurité de la mine toute la journée. »]
 « *There **be** nothing fair in this world.* » (*Shane*, chapitre 4)
 [« Il n'y a rien de juste dans ce monde. »]

La plupart des formes invariantes employées par l'auteur décrivent fréquemment un état spécifique du sujet, l'ancrage temporel est donc le moment présent :

- « *Your father **be** in an amful state all of a sudden.* » (*Shane*, chapitre 3)
 [« Ton père est dans un sale état tout d'un coup. »]
 « *Well, boy bach, you **be** a big man to-day, starting school, eh?* » (*Big Jim*, chapitre 2) [« Et bien mon p'tit gars, tu es un vrai homme aujourd'hui, on commence l'école hein ? »]

16. *Ibid.*

Be invariant peut donc tout aussi bien être employé pour décrire des procès ponctuels et/ou itératifs. La plupart des formes invariantes usitées par les locuteurs interrogés dans le *South West Coalfield History Project* font référence à des procès duratifs ou itératifs :

« *There be no traffic on Sunday like.* » (AUD 164)

[« Il n'y a aucune circulation le dimanche. »]

« *It be the two on the top shelf.* » (AUD 180)

[« Ce sont les deux sur l'étagère du haut. »]

Ces enregistrements contiennent néanmoins des formes invariantes employées pour décrire des procès ponctuels. Les choix linguistiques de l'auteur à ce sujet ne sont donc pas complètement erronés. En effet, bien que la valeur d'origine des formes *en B-* serve à représenter des procès habituels, génériques, atemporels et futurs, la valeur aspectuelle de *be* demeure assez fluctuante dans les variétés d'anglais non standard employant cette variable¹⁷.

À plusieurs reprises, Lewis Jones a recours à la forme invariante dans des constructions négatives. Or ces dernières ne sont aucunement répertoriées dans le *Survey of Anglo-Welsh Dialect* (SAWD)¹⁸ et le *Survey of English Dialect* (SED)¹⁹ qui recensent les variables non standard *bain't*, *ain't* et *inna* à la première personne du singulier et à la troisième personne du pluriel et du singulier. La réalité linguistique de l'époque était donc bien plus diversifiée. *Be* invariant est quasiment la seule variable non standard employée au présent dans les énoncés négatifs dans le roman; la variable *ain't* étant recensée à une seule reprise. Bien que les diverses valeurs aspectuelles de *be* invariant dans le roman paraissent idiomatiques, Lewis Jones semble avoir simplifié le vernaculaire anglo-gallois en choisissant d'employer uniquement la variable *be* non fléchie. Il y a donc non seulement une standardisation du dialecte mais aussi une simplification de ce dernier.

17. TRISTAM, communication personnelle, citée dans G. GERMAN, *op. cit.*, p. 13

18. D. PARRY, *op. cit.*, 1977, 1979.

19. Harold ORTON, Eugen DIETH, *Survey of English Dialects*, Leeds, 1962-71.

Les structures périphrastiques

Be + V-ing

Une des caractéristiques du dialecte anglo-gallois est son usage particulier de la forme *Be + V-ing*. Selon Thomas²⁰, cette structure est caractéristique des locuteurs bilingues ou issus de la première génération de locuteurs anglophones monolingues. L'usage de cette forme est principalement observé dans les zones bilingues du nord et de l'ouest du pays de Galles car ces dernières furent anglicisées plus tardivement²¹. Il faut également prendre en compte le fait que l'influence du gallois est croissante d'Est en Ouest le long de ce *continuum*²².

La valeur aspectuelle des formes *Be + V-ing* dans le dialecte anglo-gallois diffère très nettement de l'anglais standard puisque ces constructions servent à décrire des habitudes dans le présent ou le passé :

« *He's going to the cinema every week*²³. »
 [« Il va au cinéma chaque semaine. »]

Cette valeur aspectuelle de la forme *be+V-ing* est influencée par la construction galloise « *Y + Bod (be) + Sujet + Yn + Nom verbal* » employée pour exprimer une habitude dans le présent²⁴.

« *Mae Sandra yngweithio mewn ysgol* » [« Sandra travaille dans une école. »]

Littéralement : *Sandra is in work in a school* → *Sandra works in a school*.

Nous observons une construction similaire à l'imparfait qui sert à nouveau à décrire une habitude dans le passé : « *Bod (être) + Sujet + Yn (en/dans) + Nom verbal* ».

20. Alan R. THOMAS, « Welsh English: a grammatical conspectus », dans W. Viereck (dir.), *Focus on England and Wales*, Amsterdam, Benjamins, 1985, p. 213-221.

21. D. PARRY, *op. cit.*, 1979, p. 148. Robert J. PENHALLURICK, « The grammar of Northern Welsh English: progressive verb phrases », dans J. Klemola, M. Kytö, M. Rissanen (dir.), *Speech Past and Present: Studies in English Dialectology in Memory of Ossi Ihalainen*, Frankfurt am Main, Lang, 1996, p. 309.

22. N. COUPLAND et A. THOMAS, *op. cit.*, p. 5.

23. Exemple extrait d'Alan R. THOMAS, « English in Wales », dans R. Burchfield (dir.), *The Cambridge History of the English Language, Vol. V: English and Britain and Overseas: Origins and Development*, Cambridge, CUP, 1994, p. 94-147.

24. D. PARRY, *op. cit.*, 1979, p. 188.

Do périphrastique

La forme progressive *be + V-ing* n'est cependant pas la seule manière d'exprimer l'habitude dans le présent ou le passé. En effet, l'extrême sud et le sud-est du pays de Galles (régions les plus anciennement anglicisées) privilégient l'emploi du *do* périphrastique pour exprimer cette notion d'habitude :

« *She do wear the trousers*²⁵. » [« Elle porte la culotte. »]

« *You do have 'em by the hundred*²⁶. » [« Tu les trouves par centaines. »]

Contrairement à la construction emphatique, le *do* périphrastique est non accentué et demeure non fléchi. Ainsi, la forme *Be + Ving* et le *do* périphrastique sont distribués de manière complémentaire sur le territoire gallois. Les formes en *be* sont présentes dans les régions bilingues du nord et de l'ouest du pays alors que les constructions en *do* sont majoritairement répertoriées dans le sud et l'est du pays de Galles²⁷. Selon Parry²⁸ et Penhallurick²⁹, les deux formes sont en compétition dans la province du Glamorgan, région limitrophe la vallée de la *Rhondda*.

La distribution de cette forme périphrastique serait influencée par le superstrat des dialectes du sud-ouest de l'Angleterre³⁰. En effet, l'anglicisation du pays de Galles s'est d'abord produite dans le Sud et l'Est. L'intérieur du pays s'est anglicisé bien plus tard, à partir de la fin du XIX^e siècle. L'anglicisation a donc eu lieu à travers des médiums différents tels que l'éducation et les médias. Par conséquent, le sud et l'est du pays de Galles ont des caractéristiques linguistiques qui leur sont propres. L'emploi du *do* périphrastique est caractéristique des vernaculaires du sud-ouest de l'Angleterre, où ces formes furent

25. D. PARRY, *op. cit.*, 1977, 1979.

26. *Ibid.*

27. À l'exception du *Gwent* et du *Gower* qui dérogent à cette règle. Ces régions ayant été anglicisées dès le Moyen Âge, l'influence du substrat gallois est donc très minime voire inexistante.

28. D. PARRY, *op. cit.*, 1977, p. 161.

29. Rob J. PENHALLURICK, *The Anglo-Welsh Dialects of North Wales: A Survey of Conservative Rural Spoken English in the Counties of Gwynedd and Chryd*, Frankfurt am main, Bern, New York, Paris, Peter Lang, 1991, p. 187-193.

30. R. PENHALLURICK, *op. cit.*, 1996, p. 33 ; A. R. THOMAS, *op. cit.*, 1985, p. 215.

attestées dès le XIII^e siècle³¹. Cette construction était employée en anglais standard jusqu'au XVII^e siècle, avant de disparaître de l'anglais littéraire. L'usage de cette construction perdura cependant dans les dialectes du sud-ouest de l'Angleterre.

Son origine fait l'objet de nombreux débats, certains défendant l'hypothèse d'un substrat brittonique³² d'autres prônant l'hypothèse inverse, celle d'un superstrat anglais³³. Concernant le dialecte anglo-gallois, la distribution régionale du *do* périphrastique favorise l'hypothèse d'un superstrat en provenance du sud-ouest de l'Angleterre³⁴. En effet, l'anglicisation du pays de Galles fut en grande partie engendrée par des mouvements de populations originaires du sud-ouest de l'Angleterre. L'hypothèse d'un substrat gallois ne peut cependant être complètement écartée puisqu'une structure similaire existait en moyen gallois. L'emploi de la forme progressive dans cette région semble néanmoins constituer un substrat plus récent car le développement de cette construction en anglo-gallois paraît aller de pair avec le développement du bilinguisme dans les régions concernées³⁵.

Be + V-ing* et *do* périphrastique dans *Cwmardy

Be + V-ing

Dans l'œuvre, la forme *Be + V-ing* est construite de deux manières : soit à l'aide de l'auxiliaire *be* fléchi, soit à l'aide de *be* invariant :

« *Is your poor little head **paining** ?* » (*Big Jim*, chapitre 14)

[« Est-ce que tu as mal à la tête ? »]

« *You **be laughing** now.* » (*Shane*, chapitre 12)

[« Tu rigoles maintenant. »]

31. David DENISON, *English Historical Syntax: Verbal Constructions*, London, New York, Longman, 1993, p. 264.

32. Patricia POUSSA, « A Contact Universal Origin of Periphrastic DO with Special Consideration of Old English – Celtic Contact », dans S. Adamson (dir.), *The 5th International Conference on English Historical Linguistics*, Amsterdam, John Benjamins, 1990, p. 407-434.

33. Alvar ELLEGARD, « The Auxiliary Do: The Establishment and Regulation of its Use », *Gotthenburgh Studies* 2, Stockholm, Almqvist and Wiskell, 1953.

34. Heli PITKÄNEN, *Welsh English Syntax: Contact and Variation*, Thèse doctorale, University of Joensuu, 2005, p. 49.

35. *Ibid.* p. 226.

Nous observons également des formes fléchies non standard, caractéristique observée dans la plupart des variétés de l'anglais :

« *You was **suckling on** my breast.* » (*Shane*, chapitre 4)
[« Tu prenais le sein. »]

Les formes *Be + V-ing* construites à l'aide de *be* non fléchi sont assez fréquentes dans le roman puisqu'elles représentent 61,4% des instances pour le personnage de *Big Jim* et 69% pour *Shane*. D'un point de vue sociolinguistique, la forte présence de formes invariantes semble surprenante. En effet, George³⁶ ne répertorie qu'une seule instance de ce type (« *It be hitching into that shaft* »). Penhallurick³⁷ et Parry³⁸ ne mentionnent aucune structure de ce type. Les enregistrements étudiés à partir du corpus de la bibliothèque des mineurs ne recensent que deux formes progressives invariantes. Par conséquent, Lewis Jones semble sur-employer cette variable. À nouveau, nous retrouvons la même dichotomie que celle précédemment énoncée entre la première et la deuxième partie de l'œuvre. Indéniablement, ces formes existaient à l'époque mais une telle différence dans les fréquences d'emploi laisse perplexe, tant elle diffère des études sociolinguistiques menées dans la région. De plus, la structure progressive *a + V-ing* (ex. *a-cutting*, *a-running*), également répertoriée dans le vernaculaire anglo-gallois (et également influencée par l'anglais du sud-ouest en Angleterre), est absente du roman.

Parmi les discours des trois personnages principaux, 124 formes progressives sont employées de manière standard, contre seulement trois servant à marquer l'habitude dans le présent. Lewis Jones emploie donc la forme *Be+Ving* principalement de manière standard dans l'œuvre :

« *I am not getting half the food I **was having** when dad was home*³⁹. » (*Len*, chapitre 17)
[« Je n'ai pas la moitié de la nourriture que j'avais quand ton père était à la maison. »]

36. C. GEORGE, *op. cit.*, p. 242.

37. R. J. PENHALLURICK, *op. cit.*, 1991 et 1996.

38. D. PARRY, *op. cit.*, 1977.

39. [« Je n'ai pas la moitié de la nourriture que j'avais quand ton père était à la maison. »]

Ces données contrastent fortement avec celles présentées par Pitkänen⁴⁰ qui observe des fréquences d'occurrence bien plus élevées de la forme *Be + V-ing* en contextes itératifs, de l'ordre de 20% en moyenne. Par conséquent, les idiolectes des personnages principaux semblent être bien loin de la réalité linguistique de l'époque. De plus, l'une des caractéristiques de ce dialecte est l'emploi des formes *Be + V-ing* avec des verbes statifs. Or seulement une instance de ce type est répertoriée dans le corpus (exemple précédent). Une utilisation plus fréquente de cette construction aurait indéniablement rendu la représentation du vernaculaire local plus idiomatique.

Do périphrastique

184 formes périphrastiques sont recensées dans le roman contre seulement 18 formes emphatiques, ce qui laisse entendre que Lewis Jones a semblé privilégier cette variable plutôt que la structure *be + V-ing* :

« *when I **did** use to walk the fields of the North [...].* » (*Big Jim*, chapitre 1)
[« quand je me promenais dans les champs dans le Nord »].

Dans les vernaculaires anglo-gallois et du sud-ouest de l'Angleterre, le *do* périphrastique sert à exprimer l'habitude dans le passé ou le présent. Or, il apparaît très nettement que cette valeur est loin d'être associée aux *do* périphrastiques présentes dans l'œuvre :

	<i>Do/did</i> : référence à un procès habituel	<i>Do/did</i> : référence à un procès ponctuel
<i>Big Jim</i>	32 (33%)	65 (67%)
<i>Sbane</i>	21 (29%)	52 (72%)
<i>Len</i>	7 (50%)	7 (50%)

Il est fort surprenant que le *do* périphrastique fasse référence à des procès ponctuels. En effet, Ihalainen⁴¹ ne répertorie aucune instance dans lesquelles le *do* périphrastique fait référence à une action

40 H. PITKÄNEN, *op. cit.*, p. 252.

41. Ossi IHALAINEN, « Periphrastic Do in Affirmative Sentences in the Dialect of East Somerset », *Neuphilologische Mitteilungen*, t. 77, 1976, p. 609-622.

spécifique dans le passé dans le vernaculaire du Somerset⁴². Or nous recensons plusieurs exemples dans lesquels l'auxiliaire *did* fait référence à un procès ponctuel, sans pour autant avoir une valeur emphatique :

« *Last time you put these on, was when we **did** burry our Jane bach* » (*Shane*, chapitre 6) [« La dernière fois que tu les as portés c'est quand on a enterré notre petite Jane. »]

Le *do* périphrastique est parfois même employé dans des contextes irréels, valeur qui n'est pas recensée par les spécialistes de ce vernaculaire :

« *I was bound to laugh, mun, if Dai **did** kill me for it.* » (*Big Jim*, chapitre 7) [« J'étais obligé de rire, même si Dai m'avait tué pour ça. »]

Il y a donc, à nouveau, une inadéquation entre la forme employée et la valeur aspectuelle qui lui est normalement associée.

Conclusion

La représentation du vernaculaire anglo-gallois de Lewis Jones, qui peut sembler idiomatique au premier abord, se révèle peu plausible après l'analyse des valeurs aspectuelles des formes non standard présentes dans l'œuvre.

Il y a non seulement des disparités dans les contextes d'emploi de ces variables entre les personnages mais nous observons également une standardisation soudaine de l'idiolecte des personnages principaux, standardisation qui s'opère dès le chapitre 9. Ce changement est d'autant plus inconsistant qu'il n'est justifié par aucun laps de temps qui permettrait de rendre compte de cette transformation.

Bien que Lewis Jones eût connaissance des variations non standard caractéristiques du vernaculaire anglo-gallois, il semble maîtriser partiellement les conditions d'emploi de ces dernières. La représentation qu'il fait du vernaculaire local s'apparente plus à de l'hyperdialectalisme⁴³ qu'à une reproduction fidèle du parler de l'époque. À travers

42. Le Somerset est un comté situé dans le sud-ouest de l'Angleterre. Étant donné le lien fort qui unit ces deux dialectes quant à l'emploi de la forme périphrastique, cette conclusion offre un élément de comparaison très précieux.

43. P. TRUDGILL, *op. cit.*, p. 60.

de tels choix linguistiques, Lewis Jones paraît uniquement privilégier l'existence de deux entités culturelles et sociales bien distinctes : les mineurs de la *Rhondda* opposés au patronat et au capitalisme d'état. Cette dichotomie n'est cependant clairement manifeste que dans la première partie du roman. La standardisation du discours des personnages dans la deuxième partie de l'œuvre pourrait exprimer de manière implicite le fait que Jones considère la langue anglaise, et principalement la langue standard, comme l'arme discursive la plus à même de défendre la cause des mineurs.

Bibliographie

- AWBERRY Gwen, «The English language in Wales», dans H.C.L. Tristram (dir.), *The Celtic Englishes*, Heidelberg, Winter, 1997, p. 86-89.
- AWBERRY G., «Welsh», *Language in the British Isles*, P. Trudgill (dir.), Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 259-256.
- BALL Martin J., FIFE James, *The Celtic Language*, London and New York, Routledge, 1993.
- BELLIN Wynford, «Welsh and English in Wales», dans P. Trudgill (dir.), *Language in the British Isles*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 449-477.
- BORSLEY Robert D., ROBERTS Ian, *The Syntax of the Celtic Languages: A Comparative Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- CLIFFE Charles F., *The Book of South Wales*, London, 1847.
- COUPLAND Nikolas, *Dialect in Use, Sociolinguistic Variation in Cardiff English*, Cardiff, University of Wales, 1988.
- EGAN David, *South Wales Miners: A History of the South Wales Mining Valleys 1840-1980*, Llandysul, Gomer Press, 1987.
- FILPULLA Markku, KLEMOLA Juhani, PITKÄNEN Heli (dir.), *The Celtic Roots of English*, University of Joensuu, 2002.
- GACHELIN Jean-Marc, «The Progressive and Habitual Aspects in Non-Standard Englishes», dans E. Schneider (dir.), *Englishes Around the World, Vol.1: General Studies, British Isles, North America*, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins, 1997, p. 33-46.
- HOPKINS Kenneth S., *Rhondda Valley History*, Ferndale, 1975.

- IHALAINEN Ossi, « On Grammatical Diffusion in Somerset Folk Speech », dans P. Trudgill, J. K. Chambers (dir.), *Dialects of English: Studies in Grammatical Variation*, London, Longman, 1991, p. 290-302.
- JONES Ieuan G., « Language and Community in Nineteenth Century Wales », dans K. S. Hopkins (dir.), *Rhondda Past and Future*, Ferndale, 1974.
- JONES Lewis, *Cwmardy, We live*, Cardigan, Parthian Library of Wales, 2006.
- JONES Morris, THOMAS Allan R., *The Welsh Language: Studies in its Syntax and Semantics*, Cardiff, University of Wales Press for the Schools Council, 1977.
- KLEMOLA Juhani, KYTÖ Merja, RISSANEN Matti (dir.), *Speech Past and Present: Studies in Dialectology in memory of Ossi Ihalainen*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1996.
- KLEMOLA J., « Periphrastic Do in South-Western Dialects of British English: a Reassessment », *Dialektologia et Geolinguistica* 2, 1994, p. 33-51.
- LE CORRE Gaëlle, *Cwmardy et le dialecte anglo-gallois : étude de la copule be et de la forme be + -ing*, mémoire de Master 2 : anglais, Brest, UBO, 2007.
- LEWIS Ceri, « Welsh Language », dans K.S. Hopkins (dir.), *Rhondda Past and Future*, Ferndale, 1974.
- MACAULAY Ronald K. S., *Language, Social Class and Education: A Glasgow Study*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1977.
- PARRY David R., « Anglo-Welsh Dialects in South East Wales Patterns in the Folk Speech of the British Isles », dans M. F. Wakelin (dir.), *Patterns in the Folk Speech of the British Isles*, London, 1972, p. 140-163.
- PARRY D. R., « A Grammar and Glossary of Conservative Anglo-Welsh Dialects of Rural Wales », *NATCECT. Occasional Publications*, t. 8, University of Sheffield, 1999.
- PENHALLURICK Robert J., « Welsh Language: A National language? », *Dialectologia and Geolinguistica*, 1993, p. 28-46.
- PENHALLURICK R. J., *Debating Dialect: Essays on the Philosophy of Dialect Study*, Cardiff, University of Wales Press, 2000.
- PENHALLURICK R. J., « Welsh English: Phonology », dans E.W. Schneider, B. Kortmann (dir.), *A Handbook of Varieties of English: Volume 1: Phonology*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter, 2004.
- SMITH Dai, « Leaders and Led », dans K.S. Hopkins (dir.), *Rhondda Past and Future*, Ferndale, 1974.
- SMITH D., *Lewis Jones*, Cardiff, University of Wales Press, 1982.
- TRUDGILL Peter, *Language in the British Isles*, Cambridge, London, New York, New Rochelle, Melbourne, Sidney, Cambridge University Press, 1984.
- VIERECK Wolfgang, *Varieties of English the World: Focus on England and Wales*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamin Publishing Company, 1985.

- VISSER Gerard. J., « Celtic Influence in English », *Neophilologus*, t. 39, 1955, p. 276-293.
- WAKELIN Martin F. (dir.), *Pattern in the Folk speech of the British Isles*, London, The Athlone Press of the University of London, 1972.
- WAKELIN M.F., *The South West of England*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins, 1986.
- WRIGHT Joseph, *The English Dialect Dictionary, 6 volumes*, Oxford, 1898-1905.
- WRIGHT J., *The English Dialect Grammar*, Oxford, 1905.
- WRIGHT Peter, « Coal Mining language: A Recent Investigation », dans M.F. Wakelin (dir.), *Patterns in the Folk Speech of the British Isles*, London, Athlone, 1972, p. 32-49.

Tanguy SOLLIEC*

Explorer la variation en breton grâce à la dialectométrie : la Basse-Bretagne considérée par la distance linguistique

La variation linguistique en breton est attestée de longue date et constatée par les locuteurs mais aussi les voyageurs au XIX^e. Elle a été enregistrée et décrite par plusieurs atlas, *l'Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne* de Pierre Le Roux² et le *Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*³ de Jean Le Dù, repères importants dans l'étude de la langue, dans le sillage des avancées de la dialectologie contemporaine. Ce champ disciplinaire a joué au XIX^e siècle un rôle important en linguistique, dans la mesure où elle venait apporter des données inédites et pouvait remettre en cause certaines affirmations théoriques d'alors en les confrontant à la réalité des faits et des pratiques. Cependant, son appareil critique et ses méthodes ne se sont que peu renouvelés

* Doctorant en linguistique, UBO/CRBC (EA 4451), tanguy.solliec@gmail.com

1. Fañch BROUDIC, « La perception de la variation diatopique à travers le temps », *La Bretagne linguistique*, 13, 2004, p. 31-52.
2. Pierre LE ROUX, *Atlas linguistique de Basse-Bretagne*, Rennes & Paris, Plihon-Hommay, 1924-1963, 6 volumes, 77 points d'enquête. 600 cartes. [Désormais abrégé en ALBB]
3. Jean LE DÙ, *Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*, Brest, CRBC, 2001, 2 volumes. 187 points d'enquête, 600 cartes. [Désormais abrégé en NALBB]

depuis son apparition en tant que champ de recherche autonome au commencement du XIX^e siècle⁴.

Le développement de l'informatique et de nouvelles réflexions théoriques sur la variation linguistique dans les langues du monde ont contribué à la mise en œuvre de nouvelles approches en dialectologie. Ainsi, l'article que nous proposons à la lecture reflète les premiers pas de notre recherche doctorale consacrée à un traitement quantitatif de données géolinguistiques du breton par le biais d'une méthode informatique dite « dialectométrie ». Elle vise à établir une distance linguistique entre les points du NALBB puis à en considérer sa structure et son agencement.

Notre propos portera sur la prise en compte de cette distance linguistique dans le traitement de données dialectales du breton, sur la façon de la mesurer et sur l'observation des éléments qui la constituent. Nous revenons ici plus particulièrement sur des résultats obtenus lors d'une première démarche exploratoire dont les développements techniques ont été présentés par ailleurs⁵. L'analyse de ces résultats inédits sera pour nous l'occasion de développer une réflexion heuristique sur la nature des catégories d'analyse à mettre en œuvre dans une approche alliant description qualitative et outils quantitatifs.

Dans un premier temps, nous expliciterons les principes et les enjeux de l'analyse dialectométrique avant d'explicitier la méthodologie retenue dans le cadre de cette étude. Ensuite, nous présenterons les premiers résultats auxquels nous sommes parvenus et nous en étudierons la structure. Puis, nous porterons notre attention sur les diverses possibilités d'améliorations techniques avant de réfléchir aux implications potentielles de cette approche sur la description de faits de langue.

4. Jack K. CHAMBERS & Peter TRUDGILL, *Dialectology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2^e édition, 1998.

5. Guylaine BRUN-TRIGAUD, Tanguy SOLLIEC, Jean LE DÛ, « A new dialectometric approach applied to the Breton language », dans J. Nerbonne, M.-H. Côté, R. Knooihuizen (éd.), *The future of dialects: Selected papers from Methods in Dialectology XV*, Berlin, Language Science Press, 2016. Accessible à l'adresse suivante <http://langsci-press.org/catalog/book/81>

Enjeux et méthodologie de la dialectométrie

La distance linguistique à la source de la dialectométrie

Au cœur de la démarche de la dialectométrie se trouve le concept de distance linguistique. Cette distance ici n'est pas géographique mais d'ordre symbolique et s'inscrit sur une échelle de valeur abstraite plus ou moins importante selon la ressemblance entre les éléments comparés. Séguy est le premier à avoir élaboré une telle méthodologie⁶ afin de comparer les données recueillies dans le cadre de *l'Atlas Linguistique de la Gascogne*⁷. La démarche de la dialectométrie s'appuie sur des données principalement issues d'atlas linguistiques. Ce travail privilégie l'utilisation d'outils conceptuels provenant de plusieurs disciplines en vue de constituer une approche interprétative des données recueillies⁸ et prolonge ainsi l'analyse des cartes dialectales.

En établissant une mesure de la distance linguistique entre deux points d'un atlas linguistique, on établit une comparaison entre deux formes linguistiques pour lesquelles il est possible d'établir un taux de similarité (ou au contraire, de différenciation). La multiplication de telles mesures accompagnées de tris statistiques permet de dessiner des espaces caractérisés par des taux de différenciation identique et formant des zones dans lesquelles la proximité linguistique est forte.

L'analyse dialectométrique part du postulat que traiter une grande quantité d'informations permet d'une part, d'objectiver l'analyse conduite et, d'autre part, de s'assurer de la représentativité des faits linguistiques décrits.

La principale difficulté à laquelle se confrontèrent les premiers chercheurs qui ont investi ce domaine fut d'élaborer les outils et les méthodologies pour atteindre un tel objectif mais également de rendre compte de leurs investigations. Les premières recherches ont porté sur

6. Jean SÉGUY, « La relation entre la distance spatiale et la distance lexicale », *Revue de Linguistique Romane*, 35, 1971, p. 335-357 et « La dialectométrie dans l'Atlas linguistique de la Gascogne », *Revue de Linguistique Romane*, 37, 1973, p. 1-24.

7. Jean SÉGUY et alii, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, Toulouse & Paris, Éditions du CNRS, 1954-1973, 6 volumes, 2531 cartes, désormais abrégé en ALG.

8. Jean-Philippe DALBERA, « Géolinguistique : un nouveau souffle ? », *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 80, 2002, p. 831-849.

l'élaboration de mesures à même d'évaluer la distance linguistique⁹. En travaillant sur les degrés de concordance ou de divergence de plusieurs faits de différente nature (morphologique, phonologique, lexical) dans l'espace linguistique gascon, Séguy a été en mesure d'établir un « gradient de gasconité » (carte 2525 de l'ALG) révélant sa structure générale. Sa méthode consistait à comparer sur un point précis de linguistique les réponses apportées dans les différents lieux d'enquête et à comptabiliser les différences qui pouvaient s'établir.

Les développements de la dialectométrie grâce à l'informatique

Hans Goebel en Autriche a repris les problématiques développées par Séguy et dès ses premiers travaux¹⁰, il a fait entrer la dialectométrie dans l'ère de l'informatique et de son automatisation par le biais d'algorithmes. Au fil de son travail sur plusieurs atlas et différentes langues¹¹, il a affiné la méthodologie de la discipline. Il a notamment développé une réflexion sur la représentation cartographique des analyses dialectométriques, a mis à profit des outils issus des sciences du vivant (dendrogrammes) pour analyser et représenter les résultats de ses analyses. Il a inscrit pleinement la dialectométrie dans une optique pluridisciplinaire.

Sa démarche reflète une ambition théorique importante qui se donne pour objectif, grâce à l'examen de données issues d'atlas linguistiques, de repérer les principes de la gestion basilectale et dialectale de l'espace géographique par *Homo loquens*¹².

La dialectométrie propose un renouvellement de la dialectologie en faisant appel à des techniques et à des outils provenant de plusieurs dis-

9. Brett KESSLER, « Computational Dialectology in Irish Gaelic », *Proceedings of the European ACL*, Dublin, Association for Computational Linguistics, 1995.

10. Hans GOEBL, *Dialektometrie. Prinzipien und Methoden des Einsatzes der Numerischen Taxonomie im Bereich der Dialektgeographie*, Vienne, Denkschriften der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1982.

11. H. GOEBL, « Dialectometry and quantitative mapping », dans A. Lameli, R. Kehrein et S. Rabanus (éd.), *Language and Space. An International Handbook of Linguistic Variation, volume 2: Language Mapping*, Berlin, de Gruyter, 2010.

12. H. GOEBL, « La dialectométrie corrélative. Un nouvel outil pour l'étude de l'aménagement dialectal de l'espace par l'homme », *Revue de linguistique romane*, 69, 2005, p. 321-367.

ciplines. L'instrument de synthèse usuel de la géographie linguistique est principalement l'isoglosse, une ligne imaginaire créée par l'analyste et séparant dans l'espace une zone marquée par un fait linguistique d'une autre zone d'où ce fait est absent ou différent. Il s'agit certes d'un outil de lecture utile mais ses faiblesses d'un point de vue théorique ont déjà été soulignées de longue date¹³. La dialectométrie propose une ouverture pour dépasser les limites que pose la notion d'isoglosse. En effet, plutôt que d'observer si pour un point d'enquête précis correspondent une ou plusieurs isoglosses, les données sont agrégées et représentées sous forme cartographique en gardant la possibilité de considérer la relation de chaque point d'enquête à tous les autres de l'atlas étudié selon la distance linguistique qui les sépare.

Par la suite, Kessler, en prenant appui sur l'algorithme dit '*edit distance*' ou distance de Levenshtein a ouvert une nouvelle voie à la méthodologie de la dialectométrie¹⁴. Cet outil a été élaboré initialement dans le but de comparer des séries de caractères ou des suites de données dans le champ de l'informatique. Il permet également de calculer la distance séparant différentes suites de signes. L'auteur a montré qu'il était possible d'utiliser cet outil pour traiter des données dialectales de façon automatisée. L'algorithme procède à une série de manipulations pour passer d'une chaîne de caractères à une seconde. En considérant que ces opérations constituent autant de différences entre ces deux suites, le nombre de ces changements de caractères équivaut à un score de distance phonétique.

Heeringa a validé cette approche en comparant dans sa thèse¹⁵ différentes méthodes de mesure mathématique appliquée à des formes phonétiques et a validé l'utilisation qu'il est possible de faire de cette approche en traitant des formes provenant d'atlas linguistiques de plusieurs langues (néerlandais, norvégien). Il est parvenu également à intégrer un grand nombre de données et à automatiser leur comparaison.

13. J. K. CHAMBERS & P. TRUDGILL, *op. cit.*, p. 7.

14. B. KESSLER, art cit.

15. Wilbert HEERINGA, *Measuring dialect pronunciation differences using Levenshtein distance*, Groningue, University of Groningen, PhD thesis, 2004.

La dialectométrie et les langues celtiques

Le domaine des langues celtiques ne constitue pas une *terra incognita* pour les analyses dialectométrique. En effet, dès 1986, Elsie¹⁶ propose de tester la validité de la structuration dialectale des langues goidéliques modernes grâce un traitement quantitatif sur la base de 184 unités lexicales et aboutit à la conclusion que si la distinction entre les trois langues se manifeste, la répartition dialectale ne correspond pas à la réalité géographique.

Kessler, afin de traiter de données de l'irlandais, a introduit une innovation méthodologique en faisant appel à la distance de Levenshtein comme nous l'avons mentionné précédemment. Grâce à ce nouvel outil, il a confirmé les analyses précédentes d'Elsie et a montré tout l'intérêt que représente cet algorithme pour la dialectométrie. Il a précisé ainsi la situation particulière de l'Ulster dans l'espace gaélophone et la façon dont se distinguent gaéliques irlandais, mannois et écossais. Nous présenterons par la suite les travaux ayant porté sur le breton.

Bilan de la dialectométrie

Toutefois, si la dialectométrie a connu des développements importants depuis une quinzaine d'années, il n'en demeure pas moins que la réflexion a essentiellement porté sur l'intérêt de prendre en compte un grand nombre de faits d'un point de vue quantitatif¹⁷ d'une part et d'autre part sur les possibilités de repérer dans ces corpus des schémas d'organisation¹⁸. L'approche classificatoire proposée par la dialectométrie découle des possibilités du traitement computationnel des données et de la capacité à les trier automatiquement¹⁹. Cela contribue donc à renouveler l'approche de problématiques importantes en dialectolo-

16. Robert ELSIE, *Dialect Relationships in Goidelic, a study in Celtic dialectology with 8 figures*, Hambourg, Helmut Buske Verlag, 1986.

17. John NERBONNE, « Data Driven dialectology », *Language and Linguistics Compass*, 3 (1), 2009, p. 175-198.

18. John NERBONNE, « Identifying Linguistic Structure in Aggregate Comparison », *Literary and Linguistic Computing*, 21, 2006, p. 463-476.

19. W. HEERINGA, *op. cit.*

gie comme la structuration des *continua* linguistiques et le repérage des limites dialectales²⁰ au-delà de l’individuation des isoglosses.

Mais, une tendance récente dans les travaux de dialectométrie vise également à analyser les faits dialectaux plus finement. Il est ainsi possible de développer des mesures de distance linguistique en travaillant sur la différenciation entre voyelles ou bien en analysant les règles phonologiques à l’œuvre dans un dialecte précis afin de cerner les faits à la source de la distance linguistique. Ces derniers développements²¹ accompagnent le développement d’outils accessibles en ligne pour réaliser des analyses dialectométriques comme DiaTech²² ou Gabmap²³.

Le breton et la dialectométrie

Premiers travaux

Dans le domaine bretonnant, l’essentiel des analyses géolinguistiques est basé sur l’ALBB de Pierre Le Roux. Même s’il n’a pas pratiqué la dialectométrie, la figure du chanoine Falc’hun demeure toutefois incontournable dans ce domaine car il est le premier à avoir conduit une exploitation minutieuse de l’ALBB et à avoir décrit la structuration géolinguistique de la Basse-Bretagne en trois espaces distincts. Il a également souligné le rôle majeur que les villes et les axes routiers ont joué dans la diffusion des innovations linguistiques lexicales ou morphologiques²⁴.

German est le premier à avoir initié de tels travaux²⁵ dans le cadre de sa thèse consacrée à la description du parler breton de Saint-Yvi

20. Wilbert HEERINGA & John NERBONNE, « Dialect areas and dialect continua », *Language Variation and Change*, 13(3), 2001, p. 375-400.

21. Martijn WIELING & John NERBONNE, « Advances in dialectometry », *Annual Review of Linguistics*, 1, 2015, p. 243-264, doi: 10.1146/annurev-linguist-030514-124930

22. Gotzon AURREKOETXEA, Karmele FERNANDEZ-AGUIRRE, Jesús RUBIO, Borja RUIZ, Jon SÁNCHEZ, « ‘DiaTech’: a new tool for dialectology », *Literary and Linguistic Computing*, 28, 2013, p. 23–30.

23. Therese LEINONEN, Çağrı ÇÖLTEKİN & John NERBONNE, « Using Gabmap », *Lingua*, sous presse. doi:10.1016/j.lingua.2015.02.004

24. François FALC’HUN, *Perspectives nouvelles sur l’histoire de la langue bretonne*, Paris, UGF, 1981.

25. Gary GERMAN, « Une méthode dialectométrique (assistée par ordinateur) pour l’analyse des atlas linguistiques », *La Bretagne linguistique*, 7, 1991, p. 177-213.

(14 km à l'est de Quimper)²⁶. Pour observer la façon dont le parler de Saint-Yvi s'intègre dans l'espace dialectal du breton, German a sélectionné une série de faits phonétiques à partir des données de l'ALBB et a établi 20 variables. Pour chacune d'entre elles, il a examiné les réponses de chaque point de l'ALBB avec les faits correspondants dans le breton de Saint-Yvi. Selon la similarité des données examinées, il leur a attribué un indice compris entre 0,00 et 1,00, établissant ainsi la distance dialectale entre Saint-Yvi et les autres points de l'ALBB.

Une fois les calculs établis, il lui a été possible de découper la Basse-Bretagne en différents secteurs en fonction de leur proximité avec Saint-Yvi. En utilisant le programme Lerman de traitement de données, il a établi une classification arborescente de celles-ci en constituant des classes plus ou moins nombreuses (en 4, 65 ou 49 catégories). La comparaison de ces zones dialectales avec d'autres types de pratiques culturelles ou sociales ayant une profondeur historique plus ou moins importante, montre des concordances intéressantes. Cette approche stimulante se base avant tout sur l'examen de la variation portant sur les consonnes qui manifestent une stabilité relativement importante en diachronie. À partir de l'étude de données synchroniques, German est parvenu à accéder à une temporalité longue et à éclairer la structuration symbolique d'un territoire donné.

Cette première approche a été prolongée par Costaoeuc²⁷ qui, également à la suite de sa thèse traitant du parler breton de La Forêt-Fouesnant²⁸ s'est engagé dans une démarche identique. Il en a affiné l'analyse en travaillant avec la notion de gradient et en prenant pour centre La Forêt-Fouesnant. À partir de données phonétiques, il a considéré les différentes catégories du gradient selon l'importance de la distance linguistique entre le parler des points de l'ALBB et La Forêt-Fouesnant. Il a fait à l'instar de German le constat que, d'une part, la différenciation linguistique est corrélée à la distance géographique et, d'autre part, que les pratiques sociales coïncident avec la répartition de

26. G. GERMAN, *Une étude linguistique sur le breton de Saint-Yvi*, Brest, UBO, thèse de doctorat, 1984, n.p.

27. Denis COSTAOUEC, « Linguistic geography of Breton and sociocultural motivations », *STUF - Language Typology and Universals*, 65(1), 2012, p. 47-64.

28. Denis COSTAOUEC, *Le breton parlé à La Forêt-Fouesnant (Finistère). Pratique actuelle, problèmes de phonologie et de syntaxe*, Paris, Université Paris 5, thèse de doctorat, 1998, n.p.

la distance linguistique. En outre, Costaouec en examinant le pourtour immédiat de La Forêt-Fouesnant a repéré une rupture importante dans le continuum dialectal malgré la proximité géographique. En enquêtant plus précisément sur la limite entre les gradients 100 et 350 dans la commune d’Elliant, il a remarqué que des rivières venaient établir une forte différenciation dans les pratiques linguistiques et la structuration des réseaux de sociabilité, influencées plus par la géographie physique que les divisions administratives. Costaouec montre ici qu’une limite dialectale, au-delà d’être une simple isoglosse, peut posséder une profondeur sociale et historique.

Ces études montrent donc tout l’intérêt que représente une approche dialectométrique des données du breton. Ces travaux se sont appuyés tous deux sur les données de l’ALBB en les comparant à celles d’endroits non-pris directement en compte par cet atlas et, en outre, relativement proches l’un de l’autre. Ces deux études ont porté sur des faits phonétiques, German ayant fait usage de variables préétablies, utilisées pour leur valeur diachronique. Tous les deux ont fait le choix de concentrer leur analyse uniquement sur la variation touchant les consonnes, délaissant ainsi les voyelles beaucoup plus instables. Ces premiers travaux menés à partir de l’ALBB peuvent être poursuivis et approfondis grâce à des données nouvelles, celles du NALBB et à des approches techniques renouvelées, l’algorithme de Levenshtein.

Données et zone étudiées

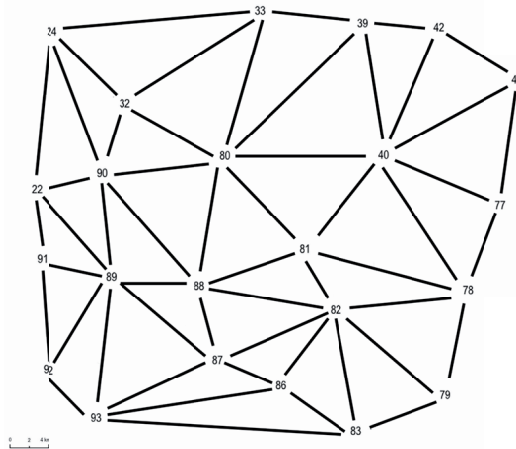
Le NALBB porté par Jean Le Dù depuis 1969 et paru en 2001 couvre l’ensemble de la Basse-Bretagne. Près d’une commune sur 3 y figure par l’intermédiaire des 187 points présents. Les six cents cartes contiennent environ 100 000 formes linguistiques. L’ensemble des informations présentes a été transcrit par Jean Le Dù lui-même de façon à éviter les biais phonologiques qu’induiraient plusieurs transpositeurs. Néanmoins, les notations sont rendues avec une grande finesse, permettant d’envisager des analyses détaillées.

Nous avons retenu pour cette étude 23 points issus du NALBB et situés au sein d’un quadrilatère approximatif compris entre Guimiliau (point 24) au nord-ouest, Plougonver au nord-est (point 41), Paule (point 79) au sud-est et Pleyben (point 92) au sud-ouest.

Carte de la zone étudiée²⁹

Chacun des points est rassemblé à ses voisins dans le cadre d'un réseau constitué de 52 segments distincts en vue de la comparaison ultérieure de chaque forme avec celle des points voisins, comme le montre le schéma suivant :

Réseau de la zone étudiée



29. Carte réalisée grâce au site de dialectométrie Gabmap, www.gabmap.nl

Pour réaliser ce premier essai de dialectométrie, nous avons retenu 165 cartes différentes sélectionnées sur le critère qu’elles ne comportaient chacune qu’un seul et unique lexème pour exprimer la notion recherchée, dans la zone concernée, nous concentrant ainsi sur la variation phonétique. Ce principe a été le seul retenu pour établir notre corpus et nous n’avons pas tenu compte de variables linguistiques précises.

Notre objectif a été toutefois de rassembler suffisamment de données pour qu’il n’y ait pas surreprésentation de certains phénomènes.

Une nouvelle approche dialectométrique du breton

Objectifs

Notre démarche vise à appliquer au domaine bretonnant les avancées techniques apparues dans le champ de la dialectométrie et à traiter d’un point de vue quantitatif les données du NALBB en prenant en compte la distance linguistique entre les différents points de l’atlas. Nous souhaitons également repérer dans le cadre d’une telle analyse dialectométrique, les faits linguistiques à la source de la variation diatopique en breton.

L’utilisation de cet outil a donc porté sur une zone restreinte de la Basse-Bretagne pour le tester d’une part et l’améliorer par la suite mais également, pour sonder les phénomènes phonétiques à l’œuvre dans le domaine³⁰. Ce premier essai nous a permis de mettre à l’épreuve nos premières hypothèses et d’affiner notre approche.

Méthodologie

Nous avons ainsi examiné 3795 formes différentes en établissant un total de 8745 comparaisons grâce à l’algorithme de Levenshtein. La version que nous avons déployée, dite algorithme de Damerau-Levenshtein, a été revue par Guylaine Brun-Trigaud de façon à ce que celui-ci nous renvoie la nature des opérations qu’il a effectuées.

L’algorithme compare deux chaînes de caractères et propose une succession d’opérations pour passer d’un ensemble à l’autre. Chaque opération engendre un coût qui s’ajoute à celui des opérations déjà

30. G. BRUN-TRIGAUD *et alii*, art. cit.

réalisées auparavant. Au terme de la procédure, la somme des différents changements conduit donc à une valeur plus ou moins importante, dans notre cas, il s'agit de la distance linguistique. La distance de Levenshtein ne procède qu'avec trois opérations (remplacement d'un caractère par un autre, insertion d'un caractère ou suppression d'un caractère) qui peuvent être cumulées ou délaissées selon les besoins. Dans le cas suivant, nous comparons deux formes issues de la carte 163 NALBB 'le soleil' AN HEOL.

(77) Saint-Servais ən 'ɛwəl ~ (78) Locarn əŋ 'hɛɔl

(77) Saint-Servais	ə	n	l	ɛ	w	ə	l
		remplacement de n par ŋ	insertion de h		suppression de w	Remplacement de ə par ɔ	
(78) Locarn	ə	ŋ	h	ɛ		ɔ	l
		1	1		1	1	
total de 4 changements							

Le nombre de syllabes n'ayant pas varié, l'accent ne s'étant pas déplacé, nous comptons 4 changements ce qui nous permet d'établir un taux de différenciation de 66,6%.

L'algorithme qui a été intégré dans une base de données comportant les informations du NALBB compare de façon automatique les données voulues, caractère par caractère, soit dans notre cas de figure, les différents sons constitutifs des réponses de l'atlas. Cependant cette opération ne va toujours sans heurt comme indiqué par ailleurs³¹. Nous avons donc été amenés à éditer manuellement un nombre important d'éléments en raison de ces difficultés.

Le déploiement de l'algorithme dans un tableur Excel nous a permis, une fois l'ensemble des formes comparées, de recueillir un total de 11 949 modifications de caractères que nous désignerons à présent par le terme d'alternance. Nous avons été amenés à regrouper ces alternances par types. En effet, si pour un segment reliant un point *a* à un point *b* nous observons une modification de [a] en [ə] et pour

31. *Ibidem*, p. 140 et suiv.

un segment d'un point *b* vers un point *c*, la modification de [ə] en [a], il s'agit d'un seul et même type d'alternance que nous notons [a]/[ə]. Chaque type d'alternance possède à l'issue de notre analyse un nombre plus ou moins important d'occurrences parmi l'ensemble des 11 949 modifications relevées.

L'intérêt d'utiliser cet outil est que non seulement il offre une mesure de la distance linguistique entre deux mots mais qu'il procède en outre à une commutation automatisée des différents sons. Cette approche permet d'obtenir une vue contrastive entre les prononciations examinées en obtenant les éléments qui les distinguent. Procéder ainsi permet en outre de contrôler la façon dont la distance linguistique se calcule et de s'assurer du bon fonctionnement de l'algorithme. Cette nouvelle approche nous permet à la fois de quantifier la variation linguistique mais également de repérer les faits qui la produisent et *in fine* de la qualifier.

Résultats

Afin de procéder à l'analyse des résultats obtenus, nous examinerons attentivement leur structuration, les types d'alternance relevés, ainsi que leur fréquence respective. Si les variables présentes en breton sont bien connues de la dialectologie, nous ne nous y référerons pas pour le moment. Nous nous proposons de rechercher des catégories d'analyse pertinentes pour rendre compte des résultats obtenus et les comprendre. Cette démarche revêt un caractère exploratoire. En effet, alors que souvent les résultats issus de la dialectométrie traitent essentiellement de l'importance de la distance linguistique, nous traiterons, quant à nous, de la nature de celle-ci. Et dans ce cas de figure, nous ne disposons pas de point de comparaison.

Structuration des données

Une première vue d'ensemble nous fait constater que les 11 949 alternances relevées se répartissent entre 442 types différents avec des intensités variables. Ainsi, une seule alternance (R/B) représente plus de 5% des occurrences recueillies (5,9%). La seconde (a/ə) compte elle pour moins de 5% de celles-ci (4,4%). L'importance des autres

alternances va de façon décroissante et finalement les 25 premiers types recouvrent 53 % des occurrences relevées. Une telle répartition suggère d'emblée un éclatement des résultats qui ne ferait que refléter une situation de continuum linguistique. Dans cette situation, les données de chaque point d'enquête ne se distinguent de celles des localités voisines que par quelques traits fugaces. La distribution des alternances de façon décroissante est représentée dans la figure 1 ci-contre.

La répartition hiérarchique de ces données prend la forme d'une courbe de distribution de fréquence (dite courbe de Gauss) scindée en deux dont on n'aurait gardé que la partie droite. La courbe démarre ainsi par la valeur la plus élevée de la courbe et décroît très vite avant de se stabiliser à une valeur très faible pour un très grand nombre des types d'alternance relevés dans le corpus. Cette distribution non-linéaire indique donc que la majorité des occurrences que nous avons relevées se répartit entre quelques types d'alternance. Ainsi, d'un point de vue quantitatif, les 25 premières alternances représentent avec 6336 occurrences, 53 % de l'ensemble des alternances relevées. Et inversement, la majorité des différents types d'alternance ne comportent qu'un nombre limité d'occurrences.

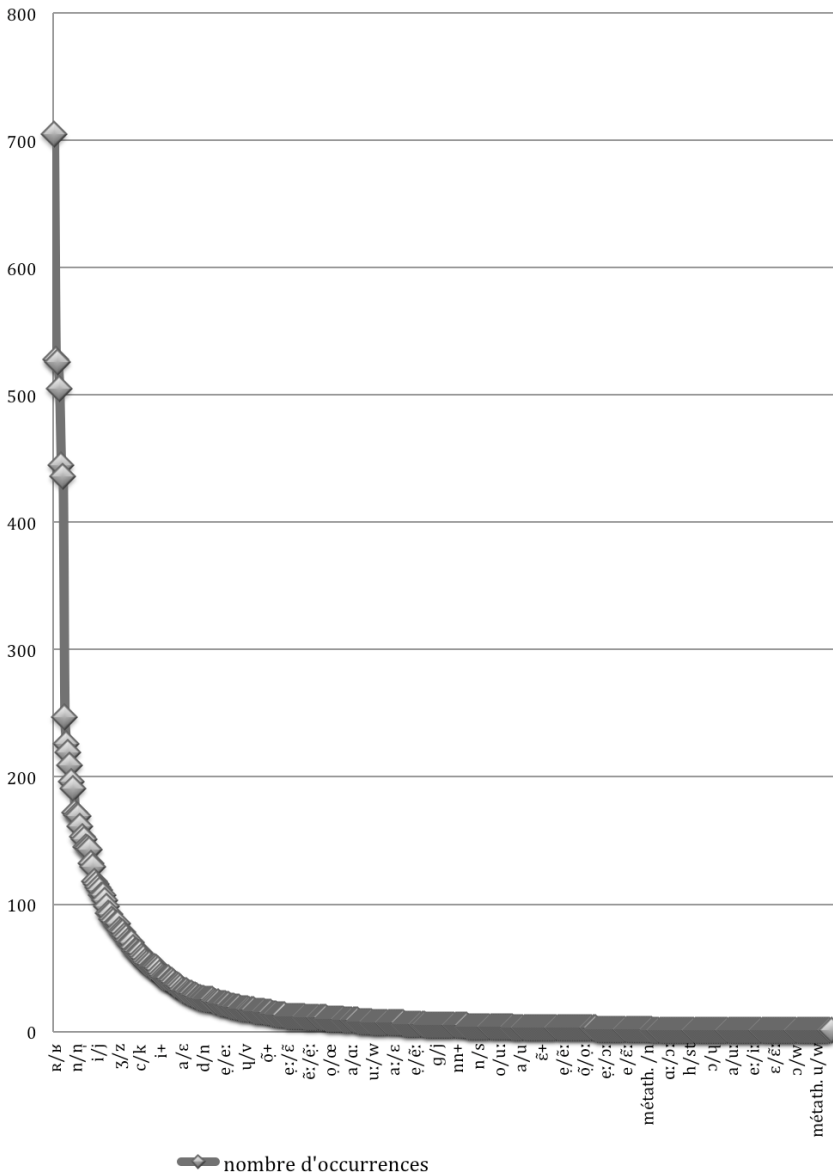
Il est intéressant de relever que ce type de distribution s'observe régulièrement lors de l'examen de la fréquence de faits linguistiques selon Kretzschmar³². Ce dernier prend appui sur l'analyse de données lexicales et phonétiques recueillies pour un atlas linguistique américain, le LAMSAS³³ et montre que la variation linguistique ne saurait être une simple alternance entre deux catégories mais qu'elle s'établit entre quelques variables qui possèdent une grande fréquence d'occurrences et un grand nombre d'autres variables qui elles, au contraire, n'ont qu'une très faible fréquence de réalisation. Kretzschmar, qui considère le langage comme un système complexe dynamique, estime que ce type de distribution obéit à la loi de Zipf³⁴ qui veut que dans un texte, la

32. William A. KRETZSCHMAR, Jr., *Language and Complex Systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015, p. 21-35.

33. *Linguistic Atlas of the Middle and the South Atlantic States* accessible à l'adresse suivante <http://us.english.uga.edu/lamsas/> consulté le 10 mars 2015.

34. W. A. KRETZSCHMAR, *op. cit.*, p. 83-86.

Fig. 1 : Répartition des types d'alternances selon leur fréquence*



* Par souci de lisibilité, le nom de chaque type d'alternance n'a pas été indiqué sur l'axe des abscisses. Un caractère suivi du signe plus (+) correspond à l'insertion ou à la suppression du son représenté. Deux caractères séparés par une barre oblique (a/b) indique les cas où le son a est remplacé par le son b ou le cas contraire. Métath. indique une métathèse entre deux sons.

fréquence d'occurrence d'un mot est inversement proportionnelle à son rang. Une autre caractéristique de la distribution des faits linguistiques que Kretzschmar souligne est qu'elle suit le principe de Pareto qui veut que *grossso modo* 80% des effets relevés pour un phénomène donné soient causés par 20% de l'ensemble des facteurs susceptibles de le produire.

Tableau 1 : Les 25 premiers types d'alternance

Type d'alternance	Nombre d'occurrences	Proportion au sein du corpus en %
ʀ/ʁ	705	5,90
a/ə	528	4,42
ʀ/r	526	4,40
ʁ/r	505	4,22
e/ɛ	445	3,72
ə+	436	3,65
e/ə	247	2,07
ʁ+	226	1,89
ɛ/ə	219	1,83
o/ɔ	209	1,75
i/i:	196	1,64
h/x	191	1,60
n/ɲ	172	1,44
r+	170	1,42
e/ɛ	169	1,41
u/w	161	1,35
ɛ/ɛ:	153	1,28
ɛ/i	151	1,26
a+	145	1,21
a/a:	144	1,20
w+	143	1,20
ɔ/u	132	1,10
ɥ/w	129	1,08
h+	118	0,98
i/j	116	0,98
	6 336	53

Ces éclairages nous permettent donc de constater que la distribution des données à l'issue de notre traitement dialectométrique se structure selon des modes d'organisation connus. De ce point de vue, nos résultats ne témoignent pas d'une dispersion particulière. En outre, la variation phonétique ne s'ordonne pas de façon catégorielle selon un principe binaire mais plutôt en termes de fréquence avec quelques phénomènes peu nombreux qui prédominent (les 20 % des types d'alternance qui comptent pour 80 % des occurrences). Cette particularité rend possible l'observation d'un continuum de potentialités allant de certaines très fréquentes à d'autres bien plus périphériques et marginales.

L'examen de la fréquence d'occurrence des types d'alternance vient confirmer cette caractéristique. Ainsi, les 25 types d'alternance les plus importants quantitativement comptent pour 53 % des occurrences de notre corpus bien que ne représentant que 5,6 % de l'ensemble des types alternances³⁵. Les 5 premiers types d'alternance correspondent eux-mêmes, à un peu plus d'un cinquième des occurrences du corpus (cf. tableau 1).

La grande dispersion des résultats que nous avons relevée dans un premier temps s'avère donc structurée et répond à la loi statistique de Zipf, à l'instar d'autres faits linguistiques lorsqu'ils sont analysés par le biais de leur fréquence.

Le regroupement des différents types d'alternance par catégories larges permet de voir se dessiner des tendances au sein du corpus. Pour y parvenir, nous avons procédé à des rapprochements en examinant les faits phonétiques impliqués dans les différentes alternances. En effet, les premières étapes du traitement des données suggèrent une nette tripartition des alternances entre d'une part, celles portant sur les voyelles, celles concernant les consonnes et une autre à l'intérieur de cette catégorie, impliquant uniquement les rhotiques. L'établissement d'un tableau de synthèse montre la répartition suivante :

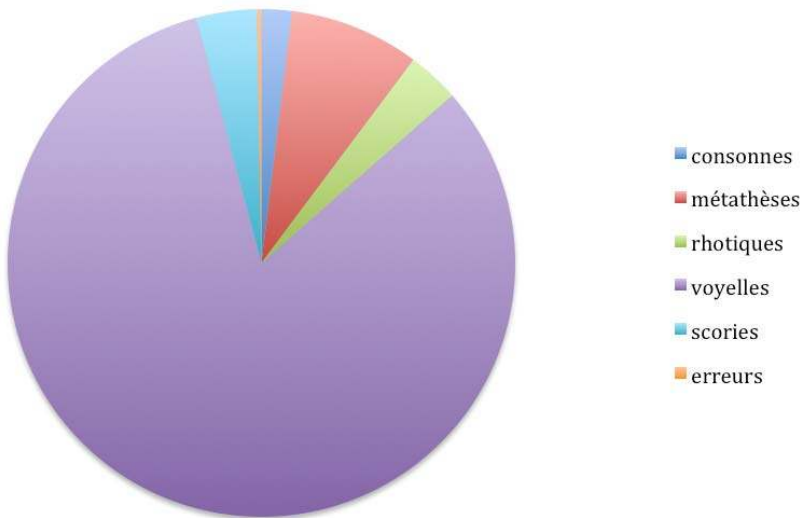
35. Chacun de ces 442 types d'alternance représentant 0,22 % de l'ensemble.

Tableau 2 : Répartition des types d'alternance par catégorie

	consonnes	rhotiques	voyelles	métathèses	scories	éléments erronés	totaux
nb des différents types d'alternance	87	12	298	30	14	1	442
nb d'occurrences cumulées	2 600	2266	6 950	85	26	22	11 949
% de l'ens. des occ.	21,8	19	58,1	0,7	0,2	0,2	100 %

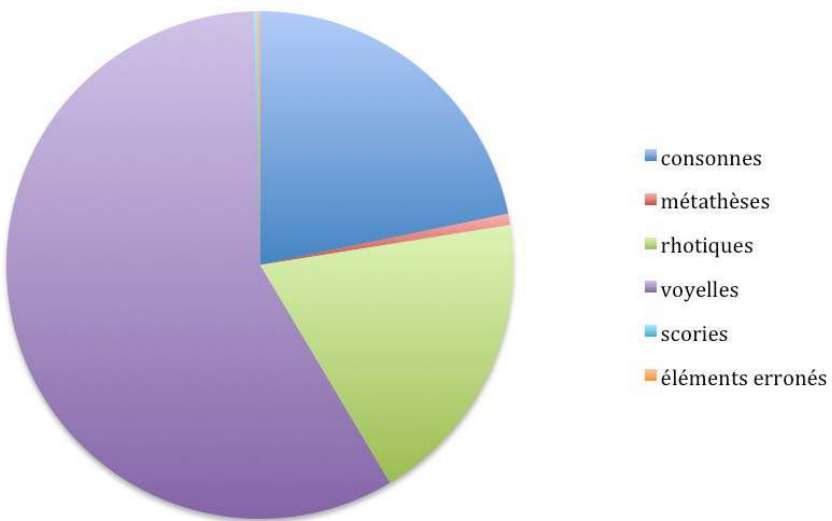
Nous désignons par 'scories' un ensemble d'alternances que nous n'avons pu classer ou dont nous nous sommes rendu compte par la suite qu'elles découlaient manifestement d'erreurs commises lors du traitement algorithmique. Par 'éléments erronés' sont entendues des erreurs indiquées comme telles par l'algorithme et n'ayant pu être éditées ultérieurement par nos soins. Nous commenterons plus tard ces éléments. La représentation de ce tri aboutit au graphique suivant :

Fig. 2 : Répartition des types d'alternance par catégories



La variété des alternances regroupées par catégories y est représentée indépendamment de leur importance numérique respective. On y note la très grande prédominance des alternances portant sur les voyelles. La catégorie des métathèses d'une importance bien plus faible se distingue cependant nettement. Enfin, consonnes et rhotiques sont d'importance équivalente, ce qui justifie la distinction que nous avons établie. Cette répartition par type d'alternance ne reflète pas forcément l'importance numérique de chacun d'entre eux comme le montre la figure 3.

Fig. 3 : **Répartition des catégories d'alternances selon leur importance numérique**



La plus grande part des alternances affecte donc les voyelles. La distinction opérée entre les rhotiques d'une part et les consonnes non-rhotiques d'autre part, se visualise nettement, confirmant ainsi la pertinence de les distinguer. Une analyse plus détaillée de chaque catégorie nous permettra de saisir dans quelle mesure ce type de répartition peut être éclairé par des facteurs linguistiques.

Analyse des types d'alternance par catégories

Chacune des catégories établies présente un comportement particulier et le choix d'une telle répartition se justifie par des arguments linguistiques.

a. Les voyelles

Dans le corpus examiné, la catégorie des voyelles est constituée de 298 types d'alternance distincts regroupant 6950 occurrences, soit 58,1 % d'entre elles. D'une manière générale, les données portant sur les voyelles présentent une distribution semblable à celle que nous avons présentée pour l'ensemble des données. La majorité des occurrences se partage encore une fois entre quelques types d'alternance comme le montre le tableau suivant :

Tableau 3 : Les 15 premières alternances vocaliques

Type d'alternance	Nombre d'occurrences	Proportion p.r. à l'ensemble des occurrences en %
a/ə	528	4,42
ə+	436	3,65
e/ə	247	2,07
ɛ/ə	219	1,83
ə/ɛ	111	0,93
ə/ĩ	107	0,90
ə/i	74	0,62
ə/o	58	0,49
ə/u	40	0,33
ã/ə	33	0,27
ə/ø	25	0,21
ə/ɔ	23	0,20
æ/ə	22	0,18
ə/y	10	0,08
e:/ə	8	0,06
Totaux	1941	16,24

Les faits examinés montrent donc que dans la zone sur laquelle nous travaillons, les voyelles sont particulièrement sensibles à la varia-

tion et par là possèdent une propension à créer de la distance linguistique.

Les voyelles, même si le phénomène ne semble pas avoir été traité à sa juste mesure dans la littérature, constituent une catégorie de sons particulièrement sensible à la variation notamment d'un point de vue diachronique comme dans le cas du *Great Vowel Shift* anglais intervenu entre le XIV^e et le XVII^e siècle.

Plusieurs facteurs contribuent à expliquer pourquoi les voyelles sont aussi enclines à la variation. Le fait qu'elles ne possèdent pas de point d'articulation fixe et qu'elles mettent en œuvre des organes labiles peut y contribuer. De plus, Ladefoged³⁶ fait remarquer que la description des voyelles peut être problématique dans la mesure où il n'y a pas de coupure claire entre chaque type de voyelle et qu'elles s'inscrivent en fait le long d'un continuum. En outre, les voyelles ont une grande propension dans les langues du monde à s'adapter à leur entourage consonantique³⁷ du fait de leur position préférentielle au centre de la syllabe³⁸. Ces éléments expliquent donc pourquoi la catégorie des voyelles dans ce corpus est aussi variée et importante d'un point de vue numérique.

Une tendance de fond se dessine au sein de cette catégorie. La part la plus importante de la variation qui y est à l'œuvre implique le schwa essentiellement dans le cas d'alternances entre ce son et une voyelle antérieure ou postérieure. Cela concerne 22 des types d'alternance de la catégorie recouvrant un ensemble de 1 960 occurrences (soit 16,4% d'entre elles).

Ce sous-ensemble d'alternances s'individualise ici clairement. Cependant, il faut garder à l'esprit que plusieurs phénomènes distincts peuvent être désignés par cette étiquette (centralisation, réduction vocalique en contexte posttonique, insertion d'une voyelle épenthétique).

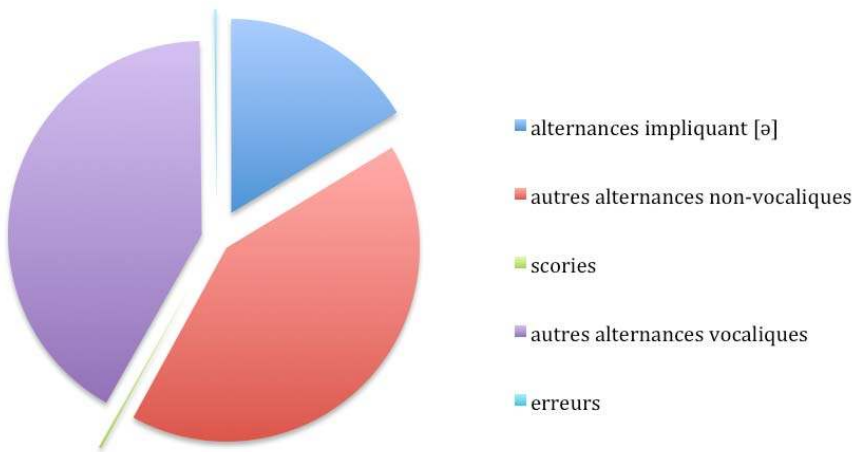
36. Peter LADEFOGED, *A Course in Phonetics*, Boston, Thomson/Wadsworth, 5^e édition, 2006, p. 85.

37. Timothy RIESE, « Permian », dans D. Abondolo (éd.), *The Uralic Languages*, 249-275, Londres, Routledge, 1998, p. 261.

38. Ian MADDIESON, « Vowel Quality Inventories », dans M. S. Dryer & M. Haspelmath (éd.), *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, 2013. (accessible en ligne à <http://wals.info/chapter/2>, consulté le 08-03-2016)

tique). En outre, l'importance numérique de ce sous-ensemble pourrait découler d'une surreprésentation dans les données traitées des articles définis. Nous avons précédemment examiné les contextes dans lesquels l'alternance [a]/[ə] était susceptible d'intervenir³⁹.

Fig. 4 : Part des alternances impliquant [ə] par nombre d'occurrences



L'examen de cette première catégorie nous permet de souligner l'importance de la variabilité que manifestent les voyelles dans la zone étudiée, tant en nombre que dans leur variété. Cette caractéristique peut s'expliquer par les propriétés acoustiques et phonologiques des voyelles. Au-delà, la question des interactions des voyelles avec les autres catégories que nous avons relevées demeure ouverte.

b. Les consonnes

La seconde grande catégorie de types d'alternance qui se distingue concerne celle qui regroupe les consonnes, à l'exclusion des rhotiques. Dans le corpus étudié, nous relevons 87 types distincts d'alternance pour 2300 occurrences, soit 21,8% de l'ensemble d'entre elles. Les 11 premières catégories constituent près de 11% des occurrences du corpus étudié. Nous constatons encore une fois une distribution non-linéaire de ces données.

39. G. BRUN-TRIGAUD *et al.*, art. cit. p. 144 et suiv.

Tableau 4 : **Principaux types d’alternance consonantique**

Type d’alternance	Nombre d’occurrences	Proportion p.r. à l’ensemble des occurrences en %
h/x	191	1,60
n/ɲ	172	1,44
w+	143	1,20
ɥ/w	129	1,08
h+	118	0,98
j+	107	0,89
t+	103	0,86
d+	93	0,78
n+	92	0,77
l+	87	0,73
ʒ/z	85	0,71
Totaux	1 320	11,04

La lecture de ce tableau amène à formuler plusieurs constats. Tout d’abord, on note l’importance de l’insertion ou de la suppression de sons dans les unités linguistiques examinées et ce, à une fréquence relativement importante. Dans le cas de [h], il est possible d’y voir la réalisation ou pas d’un h initial non-étymologique. Ensuite, l’alternance entre la fricative glottale et son équivalent vélaire prédomine dans le corpus étudié. Si ce phénomène est fréquent dans le domaine bretonnant et sujet à commentaire comme l’indique Favereau⁴⁰, il est ici délicat de statuer sur le statut phonologique de cette alternance par manque d’information sur la position de ce son dans les mots étudiés. L’analyse informatique en effet n’avait pas pris en compte ce critère.

Autre alternance intéressante, la syllabisation de [n] qui se présente sous la forme [ɲ]. Ce cas de figure implique la réalisation de deux autres phénomènes qui ne sont pas indiqués ici, premièrement la disparition d’une voyelle qui a pour conséquence le transfert de la syllabité au son suivant. Ce fait découle de l’intensité du schéma accentuel, phénomène relevé précédemment au sujet des réductions vocaliques. Le contexte phonologique précis demeure encore à définir.

40. Francis FAVEREAU, *Grammaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, p. 159.

On remarque également le cas des palatalisations entre [z] et [ʒ], ce qui est aussi bien connu dans le domaine. L'implication des approximantes dans la variation linguistique est également importante avec des types d'alternance mettant en jeu la réalisation ou pas de [l], [w], [j] mais aussi une alternance entre [w] et [ʍ]. Dans le cas des consonnes, pouvoir identifier la place où se réalise cette alternance au sein des unités linguistiques permettrait d'enrichir l'analyse et d'examiner ces alternances particulièrement à la lumière de la dérivation morphologique.

Les alternances consonantiques que nous avons relevées sont certes peu nombreuses mais il faut garder à l'esprit l'importance de leur incidence sur la structuration des unités linguistiques. *A contrario* des voyelles qui semblent être particulièrement sensibles à la variation, les consonnes manifestent plus de stabilité comme en témoigne leur faible importance numérique au sein des résultats que nous avons obtenus. Par conséquent, les modifications qui portent sur les consonnes sont d'une importance toute autre que celles qui touchent aux voyelles, tout particulièrement dans une perspective diachronique comme le montrent bien des cas traités dans les manuels de linguistique historique. D'un point de vue diatopique, cela explique pourquoi German⁴¹ et Costaouec⁴² n'ont pris en compte que les consonnes dans leurs analyses. Par conséquent, la question se pose de savoir s'il serait judicieux d'établir une distinction analytique entre chacune de ces catégories car leurs implications sur l'agencement phonologique des mots ne sont pas les mêmes. Toutefois les modalités d'un tel choix n'en demeurent pas moins à établir.

c. Les rhotiques

La dernière catégorie que nous soumettons à l'analyse est celle des rhotiques. Du point de vue de sa distribution statistique, elle paraît clairement individualisée comme le montre la fig. 3. Cependant, si les critères pour établir la classe des rhotiques sont difficiles à établir en termes phonétiques, les sons qu'elle recouvre se caractérisent par une tendance à se comporter de façon semblable du point de vue phono-

41. G. GERMAN, art. cit.

42. D. COSTAUEC, art. cit.

logique⁴³. En outre, cette catégorie de sons voit une variation intervenir fréquemment entre les différents éléments qui la constituent⁴⁴. Par rhotiques, nous entendons les différentes réalisations de /r/ relevées dans notre corpus :

- [R] soit une vibrante uvulaire voisée
- [ʀ] la même mais sans la vibration des cordes vocaliques
- [ʁ] une fricative uvulaire voisée
- [r] une vibrante alvéolaire avec une variante géminée [rr]

Pour cette catégorie, nous relevons 12 types d'alternance différents pour un ensemble de 2266 occurrences soit près de 19% de l'ensemble des modifications constatées.

Tableau 5 : Les différents types d'alternance entre rhotiques

Type d'alternance	Nombre d'occurrences	Proportion p.r. à l'ensemble des occurrences en %
R/ʁ	705	5,90
R/r	526	4,40
ʁ/r	507	4,24
ʁ+	226	1,89
r+	170	1,42
R+	113	0,94
rr/R	5	0,04
ʀ/R	5	0,04
ʀ+	4	0,03
r/ʀ	3	0,02
ʀ/ʁ	1	0,008
rr/r	1	0,008
Totaux	2266	18,936

43. Mona LINDAU, «The story of /r/», dans V.A. Fromkin (éd.), *Phonetic Linguistics: Essays in honor of Peter Ladefoged*, Orlando, FA, Academic Press, 1985, p. 157-168. Peter LAGOFELD & Ian MADDISON, *The Sounds of the World's Languages*, Oxford, Blackwell Publishers, 1996, p. 215-216. Richard WIESE, «The Representation of Rhotics», edited by M. van Oostendorp, C. Ewen, E. Hume & K. Rice, *The Blackwell Companion to Phonology*, Malden, MA & Oxford, Wiley-Blackwell, 2011, p. 711-729.

44. James M. SCOBIE, « (R) as a Variable », dans K. Brown (éd.), *Encyclopedia of Language & Linguistics*, volume 10, Oxford, Elsevier, 2^e édition, 2006, p. 337-344.

L'examen du tableau précédent montre d'une part que la majorité des occurrences se concentrent entre 6 alternances distinctes qui correspondent à 18,6% de l'ensemble des occurrences du corpus. Ce constat étant fait, une dichotomie numérique s'établit entre les remplacements d'un /r/ par un autre d'une part et les insertions et suppressions de ces mêmes /r/.

Certaines remarques que nous avons formulées précédemment peuvent être ici répétées. Premièrement, l'importance de cette catégorie pourrait découler de faits de variation liés à la prise en compte des articles définis et indéfinis du breton dans lesquels une forme de /r/ peut être fréquemment réalisée selon les contextes (**ar** ou bien **-e-ur**) ? L'absence d'information sur la position respective de chacun de ces sons ne permet aucunement de préciser leur statut respectif.

L'examen de la distribution de ces sons dans les parlers considérés laisse par ailleurs entrevoir une situation complexe. La réalisation d'un type de /r/ ne semble pas devoir exclure au sein d'un même parler d'autres possibilités comme le montrent les formes suivantes :

Tableau 6 : Exemples de réponses comportant un son rhotique

	(22) Saint-Cadou	(89) Lannédern	(40) Plourac'h
carte 202 VOLEUR	lɛ:r	'lae R	lɛ:R
carte 223 UN CORBEAU	'ə vrã n	ɔ vrã n	ø B vrã:b
carte 7 PAROISSE	'pa r res	'pa:R ə s	'pa:ru s
carte 231 GRENOUILLE	'glɛsk ər	'glɛsk əB	'glɛsk ɛB

Cet échantillon indique que, pour chaque point, une réalisation préférentielle semble prédominer mais d'autres réalisations ne sont pas exclues, ce qui invite à envisager les réalisations en fonction de leur fréquence.

La grande variabilité des rhotiques ne se manifeste pas uniquement d'un point à un autre du NALBB mais également au sein de chaque topolecte, ce qui suggère que l'intensité de la réalisation de chaque rhotique se déploie le long d'un continuum.

Ces oscillations dans l'emploi des rhotiques expliquent pourquoi ces différentes réalisations sont susceptibles d'être connotées positivement ou de façon négative dans les communautés linguistiques comme

en témoignent les travaux de Labov sur la structuration sociolinguistique de l'anglais à New York⁴⁵ en observant les différentes réalisations de /r/ dans les grands magasins de la ville. Dans le domaine bretonnant, Jean Le Dû décrit dans son introduction au NALBB le comportement d'un informateur passant d'une réalisation vélaire à une réalisation apicale au fur et à mesure de l'avancée de l'entretien, la confiance s'installant.

Il est possible de signaler la convergence entre les voyelles et les rhotiques. En effet, ces deux catégories sont particulièrement sensibles à la variation comme nous avons pu le constater dans notre corpus. Plusieurs travaux mentionnent les rapports particuliers qu'entretiennent ces deux catégories de sons. Ladefoged & Maddieson indiquent que les rhotiques influencent la couleur des voyelles qui les entourent et ont tendance à se fondre avec elles⁴⁶. Cette proximité s'explique par une caractéristique acoustique commune aux deux catégories.

Validité de l'outil employé et développements ultérieurs

Les analyses issues du traitement du corpus étudié montrent que des phénomènes courants dans les langues du monde sont à l'œuvre également en breton. Toutefois, la question de l'implication de la méthode d'analyse retenue sur la structuration des faits peut se poser. Par conséquent, nous proposons tout d'abord d'observer dans quelle mesure notre traitement dialectométrique rend compte des faits examinés. Ceci permettra de mieux cerner les phénomènes qui ont posé problème lors du traitement des données et qui ont été délaissés par la suite. Cette démarche vise à tester la validité de notre approche et de déceler les aspects qu'il est souhaitable d'affiner en vue d'approfondir nos analyses.

Évaluation de l'usage de l'algorithme de Damerau-Levenshtein

À l'issue du traitement computationnel, nous avons relevé 442 types d'alternance distincts. Cependant, comme nous l'avons indiqué

45. William LABOV, *The Social Stratification of English in New York City*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 [1966], p. 40-57.

46. P. LADEFOGED & I. MADDIESON, *op. cit.*, p. 216.

(tableau 1), 48 alternances correspondent à des cas de figure que nous n'avons pas été en mesure d'expliquer (26), ou de comprendre quand il ne s'agissait pas d'erreurs issues du traitement algorithmique (22).

Ainsi, dans le premier groupe sont présents 14 cas que nous avons été en peine d'associer à une catégorie précise comme dans le cas des types \mathfrak{r}/ε ou \varnothing/t . Ensuite, les métathèses regroupent 30 types d'alternance pour 85 occurrences. Nous n'avons pas analysé cette catégorie car les choix que nous avons retenus pour le traitement informatique ne sont pas satisfaisants. En effet, nous avons pris le parti d'indiquer une inversion de caractères dans ce cas de figure mais cela ne rend pas compte du phénomène de métathèse. Il implique ici une consonne et une voyelle alors qu'il nous semble qu'il s'agisse avant tout du déplacement de la position d'une consonne.

Autre cas de figure que nous avons laissé de côté, l'alternance procédant d'erreurs dues à l'algorithme (22 occurrences). En effet, nous avons déjà relevé précédemment que l'algorithme de Damerau-Levenshtein pouvait être mis en difficulté par les données du breton⁴⁷.

La comparaison de ces différents éléments à l'échelle du corpus étudié montre que nous n'avons pas été en mesure de prendre en compte 45 types d'alternance (10,6 % de l'ensemble de ceux-ci) correspondant à 133 occurrences (1,1 % des modifications relevées dans le corpus). Ce résultat nous paraît satisfaisant dans la mesure où nous sommes parvenus à analyser près de 98,9 % des modifications relevées. Cependant, si l'importance numérique de ces scories paraît faible, leur représentativité parmi l'ensemble des types d'alternance demeure encore élevée. De ce fait, plusieurs améliorations peuvent être conduites d'un point de vue technique afin de diminuer ce bruit.

Perspectives

Premièrement il convient de garder en mémoire certaines propriétés de l'algorithme de Damerau-Levenshtein qui éclairent certaines des difficultés rencontrées à l'issue du traitement informatique. En effet, l'algorithme cherche le moyen de passer d'une chaîne de caractères

47. G. BRUN-TRIGAUD *et alii*, art. cit.

à l'autre mais en utilisant la voie la plus économique c'est-à-dire en procédant avec le moins d'opérations possibles. Ceci amènera donc l'algorithme à privilégier des modifications qui n'auront pas forcément de justification linguistique comme dans le cas suivant par exemple pour la carte 189 DE L'ORAGE du NALBB pour les points 89 Lannédern et 93 Lennon, l'analyse brute donne les transformations suivantes :

(89) Lannédern	'gy:κη		
	'g y: κ η		
modifications erronées		R. de η par °	Ins. de n
		Ins. de °	R. de η par n
(93 Lennon)	'g y κ n		
	'gyκ°n		
	total de 2 changements		

Dans ce cas, nous pouvons constater que l'algorithme a procédé à des modifications en allant de la droite vers la gauche sans tenir compte de la nature des caractères mais en considérant uniquement l'ordre dans lequel ils se présentaient à lui. Nous avons indiqué à la troisième ligne les rectifications apportées lors de l'édition de ces opérations.

En outre, des difficultés pourraient être évitées en travaillant sur le codage des signes phonétiques. En effet, la présence de signes diacritiques venant préciser un caractère peut s'avérer problématique dans la mesure où l'algorithme le lit comme étant deux caractères distincts. Il nous faut donc trouver le moyen de les coder par le biais d'un seul caractère de façon à ce que l'algorithme ne se trompe pas. Cette difficulté se répète pour les diphtongues, les consonnes affriquées et dans une moindre mesure, les consonnes géminées. Le cas des semi-consonnes (j, w, ŋ) dans cette perspective est délicat car elles interviennent dans différents contextes que ce soit au sein d'une diphtongue ou bien en position intervocalique. De fait, une alternative à un codage automatique confondant ces différents cas s'avère nécessaire.

Une autre difficulté à laquelle l'algorithme doit faire face porte sur le traitement à réserver aux cas des métathèses. Nous avons fait le choix de le considérer comme le déplacement d'une consonne, bien souvent

une liquide et/ou une nasale qui peuvent permuter d'une syllabe à l'autre ou au sein d'une même syllabe. Plutôt que de se limiter à la simple suppression d'un signe et à son insertion à une autre position dans le même mot, cette opération doit pouvoir être identifiée *a posteriori* afin de la distinguer de simples opérations de commutation. Il en va de même pour les épenthèses, essentiellement vocalique. L'enjeu, dans ces deux situations, est de parvenir à distinguer ces phénomènes de simples alternances pour ne pas confondre plusieurs phénomènes différents.

Notre analyse s'est basée dans un tout premier temps sur l'examen des alternances entre différents sons par le biais de la comparaison des signes qui les représentent. Or, comme nous avons pu l'évoquer à plusieurs reprises, l'accentuation intervenait dans plusieurs situations et par conséquent, elle doit être prise en compte dans la mesure de la distance dialectale. Pour y parvenir, un dispositif technique doit pouvoir comparer entre plusieurs unités la syllabe accentuée au sein d'un mot, et ce d'autant plus que les données de la zone d'accentuation pénultième débordant le Vannetais seront intégrées dans nos analyses à venir. Les variations portant sur la structure syllabique qui peut découler de la force de l'accentuation et entraîner l'ajout ou la perte d'une syllabe seront à prendre également en compte.

Nous avons également constaté d'un point de vue quantitatif la grande place qu'occupent dans le corpus les alternances impliquant les voyelles et les rhotiques. L'une des raisons possibles que nous avons à l'esprit pour expliquer cet état de fait est qu'il pourrait découler d'une surreprésentation de ces types de sons en raison de la structuration de notre corpus. En effet, sur les 165 cartes analysées, 18 comportaient un article défini ou indéfini, chacun de ces mots se composant d'une voyelle et souvent d'une rhotique mais se réduisant fréquemment à l'un ou l'autre. La possibilité de distinguer au sein de l'ensemble analysé également les modifications issues de la comparaison de ces articles permettrait de prendre la pleine mesure de cette possible influence.

Autre cas problème à résoudre, celui de la position des consonnes au sein des réponses fournies par le NALBB. La façon dont nous avons procédé jusqu'alors nous a conduit à rassembler sous une même alternance consonantique des modifications de consonnes indépendam-

ment du lieu où elles étaient réalisées dans le mot, que ce soit en position initiale, intervocalique ou finale. Ceci a pour conséquence que le nombre de types d’alternance consonantique soit relativement faible (87) comparé à celui des voyelles (298). Cependant, cela n’aurait aucune incidence sur le nombre total d’occurrences. Toutefois, cela demeure un préalable nécessaire pour initier une réflexion phonologique à partir des données analysées.

Enfin, l’un des aspects que notre analyse a souligné est la difficulté que nous avons à repérer les phénomènes susceptibles de s’impliquer mutuellement. En effet, dans ce cas de figure, plusieurs catégories distinctes peuvent être impliquées sans qu’il soit possible de les comparer en raison de leur nature différente (son, accent, syllabe). Sans nul doute, une analyse statistique approfondie permettra de valider certains rapprochements.

Ces pistes de travail dessinent autant de possibilités de parvenir à un traitement plus fin des données et à permettre de faciliter l’observation des phénomènes à l’œuvre dans la variation phonétique en breton. Mais elles indiquent également en écho plusieurs phénomènes prégnants dans la variation linguistique en breton.

Que soulignent les résultats observés ?

L’examen de faits analysés amène à plusieurs remarques portant sur la nature de l’objet que nous analysons et sur la façon de le décrire.

Tout d’abord, dans la zone observée et pour les données analysées, la variation sur le plan phonétique est présente et ne saurait constituer un phénomène exceptionnel. La question de fond qui nous anime est de repérer les éléments qui la composent et de déterminer le(s) moyen(s) de la mesurer. La surprise qui a été la nôtre dans un premier temps a été de constater un éparpillement des données ne laissant comme possibilité d’analyse que celle de faire le constat d’un continuum dialectal. Cette notion forgée d’après Bloomfield⁴⁸ décrit les transitions graduelles dans l’espace géographique d’une langue amenant à la différenciation de celle-ci au fur et à mesure de l’éloignement d’un point initial⁴⁹.

48. Leonard BLOOMFIELD, *Language*, New York, Holt, Rhinehart and Winston, 1933, p. 51-54.

49. J. CHAMBERS & P. TRUDGILL, *op. cit.*, p. 7

Or, dans son ouvrage, Bloomfield réserve le terme de continuum, à la description de la suite des sons dans la chaîne parlée⁵⁰ et à leur variabilité intrinsèque. Ainsi, certaines catégories de sons s'inscrivent le long d'un continuum du point de vue acoustique⁵¹. Il est intéressant à partir de nos données de prolonger la métaphore et de considérer que les différents types d'alternance que nous avons relevés s'inscrivent eux aussi dans un continuum de possibilités, seule la fréquence d'occurrences de certaines en fait des types pertinents à distinguer d'autres plus périphériques. Par conséquent, l'objet que nous décrivons semble s'inscrire dans un continuum pluridimensionnel dont les lignes de structure et de rupture demeurent à préciser. Cette vue rejoint des descriptions d'autres auteurs sur des faits de langue différents⁵².

Par conséquent, la fréquence de réalisation nous paraît être un outil intéressant pour éprouver les catégories descriptives avec lesquelles nous travaillons et ainsi parvenir à les préciser. À plusieurs reprises, nous avons souligné l'intérêt d'adjoindre la fréquence à une approche dialectométrique afin de repérer l'intensité des phénomènes à l'œuvre dans la production de la distance linguistique. La méthodologie que nous avons retenue procède essentiellement par contrastes et ne souligne que les différences lors des comparaisons de prononciations. Une telle démarche rejoint celle de Séguy dans son approche des données du gascon par le biais d'un gradient⁵³ et s'inscrit dans une réflexion actuelle⁵⁴. En effet, l'emploi de cet outil ne va pas sans poser de question sur la construction d'un fait linguistique et sur sa pertinence⁵⁵.

50. L. BLOOMFIELD, *op. cit.*, p. 76.

51. P. LADEFOGED & I. MADDIESON, *op. cit.*

52. Cf. le continuum stylistique labovien, le continuum créole selon Bickerton. À titre de réflexion : Hansjakob Seiler, « Le continuum linguistique et la relation entre un invariant et ses variantes », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, CV(1), 2010, p. 7-33.

53. Cf. Jean-Louis MASSOURRE, *Le Gascon, les mots et le système*, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 32-36.

54. Sylvain LOISEAU, « Les faits statistiques comme objectivation ou comme interprétation : statistiques et modèles basés sur l'usage », *Travaux de linguistique*, 62(1), p. 59-78. doi 10.3917/tl.062.0059

55. William LABOV, « Qu'est-ce qu'un fait linguistique ? », *Marges Linguistiques*, 1, 2001, p. 25-68. Accessible à l'adresse suivante http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/artml0000_ml.pdf

Nous sommes donc face à une situation où nous devons mettre en œuvre une double démarche d'analyse quantitative mais aussi qualitative. Ceci est d'autant plus intéressant que cela nous offre un aperçu sur le fonctionnement d'un système linguistique par le biais du breton et amène donc des questions sur le fonctionnement d'une langue. L'enjeu est de parvenir à élaborer des catégories pertinentes afin de décrire la complexité des faits analysés.

Conclusion

La présentation du traitement exploratoire des données du NALBB que nous venons de mener nous a permis de présenter la méthode de la dialectométrie et les enjeux afférant à la mesure de la distance linguistique entre les points d'un atlas linguistique par le biais de la distance de Levenshtein. Nous avons signalé l'originalité de notre approche visant à associer une analyse qualitative à un traitement quantitatif. Ceci nous a permis de présenter des résultats inédits que nous avons explorés en testant par là des catégories d'analyses tant du point de vue quantitatif que linguistique.

S'il nous semble avoir établi les premiers facteurs expliquant la structuration des résultats que nous avons obtenus, nous avons également dégagé plusieurs voies afin d'affiner nos analyses.

La distance d'édition utilisée comme nous l'avons fait s'avère donc un outil efficace pour rendre compte de la variation linguistique en breton. Cependant, des améliorations techniques et l'association avec une démarche statistique approfondie permettront de rendre compte de phénomènes plus complexes faisant intervenir des catégories de différente nature.

Notre approche nous a permis de reconsidérer l'objet que nous décrivons en l'inscrivant dans un continuum pluridimensionnel. Nous avons délaissé les facteurs géographiques abordés auparavant pour nous concentrer sur la lecture et la compréhension des faits recueillis. Cette étude se prolongera par la prise en compte d'un nombre plus important de données et de points d'enquête afin de recouvrir l'ensemble de la Basse-Bretagne.

Lee FOSSARD*

Le motif « vieille » dans la toponymie de l'aire celtique

À travers l'étude du motif « vieille », cet article vise à mettre en avant d'une part, des concordances entre des aires culturelles et linguistiques différentes¹ et d'autre part, une méthode spécifique de recherche et de traitement de données ethnolinguistiques. Cette méthode est née d'un double constat. Premièrement, les études toponymiques concernant des personnages historiques, mythologiques ou légendaires sont rares², tandis que celles attribuées aux saints et à tout autre personnage chrétien (hagio-toponymie) sont abondantes. Deuxièmement, le type toponymique « vieille » est omniprésent sur les cartes anciennes (XIX^e siècle) et modernes (XX^e siècle) de la France et des îles Britanniques. Il se décline dans les différentes langues des aires linguistiques étudiées sous les variantes suivantes : *Grac'h*, *Groac'h*, *Wrac'h*, *Gwrac'h*, *Vroac'h*, *Vrac'h*, *Groah* ou *Grab* pour le breton ; *Gwrach*, *Wrach* pour le gallois ; *Cailleach*, *Caillich* pour le gaélique écossais et l'irlandais ; *Calliagh*, *Cally* ou *Callee*³ pour l'irlandais ; *Carling* pour l'écossais ; *Old Woman*, *Old Wife*, *Hag*⁴ pour l'anglais.

* Doctorant en Sciences du langage, CRBC/UBO (EA 4451), lee.fossard@gmail.com

1. Nous ferons quelques incursions dans les aires germanique et romane.

2. Cf. notamment, à titre d'exemples, les ouvrages de John Stuart STUART-GLENNIE (1869), André SOUTOU (1954, 1969), Jacques E. MERCERON (2006), Jacques LACROIX (2007) et Stéphane GENDRON (2013).

3. Ces deux dernières variantes sont des formes anglicisées de *Caillich*.

4. Le mot *bag* provient du moyen anglais *bagge* et signifie avant tout : « *An ugly old woman* ; [...] », « Une vieille femme laide ; [...] » (Middle English Dictionary, s.v. *bagge*). Le

Afin de rendre compte et d'expliquer la récurrence de ce motif, il est nécessaire d'adopter une approche pluridisciplinaire et de concevoir, en parallèle, une base de données pour répertorier et organiser les éléments issus des diverses sources bibliographiques consultées. En effet, on verra que le motif « (la) vieille⁵ » ne se limite pas à la toponymie : il concerne également les croyances (littérature orale, traditions, coutumes, etc.), la sémantique (zonymes, phytonymes, météronymes mais aussi expressions et dictons) et le mégalithisme (pierres dressées, tombes préhistoriques, dolmens, etc.).

D'un point de vue toponymique, il s'agit d'insister davantage sur l'aspect « commémoratif » que descriptif des noms de lieux. Cette toponymie commémorative, illustrée au niveau national par Stéphane Gendron (2013), est le témoin d'un ancrage de ces personnages (tels que Gargantua, Merlin, ou encore César) dans la culture et les mentalités des peuples. Envisagé sous un aspect diachronique ou synchronique, ce type d'étude peut nous permettre de savoir à quel point ces personnages sont connus dans les campagnes mais aussi comment les autochtones se les représentent.

Par l'étude du motif « vieille », on tentera de comprendre pourquoi les locuteurs d'une communauté linguistique ont attribué à cette figure : des montagnes, des vallées, des cours d'eau, des voies de communication ou encore des mégalithes. Pour ce qui est de la sémantique, on s'interrogera sur ce qu'implique le fait de nommer « vieille » des animaux, des plantes et des phénomènes atmosphériques. Enfin, on verra ce qu'apportent à notre réflexion les récits oraux associés à ce motif.

C'est donc à travers une approche pluridisciplinaire – toponymie, littérature orale et sémantique – que cet article se propose de rendre compte du motif « vieille », principalement dans l'aire et la périphérie des parlers celtiques. On tentera par là-même de démontrer l'intérêt scientifique et l'aspect novateur des perspectives de recherches suscitées par une telle approche.

dictionnaire en ligne d'anglais moderne *Merriam-Webster* donne également, pour le même mot, le sens originel suivant : « *An ugly, slatternly, or evil-looking old woman* », « Une vieille femme laide, malpropre ou méchante » (*Merriam-Webster, s.v. bag*).

5. Il est très important de préciser que le motif « vieille » à l'étude est un substantif et non un adjectif.

La toponymie

Science issue de l'onomastique, elle-même branche de la linguistique, l'étude des noms de lieux est par définition interdisciplinaire. Elle utilise et s'approprie des données d'autres disciplines – telles que l'histoire, l'archéologie ou la littérature orale – et, par ce biais, permet de contribuer à leur développement. Étudier les noms de lieux est une tâche complexe consistant à analyser leur signification, leur étymologie, leur évolution et l'influence qu'ils ont – ou ont eu – sur les sociétés humaines : nommer un lieu c'est se l'approprier, « en faire du territoire ⁶ ».

D'une manière générale, les noms de lieux – ou toponymes – possèdent deux fonctions principales. Lorsque des toponymes sont attribués à des personnages (historiques, religieux, légendaires, mythologiques ou simplement locaux), ils ont une fonction commémorative en ce sens qu'ils leur rendent hommage (en Bretagne, par exemple, on trouve de nombreux *Liors Mam Goz*, le « Jardin de la Grand-Mère »). Lorsqu'ils sont attribués à des éléments du paysage (végétation, relief, cours d'eau, voies de communication, etc.), ils ont une fonction descriptive (*Gwaremm* et *Lann* sont des toponymes bretons qui désignent une garenne et une lande).

Ces deux fonctions peuvent évidemment se combiner – on le voit bien dans l'exemple *Liors Mam Goz* – et parfois même, prendre un caractère métaphorique. Ainsi, dans le nord de l'Angleterre, de nombreuses collines rocheuses sont appelées *King's Seat*, le « Siège du Roi ». En Irlande, l'endroit appelé *Calliagh Dirra's House*⁷, c'est-à-dire la « Maison de la Vieille de Berre », n'est pas une habitation, comme on pourrait le penser, mais une allée couverte dédiée à un personnage mythologique.

Il faut également noter que certains toponymes, ne font pas référence à une réalité correspondant à la nature du lieu nommé : ils désignent en fait une réalité située au-delà de ce lieu même. Par exemple, le nom de lieu occitan *Azuel*⁸ (« Horizon⁹ ») signifie qu'à cet endroit

6. Salih AKIN (1999 : 9).

7. En Irlande, province de Leinster, comté de Louth, près de Monasterboice.

8. Toponyme recueilli dans le cadastre napoléonien du département de la Lozère.

9. Dictionnaire bilingue occitan-français en ligne (<http://www.panoccitan.org/diccionari.aspx?diccion=&lenga=fr>) s.v. *asuelh*.

le promeneur ou l'enquêteur pourra profiter d'un joli point de vue sur le paysage alentour. On note ici qu'un nom de lieu peut donc faire référence à un ou plusieurs repères terrestres éloignés de lui. On verra que ce principe est primordial dans l'explication du type « vieille » en toponymie.

À la lumière des trois exemples précédents, il est nécessaire de mener des enquêtes de terrain ou, tout du moins, de se rendre sur place afin de vérifier ses propres hypothèses. À défaut, l'enquêteur peut s'en remettre à la consultation de cartes très précises permettant d'observer le relief et/ou la nature du terrain via des prises de vues par satellites.

La méthodologie adoptée dans l'étude du motif « vieille »

Nous allons décrire succinctement la méthode adoptée. Elle se divise en deux temps : la recherche et le traitement des données.

La recherche des données : les sources écrites

Les documents indiqués ci-dessous sont donnés à titre d'exemples et sont disponibles sur Internet, dans les bibliothèques municipales ou aux Archives départementales. J'invite le lecteur intéressé par ces sources, et souhaitant plus de détails, à consulter la première partie de l'ouvrage de Stéphane Gendron (2008¹⁰).

1. Sources administratives et historiques

Certaines d'entre elles permettent de retrouver les plus anciennes attestations d'un toponyme. Les documents principalement utilisés sont, par ordre chronologique :

- les œuvres de littérature antique comme celles de Ptolémée, Xénophon ou Homère.
- les cartulaires (datant du Moyen Âge), terriers et compoix (du XIV^e au XVIII^e siècle).
- le cadastre napoléonien (début XIX^e siècle) : à la différence du cadastre moderne, il comprend les noms des parcelles de terrain (microtoponymes) de chaque commune de France métropolitaine. Il est composé de documents appelés *États de Sections* com-

10. Notamment p. 27-34 et p. 45-49.

portant des données détaillées sur les terrains recensés (superficie, type de terrain, etc.). Chaque parcelle est ensuite numérotée et représentée sur un plan cadastral. Les *gazetteers* – équivalents britanniques du cadastre napoléonien – ont un fonctionnement quasi identique mais leur consultation en ligne est payante.

- les dictionnaires topographiques (seconde moitié du XIX^e siècle, réédités dans les années 1980-1990).
- les bases de données toponymiques régionales ou nationales comme la base FANTOIR¹¹ : celle-ci répertorie tous les noms des voies et lieux-dits de tous les départements français et comprend plus de 7,5 millions de toponymes.

2. Sources scientifiques

Toute étude toponymique, couplée à une étude sémantique, doit être complétée et affinée via des ouvrages de référence en linguistique, notamment :

- les dictionnaires anciens ou récents des langues celtiques.
- les dictionnaires toponymiques et/ou étymologiques tels que les ouvrages d'Albert Dauzat et Charles Rostaing (1963), d'Ernest Nègre (*TGF*¹²) ; de Walther von Wartburg (*FEW*¹³) ; etc.
- les glossaires dialectaux comme celui d'André Pégorier¹⁴.
- les atlas linguistiques régionaux, nationaux ou européens (*ALE Atlas Linguarum Europae*).
- les travaux de toponymie descriptive, outils importants pour mieux comprendre la toponymie locale : on pense par exemple aux ouvrages de Patrick Weston Joyce (1869, 1871 et 1913) pour l'Irlande, William John Watson (1904) pour l'Écosse, Thomas Morgan (1912) pour le pays de Galles, Albert Dauzat (1939) pour la France, François Falc'hun (1966), Bernard Tanguy (1975) et Pierre Hollocou & Jean-Yves Plourin (2014) pour la Bretagne.

11. La base FANTOIR (Fichier ANnuaire TOPographique Initialisé Réduit), anciennement appelée base RIVOLI (Répertoire Informatisé des VOies et Lieux-dits) a été établie par le ministère des Finances.

12. E. NÈGRE, *Toponymie Générale de la France*, Genève, Droz, 1990-1991.

13. W. von WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Leipzig, Tübingen, Bâle, 1922-1987.

14. A. PÉGORIER, *Les noms de lieux en France : glossaire des termes dialectaux*, Paris, Institut Géographique National, 1997.

Les mentions toponymiques de personnages magico-religieux (fées, géant(e)s, sorcières, etc.) conduisent le chercheur à consulter également des ouvrages sur :

- la littérature orale, comme ceux de Donald Alexander Mackenzie (1917) et d'Eleanor Hull (1927) pour l'Écosse et l'Irlande ; d'Arnold van Gennep (1947) pour la France ; de Nicole Belmont (1986) pour ses travaux d'ethnologie à l'échelle européenne ;
- les traditions et coutumes, comme ceux de Paul Sébillot (1881) et Pierre Saintyves (1936) pour la France ; Gerhard Rohlfs (1966) et James George Frazer (1983) pour une approche interculturelle ; etc.
- l'archéologie, comme celui de William Copeland Borlase (1897) sur les mégalithes d'Irlande. On consultera également les sites internet collaboratifs tels que *The Modern Antiquarian* de Julian Cope¹⁵, *The Megalithic Portal* d'Andy Burnham¹⁶, ou encore le site de la *Royal Commission on the Ancient and Historical Monuments of Scotland*¹⁷ (RCAHMS). Ces sites fournissent des renseignements non négligeables sur la situation géographique, la description précise et le nom des mégalithes.

3. Cartes topographiques

Elles sont à la base de la recherche toponymique car elles permettent d'étudier un nom de lieu de manière diachronique ou diatopique. Dans un premier temps, il est nécessaire de consulter les registres manuscrits et/ou d'interroger les barres de recherche en ligne en quête du toponyme « vieille » dans la langue de la zone étudiée. Dans un second temps, si cela est nécessaire, il s'agit de parcourir du regard les cartes en question : celles de *ScotlandsPlaces* pour l'Écosse, d'*Ordnance Survey Ireland* pour l'Irlande (remontant jusqu'au milieu du

15. J. COPE, *The Modern Antiquarian*, 2000-2016, (<http://www.themodernantiquarian.com/home>). Sites mégalithiques du Royaume-Uni, d'Irlande et d'Europe.

16. A. BURNHAM, *The Megalithic Portal*, 1997-2016, (<http://www.megalithic.co.uk/index.php>). Sites préhistoriques en Europe et dans le monde.

17. La commission royale des monuments historiques et préhistoriques d'Écosse, (<https://canmore.org.uk/>). Site géré depuis le 1^{er} octobre 2015 par un nouvel organisme appelé Historic Environment Scotland.

XIX^e siècle¹⁸) ; celles de *Get a map*, *Ordnance Survey*, *OS OpenSpace*¹⁹ pour le Royaume-Uni (datant du XX^e siècle) et celles de l'IGN²⁰ (parmi lesquelles figure la carte de Cassini du XVIII^e siècle).

Les cartes contemporaines de *Google Maps* offrent un bon aperçu de la topographie des lieux, notamment par le biais de *Google Street View*. Cet outil, permettant de se projeter sur place et d'observer un lieu à partir d'une voie de communication, peut révéler de nouveaux toponymes sur des panneaux de signalisation. Ainsi, le panneau indiquant le nom d'un village irlandais appelé *Kishkeam* (comté de Cork) nous informe que ce toponyme est une forme anglicisée. En effet, sur ce même panneau figure son équivalent irlandais : *Coisceim na Cailli*, c'est-à-dire le « Pas²¹ de la Vieille », toponyme quasiment absent des cartes d'état-major.

La recherche des données : les sources orales

Après avoir effectué ce travail de recherches bibliographiques, il est intéressant de mener des enquêtes de terrain qui peuvent s'avérer très utiles pour expliquer la signification d'un nom de lieu. L'enquête se déroule en 3 étapes :

1. Repérage du lieu étudié à l'aide des deux matériaux suivants
 - les photocopies des différentes cartes – modernes (avec vue par satellites) et anciennes – sur lesquelles figure le toponyme étudié et sur lesquelles on inscrit ses coordonnées géographiques.
 - un GPS possédant la fonction de recherche d'un lieu par coordonnées.

2. Rencontre avec les locaux

L'enquêteur montre à l'informateur les photocopies des cartes et lui pose les questions suivantes en faisant bien attention de ne pas

18. <http://maps.osi.ie/publicviewer> pour l'Irlande et <http://www.scotlandsplaces.gov.uk/> pour l'Écosse. Les cartes de la Bibliothèque nationale d'Écosse datent pour les plus anciennes du XVI^e s. (<http://maps.nls.uk/index.html>).

19. <https://www.ordnancesurvey.co.uk/osmaps> ou <http://www.explorebritain.info/search>

20. <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

21. Cf. le dictionnaire bilingue anglais-irlandais (<http://www.tearma.ie/Home.aspx>) s.v. *coisceim* et s.v. *step*.

l'influencer : « Savez-vous que cet endroit s'appelle *La Colline de la Vieille* ? », « Savez-vous pourquoi cet endroit s'appelle ainsi ? », « Y a-t-il d'autres endroits de ce type dans la région ? », etc.

3. Recueil des informations

La plupart du temps, cette collecte prend la forme de notes écrites *in situ* ou, après avoir obtenu l'accord de l'informateur, d'enregistrements audio à l'aide d'un dictaphone ou d'un téléphone portable.

Le traitement des données²² : la base de données

Elle se présente sous la forme d'un tableur²³ permettant de classer et d'exploiter les données d'un personnage magico-religieux repérées parmi les différentes sources énoncées précédemment. Le tableur comporte autant de lignes que d'éléments et neuf colonnes pour neuf critères de classification. Ces critères sont les suivants :

Colonne A (MATRI.) : chaque élément de la base possède un matricule basé sur la zone géographique dans laquelle il se trouve (cf. tableau ci-dessous) :

Matricules	Zones géographiques
FRB22	FRance - Bretagne - Côtes-d'Armor (22)
FRB29	FRance - Bretagne - Finistère (29)
FRB35	FRance - Bretagne - Ille-et-Vilaine (35)
FRB56	FRance - Bretagne - Morbihan (56)
ECNO	ÉCosse du Nord-Ouest
ECSE	ÉCosse du Sud-Est
GALL	pays de GALLes
IRLC	IRLande - Connaught
IRLL	IRLande - Leinster
IRLM	IRLande - Munster
IRLU	IRLande - Ulster

Exemple : le matricule IRLU069 correspond au 69^e élément repéré en Irlande dans la province d'Ulster.

22. S. GENDRON (2013 : 17) nous rappelle que « l'intelligence et la compréhension des lieux passent par le catalogage, la cartographie, l'étude des langues et le recueil des traditions locales ».

23. Établi via Microsoft Office ou Open Office.

Colonne B (NOM EXACT) : nom de l'élément tel qu'il a été trouvé dans la source bibliographique. Il s'agit majoritairement du nom d'un lieu mais il peut également s'agir d'une légende, d'une expression, d'un zoonyme, etc.

Colonne C (TRAD.) : traduction (ou proposition de traduction) de l'élément en français.

Colonne D (LOCA. 1) : localisation « élargie » de l'élément (région, province, etc.).

Colonne E (LOCA. 2) : noms des villes ou villages les plus proches de l'élément.

Colonne F (COORD.) : coordonnées géographiques repérées entre autres grâce à *Google Earth*²⁴. Un astérisque indique une localisation approximative.

Colonne G (TYPE) : type de l'élément (légende, tradition, etc.) ou réalité désignée (chemin, gué, village, mégalithe, insecte, etc.).

Colonne H (COMM.) : commentaires divers et variés sur l'élément (observations, citations et références bibliographiques, formes anciennes attestées, etc.).

Colonne I (BIBLIO.) : références bibliographiques abrégées.

L'avantage de cette base de données, en constante évolution, est son côté pratique et malléable. On peut appliquer des tris ou des filtres aux éléments enregistrés : par exemple, faire apparaître uniquement les puits ou les hauteurs attribuées à un personnage magico-religieux pour établir des statistiques à son sujet.

Le traitement des données : la cartographie

Afin d'avoir une vue d'ensemble et d'analyser sur le plan diatopique les noms de lieux répertoriés dans cette base, il est nécessaire de les cartographier. Pour cela, sur une carte personnelle enregistrée sur *Google Maps* ou *Google Earth*, on positionne à l'aide d'épingles virtuelles les toponymes en fonction de leurs coordonnées géographiques ou en fonction des renseignements donnés par les différentes sources bibliographiques.

24. Cf. *infra* « **Le traitement des données : la cartographie** ».

À titre d'exemples, voici 10 éléments extraits de la base de données et classés selon les 6 premières colonnes²⁵ :

A	B	C	D	E	F
MATRI.	NOM EXACT	TRAD.	LOCA. 1	LOCA. 2	COORD.
IRLU069	Shanven ou The Old Woman (or Hag)	La Vieille	Ulster - Moyle	Cushendun - Altadore	55 08 59N - 06 02 59W*
IRLC034	Gubnagalliagh	Pointe de la Vieille	Connacht - Mayo	Dooghbeg	53 52 31N - 09 49 17W
GALL084	Cwm Pwll y Wrach	Vallée du Bassin de la Vieille	Powys	Talgarth	51 59 09N - 03 12 48W
GALL053	Ffynnon y Wrâch	Puits de la Vieille	Isle of Anglesey	Holyhead Mountain	53 18 27N - 04 40 05W
FRB3501	La Vieille et la Pierre Droite		Ille-et-Vilaine - Brocéliande	Maure-de-Bretagne - Loutehel - Pierre Droite	47 56 52N - 02 03 58W
FRB2929	Coc'h ar Groac'h	Étron de la Vieille	Finistère	Penmarc'h - Phare d'Eckmuhl	47 48 05N - 04 23 36W
FRB2215	La Pierre de la Vieille		Côtes-d'Armor	Plourac'h	48 24 59N - 03 32 51W*
ECSE164	Cailleach - The Corn Mother	La Vieille - La Mère du blé	Perthshire	Strath Fillan - Crianlarich	N/A
ECSE188	Carlin Tooth	Dent de la Vieille	Scottish Borders - Hawick	Southdean	55 18 53N - 02 34 55W
ECNO162	Ob na Caillich	Baie de la Vieille	Highlands - Ross & Cromarty	Applecross - Annat - Torridon ?	indéterminée

Quelques résultats et analyses

Dans les parties suivantes, nous allons exposer des résultats statistiques et cartographiques, puis nous étudierons brièvement des données issues de la littérature orale et de la sémantique afin de mieux comprendre ce que revêt le motif « vieille ».

En toponymie²⁶

Le tableau ci-dessous donne des statistiques non exhaustives (année 2015) aussi bien dans l'aire linguistique celtique que dans les aires germanique et romane :

25. Pour des questions de lisibilité, seules 6 colonnes sur 9 sont affichées et la traduction des éléments ne figure pas entre guillemets.

26. Les toponymes qui suivent ont principalement été répertoriés à partir des cartes d'état-major (citées précédemment) des pays correspondants, mais aussi à partir de la base FANTOIR et du cadastre napoléonien pour la France.

Pays	Toponymes composés du motif « la vieille »
Îles Britanniques	> 940 (470 en Écosse, 260 en Irlande, 90 au pays de Galles et 120 en Angleterre)
France	> 800 (dont environ 200 dans la région Bretagne et 80 dans le département de la Lozère)
Norvège	> 600
Espagne	> 430
Portugal	> 200

À titre d'exemples, en Bretagne, on trouve les toponymes : *Kergwrac'h* « le Village ou la Maison de la Vieille », *Porz-Grac'h* « Port de la Vieille », *Guernégrouac'h* « Marais de la Vieille » mais aussi *Mener-Grab* « Pierre de la Vieille » ou encore *Bez ar Wrac'h* « Tombeau de la Vieille ». Ces deux derniers désignent généralement des mégalithes. Un des plus grands menhirs d'Europe de l'Ouest – si ce n'est le plus grand²⁷ – est situé près de Locmariaquer dans le Morbihan, il est appelé *Men-er-Groach* : la « Pierre de la Vieille ».

Au pays de Galles, il existe près de Capelulo (comté de Conwy), une concentration de menhirs et de cromlechs située non loin d'une grande carrière datant du néolithique et d'un petit lac appelé *Llyn y Wrac'h*, le « Lac de la Vieille » (*Google Maps* ; *OS OpenSpace*). À l'horizon de ce lac et d'un des cercles de pierres²⁸, se dessine l'étrange silhouette ventrue d'une colline nommée *Foel Lûs* (cf. photo de l'auteur ci-dessous).



Le Foel Lûs, comté de Conwy, Capelulo (pays de Galles).

27. Menhir brisé en quatre morceaux, mesurant près de 20 mètres.

28. D'environ 20 mètres de diamètre.

En Angleterre, au sud de Whitby, près de Stape (North Yorkshire), se trouve un puits appelé *Old Wives Well*, le « Puits des Vieilles ou de la Vieille²⁹ » (*OS OpenSpace*). À l'ouest de ce puits, à 3 kilomètres à vol d'oiseau, on trouve également un tumulus appelé *Old wife's round mound barrow*, le « tumulus rond de la Vieille » (*Ancient Monument*³⁰).

En Écosse, près de Craighouse (île de Jura), 4 toponymes sont regroupés en bord de mer : *A' Chailleach*, « la Vieille », *lochdar na Caillich*, « au Pied de la Vieille³¹ », *Rubha na Caillich*, le « Promontoire de la Vieille » et *Port na Caillich*, le « Port de la Vieille ». On constate que, du haut du « Promontoire de la Vieille », on aperçoit parfaitement les fameuses collines de l'île de Jura appelées *Paps of Jura* : les « Seins de Jura³² » (cf. photo de l'auteur ci-dessous). Lorsqu'on descend de ce promontoire, on ne les voit plus.



Les « Seins de Jura » visibles du « Promontoire de la Vieille » (Écosse, île de Jura).

29. D'un point de vue phonétique, il y a très peu de différences entre *Old Wife's Well* et *Old Wives Well*.

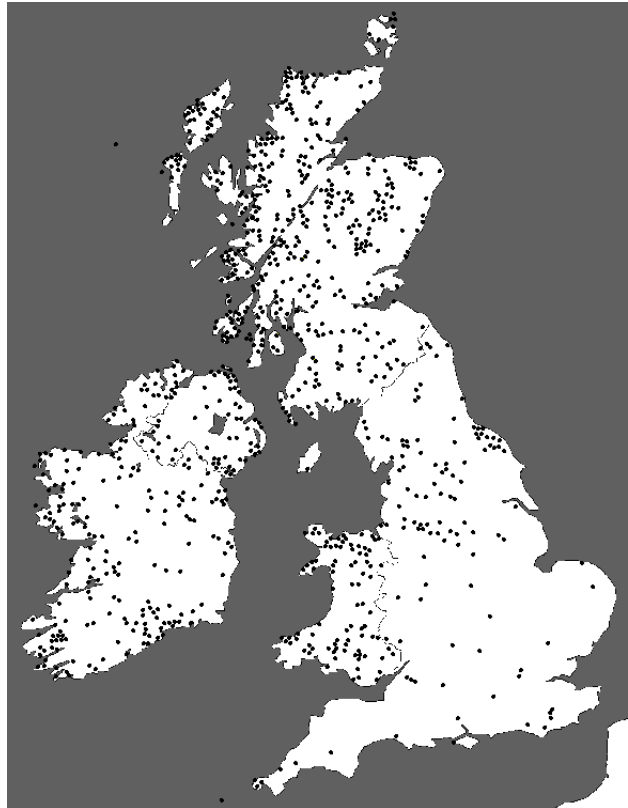
30. <http://www.ancientmonuments.info>. Site collaboratif répertoriant les monuments (pré)historiques de Grande-Bretagne.

31. Le dictionnaire bilingue anglais-gaélique écossais *Dwelly* (inclus dans *Am Faclair Beag*) indique au mot *lochdar* « *The bottom, lowest part [...]* », « Le bas, la partie la plus basse [...] ». Ainsi, on pourrait aussi traduire ce toponyme par « en Bas de la Vieille ».

32. http://www.dsl.ac.uk/entry/dost/pap_n_1. Dictionnaire bilingue écossais-anglais *Dictionary of the Scots Language (DSL)* s.v. *pap*.

En Irlande, dans le comté de Kerry, le *Carrauntoohil* – plus haute montagne du pays (1039 mètres) – domine un cirque géologique appelé *Com Caillí* ou *Hag's Glen* (*Ordnance Survey Ireland*) c'est-à-dire le « Cirque³³ de la Vieille » ou la « Vallée de la Vieille ». Deux protubérances rocheuses se dessinent sur un des flancs de cette vallée, elles sont appelées *Hag's Teeth (small)* et *Hag's Teeth (large)*, c'est-à-dire les « Dents de la Vieille (petites) » et les « Dents de la Vieille (grandes) » (*Ordnance Survey Ireland*). Sur la même carte, on dénombre également trois autres endroits comportant le motif « vieille » : une rivière appelée *Tooreentecallee* située en amont d'un lac appelé *Loch Caillí* – anglicisé en *Lough Callee* – et, au milieu de ce lac, un îlot nommé *Crompaunnacallee*.

Voici, en résumé, un aperçu de la répartition géographique des noms de lieux de type « vieille » pour les zones étudiées précédemment (carte faite par l'auteur en 2014) :



Toponymes composés du motif « la vieille » dans les Îles Britanniques.

33. Dictionnaire bilingue anglais-irlandais *Téarma.ie* s.v. *com*.

En littérature orale

Le principe est de savoir si des légendes existent autour d'un lieu comportant le motif « vieille » et si elles peuvent fournir des informations intéressantes quant à la description de ce personnage.

Dans les mythes et légendes, la Vieille est parfois connue sous le nom de *Cailleach Beinn-a-Bhrìc* (Alexander Robert Forbes, 1905 : 129) ou *Beira* (Mackenzie, 1917) en Écosse et *Cailleach Bheara*³⁴ en Irlande (Hull, 1927). La première vit dans la montagne nommée *Beinn a' Bhrìc*³⁵ et la dernière est originaire de la péninsule de Beara (sud-ouest de l'Irlande). En Écosse, elle est décrite sous la forme d'une géante façonnant le paysage avec son marteau (Mackenzie, 1917). Elle incarne également le cycle des saisons puisqu'elle devient vieille et laide en hiver et jeune et belle en été, son apparence se dégradant au fil des saisons (Mackenzie, 1917 : 24). Son châle est tellement grand qu'elle doit le laver dans la mer – plus précisément dans le Corryvreckan, un gigantesque tourbillon situé entre les îles de Scarba et de Jura – et le faire sécher sur les montagnes : il symbolise ainsi la neige (Mackenzie, 1917 : 30-31).

La Vieille est également une géante bâtisseuse. Elle construit des montagnes (*Little Wývis*, 764 mètres d'altitude) ou encore des îles (les Hébrides) en transportant des rochers et de la terre dans son panier de pêche ou son tablier (Hull, 1927). En Irlande, dans la zone mégalithique de Tara, à Loughcrew (comté de Meath), elle aurait involontairement créé un grand tumulus en laissant tomber des pierres de son tablier alors qu'elle sautait d'une colline à une autre (Hull, 1927 : 246). Ce tumulus – appelé *Hag's Carn*, le « Cairn de la Vieille » – est situé sur la plus haute colline du comté de Meath, elle-même appelée *Slieve na Calliagh*³⁶, la « Colline de la Vieille ».

34. Avec différentes variantes pour la graphie du mot *bheara*.

35. Située dans les Highlands (Invernesshire), à l'est de Kinlochmore, près de Fort Williams.

36. Ou *Slieve na Cailli* (cf. *Ordnance Survey Ireland*).

On retrouve en Bretagne, à Plouarzel (Finistère), la même caractéristique au sujet du grand menhir de Kerloas³⁷ : une femme l'aurait apporté dans son tablier (Georges Guénin, 1910). Ce même mégalithe, pourvu de deux bosses à sa base, faisait l'objet d'une coutume : les nouveaux mariés venaient se frotter le ventre nu contre l'une de ses bosses (Chevalier de Fréminville, 1832). On peut peut-être y voir les traces d'anciens rites de fécondité.

En outre, D. A. Mackenzie ajoute au gigantisme de la Vieille Beira qu'elle était « *the mother of all the gods and goddesses in Scotland*³⁸ » (1917 : 22) mais aussi déesse de la nature, et tout particulièrement du climat, des rivières, des lacs et des montagnes (1917 : 16). On rencontre également ce lien entre la Vieille et le climat dans l'aire linguistique romane. En effet, dans les Asturies (nord de l'Espagne), près des montagnes appelées *Picos de Europa*, quand il commençait à neiger, les bergers avaient pour habitude d'interpeller la Vieille pour lui demander : « *¿Qué traes, Vieya?* », c'est-à-dire « Qu'apportes-tu, la Vieille ? » (Cristobo de Milio Carrín, 2008 : 18). En Sardaigne, par temps de sécheresse, lors de processions, les enfants imploraient la Vieille (*tsia bezza* en sarde) pour qu'elle apporte la pluie (Michel Contini, 2012 : 377).

En sémantique

Sur ce dernier point, nous allons présenter un aperçu des différents signifiés de l'unité lexicale « vieille » principalement dans les langues celtiques et romanes. J'invite les personnes intéressées par cet aspect à consulter le tableau plus complet – néanmoins non exhaustif – de mon mémoire de recherche en linguistique³⁹.

37. Menhir mesurant environ 9 mètres de haut.

38. « la mère de tous les dieux et déesses d'Écosse ».

39. Lee FOSSARD, *La Vieille dans la toponymie du Royaume-Uni et de l'Irlande : trace d'un ancien culte voué à la Nature ?*, Mémoire de master 2 recherche, spécialité linguistique, Université Stendhal-Grenoble 3 (Université Grenoble Alpes), 2014. Disponible en ligne à <dumas-01080422> (ou <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01080422/document>). Le tableau en question est en page 12.

Les désignations du signifiant « la vieille »	
Phénomènes atmosphériques	<p>Arc-en-ciel, canicule, nuage, tonnerre et lune (Mario Alinei & Francesco Benozzo, 2012 : 69)</p> <p>Brouillard Italie du nord : province de Brescia (Rohlf, 1966 : 116)</p> <p>Tempête Îles Canaries (Rohlf, 1966 : 119)</p> <p>Soleil, neige Allemagne : Rhénanie (Rohlf, 1966 : 116, 117)</p>
Éléments naturels	<p>Étincelle Italie : régions de Campanie et des Marches (Rohlf, 1966 : 130) ; Bretagne (Favereau, 1992, s.v. <i>gwrac'henn</i>)</p> <p>Avalanche, éboulement et montagne (Benozzo, 2011 : 17)</p>
Animaux	<p>Ours, belette, serpent, crapaud, luciole, courtilière, etc. (Alinei & Benozzo, 2012 : 69)</p> <p>Coucou, martinet, pinson des bois, hirondelle, etc. pays de Galles (<i>GPC</i>, s.v. <i>gwrach y cae</i>, <i>gwrach yr ellyll</i>, <i>gwrachan</i>)</p> <p>Roitelet Corse (Muriel Poli, 2015 : 36-37)</p> <p>Cormoran huppé Écosse (<i>Dwelby-d</i>, s.v. <i>cormorant</i>)</p> <p>Poissons divers dont les labres pays de Galles (Daniel S. Evans, 1858 : 936 ; <i>GPC</i>, s.v. <i>gwrach</i>, <i>gwrachan</i>) ; France, Bretagne, pays de Galles, Cornouailles (Le Bris & Carpitelli, 2013 : 59-60⁴⁰) ; Corse (Poli, 2015 : 36)</p> <p>Araignée, punaise Italie : respectivement, région de Calabre, province de Cosenza et région de Toscane, province de Pistoia (Rohlf, 1966 : 129)</p> <p>Cloporte, mille-pattes et puceron pays de Galles (Evans, 1858 : 277, 341, 614) ; Bretagne (Favereau, 1992, s.v. <i>gwrac'h</i>)</p>
Plantes	<p>Gerbe de blé, andain et botte de foin pays de Galles (<i>GPC</i>, s.v. <i>gwrach</i>, <i>gwrachan</i>)</p> <p>Bardane, prêle et belladone pays de Galles (<i>GPC</i>, s.v. <i>cedowrach</i>)</p>

40. Daniel LE BRIS & Elisabetta CARPITELLI, « Concordances aréales en zone Atlantique », dans E. Carrilho, C. Magro & X. Alvarez (dir.), *Current Approaches to Limits and Areas in Dialectology*, Cambridge, Scholars Publishing, 2013, p. 49-68.

D'une manière générale, on peut expliquer cette profusion de référents extra-linguistiques par deux arguments pouvant se combiner. Le premier argument tend à montrer qu'il existe des caractéristiques morphologiques et/ou comportementales communes à tous ces référents. On remarque cependant qu'il est parfois compliqué, voire périlleux, de trouver une telle ressemblance entre un oiseau, une plante et une avalanche. De plus, cela n'explique pas pourquoi on a affaire au terme « vieille » et non au terme « vieux » par exemple. Le deuxième argument permet de combler les lacunes du premier puisqu'il vise à démontrer, à la lumière des données recueillies en ethnologie, littérature orale ou mythologie, que ces référents sont les traces linguistiques de croyances en une divinité. On peut donc faire le lien avec deux caractéristiques divines de la Vieille présentées précédemment : déesse du climat et déesse de la nature. De plus, Mario Alinei et Francesco Benozzo nous informent que « ces dénominations identifient une ancêtre totémique matrilineaire [...] à l'origine dominatrice des animaux et de la nature [...] » (2012 : 69).

Les deux auteurs précités (2012) rappellent que ces différents signifiés participent d'une vénération et/ou d'une sacralisation des animaux, plantes et phénomènes atmosphériques datant, pour les premiers, du Paléolithique (au moins 9000 avant J.-C.) et, pour les derniers, du Mésolithique final (environ 6000 avant J.-C.). On peut supposer que cette part de religieux du lexique est due à la fascination suscitée par les caractéristiques, les propriétés et l'apparence⁴¹ de ces référents extra-linguistiques. Les premiers peuples qui les ont nommés « vieille » l'ont certainement fait en référence à la divinité éponyme. Ces animaux, plantes et autres phénomènes naturels appelés ainsi sont autant de traces ethno-linguistiques des liens étroits entre l'Homme et la Nature.

*

41. L'arc-en-ciel est attribué à la Vieille (cf. tableau précédent) et certains poissons labres, appelés « vieille », ont des écailles couleur arc-en-ciel.

À l'issue de cette étude, on constate qu'en toponymie, et tout particulièrement en toponymie commémorative, il est très important d'adopter une approche pluridisciplinaire (littérature orale, archéologie, mythologie, lexicologie, etc.). L'exploitation de ces données diverses et variées permet de démontrer des concordances entre différentes aires linguistiques et culturelles. En effet, comme on a pu le voir, cette divinité ne se limite pas à l'aire celtique puisqu'on retrouve dans les aires germanique et romane – mais aussi slave et hellénique⁴² – des données ethnolinguistiques à son sujet. Le traitement de ces données permet également de révéler l'existence de figures divines ou légendaires qui sont la trace d'une mémoire collective à l'échelle de l'Europe. Certains mythes et légendes peuvent alors être qualifiés d'archétypes européens.

Concernant le motif « vieille », il correspond, selon mon hypothèse, à des vestiges culturels et linguistiques témoignant de la vénération d'une divinité appelée la Vieille. Contrairement à ce que peut laisser penser son nom, cette divinité est l'incarnation de la toute-puissance de la Nature considérée comme une grande déesse-mère nourricière, symbole de fécondité et de fertilité et maîtresse du climat. Le terme « vieille », comme l'a rappelé Marie-Barbara Le Gonidec⁴³, fait référence à la femme d'expérience, celle qui est source de savoirs notamment en matière de fécondité et de sexualité⁴⁴.

Je tiens à souligner que la méthode adoptée ici se veut, avant tout, un outil de recherche transférable à d'autres figures culturelles emblématiques (telles que la Vierge, le diable ou Odin par exemple). En dressant des « portraits toponymiques »⁴⁵, on pourra également savoir à

42. Comme j'ai pu le constater dans mes recherches.

43. Ethno-musicologue, chercheur associée au CRBC de Brest, lors de la journée « jeunes chercheurs » du Groupe de Recherche sur l'Économie Linguistique de la Bretagne (GRELB). Cette journée, organisée par Daniel Le Bris et Tanguy Sollic, s'est déroulée le 10 avril 2015, à la faculté des Lettres et Sciences Humaines de Brest, UBO/UBL.

44. C'est le cas en Galice (Xoán R. CUBA, Antonio REIGOSA & Xosé MIRANDA, *Diccionario dos seres míticos galegos*, Espagne, Vigo, éd. Xerais de Galicia, 1999, p. 248, s.v. *vella*) et dans certaines localités de la Thrace (Iphigénie ANASTASSIADOU, « Deux cérémonies de travestissement en Thrace : le Jour de Babo et les Caloyeri », *L'Homme*, vol. 16, 1976, p. 69-101, éd. de l'EHESS).

45. S. GENDRON (2013 : 14).

quelle(s) réalité(s) géographique(s) elles sont le plus souvent associées. Ainsi, grâce à la base de données qui lui est consacrée, on constate que la Vieille désigne majoritairement des hauteurs, des rochers et des rivières, qu'elle est souvent associée à des paysages anthropomorphes⁴⁶ et qu'elle est très souvent liée aux mégalithes.

Bibliographie

- AKIN S., « Pour une typologie des processus redénotatifs », dans S. Akin (éd.), *Noms et re-noms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1999.
- ALE (*Atlas Linguarum Europae*), Atlas linguistique européen, 2 vol., M. Alinei (dir.), Pays-Bas, Assen, Van Gorcum, 1983.
- ALINEI M. & BENOZZO F., « Les Celtes le long des côtes atlantiques : une présence ininterrompue depuis le Paléolithique », dans D. Le Bris (dir.), *Aires linguistiques / Aires culturelles - Études de concordances en Europe occidentale : zones Manche et Atlantique*, Brest, CRBC, 2012, p. 55-76.
- Am Faclair Beag. An English-Scottish Gaelic dictionary incorporating Dwelly*. Repéré à <http://www.faclair.com/index.aspx>
- BELMONT N., *Paroles païennes : mythe et folklore : des frères Grimm à P. Saintyves*, Paris, Imago, 1986.
- BENOZZO F., « Nomi totemici della balena in area celtica », *Studi celtici*, n° 9, 2011, p. 15-25.
Repéré à http://www.continuitas.org/texts/benozzo_balena.pdf
- BORLASE W. C., *The Dolmens of Ireland*, 3 vol., London, Chapman & Hall, 1897. Repéré à <https://archive.org/details/dolmensofireland01borl>
- CONTINI M., « Temps météorologique et chronologique dans les proverbes sardes », *Géolinguistique*, n° 13, 2012, p. 359-378.
- DAUZAT A., *La toponymie française*, Paris, Payot, 1939.
- DAUZAT A. & ROSTAING Ch., *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse, 1963.
- EVANS D. S., *An English and Welsh dictionary*, vol. 2, pays de Galles, Denbigh, printed and published by Thomas Gee, 1858.
Repéré à : <http://books.google.fr/books?id=RiMVAAAAYAAJ>

46. Comme me l'ont confirmé certains informateurs écossais lors d'enquêtes de terrain sur les îles de Lewis et d'Islay.

- FALCHUN F., *Noms de lieux celtiques. 1^{re} série : Vallées et plaines*, Rennes, éd. Armoricaines, 1966.
- FAVEREAU F., *Dictionnaire du breton contemporain*, Dictionnaire breton-français, français-breton, Morlaix, Skol Vreizh, 1992.
Repéré à <http://www.arkaevraz.net/dicobzh/index.php>
- FORBES A. R., *Gaelic names of beasts (mammalia), birds, fishes, insects, reptiles, etc.*, Edinburgh, Oliver and Boyd, 1905.
Repéré à <https://archive.org/details/gaelicnamesofbea00forb>
- FOSSARD J., « Lozère, royaume de la Vicille », *Bulletin de la Société de Mythologie Française*, n° 251, 2013, p. 11-33.
Disponible en ligne à <http://www.lavieille.com/bsmf251.pdf>
- FRAZER J. G., *Le Rameau d'or - tome 3, Esprits des blés et des bois - Le bouc émissaire*, Paris, Bouquins - Robert Laffont, 1983.
- FRÉMINVILLE (de) C., *Antiquités de la Bretagne. Finistère*, vol. 1, Brest, Lefournier et Deperiers, 1832.
- GENDRON S., *Personnages illustres et noms de lieux. De Vercingétorix à Napoléon III*, Arles, Errance, 2013.
- GENDRON S., *Les noms de lieux en France - Essai de toponymie*, Paris, Errance, 2008.
- van GENNEP A., *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, Picard, 1947.
- GPC (*Geiriadur Prifysgol Cymru*), Dictionnaire universitaire gallois.
Repéré à <http://welsh-dictionary.ac.uk/gpc/gpc.html>
- GUÉNIN G., « Les rochers et les mégalithes de Bretagne. Légendes, traditions, superstitions », *Bulletin de la Société Académique de Brest*, tome 35, 1910-1911, p. 191-280.
- HOLLOCOU P. & PLOURIN J.-Y., *De Quimperlé aux Montagnes Noires. Les noms de lieux et leur histoire entre Ellé et Isole*, Emgleo Breiz, 2014.
- HULL E., « Legends and Traditions of the Cailleach Bheara or Old Woman of Beare », *Folklore*, 38, n° 3, 1927, p. 225-254.
Repéré à <http://www.jstor.org/stable/1256390>
- JOYCE P. W., *Irish Names of Places*, 3 vol., Dublin, Phoenix Pub. Co., 1869, 1871, 1913. Repéré à <https://archive.org/details/irishnamesofplac01joycuoft>
- LACROIX J., *Les noms d'origine gauloise. La Gaule des dieux*, Paris, Errance, 2007.
- MACKENZIE D. A., *Wonder Tales from Scottish Myth & Legend*, London, Blackie and Son Limited, 1917.
Repéré à <https://archive.org/details/wondertalesfrom00mack>
- MED (*Middle English Dictionary*), The Regents of the University of Michigan.
Repéré à <http://quod.lib.umich.edu/m/med/lookup.html>

- MERCERON J. E., *La Vieille Carcas de Carcassonne. Florilège de l'humour et de l'imaginaire des noms de lieux en France*, Paris, Seuil, 2006.
- Merriam-Webster, *An Encyclopædia Britannica Company*, dictionnaire unilingue anglais. Repéré à <http://www.merriam-webster.com/>
- MILIO CARRÍN (de) C., *La Creación del Mundo y otros Mitos Asturianos*, Espagne, Oviedo, éd. de l'auteur, 2008. Repéré à www.academia.edu/7923667
- MORGAN T., *The Place-Names of Wales*, Newport, pays de Galles, Southall John E., 1912. Repéré à <https://archive.org/details/cu31924028086621>
- POLI M., « Quand la polysémie se généralise : le labre, le roitelet et l'euprocte se font “vieux”. Les désignations relatives à la nature en langue corse », *La Bretagne Linguistique*, n° 19, Brest, CRBC, 2015, p. 27-42.
- ROHLFS G., *Lengua y cultura. Estudios lingüísticos y folklóricos*, Madrid, éd. Alcala, 1966.
- SAINTYVES P., *Corpus du folklore préhistorique en France*, t. 3, Paris, Lib. Émile Nourry, 1936.
- SÉBILLOT P., *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Paris, Maisonneuve, 1881.
- SOUTOU A., « Quelques fausses traces toponymiques du culte de Mercure », *Revue Internationale d'Onomastique*, XXI, 1969, p. 1-20.
- SOUTOU A., « Toponymie, folklore et préhistoire : Vieille Morte », *Revue Internationale d'Onomastique*, 1954, p. 183-189.
- STUART-GLENNIE J.S., *Arthurian localities*, Édimbourg, Edmonston and Douglas, 1869.
- TANGUY B., *Noms de lieux celtiques. Toponymie descriptive*, Rennes, CRDP, 1975.
- WATSON W. J., *Place-Names of Ross and Cromarty*, Inverness, Écosse, The Northern Counties Print. and Pub. Co., 1904.
Repéré à <https://archive.org/details/placenamesofross00watsuoft>

Julien MEFFRE*

Les usages de la langue bretonne en politique

Genèse et mise en œuvre d'une recherche en sociolinguistique

À l'origine de ce travail il y a un constat : la présence visible de la langue bretonne dans le paysage politique régional. À chaque élection locale, le breton s'invite dans le jeu électoral comme thème de campagne. Voici deux exemples pour illustrer ce phénomène. À Quimper, lors des élections municipales de mars 2014, la question de la défense et de la langue fait une entrée significative dans le débat public. Ainsi, au cours de la campagne, Ludovic Jolivet qui est élu à cette occasion maire de Quimper opère un revirement complet. Dans un premier temps, il se montre plutôt hostile à la promotion des langues régionales. Ainsi, pendant l'été 2013, il déclare, en soutien à Xavier Bertrand, que la Charte des langues régionales est « une litanie de mesures impossibles à appliquer¹ ». Suite à cette déclaration, il est en but à l'hostilité de certaines personnalités politiques régionalistes telles Léna Louarn et Naïg Le Gars. Finalement, sous la pression de la gauche régionaliste, il s'engage concrètement à mettre en œuvre une politique linguistique. Il surenchérit même en promettant d'atteindre le niveau 4 de la Charte « Ya d'ar brezhoneg ». C'est une promesse électorale ambitieuse, alors

* Master 2 de breton à l'UBO.

1. Ouest-France: <http://www.ouest-france.fr> « breton du bech entre droite et gauche » (consulté le 1^{er} mars 2014).

que sa ville stagne au niveau 1 depuis la signature de la charte en 2008. Ce faisant, il se propose de faire de Quimper « la capitale de la culture bretonne ». Ce changement d'attitude est caractéristique du consensus apparent au sein de la classe politique régionale sur la question de la promotion et de la défense de la langue régionale.

Voici un autre exemple de la présence de la langue bretonne dans l'espace politique régional. À l'automne 2013, le slogan « *Re zo re* », cher au leader des Bonnets-Rouges Christian Troadec, fait écho jusque dans les médias nationaux². Ce qui est au départ l'expression d'une révolte sociale et fiscale, face à l'essoufflement d'un modèle économique agricole déclinant, se mue rapidement en mouvement de protestation générale envers un État qualifié de jacobin par les leaders des Bonnets-rouges, Christian Troadec en tête. Rapidement, alors que le mouvement se politise, on observe une utilisation accrue des marqueurs identitaires régionaux³ au sein desquels le breton obtient une place de choix. Ainsi, le slogan « *Bevañ, labourat ha divizout er vro* », « Vivre, travailler et décider au pays » fait office de programme et s'inscrit résolument dans un sentiment régional revendiqué, sentiment dans lequel le breton à un rôle – *a minima* symbolique – à jouer. Ces deux exemples témoignent de la présence du breton dans l'espace politique régional.

Afin de confronter ces observations aux discours des acteurs politiques, j'ai décidé d'entreprendre l'édification d'un corpus composé d'entretiens réalisés avec des acteurs politiques bretonnants. Il est constitué d'entretiens dirigés et réalisés avec dix élus bretonnants et un non bretonnant. Le recueil de ces entretiens s'étale sur les deux années de travail dévolues à la production d'un mémoire de Master.

Mon premier axe de recherche a eu pour objet d'étudier ce que signifie, pour un représentant de l'État, le fait de s'exprimer dans une langue différente de la norme requise dans l'exercice du pouvoir en France (l'article 2 de la Constitution de la Cinquième République stipule que le français est la langue de la République). Il s'agit alors d'étu-

2. Louis MORICE, « Re zo re c'est trop pour les Bonnets Rouges, *Le Nouvel Observateur*, [en ligne], (consulté le 2 novembre 2013).

3. Lors des manifestations ainsi qu'aux assises du mouvement, le *Gwenn ha du* (drapeau breton) est omniprésent.

dier quelles représentations de la langue bretonne ont l'homme et la femme politique qui s'expriment dans ou sur cette langue ?

Une première lecture de ce corpus en cours d'élaboration me permet d'établir ce constat : le breton, qui était une langue d'usage en politique, principalement lors des campagnes électorales⁴, est devenu une langue dont l'usage est désormais essentiellement symbolique. En effet, alors que la sauvegarde du breton fait l'objet d'un consensus dans la classe politique régionale, cette langue n'est pratiquement jamais utilisée en tant que moyen de communication. Cet usage symbolique est présent à travers plusieurs occurrences. Le premier octobre 2013, le député régionaliste Paul Molac s'exprime en breton au sein du Palais Bourbon : « Comme on dit chez nous, *pep tra zo mat a zo mat da gaout* », « Tout ce qui est bon est bon à prendre », et voilà que le président de séance, Marc Le Fur, lui répond « *matress tout an dud neus kie kompren* » « peut-être que tout le monde n'a pas compris ». Ce qui peut avoir, pour le grand public (la séance est filmée), l'apparence d'une situation de communication en breton est en fait un échange purement symbolique.

En réalité, cette situation de communication est dès le départ vouée à l'échec. D'une part, seul quatre députés comprennent le breton dans l'hémicycle⁵. D'autre part, l'intercompréhension entre les deux hommes ne va pas de soi, ces deux députés usant d'une variété de breton sensiblement différente. De surcroît, M. Le Fur, se sentant peu à l'aise dans l'exercice, ne prend jamais la parole en breton en public.

Autre exemple : la place symbolique réservée au breton sur le matériel électoral. Ainsi, à l'occasion des élections départementales de mars 2015, sur la profession de foi des candidats de la majorité sortante du Conseil départemental, la contribution du PS à la promotion du breton se limite à la traduction du slogan de campagne général : « *Holl asambles evit Penn ar Bed* » [Tous ensemble pour le Finistère]. Quelques rubriques sont traduites en breton, mais l'effort de bilinguisme s'arrête là. C'est un affichage symbolique qui n'a pas vocation à être compris par le lecteur, ce passage traduit n'a pas une fonction de communication.

4. Je fais ici référence à mon corpus, avec le témoignage d'Yvon Abiven. Il utilisait le breton lors des tournées de porte à porte dans les villages.

5. Il s'agit des deux députés précités auxquels s'ajoutent M. Jean-Luc Bleunven, député de la troisième circonscription du Finistère et Annie Le Houérou, députée des Côtes-d'Armor.

Cette première problématique, qui fait le constat d'un usage essentiellement symbolique du breton en politique, est établie en parallèle à l'élaboration du corpus. C'est bien à partir de la construction de ce dernier que procède la recherche. Ensuite, j'ai constitué des groupes linguistiques afin de procéder à l'analyse de l'échantillon interrogé.

L'objet de cet article est d'étudier quels sont les critères qui président à la construction de l'échantillon. Dans un premier temps, on s'arrêtera sur la méthodologie et les écueils rencontrés pour ensuite évoquer la constitution des groupes linguistiques.

Tableau synthétique de l'échantillon

Identité	Date de naissance	Profession	Lieu de naissance	Lieu de résidence	Mandats	Parti
Yvon ABIVEN	1948 (67 ans)	Enseignant retraité	Plounéour-Trez	Saint-Thégonnec	Maire de St-Thégonnec (1989-2014). Conseiller général (1992-2001). Député (1997-2002)	UDB puis divers gauche
Jean-Luc BLEUNVEN	1958 (56 ans)	Agriculteur	Plabennec	Plabennec	Maire de Plabennec (2008-2014). Député élu en 2012	Divers gauche. Parti siège avec le groupe socialiste à l'assemblée
Dominique CAP	1967 (46 ans)	Chargé de mission au PNRA	Plougastel-Daoulas	Plougastel-Daoulas	Maire de Plougastel depuis 2001 (3 ^e mandat). Vice-président de Brest métropole	
Hervé GUELOU	1961 (53 ans)	Agriculteur	Plufur	Plufur	Maire de Plufur depuis 1995 (4 ^e mandat en cours). Conseiller régional depuis 2010 (groupe droite et centre)	
Didier GOUBIL	1957 (58 ans)	Agriculteur	Poullaouen	Poullaouen	Maire de Poullaouen depuis 2001 (3 ^e mandat en cours). Premier vice-président de Poher communauté	
Gérard LAHELLEC	1954 (61 ans)	Technicien	Plufur	Plufur	Vice-président du Conseil régional en charge des transports, élu en 2004. Candidat à un 3 ^e mandat	Parti communiste français
Félix LEYZOUR	1932 (82 ans)	Enseignant retraité	Plourac'h	Plourac'h	Maire de Callac (1983-2008). Conseiller général (1970-2008). Sénateur (1989-1997). Député (1997-2002)	Parti communiste français

Lena LOUARN	1950 (64 ans)	Respon- sable associatif	Villeneuve- Saint- Georges	Rennes	3 ^e Vice-présidente du Conseil régional en charge des langues de Bretagne	
Paul MOLAC	1962 (52 ans)	Professeur du secondaire	Ploermel	Ploermel	Député du Morbihan élu en 2012	Siège à l'Assemblée avec le groupe écolo- giste, proche de l'UDB
Marie- Claude MORVAN	1955 (58 ans)	Agricultrice	Hanvec	Hanvec	Maire de Hanvec depuis 2001. Vice-présidence de la Communauté de commune	Divers gauche
Christian TROADEC	1966 (49 ans)	Chef d'entreprise	Carhaix	Carhaix	Maire de Carhaix depuis 2001 (3 ^e mandat en cours). Président de Poher communauté. Conseiller régional (2004-2010)	Divers gauche. Régionaliste : conseiller régional apparenté UDB. Proche du Parti breton

Méthodologie

La méthodologie s'appuie sur une enquête de terrain reposant sur la réalisation d'entretiens ethnographiques. J'ai immédiatement choisi d'aborder mon enquête de terrain par le biais de la méthode qualitative. Tout en gardant bien à l'esprit que le chercheur doit objectiver son sujet, il m'est apparu très important d'aller recueillir la parole d'élus sur le terrain.

Cela m'a permis d'accumuler des données que je n'aurais pu obtenir via un questionnaire. En outre, l'environnement et l'ambiance dans lesquels se sont déroulés les entretiens participent également de l'explication sociolinguistique.

En des termes plus scientifiques, j'ai essayé d'appliquer les préceptes de la méthode « empirico-inductive » développée par le chercheur en sociolinguistique Philippe Blanchet⁶.

Suivant cette méthode, je me suis efforcé de prendre en compte le contexte et l'histoire de chacun des témoins observés-interrogés.

6. Philippe BLANCHET, *La linguistique de terrain, méthode et théorie, une approche ethnolinguistique de la complexité*, Rennes, PUR, 2000, p. 33.

Le « système de référence »⁷ et le passé de chaque individu, sont des données importantes pour saisir un témoin dans sa complexité. Afin de mieux prendre en compte ces aspects, j'ai établi la biographie linguistique et politique de chaque personne interrogée. Celle-ci éclaire le rapport de chaque témoin avec mon sujet : la langue bretonne, dans un contexte déterminé - discours ou pratique politique - pour quel usage (politique ou non), dans quel contexte et avec quelles représentations. Enfin, je dois prendre en compte les interactions, l'effet que je produis sur mon interlocuteur : cet aspect est ici fondamental, car s'exprimer en langue bretonne, aujourd'hui, n'est pas anodin. Cela peut produire des phénomènes de convivialité et de proximité (c'est bien ce que j'ai ressenti dans la plupart de mes entretiens) ou *a contrario* des sentiments d'insécurité linguistique peuvent apparaître. Bien évidemment, cela peut nuire considérablement à la qualité de l'entretien si le témoin est mis en difficulté par une maîtrise approximative de la langue. Une telle méthode implique des allers-retours entre le terrain (ici les enquêtes) et le travail théorique. C'est ainsi que j'ai procédé, et, si les premiers entretiens produisirent des résultats plus aléatoires, ma réflexion s'est enrichie peu à peu d'aspects théoriques dont je n'avais pas connaissance au début de l'enquête. Il faut préciser toutefois, que je n'ai pas suivi, *stricto sensu*, la méthode dite du « sablier » de Philippe Blanchet. J'ai éludé la première partie qui préconise l'observation participante. Néanmoins, j'ai gardé à l'esprit l'idée que l'intuition du chercheur ne suffit pas et qu'il faut toujours fonder son travail sur des enquêtes⁸.

Des entretiens semi-directifs

Il s'agit bien ici de questions ouvertes favorisant une parole libre. Dans une perspective interactionniste, j'ai posé quelques questions, toujours ouvertes, qui permettaient le libre déroulement de la pensée. Si le témoin s'éloignait du sujet, je n'ai pas cherché à le corriger. Ces questionnaires furent expérimentés *in vivo* et je dois mentionner qu'au début de ma recherche, je n'avais pas les armes conceptuelles du sociolinguiste débutant. Les deux premiers entretiens peuvent ainsi être qualifiés d'exploratoires. C'est pourquoi je n'ai pas réalisé de guide

7. *Ibidem*, p. 34.

8. *Ibid.*, p. 40.

d'entretien préalable. Par la suite, j'ai modifié certaines questions, ayant pris conscience de la perfectibilité de quelques éléments. C'est bien en croisant la recherche entre un corpus théorique et bibliographique et les enquêtes de terrain que je suis parvenu à améliorer mon terrain.

Remarques sur le déroulement de l'enquête de terrain

Si la prise de contact préalable aux entretiens est souvent considérée comme décisive⁹, l'enquête que j'ai réalisée présente une originalité marquée qui résulte des fonctions occupées par mes témoins. Hormis Félix Leyzour, qui est désormais retiré de la vie politique, j'ai toujours eu affaire à un intermédiaire lors de la prise de rendez-vous, c'était bien souvent le ou la secrétaire de mairie.

Dans un premier cas de figure, je relève quelques interactions préalables à l'entretien. D'abord avec Félix Leyzour que j'ai rencontré et sollicité de manière informelle, puis avec Yvon Abiven qui me rappela afin de convenir d'un rendez-vous. Marie-Claude Morvan, maire de Hanvec fit de même, mais cela est anecdotique si l'on considère que je la connais depuis longtemps.

Dans un deuxième cas de figure, je fis la connaissance de mes témoins le jour de l'entretien. Cela ne me permit pas de deviner si mon interlocuteur était bien disposé à répondre à une telle sollicitation. Il faut souligner qu'il est assez aisé d'obtenir l'accord de personnalités publiques ayant l'habitude de s'exprimer dans les médias. *A fortiori* s'il ne s'agit pas d'un thème polémique. J'ai systématiquement présenté mon sujet de manière évasive, livrant seulement les deux mots-clés que sont ici « politique et breton ». Je dois préciser que ce type de témoin présente des dispositions favorables quant à l'enregistrement de sa parole.

Le lieu de l'entretien s'est imposé de lui-même. Il se confond souvent avec le lieu d'exercice du pouvoir : la mairie, le bureau du Conseil régional, ou encore la permanence pour le député Jean-Luc Bleunven. Néanmoins, à trois occasions, j'ai mené mon entretien au domicile de mon témoin, dans la cuisine ou le bureau. La distanciation requise dans le cadre d'un travail de recherche peut s'avérer moindre dans un tel décor. Sachant que le cadre de l'entretien peut influencer sur le témoin, il importe de bien le choisir. Les mairies de campagne affichent

9. Frédéric GONTHIER, « Conduire un entretien : les quatre temps », dans P. Bréchon (dir.), *Enquêtes qualitatives enquêtes quantitatives*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2011, p. 53.

souvent un air de solennité et de pompe républicaine. Le bureau du maire, orné du portrait du président de la République, accentue le caractère immuable du décorum. Dès que la ville atteint une taille respectable, le bureau paraît vaste et confortable. C'est ainsi que je classe volontiers les villes de Plougastel et Carhaix dans cette catégorie.

On chercherait en vain dans ces locaux l'existence de la langue bretonne, elle en est totalement absente.

La nature particulière du public visé a engendré une autre difficulté d'ordre matériel. Le cumul des mandats est une spécialité française. La traduction de tout ceci sur le terrain est que le maire d'une commune rurale occupe toujours une fonction à l'échelon intercommunal. Ainsi, il est souvent en proie à un emploi du temps surchargé. La durée d'entretien minimum d'une heure suggérée dans les manuels de sociologie est difficile à respecter. Il n'est pas toujours évident d'obtenir le consentement d'une personne débordée sur la base d'un entretien si long. J'ai eu parfois de bonnes surprises. Ainsi, mon entrevue avec la conseillère régionale Lena Louarn dura une heure. Elle a pourtant la réputation (que je ne crois pas usurpée) d'abattre un travail considérable et ne dispose pas de beaucoup de temps. À l'évidence, il faut toujours prévoir une amplitude horaire large.

Au début de chaque entretien, il m'a fallu en expliciter le thème général, il s'agit ici d'énoncer la consigne. La problématique n'a pas à être formulée sinon on s'expose au risque d'une prise de position du témoin quant à celle-ci¹⁰. Pour conserver une certaine liberté de parole, il ne faut pas donner au témoin le sentiment d'une réification.

Au cours de certains entretiens j'ai dû faire face à un problème bien connu des sociologues. Selon la formule de Janine Barbot¹¹, « confronté à une tension majeure entre laisser l'enquêté explorer à sa guise le thème qui lui est proposé et le recadrer s'il semble trop s'en écarter », on est souvent tenté de laisser libre cours aux digressions de son interlocuteur.

De plus, j'ai souvent été confronté à des personnalités singulières. Celle de Félix Leyzour se caractérise par sa truculence. Christian Troadec déroule un discours politique extrêmement maîtrisé sur un ton

10. *Ibid.*, p. 53.

11. Janine BARBOT, « Mener un entretien de face à face », dans S. Paugam (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2012, p. 116.

très familier. Lena Louarn se montre très volubile et sûre de son fait. Yvon Abiven aime raconter sa longue carrière politique. Gérard Lahellec, fidèle à sa réputation, s'exprime avec emphase. La nature particulière de l'échantillon se traduit dans le fait que j'ai eu affaire dans la plupart des cas à des professionnels de la parole. Quoi qu'il en soit, avec des acteurs politiques présentant de telles aptitudes à la mise en scène de soi, il faut garder à l'esprit que le discours est toujours construit. Souvent, une conversation anodine cache un discours politique bien rodé. Toutefois, il ne faut pas tirer de conclusions hâtives. Tous ces élus ne sont pas des « communicants » chevronnés. La nature publique de l'échantillon singularise considérablement mon travail et l'éloigne en partie d'une enquête sociologique traditionnelle. En effet, nul besoin d'anonymiser l'échantillon ici. Les élus parlent à visage découvert et la restitution de mon travail peut s'envisager sans crainte.

Des biographies linguistiques

J'ai décidé de réaliser la biographie linguistique et politique de chacun de mes témoins afin de comprendre dans quelle mesure ces éléments participent de leur vision de la langue bretonne.

J'y ai inclus une description de l'entretien dans une perspective interactionniste. Voici un exemple de fiche :

Fiche signalétique de Félix Leyzour

Nom, prénom : Leyzour, Félix

Année et lieu de naissance : né en 1932 à Plourac'h, 81 ans au moment de l'entretien

Profession : instituteur à la retraite

Lieu d'exercice du mandat : Callac, Saint-Brieuc, Paris

Mandats : Conseiller général du canton de Callac 1970-2008, Maire de Callac : 1983-2008, Sénateur 1989-1997, Député 1997-2002

Langue bretonne

Apprentissage : Félix Leyzour a comme langue première le breton. Il a appris le français à l'école primaire.

Pratique : Mr Leyzour s'exprime dans son parler vernaculaire de la région de Callac¹². Il ne possède pas de registre linguistique plus élevé

12. Je développe ce point dans la partie dédiée aux groupes linguistiques.

en breton. Quand il souhaite utiliser un registre de langue disparitaire, il utilise le français, langue qu'il manie parfaitement, en bon instituteur formé à l'École Normale. À noter, le recours systématique au français dès lors que l'on aborde le champ lexical de la politique ou quand il faut employer des termes techniques. Manifestement, l'ancien sénateur ne connaît pas les derniers développements lexicaux suscités par l'Office public de la langue bretonne.

Entretien

Date de l'entretien : 21 octobre 2013 Durée : environ 41 minutes

Déroulement de l'entretien : ma rencontre avec Félix Leyzour s'est déroulée de façon fortuite et amusante. Je l'ai croisé une première fois lors d'un « repas de rue » à Callac pendant l'été 2013. Le décorum est assez pittoresque. On sert une nourriture roborative à base de cochon et pommes de terre, le groupe les Ramoneurs de Menhir fait résonner des riffs stridents émaillés de couplets séparatistes. J'aperçois les frères Morvan, pas encore affublés de bonnets¹³, qui déambulent tranquillement dans la foule joyeuse. Au milieu d'une foule assez représentative de ce coin reculé du Centre-Bretagne (rurale, modeste et de tout âge), j'aperçois un monsieur bien mis duquel se dégage une certaine aura de solennité. Ainsi qu'un vernis de notabilité. Une bonhomie tranquille vous donne immédiatement envie d'aller à sa rencontre. Ce que je m'empresse de faire aussitôt l'ayant entendu parler breton. Il me demande, tout de go, si je suis journaliste et je pense que cela me signale à l'évidence comme un « horsain ». La conversation s'élançe tantôt en français, tantôt en breton. Rapidement, il m'apprend qu'il a été le premier édile de la cité où nous nous trouvons. Ravi de l'aubaine, je lui demande s'il serait possible que l'on se rencontre pour un entretien. Il se fait prier, mais finit par me donner l'autorisation de l'appeler à son domicile afin de fixer ce rendez-vous. Deux mois et demi plus tard, je l'appelle et il accepte volontiers. Anecdote révélatrice, il me propose comme lieu de rencontre la mairie, dont il n'est plus à la tête depuis cinq ans. Il faut savoir, qu'au mois de novembre 2013, c'est Carole Le Jeune qui est maire de la cité. Elle a fait partie de l'équipe municipale de Félix Leyzour pendant treize ans. L'ex-sénateur est à la mairie en terrain ami. Finalement, M. Leyzour préfère que l'entrevue se tienne à son domicile, dans son cabinet de travail-bibliothèque.

D'emblée il me tutoie, comme il l'avait déjà fait lors de notre première rencontre. Je ne distingue pas bien dans quelle mesure cela révèle

13. http://www.youtube.com/watch?v=_6cqam6jZtI (consulté le 2 novembre 2013).

un politique chevronné, ou alors l'homme de terroir. Je précise que l'utilisation du vouvoiement dans le parler local¹⁴ est rare. Le discours est bien rodé et ponctué d'anecdotes à caractère parfois linguistique. Félix Leyzour est un bon client, c'est un personnage truculent, qui ne fait pas de détours quand il s'agit d'exprimer ses vues personnelles.

Le chercheur débutant que je suis est sans doute trop en empathie avec ce personnage haut en couleur. Il faudrait opérer une certaine distanciation et objectivation du sujet.

Le but de ces biographies linguistiques est d'éclairer le rapport des témoins avec le sujet afin de mieux saisir le rapport que chacun entretient avec la langue bretonne. Comme l'explique le sociologue Michel Pialoux, « seul l'analyse du contexte d'entretien permet de donner tout son sens aux propos tenus par les enquêtés ». Ainsi, les analyses des interactions enquêteurs-enquêtés participent de la construction du sujet.

Le caractère singulier des interactions se trouve renforcé par le biais de la langue de l'entretien : le breton. Généralement, cela produit des phénomènes de proximité et de convivialité. C'est d'autant plus vrai si l'on considère que les témoins ne possèdent pas de variétés distinguées de breton. *A contrario*, un sentiment d'insécurité linguistique est venu perturber l'entretien avec Jean-Luc Bleunven. Son breton est assez hésitant et cela a altéré la qualité de notre entretien. Néanmoins, c'est un phénomène éclairant. Ainsi, M. Bleunven témoigne de la difficulté pour lui de conduire les affaires politiques en breton, il explique ne pas être assez à son aise pour parler breton en public. Cela peut sembler paradoxal si l'on considère que le député de la troisième circonscription du Finistère est très régulièrement invité dans les médias bretonnants.

La composition de l'échantillon et le choix des témoins

J'ai fait le choix de rencontrer des personnalités politiques que j'avais eu l'occasion d'entendre à la radio ou de voir à la télévision. L'échantillon comporte onze témoins et présente deux femmes pour neuf hommes. La parité, objectif affiché et revendiqué par la gauche gouvernementale, est loin d'être une réalité sur le terrain, en particulier lorsque l'on recherche des bretonnants.

14. Vérification faite auprès de Francis Favereau : il est extrêmement rare de vouvoyer son interlocuteur dans ce secteur qu'il connaît bien.

Le mandat

Le postulat de départ de ma recherche met en évidence que, si la langue bretonne n'est plus que rarement une langue d'usage, on peut toutefois l'entendre quotidiennement dans un espace médiatique dédié. Cet espace est essentiellement radiophonique et associatif. Les médias financés par l'État font également, dans une moindre mesure, entendre la langue bretonne¹⁵.

On sait que le breton est une langue territorialisée (la Basse-Bretagne) et que la majorité de ses locuteurs est âgée¹⁶ et habite des espaces ruraux. Alors, on ne s'étonnera pas que les bretonnants soient bien représentés au sein des conseils municipaux de communes rurales.

Nous sommes là dans la sphère de la politique locale. Le champ médiatique privilégié où s'entend la voix de ces élus relève également de l'échelon local (radios) ou régional (télévision). Je fais alors le constat suivant : la figure du maire d'une commune rurale incarne un agent social majeur dans la communauté linguistique bretonnante. C'est ainsi, que dans mon échantillon, on trouve huit témoins sur onze ayant occupé la fonction mayorale.

Monsieur ou madame le maire est « Le personnage politique le plus populaire dans l'opinion » selon Hugues Portelli¹⁷. Il est, quand on parle de politique locale, une figure incontournable. Marie-Claude Morvan compare volontiers sa fonction à celle du curé, personnage désormais absent de la vie communale¹⁸. La fonction est ancienne et bien identifiée, elle existait déjà bien avant la Révolution. Elle jouit encore d'un pouvoir d'attraction important comme en témoigne la longévité exceptionnelle dans l'occupation des mandats. Ce phénomène est particulièrement remarquable dans les communes rurales¹⁹. Sur ce point mon échantillon ne fait pas exception à la règle : le seul témoin à n'avoir fait qu'un seul mandat de maire est Jean-Luc Bleunven. Quand, en 2012, il est élu député de la circonscription « Brest Rural », il décide

15. Il s'agit de France Bleu Breizh Izel et France 3 Bretagne.

16. 70 % ont plus de 60 ans, cf. en introduction.

17. Hugues PORTELLI, « Les fondements administratifs d'un pouvoir politique », *Pouvoirs*, n° 148, 2014, p. 5.

18. Marie-Claude MORVAN, « Hañveg : merhed en ti-kêr a-raog leh all », *Brud Nevez*, n° 303, 2014, p. 5.

19. H. PORTELLI, *op. cit.*, p. 10.

de ne pas se représenter au poste de maire à Plabennec. Par là même, il affirme être en faveur du non-cumul des mandats. Le reste de mon échantillon présente un minimum de trois mandats effectués. À cet égard, la longévité des mandats de MM. Guélou, Leyzour et Abiven (quatre mandats) à la tête de leurs mairies respectives est remarquable. Le phénomène semble perdurer avec la nouvelle génération. L'examen des situations de deux maires de mon échantillon le prouve. Ainsi, MM. Troadec, Guélou et Cap se sont présentés jeunes à la fonction mayorale (autour de 35 ans). Mais cela ne les empêche pas de solliciter et d'obtenir un quatrième mandat auprès de leurs électeurs²⁰. La longévité du mandat de maire est exceptionnelle et présente des avantages non négligeables : « Cette longévité est source d'influence irremplaçable pour l'élu qui se trouve à la tête d'un capital de réseaux, liens personnels et d'expérience²¹. » Il arrive qu'un maire rural, par ses actions ou son charisme, en vienne à incarner sa commune. Je pense à Alfonse Arzel, ancien maire de Ploudalmézeau. Bien évidemment, un ancrage local ne peut desservir pour les échéances électorales. Le fait de parler l'idiome local est un atout qu'on ne saurait cacher ; c'est un trait distinctif qui inscrit l'élu dans une communauté sociale et linguistique²².

Tous ces éléments expliquent une surreprésentation des maires dans mon échantillon. Néanmoins, j'ai cherché à m'entretenir avec des élus ayant exercé des mandats nationaux pour chercher comprendre si une fonction supérieure changerait le regard sur la langue. C'est pourquoi on relève la présence de trois (ex) députés (MM. Abiven, Bleunven et Leyzour) au sein de mon échantillon.

La couleur politique

L'examen de mon échantillon fait apparaître une surreprésentation des élus de gauche ou apparenté. Sur un panel de onze acteurs politiques, huit peuvent être classés à gauche. Fait remarquable, aucun d'entre eux n'est membre du Parti Socialiste. Jean-Luc Bleunven siège avec le groupe socialiste à l'Assemblée nationale mais il n'est pas en-

20. Tous deux furent réélus au premier tour du scrutin municipal du 23 mars 2014.

Dominique Cap avec 51% des voix, 66% pour Christian Troadec.

21. H. PORTELLI, *op. cit.*, p. 10.

22. William LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1976.

carté au Parti socialiste. En creux, cela révèle une forte représentation, au sein de mon échantillon, de la composante régionaliste du paysage politique breton. Est-ce la résultante d'un manque de représentativité du groupe étudié ? Cela donne-t-il une image fidèle des locuteurs de breton existant parmi les hommes et femmes politiques de la région ? Deux réponses possibles à cette double interrogation. D'une part, selon les dires de M. Cap, qui me furent confirmés par Fañch Broudic²³ après mon intervention lors du colloque à l'origine de cet article, il y a numériquement moins de représentants de la droite capables de s'exprimer en breton que de responsables de l'autre bord. D'autre part, le caractère restreint de l'échantillon ne me permet pas de prétendre à une quelconque ambition d'exhaustivité. Néanmoins, il est incontestable que la gauche régionaliste est très bien représentée dans mon échantillon et on peut inclure quatre personnalités dans ce groupe : Yvon Abiven, Lena Louarn, Paul Molac et Christian Troadec. Ce groupe se singularise par des représentations positives de la langue bretonne et un soutien sans faille aux glottopolitiques.

De facto, les représentations positives que ces acteurs ont du breton sont liées à leur inscription au cœur du mouvement régionaliste, bien plus qu'à une appartenance à la gauche²⁴. Le clivage droite-gauche est assez inopérant pour l'analyse de l'échantillon. Il faut saisir l'évolution historique du mouvement régionaliste breton suite au tournant de Mai 68²⁵ pour comprendre cette surreprésentation idéologique de la gauche régionaliste dans mon échantillon.

La constitution de groupes linguistiques

« Dans toutes les communautés linguistiques, il existe des personnes réputées mieux parler leur langue que d'autres²⁶. »

23. En tant que responsable des programmes en breton de France 3 Bretagne, il a interrogé quasiment tous les responsables politiques bretonnants.

24. Julien MEFFRE, *Les usages du breton en politique*, Mémoire de Master 2, Brest, UBO, 2015.

25. Vincent PORHEL, « La construction du discours régionaliste en Bretagne dans les années 1968 au travers de cinq conflits sociaux (1966-1981) », dans R. Le Coadic (dir.), *Identités et sociétés de Plougastel à Okinawa*, Rennes, p. 288.

26. Michel BERT, Colette GRINEVALD (dir.), « Linguistique de terrain sur langues en danger, Locuteurs et linguistes », *Faits de Langues*, n° 35-36, Ophrys, 2010.

Le breton, à l'évidence, n'échappe pas à la règle. En outre, pour les chercheurs spécialistes des langues en danger que sont Michel Bert et Colette Grineval, cette typologie de langue présente des spécificités. La première caractéristique de ces communautés linguistiques est l'absence de monolingues et « une forte proportion de bilingues aux compétences linguistiques variables ». La deuxième permet de relever une profusion de profils linguistiques atypiques. D'où l'importance d'établir une typologie précise des locuteurs de ces langues en péril.

Alors, je m'applique ici à établir une typologie des différents groupes composant la communauté linguistique bretonnante.

Les locuteurs de tradition

J'entends par là éviter l'emploi de l'expression « bretonnant de naissance », car elle définit mal le breton parlé par cette frange de locuteurs, encore majoritaire aujourd'hui. Ces locuteurs usent de formes dialectales, de parlers locaux dont la principale caractéristique est leur endogénéité²⁷. À l'inverse, Lena Louarn ou Paul Molac parlent un néo-breton assez éloigné des parlers locaux. Mme Louarn a reçu comme langue première de socialisation cet idiome particulier pour ensuite le transmettre à ses enfants. Naturellement, ils se perçoivent comme « bretonnants de naissance ». Cependant, tant en ce qui concerne la phonologie, la syntaxe, ou le lexique, leur breton est très différent de celui des parlers endogènes.

Les locuteurs de tradition sont les plus nombreux au sein de mon échantillon. Il est donc représentatif de l'ensemble des locuteurs quant à ce critère. Félix Leyzour, Gérard Lahellec, Marie-Claude Morvan et Hervé Guélou s'inscrivent dans ce groupe.

Pour le premier de mes témoins dans cette catégorie, M. Leyzour, l'âge est le facteur déterminant. Il est né au début des années trente au sein d'une communauté rurale où la langue d'usage est très majoritairement le breton. Comme beaucoup de locuteurs nés avant la Seconde Guerre mondiale, il ne parle pas un mot de français lorsqu'il fait son entrée à l'école. Son breton, comme l'atteste des traits linguistiques remarquables, est typique de la région de Callac.

27. E. LE PIPEC, *op. cit.*, p. 104.

Voici quelques exemples établissant le caractère endogène du parler de M. Leyzour :

- l'utilisation de ['pae:Rus] pour désigner la paroisse est attestée dans le NALBB²⁸ au point 77, non loin de Callac. Ce point correspond à la commune de Saint-Servais à environ six kilomètres de Callac. C'est cette forme que l'on retrouve dans la transcription à la ligne 52.
- l'occurrence « peut-être » : on relève [ma'tRɛn] à Saint-Servais comme dans la retranscription (l.58 et l.142) provenant de mon entretien avec l'ancien sénateur.
- l'occurrence « quelque chose » : au point 77, on relève [n dRa 'mɛkət], ce qui est proche de ce qu'emploie Félix Leyzour l.192.
- l'occurrence « toujours » : donne [dɛh'ma:t] au point 77 du NALBB, forme similaire (l. 146 et l. 248) à celle utilisée dans le parler de l'ancien maire de Callac.
- l'idiomatisme : « il y a » on trouve [bɛ zo] à Saint-Servais, forme très proche de celle employée par Me Leyzour (l.88) dans la transcription.
- Ou encore « celui-ci » : [hɛ:s] que l'on retrouve à l'identique dans ma transcription : l.100 et l.101.

Je note avec regret que le NALBB ne donne pas les paradigmes du verbe être. J'ai donc eu recours à l'atlas linguistique de Pierre Le Roux²⁹. Dans ce dernier, le point le plus proche de Callac se trouve être la commune de Lohuec : au point 21. Douze kilomètres séparent les deux localités. C'est conséquent en dialectologie, domaine de la microvariation. Pour certains termes cela peut être acceptable si on peut tracer une isoglosse assez large.

- « tu as » est noté [fæs] dans l'atlas, c'est une forme proche de celle que je relève dans ma transcription : l. 89 et 91.

28. Jean LE DÛ, *Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*, Brest, CRBC, 2001. Noté ici NALBB.

29. Pierre LE ROUX, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Rennes, Plihon et Hommay, 1924-1963.

Les semi-locuteurs

Le terme semi-locuteur est la traduction française de l'expression *semi speaker* proposée par Michel Bert³⁰.

Cette expression tente de définir ces locuteurs au niveau de compétence linguistique plus faible que ceux du groupe précédent. Cette frange de locuteurs n'a appris que partiellement la langue ou l'a oubliée en partie. Nancy Dorian, qui travaillait sur le gaélique d'Écosse, fut la première chercheuse à isoler ce type de locuteur possédant une compétence partielle dans une langue menacée.

Selon ce chercheur, l'existence d'une telle catégorie de locuteurs est caractéristique de ce type de langue. Cette catégorie de locuteurs possède « des compétences complètes en réception ». C'est la production qui les distingue. Certains sont capables de s'exprimer correctement quand d'autres peinent à le faire³¹. C'est souvent une pratique irrégulière de la langue qui distingue ces locuteurs de ceux de la première catégorie. Cette assertion se vérifie pour Dominique Cap et Jean-Luc Bleuven, et dans une moindre mesure pour Didier Goubil.

Dominique Cap et Didier Goubil maîtrisent suffisamment la langue bretonne pour tenir une conversation sans trop d'interruptions. Mais leur compétence linguistique les place bien dans le type semi-locuteurs. En effet, on relève chez tous deux d'importantes fautes grammaticales (notamment les mutations consonantiques) qui prouvent une acquisition imparfaite de la langue ou un manque de pratique.

Le cas de Jean-Luc Bleuven est plus épineux. Il illustre la difficulté d'établir une typologie très fine de locuteur. Par certains aspects, le breton de M. Bleuven est celui d'un *terminal speaker*, mais il est tout de même en mesure de produire un discours en breton. C'est pourquoi je l'ai rattaché aux groupes des semi-locuteurs. Une analyse rapide de notre entretien met en lumière une compétence linguistique moyenne. Le discours est ponctué d'hésitations, de coupures et de mots français. Par exemple, il ne comprend pas ma première question « *E peseurt-mod e rit gant ar brezhoneg e-pad ho pubez politik ?* » [Comment utilisez-vous le breton pendant vos activités politiques] je pense qu'il ne saisit pas la tournure *peseurt mod*. Il aurait été préférable que j'utilise *penaos*. En

30. Michel BERT, Colette GRINEVALD, *op. cit.*, p. 122.

31. *Ibidem*, p. 126.

outré, le député Bleunven cherche constamment ses mots. Il déclare souffrir d'un manque de lexique pour s'exprimer en breton sur des sujets connexes à son activité politique (l.17). Cela se traduit par un sentiment d'insécurité linguistique qu'il avoue spontanément et sans aucune gêne. Ainsi, il explique ne pas prendre la parole en public : « *n'on eas awalac'h gant ar brezoneg* » : [je ne suis pas assez facile avec le breton]. La traduction littérale est sibylline, maladroite dans sa formulation et elle démontre une maîtrise imparfaite de la langue.

Le regard qu'il porte sur sa langue n'est pas empreint d'un sentiment d'infériorité, comme souvent chez les bretonnants de tradition. Il a même engagé comme assistante parlementaire une bretonnante, afin de faire la part belle au breton sur son site personnel. L'absence de sentiment d'infériorité peut s'expliquer par l'assurance que lui procure une bonne maîtrise du français, la langue dominante.

Je relève des marques dialectales dans le breton parlé par Jean-Luc Bleunven. Elles sont moins nettes que dans le cas des locuteurs traditionnels. Une acquisition parcellaire de la langue et un lexique appauvri en sont la conséquence. Par exemple, M. Bleunven utilise toujours le possessif *va* (l. 8), il prononce la diphtongue [eas] pour *aes* (l.24). « Pour moi » est prononcé [evidoun].

Une analyse rapide du discours de Dominique Cap fait apparaître les mêmes phénomènes linguistiques. On observe chez le maire de Plougastel beaucoup de fautes de mutations consonantiques. Par exemple : « *leun a traoñ, [eu], kalz a tud* » l.5 de l'entretien. Il cherche souvent ses mots, hésite, phénomène qui est à son comble quand il cherche à signifier qu'un grand nombre d'enfants est scolarisé en breton dans sa commune : « *Plougastel amañ ez e [...], [eu], ouzpenñ [eu], pemp, pemp war'nugent [eu], pour cent hag e re yaouank a zo o teskiñ brezoneg, setu ze ar barrez hag ez eus [...], meur a [aaa] ar re yaouank hag a zo o teski brezoneg e Breiz* » [À Plougastel, ici, plus de cinq, vingt-cinq, pour cent, des jeunes qui apprennent le breton, voilà la paroisse dans laquelle il y a le plus de jeunes en train d'apprendre le breton en Bretagne].

Je perçois également des phénomènes d'hypercorrections : « *hum, ya, meu, ap, ablamour zoun, [eu] e gojean brezhboneg* ». Mais si l'on compare attentivement les deux transcriptions, le maire de Plougastel est plus à son aise en breton que le député Jean-Luc Bleunven. Le discours qu'il porte sur sa langue est très positif, il fait état d'un apprentissage par

transmission familiale qu'il oppose au breton appris dans les livres : « *Setu, va brezoneg, n'eo ket brezoneg al leurioù, me brezoneg ar mhez* » : [voilà, le breton que j'ai appris, n'est pas celui des livres mais celui des champs]. Il assure parler en breton avec ses administrés bretonnants de tradition. Cela lui assure une pratique minimale et lui permet de s'exprimer correctement. Il est toutefois amusant de constater une absence de regard critique sur une langue émaillée de fautes.

Des locuteurs du néo-breton

Si les chercheurs s'accordent en général sur l'existence d'un « néo-breton³² », appelé parfois « breton standard » ou « breton littéraire », il est difficile d'établir une typologie précise des locuteurs de cette variété. En effet, l'histoire sociale du breton fait qu'il existe depuis un siècle maintenant³³, une forme nouvelle et standardisée de breton. Par conséquent, des locuteurs peuvent avoir eu cette langue comme langue première. C'est le cas de Mme Louarn. Dès lors, il est difficile de créer un groupe clairement désigné comme celui des « néo-locuteurs » car ce qui les définit précisément c'est la variété dont ils font usage. Il est vrai que dans ce groupe linguistique Lena Louarn fait un peu figure d'exception pour le mode d'apprentissage, celui-ci résultant d'une transmission familiale. En réalité, pour l'immense majorité de ce groupe, le breton est une seconde langue apprise soit à l'école, soit à l'âge adulte. Ainsi, cet apprentissage résulte du choix délibéré d'un adulte, il est le fruit d'un effort conscient³⁴. C'est ce qu'a entrepris le député Paul Molac. Mais cela peut-être aussi la volonté de parents mettant en place une politique linguistique familiale. Cette catégorie a systématiquement une image positive de la langue quand il s'agit d'un apprentissage à l'âge adulte. C'est sans doute moins évident de la part des élèves scolarisés dans les filières bilingues.

Lena Louarn :

Lors de notre entretien, la vice-présidente déclare parler un breton héritier d'un apprentissage livresque. Ses parents qui lui ont transmis

32. E. LE PIPEC, *op. cit.*, p. 104.

33. Jean LE DÙ, Yves LE BERRE, *op. cit.*, p. 49.

34. Michel BERT, Colette GRINEVALD, *op. cit.*, p. 129.

la langue n'étaient pas eux-mêmes bretonnants de première langue. De fait, il est difficile de rattacher la langue parlée par Lena Louarn à un terroir. C'est un idiome exogène qui cherche des racines. On peut constater une volonté de sa part de rattacher son breton à une aire dialectale, du moins aux bretons populaires.

Ainsi, voici quelques faits de langue permettant de rattacher son breton au Nord-Finistère ou au Cap-Sizun dont sa famille maternelle est originaire : elle utilise systématiquement le possessif *va*. De plus, on peut noter la prononciation en [ou] du phonème [on] : 1.250 et 1.325 *Bro-Leoun*. Et encore, l'adjectif [*spontus*] prononcé [*spountus*] 1.365 et 369. Ou alors, la prononciation du [z] en [ch], pour laquelle je relève plusieurs occurrences : *menochoù* pour *menozioù* l. 428.

Ensuite, témoignant d'une volonté de parer son breton d'éléments issus du « breton populaire » on relève, à plusieurs occurrences, l'emploi de l'emprunt au français [tout], théoriquement mal vu parmi les zélateurs du breton unifié. De plus, je relève quelques élisions, propres à certains parlers locaux : 1.91 [*dimeet*] qui s'écrit et se prononce en breton standard *dimezet*.

À noter que cette prononciation est plutôt en cours dans les parlers du Sud-Finistère, alors que j'avais le sentiment qu'elle cherchait à inscrire sa langue dans la zone Nord-Finistère. Enfin, on observe l'insertion de mots français, un usage en général prohibé par les mêmes thuriféraires du *peurunvan*. Voyons quelques exemples : -1.24, [mais], [enfin] à plusieurs reprises et des emprunts en français bretonisé comme en breton paritaire : [chikana] 1.410, ou encore *rejionalision* 1.456, alors que L'Office de la langue bretonne, dont la présidence est toujours assurée par Mme Louarn, préconise le terme *rannvroeladur*.

Tout ce qui précède fait état d'un léger tropisme pour les formes non standards de breton. Ainsi, selon Ronan Calvez, aux yeux des promoteurs de ce breton normalisé, son existence même ne se justifie que par celle des formes dialectales bénéficiant d'une légitimité populaire.

Outre ces tiraillements idéologiques, le caractère standardisé du breton de Lena Louarn s'explique par quelques éléments biographiques. Il faut avoir à l'esprit qu'elle n'a jamais vécu à l'intérieur de la zone de pratique traditionnelle du breton, la Basse-Bretagne. Elle a grandi à Villeneuve-Saint-Georges, en région parisienne, avant de suivre ses parents à Rennes. Une ville dans laquelle elle vit toujours depuis.

En examinant la transcription de notre entrevue, le caractère standard du breton de Mme Louarn apparaît assez clairement. La langue parlée par Lena Louarn peut être associée au type « néo-breton ».

C'est une langue riche en néologismes. Le lexique fait le moins d'emprunts possibles au français ou au substrat latin. Le but affiché est bien celui que l'on retrouve dans les préconisations de l'Office public de la langue bretonne en matière de signalisation. La « déviance maximale³⁵ » dans l'espace public face au français devient la norme.

Voici quelques exemples :

Lexicaux

- *kadaarnat* (1.9) pour renforcer.
- *kendrec'hin* (1.10) pour convaincre. Je n'ai jamais entendu ce verbe dans la bouche d'un locuteur traditionnel. Francis Favereau le perçoit comme un composé de création récente ; provenant sans doute du travail de Le Gonidec ou Francis Vallée.
- *delwenn* (1.79) pour statue, un emprunt au gallois dans la plus pure tradition de ce « néo-breton ».
- *kuzul-mera* (1.211) pour conseil d'administration.
- *dizalc'hourez* (1.510) : pour indépendantisme.

Le changement sémantique :

- « *aoza kentelioù* » pour « organiser, proposer des leçons ».
- *koumananti* pour « abonner ».

Une structure syntaxique issue directement du français :

- « *d'am soñj on evel Asterix on kouezet e-barz* » 1.109. [Je pense que je suis comme Astérix, je suis tombée dedans].
- « *ha bremañ ne vez ket graet mui un evezriadenn da skwer perak ne gomprenan nitra a tout pa vez eur gozeadenn etre daou zen hag a oar brezoneg* » 1.35 1.36 : [Et maintenant il n'y a plus de remarques par exemple « je ne comprends rien » quand il y a une conversation en breton].

Utiliser *Evezriadenn* pour « remarque » est typique du néo-breton. Cette occurrence est inusitée en breton dialectal.

- « *rediet omp da gaout ur skipaib a c'hellfe respont pe e brezoneg pe skrivfe e bezoneg* » 1.41 [Nous sommes obligés d'avoir une équipe qui pour-

35. Raphaël CONFIAnt, *op. cit.*

rait répondre en breton]. La forme *rediet* n'est pas mentionnée dans le dictionnaire de Francis Favereau. L'occurrence la plus employée chez les « bretonnants de tradition » est « *oblijet* », mais cet emprunt au français est à proscrire dans le néo-breton de Mme Louarn.

Des locuteurs intermédiaires

En terme sociolinguistique, le cas d'Yvon Abiven est remarquable. Le breton était la langue de la famille. Son année de naissance (1948) le situe dans la dernière génération ayant eu le breton comme première langue. Il précise toutefois qu'il a été élevé dans les deux langues, breton et français. Il grandit dans une communauté rurale – Plounéour-Trez – où s'opérait le basculement linguistique. À ce propos, il relève dans l'entretien que les enfants du bourg parlaient déjà le français tandis que lui n'entendait que du breton dans la ferme familiale. C'est sa trajectoire individuelle qui le distingue comme locuteur singulier. Ainsi, s'il est héritier d'un breton dialectal (« *eur pagan* », affirme-t-il), il est aussi un homme éduqué qui s'est intéressé de près à sa langue natale, jusqu'à en acquérir la maîtrise orale et écrite. Par la suite, il devient un militant connu de l'*Emsao*, le mouvement politique et culturel breton. Cette facette de sa personnalité se fait moins prégnante avec le temps alors qu'il se désengage de Diwan et rompt avec l'UDB. Il connaît donc différentes variétés de breton, le breton hérité, le néo-breton. Mais de quel breton fait-il usage ?

M. Abiven vit depuis trois décennies à Saint-Thégonnec, commune dont il était le maire pendant vingt-cinq ans. Il explique volontiers que le fait d'être bretonnant l'a aidé à se faire connaître lors de son implantation dans la commune. À travers son breton, ses futurs administrés l'identifient comme extérieur à la paroisse. Il est intéressant de chercher à comprendre dans quelle mesure sa langue est restée celle de son enfance, le parler de Plounéour-Trez. J'ai réalisé une modeste étude de dialectologie à travers trois exemples :

- la locution verbale « j'étais en train », Yvon Abiven a recours systématiquement à la forme [édõn]. Cette forme est attestée dans l'atlas linguistique de Pierre Le Roux au point 4 qui correspond à la commune de Saint-Frégant non loin (huit kilomètres) de Plouneour-Trez. Si l'on trace une isoglosse la commune de

Plouneour-Trez se trouve à l'intérieur. *A contrario*, le point 12 qui concerne la commune de Sainte-Sève relève [é oãñ]. Saint-Thégonnec commune limitrophe de Sainte-Sève ne connaît probablement pas les formes proches de [édõñ].

- Une « journée » M. Abiven utilise [‘dɛrves] pour « journée ». C'est ce qu'on relève au point 15 du NALBB³⁶ qui correspond à la commune de Plounéour-Trez. Ce rothacisme ne s'observe que dans une zone limitée au nord-ouest du Finistère. Saint-Thégonnec se trouve largement en dehors de cette zone.
- « ferme » M. Abiven utilise [‘atãñ] pour désigner la ferme. On trouve cette désinence au point 18 non loin de Plounéour-Trez. Si on trace une isoglosse, la zone de Saint-Thégonnec en est exclue.

Le parler d'Yvon Abiven est resté assez proche de celui de sa prime enfance. Le lexique l'atteste, ainsi que la prononciation de certaines formes verbales inconnues à Saint-Thégonnec.

L'entretien assez long que j'ai pu avoir avec lui fait apparaître une utilisation parcimonieuse du lexique néo-breton. Voici quelques exemples :

Il utilise *kevredigez* pour « association » ou *kenzulier* pour « conseiller ». Il connaît le champ lexical de l'enseignement (ce n'est pas une surprise, il a exercé ce métier pendant toute sa vie professionnelle) : *deskadurez stad*, pour « Éducation nationale », *skolaj* pour « collège », *skol-vamm* pour « école maternelle », *tenzorier* pour « trésorier ». Je relève un nombre significatif d'occurrences provenant du français (comme nous l'avons vu, une des caractéristiques du néo-breton c'est de chercher à s'en éloigner le plus possible). Ainsi, il utilise « député », à la place de *kannad*, le terme intronisé en « néo-breton ». Il fait usage également des participes passés suivant : *Aksepted*, *entred*, *en em bresanted*, formes bretonisées de verbes français. Le recours systématique à « *komañset* » montre que son breton est plus proche des parlers hérités que du « néo-breton ». Ce dernier lui préfère toujours *kreññ*, pour se distancier au maximum du français.

36. Jean LE DÛ, *op. cit.*

L'ancien maire de Saint-Thégonnec se singularise d'un point de vue linguistique. Il parle une variété dialectale assez proche de celle de son enfance. Il connaît les néologismes, mais n'en use qu'avec parcimonie.

Le breton dont fait usage Didier Goubil le rattache à la catégorie des semi-locuteurs. Néanmoins, il est également proche du type des locuteurs de tradition. Ainsi, M. Goubil a appris le breton au sein de la ferme familiale. Celle-ci abritait également ses grands-parents qui s'adressaient à lui en breton. Le breton dont il a l'usage est bien hérité du breton vernaculaire de cette paroisse.

Néanmoins, j'ai choisi de le placer dans cette catégorie des semi-locuteurs car son breton est émaillé de fautes importantes qui démontrent une acquisition inachevée ou imparfaite de la langue.

Voici quelques exemples qui illustrent cet état de fait :

- On note l'absence systématique de participe passé, l'infinitif est toujours employé en lieu et place du participe passé :
 - « *kozel meum in galleg, nann nann kozel peus pad tout al lein in brezoneg, me meu meus ke grêt intansîn kwa, pengur, oagn ko oam oam kozel deus o bern traoù, a ve kozel in brezoneg, sed a gîz-s, ba me choñj voien zo deus kozel in brezoneg* »
- Ou encore, les mutations consonantiques non réalisées :
 - « *kap deu deu kozel en brezoneg* »
 - « *pe meus komans de kozel* »
 - « *me koze en brezon* »
- Ou alors, un recours à des termes français pour des mots usités en breton vernaculaire :
 - « *n'beign ket gwall, o problème santé* », je dois lui rappeler que santé ce dit *yec'hed* en breton
 - « *vênt gênés* »
 - « *tout an traoù a zo, zo ordinaires* »
 - « *ba utilise noñ o vad* »

Ces éléments font apparaître une attrition linguistique³⁷ du breton de M. Goubil. C'est bien ce que recouvre ce terme pour Barbara Kopke : « L'attrition fait référence à la perte d'éléments structurant de

37. Barbara KOPKE, Monika SCHMIDT, « L'attrition de la première langue en tant que phénomène psycholinguistique », *Language. Interaction and Acquisition*, 2011, p. 197-220.

la langue, c'est-à-dire à une modification ou à une réduction de la forme linguistique. » Cependant, un élément majeur suffit à replacer le maire de Poullaouen parmi les locuteurs de tradition. C'est une pratique courante, quotidienne, du breton qui le rattache aux locuteurs de tradition. Selon M. Goubil, les occasions de pratiquer la langue ne manquent pas dans ce coin du Centre-Bretagne. Comme exemples, il mentionne les sorties de chasse entre amis, le fait de couper une pièce de bois, ou encore de s'atteler à un travail manuel. La fluidité du discours de Didier Goubil démontre clairement une pratique courante du breton. D'évidence, il est exposé quotidiennement au breton dans sa commune et bien que sa langue soit frappée par une certaine attrition, son aisance à l'oral est incontestable. De fait, notre entretien a été mené tambour battant sans beaucoup d'interruptions de la part du maire. En outre, je relève des traits dialectaux très marqués qui confirment que le maire de Poullaouen est à cheval entre deux types de locuteurs :

Voici quelques exemples :

Lexicaux

- Ferme : [*feurm*] c'est le vocable relevé par Francis Favereau, très bon connaisseur du parler de Poullaouen.
- Jeune : [*yaoun*]
- Breton : [*brezon*]

*

Construire un objet de recherche à partir d'une enquête de terrain représente un défi passionnant. Il est difficile d'esquiver certaines difficultés méthodologiques. D'une part, on s'expose aux imprévus liés aux interactions chercheur-témoin. Dans ce cadre, l'objectivité sacro-sainte enseignée dans l'institution universitaire est une gageure. À moins de réifier l'objet-témoin, il est difficile de s'abstraire de phénomène d'empathie ou de sentiments contraires. D'autre part, la construction de groupes linguistiques peut sembler, dans sa réalisation, assez arbitraire. Ainsi, certains témoins peuvent appartenir à plusieurs groupes, une typologie de locuteurs est une construction artificielle. Mis à part ces quelques obstacles, travailler à partir du matériau brut de la parole humaine, s'avère, dans les domaines de la sociolinguistique ou de la science politique une aventure très enrichissante et pourvoyeuse de sens pour le chercheur débutant.

Roger HÉRISSET*

Les vanneries natives en Bretagne, contribution à la délimitation d'aires culturelles de l'Armorique ancienne

La vannerie en Bretagne a fait l'objet d'une étude détaillée¹. Des hypothèses quant à la dynamique de diffusion de différentes techniques y ont été formulées. Il est proposé ici de rapprocher la cartographie actuelle des types de vanneries régionales avec des représentations d'aires techniques de la Protohistoire et de la période gallo-romaine. Ces rapprochements permettent d'esquisser des aires de diffusion culturelle, dont la permanence s'observe dans les techniques de vannerie et dans le vocabulaire désignant les objets produits.

L'analyse s'appuie principalement sur les vanneries à montants courbés. Cette technique n'a pas fait l'objet de description ethnographique, à l'exception d'une étude des vanniers de Mayun en Brière et ceux de Cancale². Les vanneries à montants droits, dont la diffusion est plus récente en Bretagne, ne sont pas considérées ici. L'étude des vanneries à montant spiralé (constituée par un cordon de graminées

* Docteur en ethnologie, chercheur associé au CRBC (EA 4451)

1. Roger HÉRISSET, *Ethnologie des techniques de tressage en Bretagne. Matériaux pour une nouvelle approche classificatoire*, thèse CRBC-UBO, Brest, 2012.
2. Dan LALLIER, « Pierre Lelièvre, vannier à La-Chapelle-des-Marais », *Monographies d'entreprises artisanales*, « Chantier 1810 », n° 8, G. H. Rivière et M. Maget (dir.), 1942 et D. LALLIER, « Les vanniers de Cancale, la vannerie pour la grande pêche », *Monographies d'entreprises artisanales*, « Chantier 1810 », n° 58, G. H. Rivière et M. Maget (dir.), 1952.

enroulé) apporte un éclairage complémentaire qui assoit les hypothèses formulées.

Modèle descriptif des vanneries

Le système descriptif de la vannerie proposé s'appuie sur le mode d'utilisation et d'organisation des montants, lesquels sont les brins participant à l'ossature. Ce système permet de distinguer les vanneries à montants courbés disposés en hémiméridien organisés autour d'un pôle unique (fig. 1 et 2), de celles à montants courbés disposés en méridien reliant au moins deux pôles (fig. 3 et 4).

Agencement en méridien



Fig. 1 – Convergence centrale unipolaire



Fig. 2 : Croisement central unipolaire.

Agencement en hémiméridien

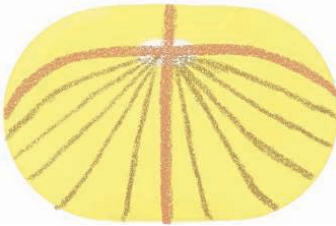


Fig. 3 : Convergence bipolaire combinée à un croisement orthogonal.

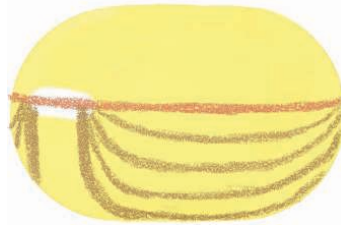


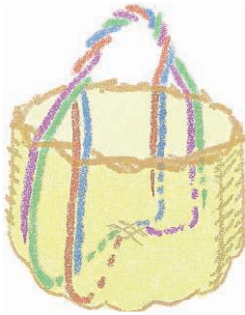
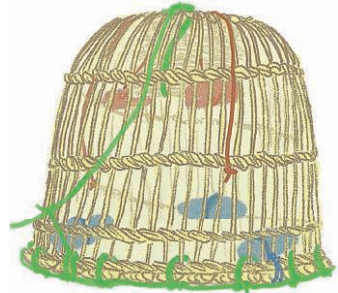
Fig. 4 : Convergence bipolaire à montants convergents et parallèles.

La vannerie à montants courbés disposés en hémiméridien

La vannerie à montants passifs courbés en hémiméridien est probablement un type natif. Les mots désignant localement la vannerie de ce groupe n'ont pas un sens générique. À l'inverse, un panier fabriqué avec une autre technique est le plus souvent appelé avec le terme géné-

rique emprunté au français *panier*, sous la forme *penier* dans les dialectes romans et *paner* dans les dialectes celtiques.

La vannerie native peut être séparée en deux groupes techniques distincts. Un premier groupe présente **des montants concentriques en arcs rampants**. Des exemples sont présentés par les figures 5 à 7.

Fig. 5 : *Baskodenn*.Fig. 7 : *Kawell mor*.Fig. 6 : *Sklissen*.

Un second groupe est constitué de vanneries présentant des **montants croisés en lames de bois** (ex. fig. 8 à 10). Elles se présentent sous la forme de corbeilles aux montants composés de lames de châtaignier. Leur clôture est confectionnée en bourdaine.

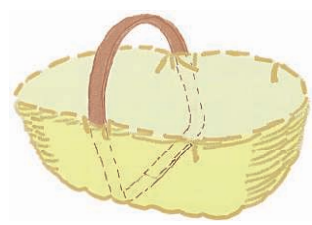
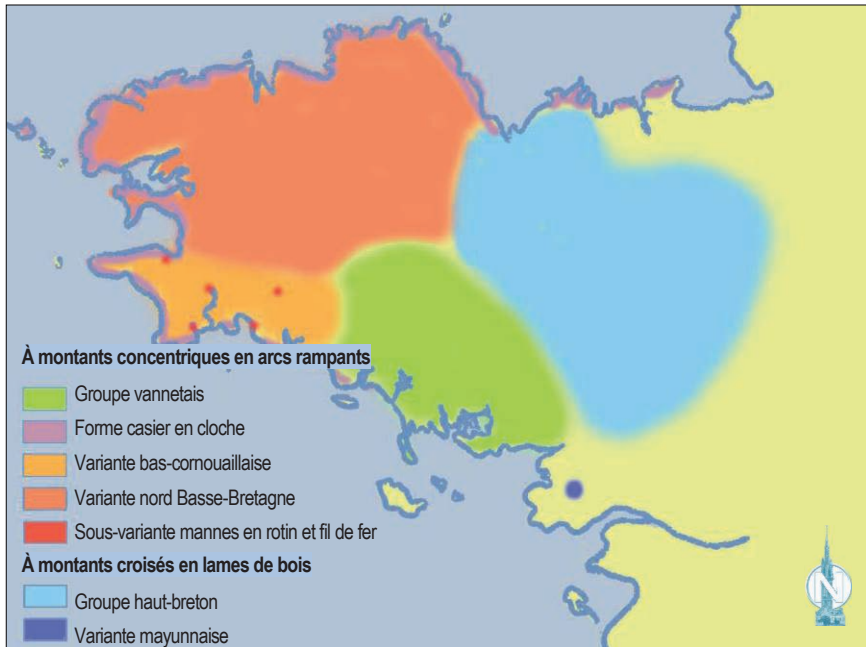
Fig. 8 : *Carbasson*.Fig. 9 : Panier à
anguilles de Mayun.

Fig. 10 : Panier de Mayun.

La carte 1 présente les aires de production de la vannerie à montants passifs courbés disposés en hémiméridien.



Carte 1 : Aire de production de la vannerie à montants passifs courbés en hémiméridien.

La vannerie à montants croisés en lames de bois est produite au nord-est de la Bretagne dans un secteur de parlers romans. Il s'agit d'une production essentiellement domestique. Dans ce secteur, les corbeilles sont confectionnées sur l'ensemble de la zone de production de manière normalisée : mêmes dimensions, même mode de fabrication (seize montants...) et mêmes matériaux de construction (bourdaine et châtaignier), ce qui est le signe d'une certaine homogénéité culturelle. L'aire de production de ces corbeilles rassemble toutefois plusieurs groupes géolinguistiques, aux territoires bien délimités. Plus au sud, le village briéron de Mayun confectionne une variante avec des brins plus affinés.

À l'ouest, la vannerie à montants concentriques en arcs rampants est pratiquée dans les régions de parlers celtiques. La vannerie du Vannetais constitue un groupe défini par un nombre impair de montants, rayonnant à partir d'un bouton de bois entortillé. Le mode d'arrêt y est très caractéristique : les montants sont renversés et piqués le long d'un montant voisin.

Le secteur sud-cornouaillais se distingue notamment par un mode d'arrêt plus élaboré, à montants pliés puis enchevêtrés, et un nombre toujours impair de montants. Dans la seconde partie du XX^e siècle, une sous-variante « manne en rotin et fil de fer » est apparue dans les ateliers travaillant pour les marins-pêcheurs. Le reste du secteur « nord Basse-Bretagne » partage certains éléments techniques avec la variante « bas-cornouaillaise », mais avec des formes techniques plus variées. Ces variantes forment le groupe de vannerie « ouest-breton ».

La carte 2 présente la variété des formes et la localisation des casiers à crustacés en forme de cloche.



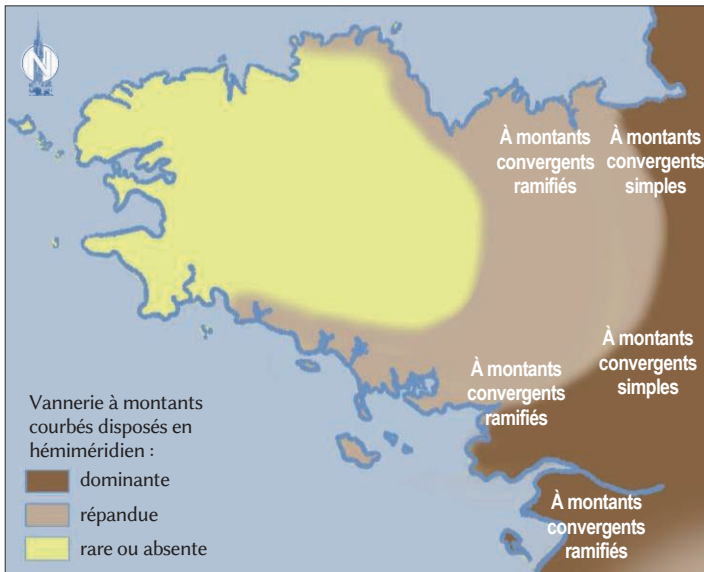
Carte 2 : Localisation des différents types de casiers en cloche.

Les casiers en cloche réalisés dans le sud de l'Irlande s'apparentent à ceux produits en Bretagne et dans le Devon, contrairement à ceux

fabriqués sur la côte ouest-irlandaise, beaucoup plus grossiers³. Ainsi, ce type de nasse, appelé en breton *kawell mor*, pourrait être l'archétype des groupes de vannerie « vannetais » et « ouest-breton ». Cette forme technique a pu diffuser de la Bretagne vers les Cornouailles britanniques et le sud de l'Irlande.

La vannerie à montants courbés disposés en méridien

La vannerie à montants passifs courbés disposés en méridien est appelée par les vanniers « vannerie sur côtes » ou encore « vannerie bâtie sur arceaux ». Le tressage est réalisé sur une monture préalablement construite à partir de montants courbés en arc, fixés à partir de l'anse ou du bord. La carte 3 montre que ce groupe technique est pratiqué essentiellement à l'est et au sud de la Bretagne. Il se répand vers l'ouest en longeant le littoral.



Carte 3 : Les aires bretonnes des vanneries à montants courbés disposés en hémiméridien.

3. Joe HOGAN, *Basketmaking in Ireland, Wickloon*, Wordwell ltd, 2001, p. 114.

Deux formes d'ossatures produites par des groupes de fabricants distincts ont été observées. **La première forme** présente des arceaux qui convergent vers deux pôles opposés (fig. 11 à 14).

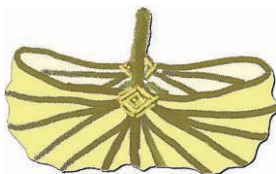


Fig. 11 : Panier à pommes.

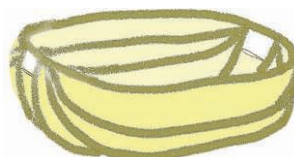


Fig. 12 : Resse.

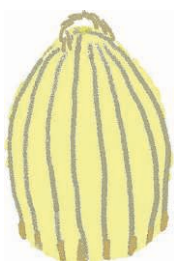


Fig. 13 : Ruche.

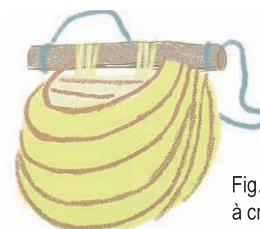


Fig. 14 : Hotte à crevettes.

Cette vannerie à monture convergente bipolaire simple existe également dans les régions limitrophes. Elle se localise dans la frange nord-est de la Haute-Bretagne où elle domine en répondant à tous les types d'usages, et sous de nombreuses formes : paniers, grandes corbeilles agraires, ruches, hottes... C'est un artisanat réalisé par des fabricants spécialisés, et lié, par exemple, à la pêche côtière et au ramassage des pommes pour la fabrication du cidre.

La seconde forme comporte des arceaux principaux qui convergent vers deux pôles opposés, et des arceaux secondaires fixés le long des arceaux principaux (fig. 15 à 17). La vannerie à monture convergente bipolaire ramifiée est très fréquente au sud-est de la Bretagne. Elle se rencontre aussi du centre-est Bretagne jusqu'à la côte nord. Il s'agit plutôt d'une vannerie domestique.



Fig. 15 : Panier.



Fig. 16 : Panier à maquereaux.



Fig. 17 : Panier à crabes.

De la permanence de la vannerie native en Bretagne

L'art de la vannerie a pour particularité d'être peu sensible au progrès technique. De nos jours, les vanniers produisent des objets semblables à ceux fabriqués il y a plusieurs milliers d'années. L'absence en Bretagne d'artefacts archéologiques de vanneries préhistoriques, antiques et même médiévales ne nous permet pas de statuer quant à la permanence géographique de ces techniques. Les milieux favorables à la préservation de la vannerie sont bien connus⁴. Avec des sols acides et des conditions humides, le contexte pédoclimatique armoricain est défavorable à la conservation des objets en bois. *A contrario*, le climat sec du Proche-Orient a livré de nombreux objets tressés, dont certains produits il y a 10 000 ans⁵. La vannerie égyptienne antique est proche des vanneries confectionnées dans les villages voisins des sites archéologiques⁶. À l'instar des observations réalisées au Proche-Orient et en Afrique, la persistance technique des vanneries natives dans l'espace armoricain semble recevable.

La vannerie présente une inertie technique d'exception au regard d'autres artisanats tels que la céramique ou le textile sensibles au progrès technique. En Bretagne, les ateliers se situent préférablement en bordure des massifs forestiers, dans lesquels sont prélevés les matériaux nécessaires à la confection. Ces populations, que l'on peut qualifier de forestières, sont peu mobiles par le fait du lien de leur activité au milieu naturel. Elles forment un groupe culturel à part entière⁷, moins soumis aux évolutions générales en raison d'un mode de vie plus isolée. La vannerie est transmise au sein de lignées familiales, ce qui renforce la stabilité du comportement culturel et technique. Tout ceci contribue au maintien de savoir-faire et de vocabulaires spécifiques.

4. Hélène BALFET, « Vannerie », *Dictionnaire archéologique des techniques*, Paris, Éditions de Paccueil, 1964.

5. Danielle STORDEUR, « Vannerie et tissage au Proche-Orient néolithique », dans *Tissage Corderie Vannerie*, APDCA, 1989.

6. Willeke WENDRICH, *The World According to Basketry. An Ethno-archaeological interpretation of basketry production in Egypt*, CNWS Leiden Universiteit, 1999.

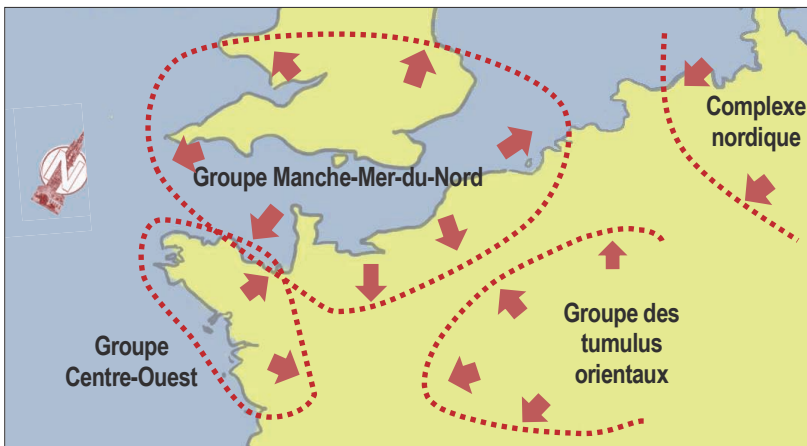
7. Suzanne LE ROUZIC, *Matériaux ethnographiques et linguistiques pour la connaissance d'une population rurale de Basse-Bretagne : les riverains des forêts domaniales de Camors – Floranges – Lanvaux (Morbihan) et leur rapport à l'espace boisé*, thèse CRBC-UBO, 2007.

Il est remarquable que les types fréquents sur le continent européen (notamment ceux présentant des ossatures disposées en méridien) soient absents de l'ouest de la Bretagne, alors même qu'ils sont pratiqués en Irlande ou dans les îles britanniques.

La relation probable entre les espaces vanniers contemporains et les aires culturelles anciennes repose donc d'une part sur la continuité des savoirs vanniers dans un espace donné et d'autre part sur leurs singularités dans le contexte européen. Voyons maintenant si des croisements avec des cartographies anciennes permettent d'étayer cette hypothèse.

Les composantes culturelles de l'âge du Bronze...

En ce qui concerne le Bronze moyen, les chercheurs de l'Inrap Cyril Marcigny et Marc Talon⁸, ont présenté un bilan des recherches archéologiques portant sur les connexions culturelles possibles entre le sud de l'île de Bretagne et le littoral continental de la Normandie jusqu'aux Flandres. La carte 4 reprend une proposition de délimitation sommaire de ces espaces culturels.



Carte 4 : Localisation des groupes culturels à l'âge du Bronze moyen.

8. Cyril MARCIGNY, Marc TALON, « Sur les rives de la Manche. Qu'en est-il du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer à partir des découvertes récentes ? », *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIe av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*. Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF, 2009.

L'espace de partage technique transmanche est appelé par les auteurs *Composante culturelle Manche-Mer-du-Nord*. Cette cartographie s'appuie dans sa définition sur la comparaison des types de céramiques, d'habitat (architecture et organisation) et de domaine funéraire.

S'agissant de la péninsule armoricaine, les recherches archéologiques de l'Inrap portant sur les céramiques provenant de sites du Bronze moyen semblent indiquer qu'il existe peu ou pas d'affinités avec les productions normandes ou britanniques de la *Composante culturelle Manche-Mer-du-Nord*. La péninsule armoricaine présente plutôt des concordances typologiques voire stylistiques pour un certain nombre de formes et de décors avec le *Groupe Centre-Ouest*⁹. Toutefois, la *Composante culturelle Manche-Mer-du-Nord* a une influence probable au nord-ouest de la péninsule. Un bilan synthétique portant sur l'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Bretagne est en préparation¹⁰.

...et concordance avec les groupes techniques de vannerie

Bien que nous ne puissions pas connaître avec certitude les techniques de vannerie pratiquées il y a 3000 ans, appuyons-nous sur leur supposée pérennité pour comparer les périmètres culturels du bronze avec les groupes de vanneries régionaux contemporains. À l'instar du *Groupe Centre-Ouest*, la vannerie à monture disposée en hémiméridien s'inscrit actuellement exclusivement sur le territoire de la péninsule armoricaine, et à son extrémité ouest ce type est l'unique mode de production de vannerie. Notons que cette aire de fabrication s'étendait possiblement dans un espace plus large que la Bretagne historique. Il se trouve un exemple de confection rare, situé au sud de l'aire géographique du *Groupe Centre-Ouest*. Il s'agit de la production d'une corbeille appelée *melou*¹¹, utilisée pour sécher (*meler* en poitevin) au four les prunes. Elle comprend seize montants disposés en hémiméridien en lames de châtaignier courbées croisées. Produite aux confins des

9. Stéphane BLANCHET (dir.), *Plouedern (Finistère) – Leslouc'h, Une longue occupation de la Protohistoire au Moyen-âge*, Inrap, 2013.

10. S. BLANCHET, M. FILY, T. NICOLAS, *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze : Premier bilan synthétique pour la Bretagne*, s. l., s. d.

11. Martine JAOUÏ, Bernadette GOLDSTEIN, *La Vannerie française*, Paris, Musée national des arts et traditions populaires, 1990, p. 193.

départements de la Vendée et des Deux-Sèvres, elle concorderait dans sa forme technique avec la vannerie produite en Haute-Bretagne, et comporterait la même répartition entre le nombre de montants croisés initialement et le nombre de montants rajoutés.

Sur le secteur de la *Composante culturelle Manche-Mer-du-Nord*, des fabricants produisent de nos jours de la vannerie à monture en méridien à convergence bipolaire simple. Cette vannerie est présente de part et d'autre de la Manche : Normandie, Maine, Marches de Bretagne, Angleterre, Pays de Galles et Irlande.

Au sud et à l'est des deux espaces déjà cités, il est fabriqué une autre variante de la vannerie à montants disposés en méridien. Ceci contribue à la mise en lumière d'un lien culturel plus fort entre l'espace *Manche-Mer-du-Nord* et les groupes continentaux qu'avec le *Groupe Centre-Ouest*, plus singulier culturellement.

La fin de l'âge du fer

Les habitats de la fin de l'âge du fer situés à l'est de la péninsule armoricaine présentent certains types de céramiques comme les vases tronconiques à lèvre en « Y ». Ce fait, associé à la présence de « plaques de cuisson », peut être utilisé comme indicateur pour différencier deux cultures matérielles dites « ensemble occidental et ensemble oriental »¹², présentés sur la carte 5.

Les sites orientaux de la fin de l'âge du fer se distinguent par la présence de grands conteneurs d'un type fréquent dans les contextes tardifs de la région de Rennes ou bien encore à travers l'emploi de « plaques de cuisson ». Les sites les plus occidentaux ayant livré ces plaques sont les sites de la Tourelle, à proximité de Lamballe¹³ et de Bellevue, situé à Augan¹⁴ représentée sur la carte 5 par les points (1) et (2).

12. Elven LE GOFF, « “Armorique” et “Bretagne” : réflexion sur l'assimilation de ces concepts pour la fin de l'âge du fer », *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n° 10, 2003.

13. Stéphane BLANCHET (dir.), *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de la Tourelle, Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle*, Paris, Inrap, 2010.

14. S. HINGUANT, E. LE GOFF, S. JEAN et D. MARGUERIE, « Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan). Un établissement rural en limite de deux influences armoricaines », *Revue Archéologique de l'Ouest*, n° 14, 1997, p. 57-80.

Cette partition supposée montrerait une division de la péninsule armoricaine de l'âge du fer en deux espaces d'échanges culturels. Aujourd'hui, les types natifs de vannerie en hémiméridien (carte 1) se partagent des espaces correspondants. Les types à montants concentriques en arcs rampants sont situés à l'ouest et les types à montants croisés en lames de bois à l'est de la Bretagne.



Carte 5 : Les espaces d'échanges culturels de fin de l'âge du fer et les limites de l'Armorique romaine.

Localisation des habitats du II^e-I^{er} siècle av. J.-C. situés le plus à l'ouest et présentant des mobiliers de type oriental : ① la Tourelle, Lamballe ② Bellevue, Augan

Riedones : population de *civitates* romaine.

En tiret, limite occidentale hypothétique de sites ayant livré des plaques de cuisson et des vases tronconiques à lèvres en « y ». En ligne grisée, limites des *civitates* de l'Armorique romaine.

Convergence cartographique avec l'Armorique romaine

Les *civitates*, villes et régions administrées par les Romains, s'appuieraient en principe sur des territoires nationaux. Il est donc pertinent de s'interroger sur la concordance géographique entre les *civitates* (carte 6) et la répartition actuelle des groupes de vannerie (carte 1).



Carte 6 : Localisation des *civitates* de l'Armorique gallo-romaine.
En pointillé : limites actuelles des départements.

L'aire *vénetè* correspond à celle où est aujourd'hui produite la vannerie du « groupe vannetais ».

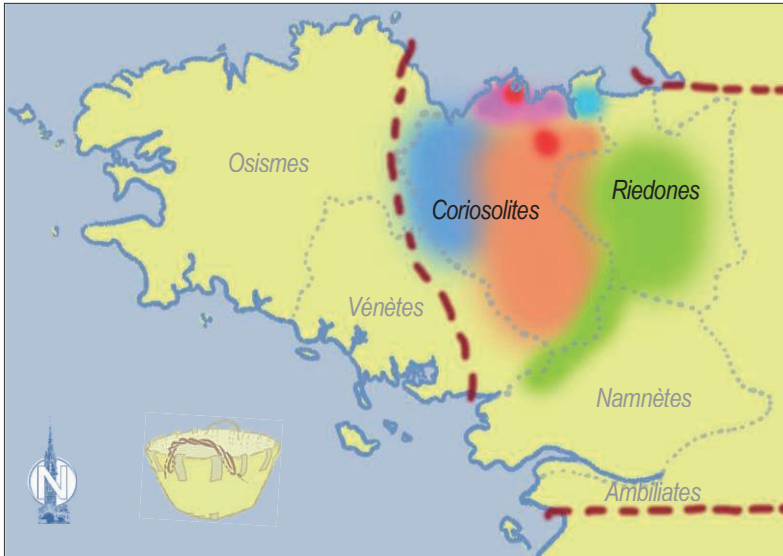
L'aire des *Osismes* concorde avec les secteurs de production actuelle des variantes « bas cornouaillaise » et « nord Basse-Bretagne ».

La vannerie à montants croisés en lames de bois dite « groupe-haut-breton » reprend quasi intégralement l'aire des *Coriosolites* et l'aire des *Riedones*.

La vannerie à montants courbés disposés en méridien s'accorde préférentiellement avec les territoires *redones* – où elle n'est dominante que sur sa marge – et *namnètes*.

Les cartes 6, 7 et 8 sont construites par superposition des limites des *civitates* avec les aires des noms issus de la valorisation de planches inédites de l'ALBRAM¹⁵. La carte 7 concerne la vannerie du groupe haut-breton.

15. Gabriel GUILLAUME, Jean-Paul CHAUVEAU, *Atlas Linguistique et Ethnographique, de Bretagne Romane, de l'Anjou et du Maine*, Paris, CNRS, 1975-1983, 2 vol. parus. Les cartes numérotées 158, 159, 160 sont destinées au vol. 3, inédit.



Carte 7 : Localisation des appellations des corbeilles à montants plats croisés disposés en hémiméridien.

Pointillés : limites des *civitates* de l'Armorique gallo-romaine

Tirets : limite de l'étude de l'étude ALBRAM

Nom vernaculaire d'une grande corbeille ronde selon ALBRAM3 :

	<i>un carbasson, un calbasson, un cabasson</i>
	<i>une cage, une caïge, une caïge, un caïgeo, un cageo, une cagette</i>
	<i>une bine, une binelle, un bino, un boumô</i>
	<i>une rondaïche, une rondaïche, une randajïche</i>
	<i>un potte</i>
	<i>une canaïche, une canoche, le cano</i>

Au sein de cet espace technique, la famille lexicale *carbasson-calbasson-cabasson* forme une isoglosse qui se superpose avec les limites du secteur *redones* et le long de la Vilaine, voie de communication majeure. Le groupe géolinguistique *bine-binelle-bino* occupe le nord-ouest du secteur attribué aux *Coriosolites*, et le groupe lexical *cage-caïge-cache* le sud et l'est. Le long de la Manche, d'autres formes lexicales sont utilisées dans des espaces très réduits : *canaïche-canoche*, *potte* ou *rondaïche*. Les corbeilles de ce groupe ne sont jamais mentionnées au-dehors des proches limites des *civitates redones* et *coriosolites*. Cette association entre groupe de vannerie, terminologie technique contemporaine et limites des *civitates* gallo-romain n'avait pas été jusqu'à présent décrite.

La carte 8 présente la localisation des appellations des corbeilles à montants croisés disposés en méridien.



Carte 8 : Localisation des appellations des corbeilles à montants croisés disposés en méridien.

Pointillés : limites des *civitates* de l'Armorique gallo-romaine

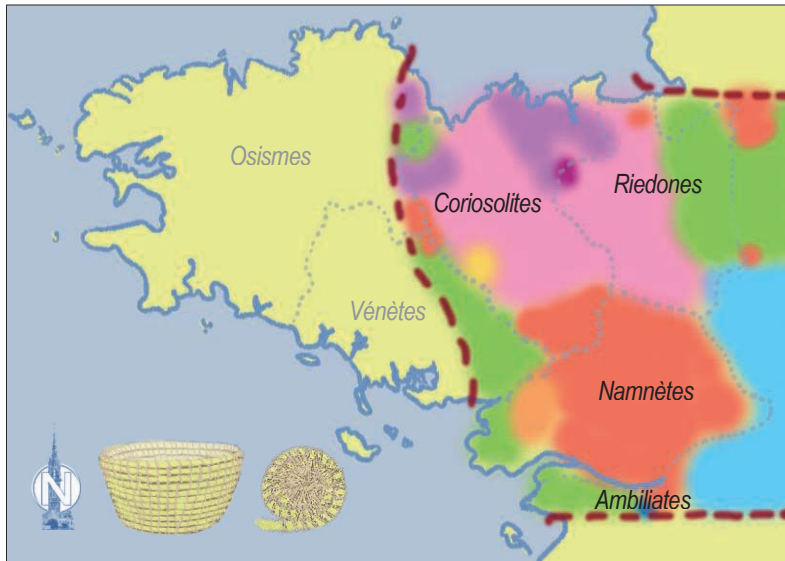
Tirets : limite de l'étude de l'étude ALBRAM

Nom vernaculaire d'une grande corbeille ronde selon ALBRAM3 :

	<i>une resse, une reste, une rasse, une rêse, une résse, une reusse</i>
	<i>une hotte, des hottons</i>
	<i>une balle, une banne, une benne</i>

Cette diffusion par la périphérie s'oppose à celle des vanneries à montants disposés en hémiméridien, considérées comme natives. Les termes en *resse-reste* sont employés en Basse-Bretagne, mais l'usage a pu s'appliquer à des objets importés, les techniques locales ne permettant pas la production de ces vanneries de grand volume utilisées pour soigner les animaux.

La carte 9 présente les appellations des corbeilles utilisées pour faire lever la pâte à pain.



Carte 9 : Localisation des appellations des corbeilles à montant spiralé utilisées pour faire lever la pâte à pain.

Pointillés : limites des *civitates* de l'Armorique gallo-romaine,

Tirets : limite de l'étude de l'étude ALBRAM

Nom vernaculaire d'une grande corbeille ronde selon ALBRAM3 :

	la <i>binette</i> , le <i>binô</i> , la <i>binôche</i> , la <i>binelle</i> , la <i>bine à pain</i> , le <i>bignôw</i> , le <i>binuaw</i>
ou*	des <i>panetons</i> , des <i>banetons</i> , des <i>binetons</i> , des <i>mannetons</i>
ou	un <i>frontué</i> , la <i>frontouère</i>
ou	un <i>puété</i> , des <i>puétuaw</i> , un <i>puaté</i> , - <i>tè</i>
	les <i>paillons</i>
	la <i>ruche</i> , le <i>ruchot</i> , le <i>runche</i> ou <i>runchot</i> , <i>bourriche</i> ** , <i>barruche</i> ***
	un <i>jàede</i> , <i>jède</i> , <i>jatte</i> , <i>jette</i> , <i>jàede</i> , <i>jède</i> , un <i>jàdro</i> , <i>jadrau</i> , des <i>jados</i>
	un <i>paillu</i> , un <i>pæillu</i> , un <i>pâillu</i>
	une <i>guenotte</i>

* sur le même secteur que isogloss *bin-*, sauf si cité dans les *civitates* Osismes

** en sud-Loire *** exclusivement ouest du secteur *Riedones*

De l'examen de la carte, il ressort que les *civitates redones* et *coriosolites* s'associent bien aux termes lexicaux ayant un radical en *bin-*, et que dans le secteur des *Namnètes* ce sont les termes en *jàede* qui dominent à l'exception de la presqu'île guérandaise où ce mot revêt un autre sens. Le mot *jàede* y désigne des récipients en bois tourné utilisés notamment pour la récolte du sel¹⁶. Dans ce secteur, on emploie les termes *runche*,

16. Pierre LEMONNIER, *Les salines de l'Ouest : logique technique, logique sociale*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1980, p. 107.

runchot pour désigner les corbeilles pour faire lever la pâte à pain. Ceci est à rapprocher de l'usage vannetais, aussi bien en secteur roman (carte 9) qu'en secteur celtique (carte 10, adaptation d'après le texte de Trépos¹⁷).



Carte 10 : Nom des corbeilles à montant spiralé utilisées pour faire lever la pâte à pain (d'après le texte de Trépos, 1926).

Pointillés : limites des *civitates* de l'Armorique gallo-romaine.

Étymologie et aspects linguistiques

Les correspondances entre territoires culturels anciens et des espaces de techniques et de terminologies vannières revêtent ici un intérêt particulier, car les termes employés sont possiblement des reliquats des langues autrefois parlées dans ces espaces. Ainsi le *baskodenn*, désignant un panier en Basse-Cornouaille (carte 11), est une appellation qui rappelle le terme gaulois *bascauda*, dont la signification aurait désigné un récipient tressé¹⁸. D'autres termes sont employés

17. Pierre TRÉPOS, *Enquête sur le vocabulaire breton de la ferme*, Rennes, Imprimeries réunies, 1962 [1926].

18. Xavier DELAMARRE, *Dictionnaire de la langue gauloise : Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Errance, 2008 [2001], p. 68.

en Basse-Bretagne pour désigner les corbeilles rondes : *bouteg* dans la partie nord, *sklissen* ou *kolvenn* dans le Vannetais, et en bas-vannetais *kostinell*¹⁹.



Carte 11 : Nom des vanneries natives de Basse-Bretagne.

Pointillés : limites des *civitates* de l'Armorique gallo-romaine.

Noms bretons : en noir Hérisset, 2012 ; en rouge Trépos, 1926 ; ALBRAM3 en violet.

Des travaux d'étymologie ont vu dans ces mots des emprunts à l'ancien français, du fait que le sens de la filiation est généralement établi entre les mots français et bretons selon l'antériorité de la citation, ici au bénéfice du français. Cependant les mots bretons cités n'ont pas la même signification que le terme français avec lequel il est mis en relation. Or, ils désignent localement sans équivoque un type de vannerie régionale. Par exemple, des linguistes affilient *bouteg* à *boute*, outre, *sklissen* à *esclive*, éclat de bois et *kostinell* à *coste*, côte²⁰. Cependant

19. Orthographié *kostinell* ou *kochinel* par Émile Ernault (1919).

20. Albert DESHAYES, *Dictionnaire étymologique du breton*, Douarnenez, Le Chasse-Marée, 2003, p. 129, 418, 665.

ces rattachements hypothétiques nous aident à approcher l'origine véritable des termes étudiés, en envisageant une racine commune avec les mots français évoqués. Dans une langue ancienne, le nom de ces vanneries a pu être construit en considérant leur rôle de contenants, leur mode d'assemblage en côtes de bois, ou leur tressage fait d'*éclisses*. Le mot technique observé dans une langue locale a ainsi pu se conserver sans passage nécessaire par la langue française où il ne revêt pas le même sens.

L'ensemble de vanneries natives haut-breton (carte 7) se décompose en trois groupes géolinguistiques. Le groupe rennais *carbasson* (var. *cabasson*, *calbasson*) rappelle le gaulois *carbenton*, habituellement traduit par « char de guerre ». Xavier Delamarre²¹ note que des auteurs associent ce mot au français *charpente* (*carpenta*), désignant un « assemblage de pièces de bois », d'autres le rapprochent de la racine latine *corbis* « panier en osier ». Cette racine est par exemple présente dans le mot français *corbeille* (b. latin *corbicula*). Le mot provençal *cabas* désigne également un type de panier. Il est probable que *cabas* et *carbasson*, mots désignant un type précis d'objet tressé, ont à l'origine un sens générique se référant à un mode d'assemblage.

Le groupe géolinguistique briochin *bine* (var. *mino*, *binelle*, *bourno*) a peut-être une parenté avec le gaulois *benna*, traduit souvent par chariots et qui correspondrait à une voiture dont les caisses seraient tressées. Pour Jean-Paul Savignac²², *benna* s'associe à des objets tressés. Il cite *banne*, « corbeille », et *bagnole*, de *banniole*, « la caisse du véhicule étant faite d'osier tressé comme une corbeille ». Il rapproche ce mot du vieux gallois *benn* « chariot » et du vieil irlandais *buinne* « anneau, bracelet ». Ces mots, selon Savignac, remontent « à une forme **bhendha*, dérivée de la racine **bhendh-* 'lier', cf. allemand *binden* 'lier', anglais *bound* 'lien' ».

Le groupe géolinguistique *cage* (var. *caige*, *caïge*, *cache*, *caiegeo*, *cago*, *cagette*) est circonscrit sur un secteur se situant entre Dinan et Redon, et correspondant plus ou moins au territoire de l'ancien évêché de Saint-Malo. Cette forme lexicale peut se rapprocher du mot gaulois

21. X. DELAMARRE, *op. cit.*, p. 105.

22. Jean-Paul SAVIGNAC, *Dictionnaire Français-Gaulois*, Paris, Snela-La différence, 2004, p. 56.

cagio (haie, clôture), hypothèse acceptable si l'on se réfère à l'aspect clos de la corbeille. Selon Delamarre²³, ce mot a de nombreux parents dans les langues celtiques : « le brittonique a le même mot : gallois *cae* 'haie, clôture', cornique *ke* 'haie', vieux breton *ca* 'haie, retranchement rempart', breton *kae* 'haie'. Forme de départ *cagio* d'une racine *kagh-* que l'on retrouve en latin *caulae* 'barrière d'une enceinte' ». Le mot français *cage*, désignant un contenant ajouré et fermé, est une autre illustration d'une évolution lexicale du sens générique de clôture, vers un sens particulier désignant un objet tressé précis.

Dans le secteur *Coriosolites-Riedones*, les corbeilles utilisées pour faire lever la pâte à pain sont désignées avec un vocabulaire ayant pour radical *bin-* (carte 8). Ces termes ont probablement la même origine que le mot *bine* commenté plus haut, même si ce mot renvoie dans le premier cas à la vannerie présentant des montants croisés en lames de bois. L'emploi de suffixes en *-ette*, *-elle*, *-oche*, *-o* exprime la dimension plus petite de la corbeille à pain : 30-35 cm d'ouverture contre environ 50 cm pour les corbeilles en bois. Elle est dite parfois *bine à pain* afin de bien la distinguer des *bines* ayant une autre destination. Il existe donc aussi un usage plus générique du mot *bine*, désignant les corbeilles rondes.

Pour dénommer le même type d'objet, les secteurs orientaux, voisins de la Normandie et du Maine, mais aussi le Vannetais et le littoral sud-breton emploient des variantes terminologiques de *ruche* (carte 8). Cette expression lexicale est souvent associée à une corbeille et rapprochée du mot latin *riscia*, *riscus* (panier), ou encore du grec *rhískos* (coffre tressé), auquel on prête une origine celtique *rusc-* désignant l'écorce ou le panier²⁴. Albert Deshayes²⁵ associe les mots bretons, *rusk*, écorce et *ruskenn*, ruche ou panetière au vieux cornique *rusc*, au gallois *rhisgl*, à l'irlandais *rusc*, au gaélique *rùsg* et au gaulois *rusca*. Les ruches destinées aux abeilles sont ordinairement réalisées en vannerie à montant spiralé, d'où peut-être ce nom lié à un basculement en français du générique vers le particulier.

23. X. DELAMARRE, *op. cit.*, p. 96-97.

24. J.-P. SAVIGNAC, *op. cit.*, p. 104.

25. A. DESHAYES, *op. cit.*, p. 637.

Les panetières désignées par le groupe lexical *jed-* occupent l'aire des Namnètes (carte 9). Albert Deshayes²⁶ rapproche le breton *jedot* (jale) du vieux français *jadot* (grande jatte). Une jale est un baquet ou une jatte, et les dictionnaires l'associent au gaulois *galla* (un contenant d'une certaine mesure). Émile Littré²⁷ définit un *jadot* comme un « instrument en fer dont se servent les boulangers pour donner au pain la forme de couronne. » Il s'exprime ici un lien avec la confection du pain, tout pareillement aux panetières *jed-* du Nantais. Le mot français *jatte*, associé par les dictionnaires au latin *gābāta* (écuelle). La *jatte* est décrite habituellement comme un récipient de forme ronde très évasé, sans rebord ni anse. Cette définition peut inclure dans la forme les corbeilles pour faire lever la pâte à pain façonnées avec la technique de la vannerie spiralée. Les locuteurs du Pays nantais recourent à l'emploi exclusif des termes en *jed-*. Ce terme n'étant pas utilisé par les secteurs voisins, le groupe géolinguistique des mots en *jed-* participe donc à la définition d'un ensemble culturel nantais cohérent. Le secteur guérandais est exclu de cet ensemble, car il présente plutôt l'usage vannetais (*runche*) pour désigner les panetières.

Quant aux vanneries à montants disposés en méridien (carte 8), il est probable qu'un vocabulaire associé a accompagné la diffusion de ces techniques dans l'est de l'Armorique. Les termes recensés dans l'ALBRAM peuvent se diviser en quatre groupes.

Le groupe lexical *resse* (var. *reste*, *rasse*, *rèse*, *résse*, *reusse*) est peut-être une évolution différente de la forme celtique *rusc-* déjà citée, à l'instar de la forme latine *riscia*. Cette appellation est connue dans d'autres régions françaises (Flandre, Picardie, Normandie, Maine, Berry, Vendomois...) et en Belgique, et elle est souvent associée au vocabulaire technique de la mine et de la sidérurgie²⁸.

Dans un secteur très limité de l'ouest du Nantais (carte 8), le mot *hotte* désigne un panier long. Une hotte est habituellement en français un panier pouvant être harnaché sur le dos. C'est un mot connu dans

26. *Ibid.*, p. 350.

27. Émile LITTRÉ, *Dictionnaire de la Langue Française, Tome troisième I-Q*, Paris, Hachette, 1883, p. 166.

28. R. HÉRISSET, *op. cit.*, p. 284-288.

différentes langues germaniques et attesté en bas francique au XIII^e siècle²⁹.

Le mot *balle* désigne des paniers dans d'autres régions telles que le Lyonnais³⁰. Dauzat³¹ propose un prototype celtique *bala* à relier à une racine indo-européenne *bh(e)l-*, gonfler, bouffer. Les objets en cuir que sont les balles découleraient de cette étymologie. D'autres contenants à la forme « gonflée » sont concernés par cette possible filiation comme les balles de foin, les ballots et probablement des corbeilles à la forme galbée.

Les mots *banne* et *benne* ont possiblement la même origine celtique que le terme *bine* analysé plus haut. D'une manière générale, le mot *benne* est un mot répandu pour désigner des récipients aussi bien tressés que façonnés dans le bois.

Discussion : de l'origine de la singularité culturelle bretonne

Les comparaisons réalisées avec des cartographies culturelles anciennes laissent entrevoir qu'en Haute et Basse-Bretagne la géographie de groupes de vanneries natifs se ferait donc dans la continuité d'espaces culturels antérieurs de plusieurs millénaires. L'hypothèse d'une persistance technique des vanneries natives s'accorde aussi avec celle d'une permanence dans le peuplement de la péninsule par les mêmes groupes de population. Cette approche s'accorde avec la théorie de la « Continuité Paléolithique ». Ainsi, concernant la présence de population celtique dans l'aire atlantique, Mario Alinei et Francesco Benozzo³² argumentent qu'elle serait constante depuis le Paléolithique supérieur, époque durant laquelle les îles britanniques et le Continent ne sont pas séparés par la mer.

29. Émile LITTRÉ, *Dictionnaire de la Langue Française, Tome deuxième D-H*, Paris, Hachette, 1883, p. 2054.

30. Étienne MOLARD, *Dictionnaire grammatical du mauvais langage, ou recueil des expressions et des phrases vicieuses usitées en France, et notamment à Lyon*, Lyon, s. n., 1803, p. 28.

31. Albert DAUZAT, Jean DUBOIS et Henri MITTERAND, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Larousse, Paris, 1968.

32. Mario ALINEI et Francesco BENOZZO, « Les Celtes le long des côtes atlantique », dans D. Le Bris (dir.), *Aires linguistiques, Aires culturelles : Études de concordances en Europe occidentale : zones Manche et Atlantique*, Brest, CRBC, 2012, p. 55-76.

Les singularités observées interrogent, dans la mesure où elles ne sont liées ni à la présence de reliefs marqués ni à une forte insularité. Il est légitime d'envisager que des phénomènes culturels singuliers, comme une vannerie particulière, soient la manifestation actuelle d'un isolement passé. L'hypothèse d'une géographie préhistorique plus clivante est à considérer. Les groupes de vannerie dominants en Europe sont singuliers au regard des continents voisins. Il est donc vraisemblable que ces techniques ne soient pas importées, mais indigènes. Elles se seraient alors développées à partir du peuplement du continent. De ce fait, l'origine et la diffusion de ces savoir-faire ont vraisemblablement eu lieu dans un contexte de période glaciaire. L'Europe s'étendait alors plus à l'Ouest, empiétant sur les limites actuelles de l'océan Atlantique. La Manche et la mer Celtique constituaient une vaste plaine qui liait les Îles britanniques et l'Irlande au continent. De grands glaciers séparaient les groupes d'humains durant des périodes pouvant couvrir des centaines voire des milliers d'années. Certains groupes plus isolés ont développé des singularités culturelles fortes. Les vanniers préhistoriques armoricains ont dû mettre en œuvre une technique très singulière dans un isolat. Où était situé cet isolat ? Sur le plateau continental de la mer Celtique ? Pour faire face à un climat très rigoureux, les populations préhistoriques se déplaçaient dans des espaces offrant suffisamment de ressources alimentaires. Une zone océanique présente à la fois l'accès à la nourriture et à un climat plus doux. En outre, une origine maritime des Armoricains conforterait l'hypothèse selon laquelle le casier à crustacés en forme de cloche soit un possible archétype d'une partie des vanneries natives bretonnes. L'impossible conservation des vanneries préhistoriques rend malheureusement improbable la découverte de vanneries artefacts, ce qui validerait les interprétations présentées.

Perspectives et conclusion

La géographie technique et lexicale de la vannerie armoricaine coïncide avec des zones d'échanges culturels anciennes, ce qui conforte l'hypothèse selon laquelle la répartition contemporaine des vanneries est un reliquat de cultures anciennes. La contribution de ce travail à la connaissance de la délimitation d'aires culturelles est dans le cas armo-

ricain particulièrement féconde, du fait que les vanneries considérées présentent de fortes singularités techniques et sont vraisemblablement natives.

Au regard des techniques de vannerie, la Bretagne compte potentiellement trois sous-groupes appartenant à la vannerie à montants courbés disposés en hémiméridien. Elles occupent des espaces présentant des similitudes géographiques remarquables avec les *civitates* gallo-romaines peuplées par les *Vénètes*, les *Osismes*, les *Coriosolites* et les *Riedones*. La marche orientale de la péninsule se distingue par la présence ancienne d'un groupe technique différent dont les montants courbés sont disposés en méridien, partagé avec l'espace *culturel Manche-Mer-du-Nord*. Un autre groupe technique de vannerie apparenté, mais aux montures plus ramifiées, s'est répandu le long du littoral et vers l'intérieur de la péninsule à partir du sud et de l'est de la Bretagne, en suivant les fleuves.

En Bretagne, la persistance technique de la vannerie native a été favorisée par des conditions sociales ou géographiques propices au maintien des groupes de fabricants sur des aires de production stables. La persistance de techniques de vannerie se manifeste dans d'autres régions et l'étude des techniques peut devenir un matériau transactionnel entre ethnologues, linguistes et archéologues. Améliorer la connaissance géographique, technique et lexicale de la vannerie en Europe pourrait concourir à apporter des éléments complémentaires dans l'étude de la diffusion des techniques et la délimitation des espaces culturels.

•••••

Remerciements à Jean-Paul Chauveau (CNRS), à Stéphane Blanchet (Inrap) et à Jean-François Simon (UBO-CRBC).

Bibliographie

- ALINEI Mario, BENOZZO Francesco « Les Celtes le long des côtes atlantiques : une présence ininterrompue depuis le Paléolithique », dans D. Le Bris (dir.), *Aires linguistiques, Aires culturelles : Études de concordances en Europe occidentale : zones Manche et Atlantique*, Brest, CRBC, 2012, p. 55-76.
- BALFET Hélène, « Vannerie », *Dictionnaire archéologique des techniques*, Paris, Éditions de l'accueil, 1964, t. 2, p. 1033-1038.
- BLANCHET Stéphane (dir.), *Lamballe, Côtes-d'Armor, ZAC de la Tourelle, Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle*, Inrap, 2010, 650 p.
- BLANCHET Stéphane (dir.), *Plouedern (Finistère) – Leslouc'h, Une longue occupation de la Protohistoire au Moyen-Âge*, Inrap, 2013, 474 p.
- DELAMARRE Xavier, *Dictionnaire de la langue gauloise : Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Errance, 2008 [2001], 440 p.
- DESHAYES Albert, *Dictionnaire étymologique du breton*, Douarnenez, Le Chasse-Marée, 2003, 765 p.
- FICHES Jean-Luc, STORDEUR Danielle (dir.), coll., *Tissage, Corderie, Vannerie*, Centre de recherche d'archéologie du CNRS, Musée d'Archéologie d'Antibes, APDCA, Juan les pins, 1989, 218 p.
- JAOUÏ Martine, GOLDSTEIN Bernadette, *La Vannerie française*, MNATP, Paris, RMN, 1990, 315 p.
- GUILLAUME Gabriel, CHAUVEAU Jean-Paul, *Atlas Linguistique et Ethnographique, de Bretagne Romane, de l'Anjou et du Maine*, Paris, CNRS, 1975-1983, 2 vol. parus. Les cartes numérotées 158, 159, 160 sont destinées au vol. 3, inédit.
- HÉRISSET Roger, « Les vanniers en basse Cornouaille : des paniers pour les pêcheurs et les conserveries », *ArMen* n° 143, Telgruc-sur-Mer, Fitamant, nov-déc. 2004, p. 40-45.
- HÉRISSET Roger, *Ethnologie des techniques de tressage en Bretagne. Matériaux pour une nouvelle approche classificatoire*, thèse, CRBC-UBO, Brest, 2012, 816 p.
- HINGUANT S., LE GOFF E., JEAN S. et MARGUERIE D., « Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan). Un établissement rural en limite de deux influences armoricaines », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 14, 1997, p. 57-80.
- HOGAN Joe, *Basketmaking in Ireland*, Wickloow, Wordwell ltd, 2001, 300 p.
- LALLIER Dan, « Pierre Lelièvre, vannier à La-Chapelle-des-Marais », *Monographies d'entreprises artisanales*, G. H. Rivière et M. Maget (dir.), « Chantier 1810 », n° 8, 1942, 116 p.
- LALLIER Dan, « Les vanniers de Cancale, la vannerie pour la grande pêche », *Monographies d'entreprises artisanales*, G. H. Rivière et M. Maget (dir.), « Chantier 1810 », n° 58, 1952, 60 p.

- LE GOFF Elven, « “Armorique” et “Bretagne” : réflexion sur l’assimilation de ces concepts pour la fin de l’âge du fer », *Revue archéologique de l’Ouest*, supp. n° 10, 2003, p. 103-117.
- LE ROUZIC Suzanne, *Matériaux ethnographiques et linguistiques pour la connaissance d’une population rurale de Basse-Bretagne : les riverains des forêts domaniales de Camors – Floranges – Lanvaux (Morbihan) et leur rapport à l’espace boisé*, thèse, CRBC-UBO, 2007, 837 p.
- LEMONNIER Pierre, *Les salines de l’Ouest : logique technique, logique sociale*, Éditions de la Maison des Sciences de l’Homme et de l’Université Lille III, 1980, 222 p.
- MARCIGNY Cyril, TALON Marc « Sur les rives de la Manche. Qu’en est-il du passage de l’âge du Bronze à l’âge du Fer à partir des découvertes récentes ? », *De l’âge du Bronze à l’âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e - VII^e an. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*. Actes du XXX^e colloque international de l’AFEAF, 2009, p. 385-403.
- SAVIGNAC Jean-Paul, *Dictionnaire Français-Gaulois*, Paris, Snela-La différence, 2004, 336 p.
- STORDEUR Danielle, « Vannerie et tissage au Proche-Orient néolithique : XI^e-V^e millénaire », *Tissage, Corderie Vannerie – Actes des XI^e rencontres internationales d’archéologie et d’histoire d’Antibes*, APDCA, 1989, p. 19-40.
- TRÉPOS Pierre, *Enquête sur le vocabulaire breton de la ferme*, Rennes, Imprimeries Réunies, 1926.
- WENDRICH Willeke, *The World According to Basketry, An Ethno-archaeological interpretation of basketry production in Egypt*, CNWS Leiden Universiteit, 1999, 492 p.

Marisa CAVALLI*

La politique linguistique du Val d'Aoste. Réflexions en guise de premier bilan

DÉcrire de façon objective la situation sociolinguistique actuelle du Val d'Aoste relève pour moi d'un défi multiforme. En premier lieu, parce qu'il est très difficile d'adopter un point de vue totalement étique, quand on est plongé quotidiennement dans un contexte donné : en tant que membre de cette société valdôtaine, en effet, mon point de vue émique peut m'amener à des distorsions en lien avec mon positionnement personnel fait d'options politiques, de connaissances scientifiques devenues acquis cognitifs, mais aussi de points de vue affectifs et de connaissances informelles ainsi que d'expériences directes quant aux langues, à leurs locuteurs, à leurs pratiques et à leurs représentations.

Une autre dimension de ce défi est représentée par la quantité et la qualité de données disponibles pour que le discours sur le Val d'Aoste ne se résume pas à une opinion parmi d'autres, mais se fonde sur des « faits » avérés, établis de manière scientifique. Or le Val d'Aoste et ses gouvernements successifs, s'ils se sont fortement engagés dans une politique d'aménagement linguistique, ont démontré pour le moins une frilosité, voire une idiosyncrasie quant à un rapport scientifique au

* Consultante auprès du Centre Européen pour les Langues Vivantes du Conseil de l'Europe (CELV).

monde, à la société, aux phénomènes humains et sociaux, et plus que tout aux langues¹. Sans vouloir mettre en cause la légitimité de la classe politique, cela s'explique peut-être par le fait que le Val d'Aoste est la région italienne qui a le moins de diplômés universitaires dans une Italie qui se situe aux derniers rangs parmi les pays de l'OCDE².

C'est donc par cette mise en garde que je débute mon propos, l'intention étant de donner au lecteur une vision la plus objective possible, mais en même temps aussi mon interprétation de certaines données de la situation sociolinguistique actuelle du Val d'Aoste afin d'établir un premier bilan de la politique linguistique valdôtaine depuis l'après-guerre jusqu'au début du XXI^e siècle.

Aperçu géo-historique

Le Val d'Aoste est la plus petite des Régions italiennes, située au nord-ouest entre la France à l'ouest et la Suisse au nord. C'est une vallée alpine de nature glaciaire d'une superficie de 3 262 km², ce qui représente 1 % du territoire national, peuplée par 128 298 habitants, ce qui équivaut à 0,2 % de la population italienne³. D'une altitude moyenne de 2106 mètres, elle est très peu densément peuplée (38 habitants par km²)⁴. Tout le long de la vallée centrale, se départent des vallées latérales profondément creusées. Ceint d'un rempart continu constitué des plus hauts sommets des Alpes, le Val d'Aoste dispose de nombreux cols qui le mettaient en communication avec les régions voisines. Cette configuration géographique très particulière a fait du Val d'Aoste, selon les aléas des glaciations, tantôt un rude espace renfermé sur lui-même tantôt un lieu de fréquents passages : « cellule et carrefour », selon une

-
1. Il est tentant de faire rentrer la fermeture de l'Institut Régional de Recherche Éducative (IRRE) pour le Val d'Aoste en 2009 parmi les effets de ce type d'attitude. À moins qu'il ne s'agisse de simple inconscience.
 2. ISFOL, *PIAAC-OCSE - Rapporto nazionale sulle Competenze degli Adulti*, Temi & Ricerche, Roma, ISFOL, 2014. Il s'agit de l'enquête *Programme for the International Assessment of Adult Competencies* (PIAAC).
 3. ISTAT, *Popolazione e famiglie*, 2014, <http://www.istat.it/it/popolazione-e-famiglie> (consulté le 1^{er} juillet 2016).
 4. ISTAT : *Censimento della popolazione italiana*, 2011, <http://www.istat.it/it/censimento-popolazione/censimento-popolazione-2001> (consulté le 1^{er} juillet 2016).

heureuse formule⁵. Par les cols, à travers les temps, outre les personnes, les troupeaux et les marchandises, ont transité également les langues.

Pour ce qui est de son histoire linguistique et des facteurs historiques qui l'ont façonnée, je me limiterai à ne donner que quelques grands jalons, renvoyant les lecteurs à certaines indications bibliographiques pour des approfondissements⁶.

– Depuis le XI^e siècle, le Val d'Aoste a appartenu au duché de Savoie à l'intérieur duquel il occupait la situation d'« État intramontain⁷ » jouissant d'une certaine autonomie. La fidélité du Val d'Aoste à la Maison de Savoie s'est prolongée jusqu'à l'issue du deuxième conflit mondial, au moment où les Italiens ont choisi, par un référendum institutionnel en 1946, la république au lieu de la monarchie.

– Linguistiquement y était pratiqué un parler gallo-roman, le francoprovençal, sorte de « proto-français resté à l'abri de certaines innovations septentrionales⁸ », diffusé sur tout son territoire et au-delà des Alpes (voir figures 1 et 2), sauf dans une petite enclave alémanique dans la vallée latérale du Lys habitée par une petite minorité dans la minorité (parlant deux variétés du *walsér* : le *titsch* et le *töitschu*), provenant probablement du Haut-Valais et s'y étant installée au début du XIII^e siècle. Il est à noter que le francoprovençal ne s'est jamais constitué en *koine* et il continue à subsister, y compris au Val d'Aoste de nos jours, dans

5. Bernard JANIN, *Le Val d'Aoste – Tradition et renouveau*, Aoste, Musumeci Éditeur, 1991 [Grenoble, Typographie Allier, 1968, pour la première édition].

6. Pour l'histoire, voir Lin COLLIARD, *La culture valdôtaine au cours des siècles*, Aoste, ITLA, 1965 ; André ZANOTTO, *Histoire de la Vallée d'Aoste*, Aoste, Éditions Musumeci, 1980 ; A. ZANOTTO, *Le particularisme valdôtain*, Aoste, Région Autonome de la Vallée d'Aoste, 1986. Pour l'histoire linguistique, voir Valerio FAVRE, « Histoire linguistique de la Vallée d'Aoste », IRRSAE-VDA, *Espace, temps et culture en Vallée d'Aoste*, Aoste, Imprimerie Valdôtaine, 1996, p. 174-191 ; Tullio OMEZZOLI, « Lingue e identità valdostana », *Storia d'Italia, Le regioni dall'Unità ad oggi. La Valle d'Aosta*, Torino, Einaudi, 1995, p. 139-202 ; Tullio OMEZZOLI, *Alcune postille sulle lingue dei Valdostani*, Aosta, Le Château, 1995.

7. Jean-Baptiste DE TILLIER, *Historique de la Vallée d'Aoste*, 1^{re} édition intégrale, Aoste, ITLA, 1966.

8. Gaston TUAILLON, *Le francoprovençal – Progrès d'une définition*, Saint-Nicolas, Centre d'Études francoprovençales « René Willien », 1994, [Travaux de Linguistique et de littérature X, 1, Centre de Philologie et de Littératures romanes de l'Université de Strasbourg, Paris, Klincksieck, 1972].

de nombreuses variétés. Le français devient à partir du XIV^e siècle la langue de la cour de Savoie et, à sa suite, de la noblesse partout dans le Duché. C'est ce qui explique la suite des événements.



Fig. 1 : L'aire du francoprovençal dans l'espace gallo-roman.

Les langues régionales de France métropolitaine. D'après http://www.dgiff.fr/ressources/cartes/langues_regionales.pdf.

Cartes des fig. 1 et 2 : DAO Yves Guyomard (UBO Brest).



Fig. 2 : L'aire du francoprovençal (tiré de M. BERT et J. B. MARTIN, « Le francoprovençal », dans G. Kremnitz (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 489-501).

– Le français est, en effet, devenu langue de l'administration au Val d'Aoste en lieu et place du latin en 1561, vingt-deux ans seulement après l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1639) par laquelle François I^{er} établissait la même règle en France. Dans l'Édit de Rivoli, il est constaté « être chose fort nécessaire et profitable pour le bien et commodité de nos sujets et Pays, faire accoutumer et user en tous affaires, tant de justice que autres, la langue vulgaire, chaque province la sienne » et « ayant toujours et de tout temps été la langue française en notre Pays d'Aoste plus commune et générale que point d'autre ; et ayant le peuple et sujets dudit Pays averti et accoutumé de parler la dite langue plus aisément que nulle autre », le duc de Savoie Emmanuel-Philibert inter-

dit aux rédacteurs des actes publics de se servir « en leurs procédures tant de justice, que autre, de la langue latine, la quelle, outre ce qu'ils ne la savent user parfaitement, n'est si intelligible aux peuples comme la française ». Ainsi est-il ordonné qu'« au dit Pays et Duché d'Aoste, nulle personne quelle que ce soit ait à user tant ès procédures des procès et actes de justice, que à coucher contrats, instruments, enquestes ou autres semblables choses d'autre langue que la française, à peine de nullité des dits contrats et procédures, et de cent livres d'amende⁹ ».

– L'appartenance au Duché de Savoie a déterminé le destin du Val d'Aoste qui s'est séparé de la Savoie en 1860 et a suivi son ancien duc devenu roi de Sardaigne en 1720 et puis d'Italie en 1861. Cette dernière date marque le passage du Val d'Aoste dans l'espace italoophone. Du point de vue linguistique, au moment de cette transition, en l'absence de données chiffrées, l'hypothèse la plus plausible est que la plupart de la population du Val d'Aoste – essentiellement paysanne s'adonnant aussi à l'élevage – parlait le francoprovençal et connaissait – de par l'action des écoles de hameau (établies à partir de la fin du XVII^e siècle) – la langue française et pouvait s'en servir dans des emplois formels, alors que la bourgeoisie citadine parlait plutôt le français.

– À partir de 1861, le processus d'italianisation débute. Il culmine dans la politique linguistique de Benito Mussolini visant l'éradication du français. Les écoles de hameau ont été fermées en 1923 et les générations de Valdôtains entre 1924 et 1948 ont été privées de l'enseignement scolaire du français. Parmi les mesures de politique linguistique mussolinienne rentre l'italianisation des noms de villages.

– Suite à des mouvements séparatistes – issus de la Résistance au cours du deuxième conflit mondial – demandant l'annexion à la France, l'État italien octroie en 1948 un statut d'autonomie au Val d'Aoste ainsi qu'à deux régions près des frontières avec la présence de minorités linguistiques (Frioul-Vénétie-Julienne et Trentin-Haut-Adige/Sud-Tyrol) et aux deux grandes îles (Sardaigne et Sicile). C'est une reconnaissance inscrite dans la constitution italienne. Linguistiquement, en 1948, la po-

9. Les citations de l'Édit de Rivoli sont tirées de *Langue et littérature en Vallée d'Aoste au XVI^e siècle*, p. 4, voir biblio.regione.vda.it/sites/aosta/assets/Documenti/Lett.Vald-XVI-sicle-FR.pdf, document non daté (consulté le 7 juillet 2016).

pulation valdôtaine la plus jeune n'avait plus appris le français à l'école, connaissait l'italien et le pratiquait à côté du francoprovençal (et du *walser* dans la Vallée du Lys).

Les assises juridiques de la politique linguistique valdôtaine

Quatre articles du Statut spécial Loi constitutionnelle 26 février 1948, n° 4 (publiée dans le Bulletin officiel n° 59 du 10 mars 1948¹⁰) (cf. encadré) donnent au Val d'Aoste les moyens pour mettre en œuvre sa politique linguistique.

L'article 38 sanctionne certains emplois du français au niveau de la société :

- la parité entre les deux langues (italien et français) dans la région,
- leur emploi possible dans les actes publics à l'exception des actes de l'autorité judiciaire,
- la nécessité d'embaucher dans les emplois publics du personnel local ou connaissant la langue française.

Ce dernier alinéa a trouvé son application dans les examens de connaissances de la langue française auxquels les personnels désirant occuper un poste public devaient dans le temps se soumettre. Ces examens ne sont plus nécessaires actuellement pour les personnes ayant réalisé leur scolarité dans le système éducatif bilingue valdôtain, mais restent en vigueur pour les autres Italiens et les étrangers.

L'article 39 concerne l'école pour laquelle est envisagée la parité horaire de l'enseignement des deux langues (italienne et française), appliquée depuis 1948. Quant aux autres matières scolaires, le statut prévoyait en 1948 l'enseignement pour quelques-unes d'entre elles en langue française. Ce dernier alinéa n'a été l'objet de réflexion que très tardivement – dans les années 1970 – et a trouvé son application dans l'enseignement dans les années 1980 et 1990 sans jamais aboutir à la réforme bilingue complète du système scolaire puisque le secondaire du deuxième degré ne prévoyait pas jusqu'en 2016 d'enseignement bilingue des disciplines. Ce dernier fait peut indiquer un essoufflement

10. Voir http://www.consiglio.regione.vda.it/statuto/statuto_f.asp (consulté le 1^{er} juillet 2016).

dans le temps de la volonté politique. Il est intéressant de souligner que le choix politique fait à partir des années 1980 diffère par rapport au contenu original de l'alinéa du statut concernant les matières scolaires : le décideur régional a, en effet, préféré ne pas créer de fractures dans le corps social, dans le corps professionnel des enseignants, dans les matières scolaires et a décidé qu'il n'y aurait pas d'écoles séparées suivant les langues, ni d'enseignants spécialisés dans une seule des deux langues ni de disciplines enseignées dans une seule langue. Ce type de choix était pourtant majoritaire dans d'autres minorités comme celle du Haut-Adige, par exemple. La décision politique du Val d'Aoste a orienté son école vers un modèle bilingue d'enseignement où il s'agissait d'alterner les langues à une époque où les modèles en vigueur étaient ceux d'empreinte plus monolingue (avec l'évacuation, totale ou partielle, de la langue première de l'apprenant) comme l'immersion québécoise au Canada.

L'article 40 du Statut permet au Val d'Aoste d'adapter les programmes et dispositions de l'Éducation nationale « aux nécessités locales ». Ce sont ces adaptations qui ont permis au Val d'Aoste de donner une assise bilingue à une large partie de son système éducatif (écoles maternelle, primaire et secondaire du premier degré). Le dernier alinéa de cet article énonce les conditions d'approbation des normes éducatives locales.

L'article 40 bis, beaucoup plus récent (1993), concerne la minorité *walser*. Cet article présente un intérêt pour notre réflexion, car, bien que beaucoup plus tardif, il applique à cette minorité les mêmes règles adoptées pour les locuteurs du francoprovençal : ce n'est pas le *walser* qui est enseigné, mais la langue allemande. Quant au francoprovençal, il rentre parmi les langues minoritaires¹¹ dont la sauvegarde est assurée par une loi nationale n° 482 de 1999¹².

11. Soulignons que l'Italie a signé la Charte des langues régionales et minoritaires du Conseil de l'Europe en 2000, mais ne l'a pas encore ratifiée.

12. « *Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche* » (« Normes de sauvegarde des minorités linguistiques historiques », ma traduction) : cette sauvegarde est prévue pour « la langue et la culture des populations albanaises, catalanes, germaniques, grecques, slovènes et croates et de celles parlant le français, le francoprovençal, le frioulan, le ladin, l'occitan et le sarde ».

Ajoutons, enfin, sans entrer dans les détails, que le Statut Spécial accorde également au Val d'Aoste une autonomie financière – qui fut considérable dans le temps mais qui est en train de fortement se réduire – et d'une autonomie législative plus ou moins large selon les matières concernées.

Le Statut Spécial de la Vallée d'Aoste

Titre VI^e - LANGUE ET ORGANISATION DES ÉCOLES

Art. 38

La langue française et la langue italienne sont à parité en Vallée d'Aoste.

Les actes publics peuvent être rédigés dans l'une ou l'autre langue, à l'exception des actes de l'autorité judiciaire, qui sont rédigés en italien.

Les administrations de l'État prennent à leur service dans la Vallée, autant que possible, des fonctionnaires originaires de la Région ou qui connaissent le français.

Art. 39

Dans les écoles de n'importe quel ordre ou degré qui dépendent de la Région, un nombre d'heures égal à celui qui est consacré à l'enseignement de l'italien est réservé, chaque semaine, à l'enseignement du français.

L'enseignement de quelques matières peut être dispensé en français.

Art. 40

L'enseignement des différentes matières est organisé selon les dispositions et les programmes en vigueur dans l'État, moyennant des adaptations opportunes aux nécessités locales.

Ces adaptations, ainsi que la liste des matières pouvant être enseignées en français, sont approuvées et rendues exécutoires, après consultation de Commissions mixtes composées de représentants du Ministère de l'Instruction publique, de représentants du Conseil de la Vallée et de représentants du corps enseignant.

Art. 40 – bis (NdR : ajout de 1993)

Les populations de langue allemande des Communes de la Vallée du Lys indiquées par loi régionale ont droit à la sauvegarde de leurs caractéristiques et de leurs traditions linguistiques et culturelles.

Aux populations visées au premier alinéa est assuré l'enseignement de la langue allemande dans les écoles au moyen des adaptations nécessaires aux besoins locaux.

Les principales actions d'aménagement de la politique linguistique du Val d'Aoste en faveur du français

L'école est sans aucun doute le secteur dans lequel le Val d'Aoste a le plus largement investi – en termes aussi bien financiers qu'en termes d'attentes – en vue de la sauvegarde de la langue française¹³. De moindres efforts, mais très louables quant à leur qualité, ont été dévolus à la cause du francoprovençal¹⁴ et du *walser*¹⁵ qui sont restés à la porte de l'école ou n'y sont entrés que par des projets et des activités ponctuelles et optionnelles. Les dernières adaptations des programmes nationaux, opérationnelles depuis l'année scolaire 2016-2017, ne prévoient malheureusement pas de rôle spécifique de ces deux parlers vernaculaires à côté des deux langues plus prestigieuses que sont le français et l'allemand. Il y a là un côté paradoxal : ces parlers jouissent en effet d'une vitalité ethno-linguistique¹⁶ tout à fait extraordinaire, comme je le démontrerai plus spécifiquement pour le francoprovençal, par rapport au français, sur lequel tous les efforts sont déployés. Cette très relative prise en compte des langues vernaculaires à l'école a une influence sur la perception de la langue qui est enseignée à l'école : pour le français, il est avéré que les élèves ne perçoivent plus son rapport au francoprovençal et ce sont surtout les élèves patoisants qui le conçoivent comme une langue étrangère¹⁷.

13. Pour des approfondissements sur l'école bilingue valdôtaine et ses options didactiques, voir : Marisa CAVALLI, *Éducation bilingue et plurilinguisme – Le cas du Val d'Aoste*, Paris, Collection LAL, CREDIF, Didier, 2005. Voir aussi Daniela PUOLATO, *Francese-italiano, italiano-patois : il bilinguismo in Valle d'Aosta fra realtà e ideologia*, Berne, Peter Lang, 2006 ; CONSEIL DE L'EUROPE ET RÉGION AUTONOME DU VAL D'AOSTE, *Profil de la politique linguistiques éducative – Vallée d'Aoste - Rapport Régional*, Strasbourg, 2007 ; CONSEIL DE L'EUROPE ET RÉGION AUTONOME DU VAL D'AOSTE, *Profil de la politique linguistiques éducative – Vallée d'Aoste*, Strasbourg, 2008, http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Profils1_FR.asp#TopOfPage (consulté le 7 juillet 2016).

14. Menés surtout par le Bureau Régional d'Ethnologie et de Linguistique et le Centre d'Études francoprovençales de Saint-Nicolas.

15. Qui dispose d'un *Walser Kulturzentrum des Aostatal*.

16. UNESCO, *Vitalité et disparition des langues*, document non daté, <http://www.unesco.org/culture/ich/doc/src/00120-FR.pdf> (consulté le 7 juillet 2016).

17. Voir Daniela PUOLATO, *op. cit.*

Ces mesures concernant l'école font partie de ce que Cooper¹⁸ dénomme « *acquisition planning* ».

Un autre domaine assez développé est celui de la toponymie qui contribue très largement à un certain type de francophonie ambiante.

L'utilisation du français dans les médias, télévisuels, radiophoniques ou écrits¹⁹ est plus que discrète, pour ne pas dire réduite au minimum.

L'affichage, par contre, montre des exemples de plus en plus fréquents d'emploi « cosmétique » ou « folklorique » du français, que ce soit dans les affiches émanant de l'administration publique ou dans les affichages commerciaux : le nom d'un magasin peut être en français, mais les informations utiles aux clients (horaires d'ouverture, noms de marchandises...) se font de préférence en italien. Cet usage « cosmétique » se fait de plus en plus souvent avec le francoprovençal aussi : clin d'œil aux Valdôtains « ruraux » ou bien coup de pinceau de couleur locale à l'intention des touristes.

Les discours des hommes politiques, sauf rares exceptions, se limitent à une courte phrase d'introduction et à de brèves salutations en langue française. L'ordre du jour du Conseil Régional ne présente que très peu de points à discuter rédigés en langue française.

Des études seraient à mener sur les emplois des langues dans la presse en période électorale : c'est le moment, en effet, où, pour toucher tout genre d'électorat, la presse politique fait un usage varié et ciblé des deux langues, l'italien et le français.

Dans le domaine culturel, les spectacles de compagnies théâtrales étrangères francophones alternent avec des spectacles de compagnies italiennes, les premiers étant moins suivis que les derniers. Très vital et très suivi est, par contre, le théâtre amateur en francoprovençal.

Toutes ces mesures d'aménagement du statut sont assez faiblement appliquées, donc insuffisamment incisives pour un changement des pratiques sociales.

Pour ce qui est de l'aménagement du corpus²⁰, il n'en est même pas

18. Robert Leon COOPER, *Language planning and social change*, New York, Cambridge University Press, 1989.

19. Nathalie GRANGE, *La presenza del francese nei giornali e nei periodici valdostani: un'indagine preliminare*, Tesi di laurea, Università degli Studi di Torino, 1999, relatore G. Berruto, thèse non publiée.

20. Pour les trois formes d'aménagement, je fais référence à la systématisation qu'a faite

question au niveau politique : la conscience de l'existence d'une variété locale de français est présente chez très peu de personnes et rien n'est fait dans cette perspective. Le modèle de référence imaginé, y compris pour l'école, est le français de France, voire de Paris : alors que ce sont souvent les méthodes de FLE qui véhiculent les modèles de langue à enseigner. Pour l'aménagement du corpus, c'est donc... l'Académie française qui s'en occupe.

Les résultats de la politique linguistique du Val d'Aoste

Le Val d'Aoste ne dispose pas, à l'instar d'autres minorités (par exemple catalane ou basque en Espagne²¹), de documents de politique linguistique qui explicitent clairement les finalités qui sont visées par les mesures d'aménagement. Encore moins il peut s'appuyer sur des dispositifs permanents d'évaluation de l'efficacité des mesures mises en œuvre. La politique linguistique du Val d'Aoste prend racine à des moments historiques désormais éloignés dans le temps, à une époque, l'après-guerre, où les politiques linguistiques pouvaient se contenter de mesures symboliques sans viser forcément des actions concrètes de revitalisation de la langue française. L'autonomie obtenue en tant que minorité bilingue a permis au Val d'Aoste de prospérer économiquement grâce aux 9/10^e d'impôts retenus et à d'autres financements de l'État. L'élan idéaliste authentique de l'époque de la Résistance s'est petit à petit étioilé face aux grandes et rapides révolutions qui ont bouleversé l'économie valdôtaine : reconstruction de l'après-guerre, arrivée du tourisme, passage d'une économie rurale de subsistance à une économie basée sur le développement des services et de l'industrie sidérurgique et technologique dans la plaine et la ville d'Aoste et sur l'essor de la construction immobilière et de l'industrie du tourisme dans la haute montagne d'abord et – en mesure moindre et plus tardivement – dans

des diverses contributions scientifiques dans le temps Nancy H. HORNBERGER, « Frameworks and Models in Language Policy and Planning Research », dans Thomas Ricento (dir.), *An Introduction to Language Policy: Theory and Method*, London, Blackwell, 2006, p. 24-41.

21. MERCATOR-EDUCATION (European network, for Regional or Minority Languages and Education), *Basque – The Basque language in education in Spain*, 2000 ; MERCATOR-EDUCATION (European network, for Regional or Minority Languages and Education), *Catalan – The Catalan language in education in Catalonia*, Spain, 2000.

la moyenne montagne où les traditions rurales de l'élevage et de l'agriculture se sont mieux conservées. Tous ces acquis, qui ont longtemps fait du Val d'Aoste une des régions les plus riches d'Italie et l'objet de l'envie des autres régions, sont en train de se réduire considérablement suite à la crise économique de 2008 et à ses conséquences, dont une drastique réduction budgétaire ainsi qu'une évolution brusque des habitudes touristiques des Italiens (vacances plus courtes, plutôt à la mer en été qu'à la montagne, moindre engouement pour les sports d'hiver, dont les prix ont augmenté, baisse des prix de l'immobilier et diminution des locations saisonnières...).

Face à ces véritables bouleversements actuels, dont le Val d'Aoste est loin d'être la seule victime, la question linguistique semble perdre d'importance et ne plus représenter le champ de batailles politiques entre positions opposées, comme ce fut le cas au cours des cinquante dernières années du XX^e siècle.

Sur la situation sociolinguistique du Val d'Aoste, nous ne disposons actuellement que d'un nombre très réduit de recherches qui ont pu être réalisées au début des années 2000. Or ces quelque trois premiers lustres du XXI^e siècle ont apporté des changements notables, bien que moins importants que dans le reste de l'Italie, dans la composition démographique de sa population. Aux migrations internes du siècle dernier, en provenance de la Vénétie dans la première moitié du siècle et des régions du Sud, notamment de la Calabre, dans la deuxième, migrations parfaitement intégrées, se substituent d'autres migrations depuis les Pays de l'Est et du Maghreb. La population résidente étrangère a doublé en passant de 3,5 % en 2005 à 7,3 % en 2014²². Les recherches sur lesquelles je vais m'appuyer ne prennent pas encore en compte ces changements, mais elles sont utiles pour une première réflexion critique des politiques linguistiques éducatives du Val d'Aoste. Il s'agit des deux recherches « locales » suivantes :

- l'une – *Plurilinguismo amministrativo e scolastico in Valle d'Aosta / Plurilinguisme administratif et scolaire en Vallée d'Aoste*²³ – est une

22. SREV, *Memento statistico della scuola valdostana, Regione Autonoma Valle d'Aosta*, 2015 : http://www.regione.vda.it/istruzione/srev/pubblicazioni_i.asp (consulté le 7 juillet 2016).

23. FONDATION CHANOUX, *Plurilinguismo amministrativo e scolastico in Valle d'Aosta / Plurilinguisme administratif et scolaire en Vallée d'Aoste*, sondage linguistique, Aosta, 2002,

recherche quantitative réalisée par Fondation Chanoux (2002), au moyen d'un questionnaire écrit concernant un échantillon d'environ 7 000 Valdôtains ;

- l'autre qualitative – *Langues, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste*²⁴ – conduite par l'Institut Régional de Recherche Éducative du Val d'Aoste se fonde sur de longs entretiens – enregistrés et transcrits – impliquant 68 personnes.

La situation sociolinguistique actuelle du Val d'Aoste²⁵

Pour approfondir la perception que les Valdôtains ont de leur situation sociolinguistique, certaines données de la recherche de la Fondation Chanoux donnent des informations assez précises et précieuses.

À la seule question ouverte à propos de la langue première des participants, les réponses en pourcentages ont été les suivantes²⁶ :

Tableau 1 : **Connaissance des langues**

Italien	71,50 %
Franco-provençal	15,70 %
D'autres dialectes	2,7 %
D'autres langues (bi-/pluril.)	1,41 %
Français	0,99 %
Autres	1,96 %
Pas de réponse	5,58 %

Source : Fondation Chanoux, *op. cit.*, 2002. Q 301 : *Quelle est votre langue maternelle ?*

<http://www.fondchanoux.org> (consulté le 7 juillet 2016). Pour une lecture des données concernant spécifiquement l'école, voir Marisa CAVALLI, « Bilinguisme et plurilinguisme au Val d'Aoste : le rôle de l'école – Premières réflexions à partir des résultats du sondage linguistique », *Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue – Una Valle d'Aosta bilingue in un'Europa plurilingue*, Aosta, Fondation Chanoux, 2003, p. 18-25.

24. Marisa CAVALLI, Daniela COLETTA, Laurent GAJO, Marinette MATTHEY et Cecilia SERRA, *Langues, bilinguisme et représentations sociales au Val d'Aoste*, Aoste, IRRE-VDA, 2003.

25. Pour des raisons d'espace, ne pourront pas être pris en compte, dans l'analyse, les résultats pour la minorité *walsér*.

26. Sauf indication contraire, j'ai élaboré moi-même les données du sondage.

Majoritairement les Valdôtains déclarent que leur langue première est l'italien (mais à seulement 71,50%) ; le francoprovençal arrive en deuxième position (15,70%), ce qui représente une donnée non négligeable pour ce parler dont les locuteurs dans les autres aires francophones sont en nette baisse²⁷ ; le français n'est langue première que pour 0,99% des répondants. Cette donnée montre que le français n'est pas une langue transmise en famille, mais par l'école. Malgré la question biaisée, 1,41% des répondants indiquent plus d'une langue comme langue première déclarant ainsi qu'ils sont bi- voire plurilingues.

Ces données sont largement confirmées par deux études européennes²⁸, dont les auteurs s'étonnent de la vitalité ethnolinguistique du francoprovençal et de la difficulté que rencontre le français au Val d'Aoste.

Les répertoires individuels

Quant à la connaissance des langues, 50,53% des participants déclarent en connaître trois (italien, français, francoprovençal). La moitié des participants affirment donc être trilingues (cf. tableau 2). Ce qui va à l'encontre d'une représentation assez répandue parmi les Valdôtains selon laquelle ils ne sont pas vraiment bilingues, ce qui renvoie à une conception équilingue et normative du bilinguisme.

Tableau 2 : **Connaissance de langues**

	Uniquement	+ITA	+FR	+FRPR	(ITA+FR+FRPR)	Totaux
ITA	15,36		24,88	5,24	50,53	96,01
FR	0	24,88		0	50,53	75,41
FRPR	0	5,24	0		50,53	55,77

Source : Fondation Chanoux, *op. cit.*, 2002. Q 401 : *Parmi les langues et les dialectes suivants, lesquels connaissez-vous ?* Élaborations de G. Raimondi, *op. cit.*, 2007, p. 39.

27. Voir, pour la France, François HÉRAN, Alexandra FILHON et Christine DEPREZ, « La dynamique des langues en France au fil du XX^e siècle », *Population et sociétés*, n° 376, INED, 2002 ; F. HÉRAN, A. FILHON et C. DEPREZ, « La transmission familiale des langues en France au XX^e siècle », *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 12, 2002, p. 13-18.

28. EUROMOSAIC, *Franco-Provençal and French in the Aosta Valley, Italy*, 1997, <http://www.uoc.edu/euromosaic/web/homefr/index1.html> (consulté le 7 juillet 2016) ; EUROMOSAIC, *Le Franco-Provençal en Italie*, (sans date), <http://www.uoc.edu/euromosaic/web/homefr/index1.html> (consulté le 7 juillet 2016).

Les pratiques familiales

L'italien demeure la langue la plus parlée en famille dans les trois cas envisagés (avec la mère, avec le/la conjoint(e), avec les enfants) ; suit le francoprovençal et puis des emplois bi/plurilingues variés²⁹. Le français n'est que très peu utilisé en famille. Le francoprovençal semble faire l'objet d'une transmission intergénérationnelle par 11,40% des répondants.

Tableau 3 : **Langues parlées en famille**

Langues parlées avec	mère	conjoint(e)	enfants
italien	38,39	49,40	37,95
francoprovençal	27,07	15,07	11,40
italien + francoprovençal	10,58	8,99	9,89
français	0,52	0,25	0,20
MAIS AUSSI			
italien + piémontais	3,48	1,90	1,51
italien + français + francoprov.	1,32	1,27	1,59
italien + français	0,95	1,52	1,65
francoprovençal + français	0,37	0,14	0,17
Italien + francoprov. + piémontais	---	0,49	0,20
...			

Source : Fondation Chanoux, *op. cit.*, 2002. Q 0402 : *En quelles langues et/ou quels dialectes parlez (parliez)-vous avec votre mère ?* Q 0405 : *[...] avec votre conjoint(e) ?* Q 0406 : *[...] avec vos enfants ?*

67,35% des répondants déclarent à une autre question³⁰ connaître le francoprovençal.

Les pratiques sociales

Les résultats que l'on vient de présenter pour les pratiques familiales sont également confirmés pour les pratiques sociales des trois

29. Il importe de souligner qu'un autre dialecte – le piémontais – est assez parlé, à côté du francoprovençal, dans la partie sud-est de la région qui confine avec le Piémont. Je n'analyse pas les données le concernant.

30. Q 1403 : *Connaissez-vous le francoprovençal (patois) ?*

langues : grande prééminence de l'italien, une présence consistante, mais variable selon les domaines, du francoprovençal et des emplois très limités du français.

Tableau 4 : **Les pratiques sociales des langues**

Code oral utilisé	ITA	FR	FRPR
408 avec les voisins	84,53 (55,62)	2,74 (-)	38,39 (12,6)
414 avec les commerçants	87,3 (62,31)	0,73 (-)	32,18 (9,5)
411 avec les enseignants	90,25 (76,36)	5,56 (0,17)	11,16 (1,57)
412 avec le curé	84,88 (72,36)	2,67 (0,39)	22,29 (11,21)
413 avec le médecin de famille	92,79 (88,27)	0,3 (0,12)	8,01 (4,41)
603 dans les bureaux (Administration communale)	94,0 (69,04)	2,82 (-)	27,72 (5,26)
604 dans les bureaux (Administration régionale)	97,98 (79,46)	7,5 (1,7)	15,8 (0,94)
605 dans les bureaux (Administration de l'État)	98,74 (93,42)	1,44 (0,04)	4,48 (0,46)

Source : Fondation Chanoux, *op. cit.*, 2002. Q 408 : *En quelles langues et/ou quels dialectes parlez-vous avec vos voisins ?*, Q 414 : *[...] avec les commerçants de votre commune ?*, Q 411 : *[...] avec vos enseignants ou avec ceux de vos enfants ?*, Q 412 : *[...] avec le curé ?*, Q 413 : *[...] avec le médecin de famille ?*, Q 603 : *Quelles langues et/ou quels dialectes utilisez-vous dans les bureaux de l'Administration communale ?*, Q 604 : *[...] de l'Administration régionale ?*, Q 605 : *[...] de l'Administration de l'État ?* (entre parenthèses les pourcentages d'utilisation exclusive).
Élaborations de G. Raimondi Raimondi, *op. cit.*, 2007, p. 40.

Quelques effets de l'école

Le système éducatif, dans lequel l'engagement politique a été le plus conséquent en vue de la sauvegarde du français, est souvent, dans le discours ordinaire, accusé d'inefficacité quant au maintien de cette langue.

La finalité de la politique linguistique n'a jamais reçu d'explicitation formelle : personne ne sait si cette finalité se limite à la simple connaissance de la langue française, ce que l'école est en mesure de faire, ou bien si la finalité majeure est une sorte de reffrançaisement de la société valdôtaine, ce qui présupposerait d'autres mesures complémentaires et efficaces d'aménagement linguistique, une forte volonté et un

engagement actif de la société et des locuteurs et dont la réalisation excède abondamment les devoirs d'une école, aussi bilingue soit-elle. L'école peut, certes, préparer à un projet de revitalisation du français en assurant les compétences langagières des élèves : c'est sa fonction d'aménagement de l'acquisition linguistique. Mais d'autres mesures – d'aménagement du statut – qui n'incombent pas à l'école, mais à la créativité des décideurs et à leur capacité d'impliquer directement la population sont à concevoir. Or ces mesures sont très faibles, souvent cosmétiques ou folkloriques, au Val d'Aoste, comme nous avons pu le constater.

Si l'on revient à l'aménagement de l'acquisition, il est légitime de se demander – après tant d'années d'enseignement bilingue – si l'école a rempli son devoir. Les Valdôtains ayant participé au sondage de la Fondation Chanoux sembleraient donner les preuves que oui (voir tableau 5). Si l'on regarde la progression de la connaissance de la langue française, les générations scolarisées sous le régime fasciste déclarent des compétences nettement inférieures à celles qu'ils ont en italien, ces compétences s'accroissent au cours des décennies 1950-1960 et 1961-1970 (enseignement paritaire du français et de l'italien) et grimpent à partir de la décennie 1971-1982, époque où s'exprime la volonté politique de créer une école véritablement bilingue par l'enseignement des disciplines dans les deux langues.

Tableau 5 : Connaissance des langues selon les générations

	ITA	FR	FRPR
SU 1921-1937	97,65	60,66	66,65
SU 1938-1949	95,66	69,36	56,2
SU 1950-1960	96	79,37	55,78
SU 1961-1970	94,18	79,29	52,19
SU 1971-1982	97,07	90,34	49,08
SU 1983-1989	97,39	92,37	52,63

Source : Fondation Chanoux, *op. cit.*, 2002. Q 401 : *Parmi les langues et les dialectes suivants, lesquels connaissez-vous ?* Élaborations de G. Raimondi Raimondi, *op. cit.*, 2007, p. 40.

Les données concernant les générations 1921-1937 et 1938-1940, non scolarisées en français, pourraient surprendre car leur connaissance du français est quand même élevée. On peut faire l'hypothèse que, pour bon nombre de Valdôtains, il a été assez aisé, en partant de leur connaissance du francoprovençal, de se construire des compétences minimales en français, y compris par les contacts transfrontaliers très faciles et les visites de ou chez les nombreux parents et familles émigrés en France.

Si l'on considère que la compétence à laquelle l'école contribue le plus fortement est l'écriture, l'autoévaluation de cette compétence par les Valdôtains dans le sondage de la Fondation Chanoux confirme la même progression dans l'efficacité de l'école bilingue valdôtaine à élever le niveau de connaissance dans la langue française dans le temps (cf. fig. 3). Paradoxalement, ces résultats sont d'autant plus considérables qu'il s'agit justement d'une auto-évaluation, car les Valdôtains partagent le même sentiment d'insécurité que les autres francophones périphériques³¹.

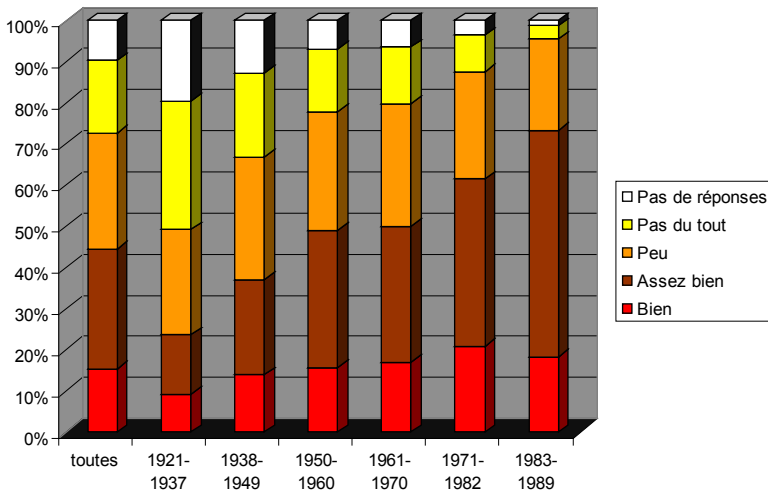


Fig. 3 : Compétences en écriture (source : Fondation Chanoux, *op. cit.*, 2002. Q 1402. Comment estimez-vous connaître le français ?)

31. Michel FRANCARD, « Insécurité linguistique », dans M.-L. Moreau (dir.), *Sociolinguistique – Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 170-176 et, plus spécifiquement pour le Val d'Aoste, Marisa CAVALLI *et alii*, *op. cit.*, 2003.

Par rapport à une question explicite sur le choix des langues à l'école, encore une fois l'école s'en sort assez bien : 54% des participants voulant le *statu quo*. Les 22,01% demandant une parité réelle entre italien et français, par contre, montrent que, déjà en 2001, presque un quart des participants au sondage demandaient plus de français (une parité réelle avec l'italien dans les matières scolaires), ce qui peut sans doute être jugé comme un point critique par rapport à l'efficacité avérée de l'école. Le pourcentage de 14,51% demandant l'italien seulement est intéressant aussi car il peut permettre de chiffrer l'opposition réelle à la langue française en 2002, généralement beaucoup plus bruyante que la majorité silencieuse composée de gens favorables à l'éducation bilingue telle qu'était à l'époque et de ceux qui demandaient plus de français.

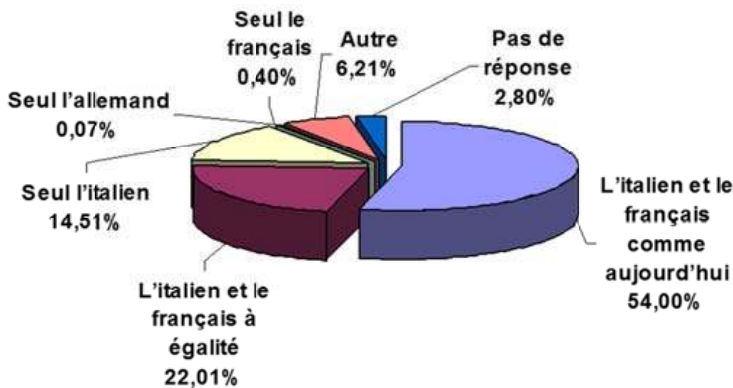


Fig. 4 : Les langues à utiliser à l'école (source : Fondation Chanoux, *op. cit.*, 2002. Q. 2401 : Si vous pouviez choisir la/les langue/s d'enseignement à l'école, vous souhaiteriez que l'on utilise...)

Quelques carences de la politique linguistique valdôtaine dans d'autres domaines

La figure montre que, selon l'opinion des Valdôtains, si l'école est le lieu où l'on agit le plus en faveur du français, les mesures d'aménagement linguistique décroissent à mesure que l'on passe à l'administration publique, aux médias et surtout à la famille.

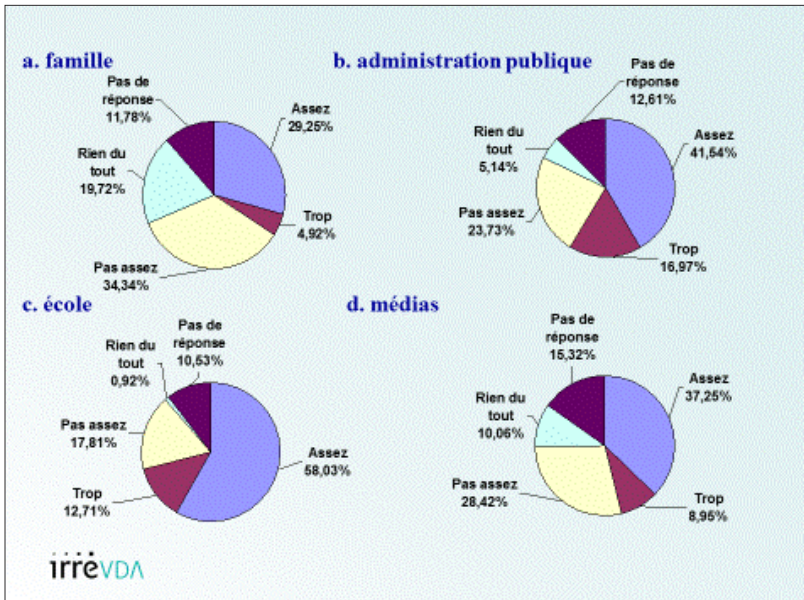


Fig. 4 : Aménagement linguistique selon les domaines (source : Fondation Chanoux, *op. cit.*, 2002. Q 3302 : *Dans les milieux suivants en Vallée d'Aoste, dans le français on fait ...*)

L'évaluation globalement plus positive demeure celle de l'efficacité scolaire, meilleure que l'évaluation qui a été faite pour les autres domaines, donc. Or la famille qui est le lieu principal de la transmission intergénérationnelle – ce qui demeure la mesure la plus efficace en vue de la sauvegarde d'une langue minoritaire³² –, est le domaine le moins actif pour ce qui est du français. Suivent ensuite l'administration publique et, enfin, les médias. Il est intéressant de souligner les réponses « trop » pour ce qui est de l'école (12,71 %) et de l'administration (16,97 %) : ce qui semble souligner un « ras-le-bol » par rapport à une action politique que les gens ressentent comme trop « incombante » dans les deux domaines. Les pourcentages, dans les deux cas, semblent avoisiner, par excès ou par défaut, le 14,1 % qui voulaient uniquement l'italien à l'école (cf. fig. 4). Il est à noter, par ailleurs, que le pourcentage des participants qui considèrent que l'école ne fait pas assez (17,1 %) est assez proche du pourcentage de 22,01 % (cf. fig. 4)

32. Joshua FISHMAN, *Reversing language shift*, Clevedon, Multilingual Matters, 1997 [1991] ; J. FISHMAN (dir.), *Can threatened languages be saved?*, Clevedon, Multilingual Matters, 2001.

demandant une parité réelle entre italien et français à l'école. Pour une partie des répondants, donc, l'école non plus ne fait pas assez pour la langue française.

Les représentations sociales des langues et du bilinguisme au Val d'Aoste

Les résultats de la recherche de l'IRRE-VDA confirment, d'une autre façon, les éléments que nous venons de mettre en évidence. Les entretiens menés auprès de différents acteurs de et autour de l'école (surtout enseignants, mais aussi élèves, parents d'élèves, chefs d'établissement, décideurs...) ont permis de recueillir un matériel très riche. Le protocole d'enquête réunissait autour d'une table quatre personnes appartenant à une même catégorie d'acteurs, mais choisies selon le critère de la plus grande hétérogénéité des pratiques langagières et des idéologies linguistiques. Il leur était demandé de réagir à des *stimuli* très divers (affirmations sur le bilinguisme, définitions scientifiques de bilinguisme, réalisation de dessins, lecture de brefs extraits de textes littéraires et autres etc.) dont la fonction était de déclencher le débat.

Il en est ressorti que, dans le discours des personnes discutant entre elles :

- l'italien est très rarement évoqué ou thématisé, tellement c'est une langue qui « va de soi », qui n'a besoin de lutter ni pour sa survie ni, surtout, pour son hégémonie ;

- le français est fréquemment thématisé souvent en opposition soit au francoprovençal soit à l'anglais : il est parfois considéré comme une langue imposée, faisant référence à une culture « haute » autant que « autre », utilisée comme langue officielle et en politique ; une langue « distante » du locuteur et de ses affects ; une des langues de l'école, élitaire et « difficile », qui engendre chez les locuteurs un sentiment d'incompétence et d'insécurité ;

- le francoprovençal, par contre, est vécu comme la langue de la quotidienneté et de l'intimité, comme langue identitaire des micro-communautés que sont la famille et le village ; une langue vernaculaire et proche, réellement parlée dans le quotidien et dans laquelle le locuteur se sent à l'aise et compétent ; langue populaire, le francoprovençal peut également être parfois perçu et conçu comme une « non-langue » ;

– ce que les deux langues partagent, c'est qu'elles peuvent devenir toutes les deux moyens d'exclusion ou d'inclusion dans des communautés différentes ;

– les participants ont eu beaucoup de mal à définir la langue française, aucune définition « classique » ne rendant compte de son positionnement tout particulier dans l'écosystème linguistique du Val d'Aoste : langue étrangère « privilégiée » ou « supplémentaire », ou alors « la seconde langue la plus naturelle », ou bien « UNE langue seconde, mais pas LA langue seconde », le français semble un objet très problématique de discours ;

– l'anglais aussi est parfois comparé au français à cause de sa plus grande utilité supposée, de sa plus large diffusion au niveau mondial et de sa moindre « normativité ».

La langue française semble, discursivement tout au moins, la moins aimée des langues du répertoire valdôtain et la plus en difficulté malgré tout.

Conclusions

Le lisse bilinguisme officiel du Val d'Aoste, très officiellement affiché, cache une réalité beaucoup plus riche, complexe et âpre. Le Val d'Aoste était un territoire multilingue déjà avec ses langues historiques (francoprovençal, *walsér*, français, ajoutons le latin aussi et, plus récemment, le piémontais). Son passage à l'Italie a apporté l'italien qui s'est au fil du temps imposé comme la langue la plus connue et utilisée jusqu'à nos jours. Le multilinguisme territorial valdôtain s'est enrichi des dialectes des migrations internes italiennes et des langues et variétés de langues des migrations plus récentes en provenance des pays de l'Est et des pays du Maghreb. Si l'on isole le seul français dans ce panorama, que peut-on dire de la politique linguistique en défense de cette langue fragilisée par les politiques préalables d'italianisation qui ont duré 77 ans entre 1861 et 1948 ? Des chercheurs externes ont exprimé des vues très pessimistes quant au futur du français et à la qualité de la politique linguistique valdôtaine³³.

33. Frank JABLONKA, *Frankophonie als Mythos. Variationslinguistische Untersuchungen zum Französischen und Italienischen im Aosta-Tal*, Egert, Wilhelmsfeld, 1997 ; F. JABLONKA,

Si la finalité de cette politique visait l'emploi quotidien par les Valdôtains de la langue française dans la vie de tous les jours, c'est-à-dire une sorte de refrancisation du Val d'Aoste, assurément les investissements consentis presque exclusivement sur l'école (aménagement de l'acquisition) n'étaient pas les bonnes mesures d'aménagement à prendre ou mieux, les seules bonnes mesures (aménagement du statut mais du corpus aussi). La politique linguistique valdôtaine a failli en ne se donnant pas tous les moyens pour sauvegarder la langue auprès de la population valdôtaine.

Si, par contre, la politique linguistique avait pour finalité de préserver auprès des locuteurs la connaissance de la langue française, cet objectif a été largement atteint à travers l'école comme le démontrent les nombreuses données que nous avons pu analyser. Avec toutefois des notes critiques de presque un quart des Valdôtains qui ont participé à l'enquête de la Fondation Chanoux et qui demandaient déjà en 2002 « plus de français ».

En perspective, il s'agirait de demander aux Valdôtains – car, dans toutes ces questions de langues, c'est bien des locuteurs qu'il s'agit et non pas des « langues en soi » selon une vision essentialiste³⁴ : ce sont eux qui importent principalement – dans quelle mesure et à quelles conditions ils seraient prêts à s'engager pour une utilisation plus étendue des ressources langagières que l'école leur donne et dont ils disposent. C'est principalement de leur volonté et de leur engagement que dépend le futur du français au Val d'Aoste, le pouvoir public pouvant mettre en œuvre des mesures motivantes et faisant sens d'aménagement linguistique (du statut et du corpus) comme mesures complémentaires. Personne n'est en capacité d'obliger les Valdôtains à utiliser cette langue dans leur quotidien. Personne ne pourrait non plus les en empêcher si tel était leur véritable désir. Preuve en est la vitalité ethnolinguistique du francoprovençal qui, par la transmission intergénérationnelle,

« La francophonie du Val d'Aoste : mythe langagier et politique linguistique », dans P. Cichon & B. Czernilofsky (dir.), *Mehrsprachigkeit als gesellschaftliche Herausforderung – Sprachenpolitik in romanischsprachigen Ländern*, Wien, Edition Praesens, 2001, p. 15-30.

34. Jean-Marie KLINKENBERG, *La langue et le citoyen*, Paris, PUF, 2001 ; J.-M. KLINKENBERG, *La Langue dans la cité – Vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2015.

sans pouvoir disposer de toutes les mesures d'aménagement linguistique réservé au français, se maintient mieux que le français et mieux que le francoprovençal parlé dans d'autres aires francophones. Surtout, ce qui fait terriblement défaut, c'est un débat public large, informé et positivement critique autour de ces enjeux linguistiques et, notamment, culturels, mais aussi identitaires, liés à la langue française.

Germain BARRÉ*

Sociologie des échanges transnationaux : l'évolution du système mondial de traductions de 1979 à 2002 et la place de la langue bretonne

Cette présentation traite de l'évolution du système mondial de traductions de 1979 à 2002 et, accessoirement, de la place de la langue bretonne dans ce système. C'est une version fortement aménagée à partir d'un travail plus ancien¹. Notre but est ici de présenter la démarche globale qui a été utilisée ainsi que les principales évolutions sans rentrer dans les détails. Le lecteur intéressé par ces détails pourra se reporter sur la lecture de l'article en question.

Avec la formation des États-nations et la codification des langues, la traduction est désormais liée aux nouvelles relations entre les États². La question de la diversité culturelle était importante dans notre premier travail³ et nous avons distingué quatre angles différents pour aborder

* docteur en sociologie et ATER en sociologie à l'UBO en 2015-2016 (rattaché au LABERS), barre.germain@gmail.com

1. Germain BARRÉ, « La “mondialisation” de la culture et la question de la diversité culturelle. Étude des flux mondiaux de traductions entre 1979 et 2002 », *REDES, Revista hispana para el análisis de redes sociales*, 2010, p. 183-217.
2. Johan HEILBRON, « Toward a sociology of translation. Book translations as a cultural world-system », *European Journal of Social Theory*, volume 2 (4), 1999, p. 429-444 et « Échanges culturels transnationaux et mondialisation : quelques réflexions », *Regards sociologiques*, 22, 2001, p. 141-154.
3. Germain BARRÉ, *op. cit.*

le problème de la diversité culturelle, ainsi que les problématiques des traductions et de la relation entre les états : la diversité des échanges de biens culturels, la diversité des producteurs (pays ou entreprises) et de la production des biens culturels (les phénomènes de concentration par exemple), la diversité des choix des consommateurs qui pourraient par exemple concentrer leurs achats sur les best-sellers et enfin, la réception de l'œuvre culturelle, l'interaction texte-lecteur avec les questions de l'imaginaire, des attentes, des codes, de la préface, etc.

Nous centrons notre propos sur le premier axe, à savoir la diversité des échanges culturels à travers l'étude de la dynamique des flux de traductions entre 1979 et 2002. Notre principale hypothèse concerne l'éventuelle concentration des flux mondiaux de traduction. Dans un premier temps, on insistera sur l'importance du sens des traductions ainsi que sur la mesure de la reconnaissance des langues avec un nouvel indicateur. Dans un deuxième temps, la dynamique des flux mondiaux de traduction sera analysée.

Méthodologie

Pour ce faire, l'analyse de réseaux sociaux a été utilisée⁴. Les membres du réseau sont les langues vivantes traduites au moins une fois. Des ajustements ont été réalisés pour les dialectes associés à des langues vivantes et sont détaillés par ailleurs⁵. Les langues mortes ou langues « construites » (l'esperanto par exemple) sont absentes de notre analyse. Nous considérons qu'il existe un lien entre des langues s'il existe au moins une traduction d'une langue vivante à une autre.

L'*Index Translationum* de l'UNESCO a été utilisé et toutes les traductions ont été prises en compte. La littérature regroupe 49% des traductions considérées, les sciences dures 16%, la rubrique droits, sciences et éducation entre 8 et 11% et enfin, les 4 autres catégories 5 à 7% : 1) histoire, géographie, biographies, 2) religion, théologie, 3) philosophie, psychologie, 4) arts, jeux, sports). Attention, les données de l'*Index Translationum* sont fournies par chaque pays concerné. Si une année n'est pas fiable et/ou si les données sont manquantes, on a choisi

4. Emmanuel LAZEGA, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 3399, 1999.

5. Germain BARRÉ, *op. cit.*

de remplacer les données de la dernière année fiable. Une trentaine de pays ont été concernés par ces modifications. La Chine n'ayant fourni que des données pour l'année 1997, les données chinoises n'ont pas été prises en compte dans notre étude. Depuis, des données chinoises sont apparues régulièrement dans les années 2000.

Une matrice représentant les flux de traductions entre les 665 langues vivantes traduites a été créée pour chaque année de la période 1979-2002. Une distinction importante a été effectuée entre langue originale et langue cible. Dans le cas de *La veuve Couderc*, la langue originale de cet ouvrage est le français. Si cet ouvrage est traduit en allemand (*Die Witwe Couderc*), la langue cible est l'allemand. S'il existe au moins une traduction dans un sens, alors nous considérons qu'il existe un lien entre deux langues dans ce sens de traduction.

Une concentration des flux mondiaux de traduction entre 1979 et 2002

Nous avons constaté une concentration des flux de traduction entre 1979 et 2002. D'un côté, le nombre de traductions observées est en augmentation. De 50 000 traductions en 1989, ce nombre peut être estimé à plus de 90 000 en 2001. Cette forte augmentation cache deux périodes bien marquées que l'on peut distinguer par une année charnière : 1989. Le nombre de traductions est stable jusqu'en 1989, tout comme le nombre de liens mesurés. À partir de 1989, on constate une forte augmentation du nombre de traductions et, en parallèle, une diminution de 17% des liens. Par ailleurs, le nombre de langues traduites est approximativement de 200 jusqu'en 1999, avant une légère diminution jusqu'en 2002. Une des raisons expliquant la baisse du nombre de liens réside dans la baisse du nombre de langues cibles traduites en URSS puis en Russie. Celle-ci a été régulière : 107 langues cibles en 1989, 98 en 1990, 72 en 1991, 41 en 1994, 36 en 1995, 21 en 1996 et 4 en 1999.

Pourquoi une telle diminution de la diversité culturelle ? Pour le comprendre, notre but était désormais d'expliquer la dynamique de la reconnaissance des langues. Différencier les langues « originales » des langues « cibles » est crucial, puisque ce sont les traductions en tant que langue originale qui permettent d'évaluer cette reconnaissance inter-

nationale. Pour l'anglais par exemple, la part des traductions en tant que langue originale, c'est-à-dire la traduction d'ouvrages initialement écrits en anglais, passe de 43 % en 1979 à 62-63 % en 2002. À l'inverse, le nombre de traductions en anglais – l'anglais étant ici une langue cible – est faible, atteignant 9 % au maximum en 1989.

Quelles que soient les périodes, lorsque l'on considère la langue originale, l'anglais apparaît loin devant un trio français-allemand-russe jusqu'en 1989, puis devant un duo français-allemand après 1989. Chaque langue de ce trio puis de ce duo, représente entre 9 et 12 % des traductions en tant que langue originale des traductions mondiales. Le russe s'écroule à partir de 1989, puisque l'on constate que la part d'ouvrages écrits en russe parmi l'ensemble des traductions est divisée par 4,5 environ en trois ans et continue de décroître lentement (mais sûrement) sur la période 1992-2002. La cinquième langue atteint à peine 3 % des traductions en tant que langue originale. La part de l'espagnol, entre 1979 et 2002, croît doucement, passant de 1,5 % à 2,9 %.

En dehors de la situation du russe, on constate une forte chute pour les langues des pays de l'ex-URSS, puisque l'estonien est la seule langue à avoir retrouvé son niveau de 1979 en 2002. Les langues des pays communistes d'Europe de l'Est et d'Europe centrale (bulgare, hongrois, polonais, roumain, slovaque, tchèque) représentaient 5,7 % des traductions réalisées en tant que langue originale en 1979. Cette part n'est plus que de 1,4 % en 2002. Une baisse aussi importante ne peut s'expliquer par la baisse de la qualité des auteurs, puisque cette baisse se déroule surtout entre 1989 et 1992. Abram de Swaan⁶ avait déjà montré que les logiques politiques associées aux processus de traduction perduraient après les événements qui ont contribué à modifier la valeur de la langue en question⁷. Par exemple, il montre l'importance

6. Abram DE SWAAN, *Words of the World*, Cambridge, Polity Press, 2001.

7. DE SWAAN (*ibid.*, p. 10-11) a souligné l'importance de cette dimension politique : « *A map of the present global language system looks quite like a composite of political maps from the eighteenth, nineteenth and twentieth centuries. It shows how much language constellations are determined by political events, but also how they often survive long after this political base has disappeared. Thus, Spanish and Portuguese came to the southern part of the western hemisphere as colonial languages, and so did English and French in North America. And although almost the entire continent became independent of the European mother countries between the end of the eighteenth and the middle of the nineteenth century, the languages of the former colonizers, English, Spanish and Portuguese, still prevail there.* »

de la maîtrise de la langue de l'ancien pays colonisateur pour accéder aux sphères du pouvoir dans ces pays à travers divers exemples.

Pour les langues peu reconnues, la centralité en tant que langue originale est sujette à caution compte tenu de la fiabilité des données de l'*Index Translationum* et de la définition variable d'un livre selon les pays. Un autre critère a donc été utilisé pour évaluer la reconnaissance des langues : la centralité. À titre d'exemple, pour le français, la centralité est le nombre de langues pour lesquelles au moins une traduction a été effectuée à partir d'un ouvrage écrit en français.

Selon ce critère, le russe apparaît comme la langue la plus centrale avant 1989. À titre d'exemple, des ouvrages écrits à l'origine en russe ont été traduits en 109 langues en 1989 contre 96 pour l'anglais durant cette même année, alors que le français et l'allemand arrivent en troisième et quatrième positions avec des traductions dans 73 langues cibles pour le français et dans 63 langues cibles pour l'allemand. Il existe d'autres différences majeures pour des langues moins reconnues. En 2002, le catalan est la 12^e langue la plus reconnue en pourcentage, mais la 26^e sur la base du critère de centralité. Pour la même année, la centralité de l'arabe est deux fois supérieure au catalan alors qu'en pourcentage, l'arabe est classé derrière le catalan.

Le « système-monde » entre 1980 et 2001

Par la suite, nous avons souhaité représenter une version du « système-monde », en référence au concept d'Immanuel Wallerstein. C'est une version simplifiée, car nous avons ainsi conservé uniquement les langues les plus traduites entre 1979 et 2002, celles qui représentent 99,9 % des traductions, soit 139 langues.

Ensuite, la densité des liens serait trop importante si on considérait l'ensemble des liens comme étant d'importance égale, c'est-à-dire en considérant qu'il existe un lien entre deux langues si au moins une traduction a été réalisée dans ce sens de traduction. Nous avons ainsi identifié des liens préférentiels de traduction via l'indépendance statistique. On compare alors le nombre de traductions constatées sur une année par rapport au nombre de traductions que l'on aurait dû constater s'il n'y avait pas de « préférence ». Prenons l'exemple suivant. En 1979, on dénombre 6516 traductions en espagnol (langue cible), 6706 tra-

ductions à partir du français (langue originale) et 56 556 traductions au total. On pouvait attendre 773 traductions à partir du français vers l'espagnol [$(6\,516 * 6\,706) / 56\,556 = 772,6$] dans le cas de l'indépendance statistique. Mais on en constate 1 400, soit 1,8 fois plus que dans le cas de l'indépendance statistique. 1,8 étant supérieur à 1, nous considérons qu'il existe un lien préférentiel du français vers l'espagnol pour l'année 1979. Quatre périodes de 5 ans ont été considérées : 1980-1984, 1985-1989, 1992-1996, 1997-2001. Pour représenter le « système-monde », on ne conserve que les liens préférentiels qui ont perduré sur l'ensemble de la période.

Une relative stabilité jusqu'en 1989

Sur la période 1980-1984, l'anglais et le russe sont les langues centrales. L'anglais a des liens de traductions avec toutes les langues officielles des pays occidentaux, tandis que le russe a des liens de traductions avec toutes les langues officielles des pays du bloc communiste. Les exceptions sont d'un côté, un lien entre le russe et le finnois et, d'un autre côté, des liens de l'anglais avec l'estonien, l'ukrainien, l'arménien, le polonais, le hongrois et le roumain.

L'allemand et le français sont les autres langues importantes. On observe des connexions avec les langues officielles des pays voisins (de l'Allemagne et de l'Autriche pour l'allemand) pour ces deux langues, le français étant davantage en relation avec les langues des pays méditerranéens.

D'autres ensembles de langues peuvent être identifiés à la périphérie. On notera par exemple un groupe de langues officielles des États membres du Conseil Nordique fondé en 1952, un petit ensemble centré autour du néerlandais qui est relié aux langues des pays colonisés par les Pays-Bas, un groupe comprenant l'espagnol, le portugais, l'italien ainsi que quelques langues régionales comme le catalan ou encore, un ensemble composé majoritairement des langues officielles des pays communistes. La dimension politique et les considérations géographiques sont particulièrement importantes ici.

On ne constate pas de lien entre, d'un côté, les langues des pays plus indépendants de l'URSS (serbo-croate, slovène, macédonien, albanais, grec) et, d'un autre côté, le russe et les langues des républiques

soviétiques. Il y a trois ensembles de langues des républiques soviétiques : un premier ensemble centré sur l'ukrainien, un deuxième ensemble comprenant l'azéri, l'abkhaze et le turkmène et un troisième ensemble composé de cinq langues réunies autour de l'ouzbek. Il y a, en outre, un ensemble de langues parlées en Russie qui ont des relations de traduction exclusives avec le russe, mais qui ne sont pas connectées entre elles.

Trois ensembles de langues asiatiques ont pu être identifiés pour la période 1980-1984. Un premier ensemble est composé de dix langues dont le lao et le vietnamien, et sont exclusivement reliées au russe. Un deuxième ensemble comprend quatre langues reliées à l'anglais : le chinois, le thaï, le coréen, toutes les trois reliées au japonais. Le troisième ensemble comprend une dizaine de langues indiennes en relation entre elles et ayant des relations quasi exclusives avec le russe et l'anglais (sauf deux langues liées à l'arabe). Toutes ces langues indiennes sont connectées au bengali et à l'hindi. Heilbron⁸ faisait référence à Peter Blau pour expliquer la spécificité des langues indiennes. Grosso modo, le point développé par Blau et Schwartz⁹ qui s'applique ici est le suivant : ces auteurs ont montré que plus la taille d'un groupe est grande, moins il a tendance à s'ouvrir vers l'extérieur. On rappelle qu'il existe 18 langues officielles en Inde pour un total de 800 langues au total : le travail de traduction étant tellement important entre les langues indiennes, qu'il est plus difficile de consacrer des moyens aux traductions par rapport aux autres langues vivantes.

Un dernier sous-ensemble est formé par le turc, le persan et l'arabe. Il est connecté avec le russe, mais chaque langue a des liens très divers avec les autres langues. Les autres langues sont des langues aux relations quasi exclusives avec la langue officielle du pays dans lesquelles elles sont parlées. Citons par exemple le breton et l'occitan/le provençal avec le français ou encore l'irlandais et le gallois avec l'anglais.

La période suivante (1985-1989) est marquée par une très forte stabilité alors que les données sont très différentes. La seule différence notable est l'éclatement du groupe centré autour de l'ouzbek.

8. Johan HEILBRON, *op. cit.*

9. Peter BLAU, Joseph SCHWARTZ, *Crosscutting Social Circles: Testing a Macrostructural Theory of Intergroup Relations*, New York, Academic Press, 1984.

La période 1992-1996 est une période de grande transformation du système mondial de traductions. Il n'y a pratiquement plus de liens préférentiels entre les langues des pays de l'ex-URSS (sauf le letton et l'estonien) et on constate, en outre, une absence de relation entre les langues des anciennes républiques soviétiques (hormis le russe) et les langues des pays de l'est. Une partie de ces manques peut s'expliquer par l'absence de données fournies par certaines républiques soviétiques. Par ailleurs, la quasi-totalité des langues d'Asie et indiennes n'ont plus de liens préférentiels avec le russe. Pour rappel, la part des traductions réalisées à partir d'ouvrages écrits en russe passe de 11,1 % en 1989 à 2,4 % en 1992 alors que la part de l'anglais passe de 46,6 % en 1989 à 59,9 % en 1992. On observe par ailleurs un éclatement des relations entre les langues des pays d'ex-Yougoslavie.

La dernière période considérée (1997-2001) est marquée par quelques modifications. Une extension de l'ensemble des langues des pays nordiques est notable (cette extension comprend le kalaallisut, le féroïen, le sami et le nynorsk utilisé par 10 à 15 % des habitants de la Norvège) tout comme le renforcement des liens entre les langues des pays baltes et les quatre langues des pays nordiques, ce qui est une création de lien préférentiel sur une base géographique. Sur la base de cette même logique, on notera également l'augmentation des relations entre les langues des pays d'Europe centrale, de l'est et de pays méditerranéens. La création d'une relation préférentielle entre le biélorusse et le russe apparaît comme la création d'une relation à contre-courant, les relations du russe ayant tendance à fortement diminuer. Citons enfin la disparition du lien de l'allemand avec le catalan, l'espagnol et le portugais comme dernière évolution importante pour la période 1997-2001.

*

En conclusion, nous constatons une baisse de la densité des flux de traduction liés à la reconfiguration du « système-monde » qui reposent sur plusieurs aspects : des aspects politiques reposant souvent sur les anciennes relations coloniales ou sur la confrontation des deux blocs avant 1989, des aspects géographiques ou encore une dimension économique (pour l'anglais par exemple) via une économie des frais de traduction, un gain de temps s'il y a apprentissage de la langue (même si cette pratique doit s'entretenir) ou encore lorsque les éditeurs sont plus

réticents à traduire des textes dans des langues périphériques lorsqu'il y a davantage de lecteurs en anglais. Enfin, la taille du pays pour l'Inde constitue un dernier aspect du système-monde : pour les langues indiennes (qui ne recouvrent pas totalement les langues parlées en Inde), il n'y a pas de liens préférentiels en dehors de l'anglais et du russe en raison du nombre de langues indiennes à traduire.

En somme, ce travail sur la reconnaissance des langues souligne l'importance de la dynamique de la reconnaissance des langues sur la base des quatre aspects cités précédemment plutôt que la qualité des ouvrages, qui ne peut expliquer les évolutions les plus marquées dans la reconnaissance des langues.

Bibliographie

- BARRÉ Germain, « La « mondialisation » de la culture et la question de la diversité culturelle étude des flux mondiaux de traductions entre 1979 et 2002 », *REDES, Revista hispana para el análisis de redes sociales*, 2010, p. 183-217.
- BLAU Peter, SCHWARTZ Joseph, *Crosscutting Social Circles: Testing a Macrostructural Theory of Intergroup Relations*, New York, Academic Press, 1984.
- DE SWAAN Abram, *Words of the World*, Cambridge, Polity Press, 2001.
- HEILBRON Johan, « Echanges culturels transnationaux et mondialisation : quelques réflexions », *Regards sociologiques*, 22, 2001, p. 141-154.
- HEILBRON Johan, « Toward a sociology of translation. Book translations as a cultural world-system », *European Journal of Social Theory*, volume 2 (4), 1999, p. 429-444.
- LAZEGA Emmanuel, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 3399, 1999.

Aude BRETEGNIER*

« Communauté linguistique » : renoncer ou problématiser ?

Liminaire

La notion de « communauté linguistique » parmi les notions-clés de la sociolinguistique, dans ce projet de proposer une alternative théorique à l'étude de « *la langue en soi* » (Saussure), pour l'analyser en tant que pratique sociale située et socialement signifiante. Indiquant un ancrage de terrain, fondamental en sociolinguistique, elle renvoie à la fois à cet espace social dont l'hypothèse est qu'il constitue aussi un espace de structuration linguistique, et aux questions du sociolinguiste sur la manière dont les pratiques langagières peuvent être analysées comme rendant compte de – et/ou participant à – la structuration de l'espace social. Elle contribue en ce sens pleinement aux apports permettant la reconnaissance de la portée théorique du terrain et de la linguistique comme science sociale. C'est dire son importance, à la fois théorique et symbolique, dans la constitution du champ de la sociolinguistique, qui n'a pas l'exclusivité de son usage en sciences du langage¹, mais est le premier à en développer une théorisation².

* EA 2661 CREN / INEDUM, Université du Maine, aude.bretegnier@univ-lemans.fr

1. Peter L. PATRICK, « The speech community », *Handbook of language variation and change*, P. Trugill & N. Schilling-Estes (dir.), Oxford, Blackwell, 2002, p. 573-597.
2. Daniel BAGGIONI, Marie-Louise MOREAU et Didier de ROBILLARD, « Communauté linguistique », dans M.-L. Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 88-93.

Toutefois, dans une réflexion renouvelée par les approches de la sociolinguistique critique³, et de la complexité⁴, la notion de « communauté linguistique » apparaît aussi de plus en plus problématique.

La formulation, déjà, fait l'objet de débats qui touchent des questions de fond. En anglais, le terme le plus communément en usage est celui de « *speech community*⁵ ». Employée par des linguistes inscrits dans des approches théoriques contrastées (Bloomfield, Gumperz, Labov, Fishman...), la notion apparaît peu connotée sur le plan théorique. En français, le terme dominant est celui de « communauté linguistique », qui marque, à partir des années 60, une rupture à la conception linguistique de « communauté de langue », qu'elle fait évoluer en « communauté de normes ».

La sociolinguistique ouvre ainsi l'idée d'*hétérogénéité organisée*, autour de laquelle les sociolinguistes se rejoignent, mais qu'ils conçoivent variablement, en fonction de logiques théoriques qui les conduisent, dans l'analyse des dynamiques sociolinguistiques à l'œuvre dans une « communauté linguistique », à mettre diversement l'accent... sur la variation sociolinguistique, sur l'activité interactionnelle, ou sur les dimensions représentationnelles, symboliques. Interprétable comme connotant l'inscription dans une logique variationniste et corrélacionniste, la notion donne lieu à des alternatives terminologiques : « communauté (socio-) langagière », « communauté de parole », « communauté discursive », etc.⁶.

Pour essayer d'interroger les enjeux scientifiques, mais aussi sociaux, de l'analyse, la définition, la dénomination d'une « CL », il s'agit d'abord ici de situer quelques éléments saillants de l'histoire, complexe, non linéaire, de cette conception de communauté humaine fondée sur du langagier en partage, et de la conceptualisation de cette notion en linguistique et en sociolinguistique. Cette exploration théorique histo-

3. Monica HELLER, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier, 2002.

4. Philippe BLANCHET et Didier de ROBILLARD (dir.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Cahiers de Sociolinguistique, 8, Rennes, PUR, 2003.

5. Ben RAMPTON, « Speech community », *Working Papers in Urban Language & Literacies*, King's College London, 15, 2000.

6. Dans cet article, nous ferons ainsi usage du sigle « CL », déclinable en fonction des choix terminologiques spécifiques et des conceptions théoriques qu'elles sous-tendent.

rique nous permettra d'ouvrir des pistes pour interroger la pertinence de l'emploi de cette notion en sociolinguistique contemporaine.

« CL » : quelques éléments d'histoire pour situer la notion

Une conception linguistique en tant que « communauté de langue »

En linguistique « moderne », dont le *Cours de linguistique générale* (1916) marque l'avènement, l'idée de CL apparaît, associée au *caractère social* de la langue, que Saussure ne nie pas, et même affirme, mais cela pour souligner qu'elle est « extérieure à l'individu [...], n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté⁷ ». Un débat oppose notamment Saussure et Meillet⁸, qui, en ce sens précurseur d'une pensée sociolinguistique, plaide pour une conception de la linguistique comme « science sociale » mettant en relation le changement linguistique et le changement social, à laquelle Saussure s'oppose formellement. Pour lui, la dimension « sociale » de la langue, associée à l'idée de ce qui est commun, est mobilisée pour renforcer l'image de langue stable, commune et préexistante à « la parole », individuelle, du côté de laquelle sont placés le changement et la variation linguistique, « libres », aléatoires, et ne concernant en rien la structuration « interne » de la langue⁹.

La connexion opérée par la linguistique fonctionnelle entre structure et fonction (dans les travaux de l'école de Prague notamment) met en question le clivage langue/parole, mais ne déconstruit pas le modèle théorique de langue stable dans un environnement homogène, dont l'analyse implique de faire abstraction de toute variation :

« Pour simplifier notre analyse, nous supposerons que la langue qui évolue est celle d'une communauté strictement unilingue et parfaitement homogène [...]. Il faudra donc [...] nous abstraire de ces variations [sociales et géographiques] et supposer une homogénéité qui ne doit se réaliser que très exceptionnellement¹⁰. »

7. Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, 1972 [1916], p. 31.

8. Antoine MEILLET, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1975 [1921].

9. Oswald DUCROT et Tzvetan TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1972, p. 30-31.

10. André MARTINET, « Structural variation in language », dans G. H. Lunt (dir.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguistics*, La Haye, Mouton, 1964, p. 164.

Dans la mouvance behavioriste du structuralisme américain, Bloomfield¹¹ étend la notion saussurienne d'arbitraire du signe aux « *acts of speech* », pour concevoir les « *speech-habits* », habitudes *strictement* linguistiques caractéristiques de communautés humaines, à saisir isolées de dimensions d'intentions, attitudes, représentations... « extralinguistiques » *donc* ascientifiques. Bloomfield fait usage de « *speech community* », en alternance avec « *language community* », défini comme un « ensemble de locuteurs qui agissent au moyen d'un discours¹² », dans une conception qui reproduit l'idée de communauté-entité abstraite marquant le partage d'une « langue » autonome, auto-structurée.

À partir des années 1950, Chomsky s'inspire notamment des travaux de Bloomfield (l'analyse distributionnelle) pour développer la « linguistique générative », qui déplace l'objet d'analyse et de modélisation linguistique de « la langue » à « la compétence ». Conçue en termes de capacité générative de production d'un ensemble infini de phrases (composant une langue), elle s'oppose à la « performance », l'emploi en situation, envisagé comme révélant une « structure de surface » dont l'analyse doit permettre de rendre compte de la « structure profonde » (syntaxique) au niveau de laquelle Chomsky situe la compétence. Excluant toute forme de dimension *sociale*, la compétence est ainsi associée à un modèle fictif d'« *ideal speaker-listener, in a completely homogeneous speech-community, who knows its language perfectly and is unaffected by such grammatically irrelevant conditions as memory limitations, distractions, shifts of attention and interest, and errors [...] in applying his knowledge of the language in actual performance*¹³ ».

Dans l'ensemble de ces travaux, l'idée de « communauté » manifeste ainsi la conception d'un « social » qui n'est sollicité qu'en tant qu'élément préexistant et unifiant, permettant de renforcer l'image d'une langue commune, stable, bien circonscrite, et unique, mise en œuvre en fonction d'une compétence formelle, selon un schéma communicationnel symétrique, par des locuteurs monolingues interchangeableables, dans une « communauté » dissociée de toute variation et hétérogénéité, *réduite* à

11. Leonard BLOOMFIELD, *Language*, New York, Holt, Rinehart, et Winston, 1933.

12. *Ibid.*, p. 44.

13. Noam CHOMSKY, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, The MIT Press, 1965, p. 3.

*la langue*¹⁴. Ces approches revendiquent aussi ensemble des conceptions « idéales » comme permettant de garantir la scientificité d'une analyse *linguistique* délivrée de parasitages *extralinguistiques*, mais aussi justifiant en cela de ne pas – ou de manière très limitée¹⁵ – se confronter au « terrain », conçu comme ne donnant pas accès à des données fiables directement analysables.

Jusque dans les années 1950, seule la dialectologie, ou géographie linguistique¹⁶, dans une tradition théorique historique et comparatiste, pratique une linguistique « de terrain ». En France, elle émerge après la Révolution, dans un contexte politique marqué par d'intenses efforts d'unification linguistique, mais aussi par un projet de préservation des « patois », stigmatisés dans les pratiques mais valorisés en tant que patrimoine national. Le champ se développe à travers un travail de collecte, de recensement, et de cartographie, qui donne lieu, à partir du début du XX^e siècle, à la constitution d'atlas linguistiques dont le premier couvre la France entière¹⁷. Ici, l'objet n'est pas « la langue », mais la variation géolinguistique à l'intérieur d'un espace, à travers l'étude des « dialectes », dont il s'agit de délimiter l'usage pour tracer les frontières de territoires ainsi identifiés comme « zones dialectales ». Dans ces travaux, l'idée ou la notion de CL apparaissent fréquemment, mais sans être théorisées, *automatiquement* déduites de l'identification d'un dialecte, mais aussi en lien à un référent fluctuant, tantôt ces « zones dialectales », en tant que « cellules linguistiques¹⁸ », tantôt *La* (macro-)communauté qui les dépasse et les englobe, l'espace national. La variation est ainsi étudiée en contraste de la macro-unité, se manifeste à travers les « dialectes », travaillés les uns en regard des autres et dans leur distance/différence au français standard, situés du point de vue de leur « parenté » et leurs « familles linguistiques ».

14. B. RAMPTON, *op. cit.*

15. Cet historique rapide conduit à placer dans un même ensemble des linguistes dont les positions divergent aussi. Martinet notamment, note Labov, a contribué à la reconnaissance de la linguistique de terrain, cf. William LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976 [1972], p. 363.

16. Albert DAUZAT, *La géographie linguistique*, Paris, Flammarion, 1944.

17. Jules GILLIERON et Edmond EDMONT, *Atlas linguistique de la France 1903-1910*, Paris, Champion, 1910.

18. A. DAUZAT, *op. cit.*, p. 64.

Mais les questions que posent les conceptions implicitement *naturelles* de phénomènes de hiérarchisations sous-tendues par les hypothèses géo-historiques, ou encore celles que pose la catégorisation d'un *lecte* en « langue » ou « dialecte », ne sont pas explicitées. Dans la conclusion de son ouvrage, Dauzat note par exemple que la géographie linguistique « permet de suivre les progrès de la francisation¹⁹ », indiquant, mais sans l'interroger, l'inscription du champ dans la logique ambivalente de la politique d'unification linguistique.

Dans les années 1950, Weinreich tente de sortir la dialectologie de son impasse théorique en proposant de la reconsidérer sous l'angle de la linguistique structurale²⁰. Cette proposition, qui se heurte rapidement à l'impossibilité de concilier la conception structuraliste de la langue à la réalité variationnelle du terrain, va toutefois semer les graines d'une idée qui va révolutionner la conception de la langue et de la communauté linguistique..., que formuleront Weinreich, Labov et Herzog en appelant à « rompre l'identification entre structure et homogénéité » pour penser en termes d'« hétérogénéité structurée », de « différenciation ordonnée au sein d'une langue utilisée par une communauté²¹ ».

De la linguistique à la sociolinguistique : de la *communauté de langue* à la *communauté de normes*

Désignant ici « la sociolinguistique », on est forcément imprécis. Deux piliers historiques, confrontant deux traditions et approches théoriques, servent de références dans la constitution du champ, le courant de la sociolinguistique variationniste, développé par Labov²² dans la continuité des travaux de Weinreich, et celui de la sociolinguistique interactionnelle, sous l'impulsion de Gumperz et Hymes²³. Si les positions de ces sociolinguistes diffèrent par ailleurs fortement, l'idée

19. *Ibid.*, p. 216.

20. Uriel WEINREICH, « Is a structural Dialectology possible? », *Journal of the Linguistic Circle of New York*, 1954, Vol. 10, 1954, p. 388-400.

21. Uriel WEINREICH, William LABOV et Marvin HERZOG, « Empirical foundations for a theory of language change », dans W. P. Lehmann et Y. Malkiel (dir.), *Directions for Historical Linguistics*, Austin, University of Texas Press, 1968, p. 100-101.

22. W. LABOV, *op. cit.*

23. John GUMPERZ et Dell H. HYMES (dir.), *The Ethnography of Communication*, Revue *American Anthropologist*, vol. 66 (6-II), 1964.

qui les rassemble est celle de concevoir « la langue » comme pratique sociale marquée par une hétérogénéité socialement signifiante, ce qui permet de déplacer le questionnement de *la langue* du point de vue de ses règles de structuration interne, aux *normes* sociolinguistiques en partage au sein d'une CL.

Mais cette notion de « norme », à son tour, n'est pas sans poser problème. Elle met la linguistique mal à l'aise, dans sa double vigilance à se distinguer – en tant que science descriptive – de la grammaire, « normative » au sens de « prescriptive », mais aussi à s'extraire de tout soupçon d'influence socio-idéologique. Dans la continuité directe de Saussure, Hjelmslev²⁴, identifié comme un des pionniers du structuralisme, envisage un moment la norme comme troisième terme dans le schéma langue/parole (qu'il rebaptise système/usage), proposant de la considérer comme un degré d'abstraction intermédiaire entre le système et l'usage. Il décrit ainsi la norme comme « forme matérielle définie par une réalisation sociale mais indépendamment du détail de sa réalisation²⁵ ». Mais on peut penser que cette insertion du social entre système et usages fait réapparaître le spectre idéologique, car Hjelmslev, attentif à « démarquer la linguistique, qu'il voudrait [...] strictement scientifique, [...] des luttes et des conflits de pouvoir qui constituent le champ social²⁶ », abandonne cette proposition, la norme ne lui apparaissant finalement que comme un artefact, « une abstraction tirée de l'usage par un artifice de méthode », « une complication inutile²⁷ ».

Le débat sur la norme se poursuit avec Coseriu²⁸, qui, dans une perspective fonctionnelle, reprend ce schéma ternaire renvoyant à trois degrés d'abstraction au centre desquels se trouve la norme, mais en le renversant pour le considérer non plus à partir du système mais des usages dans la communication, des « actes linguistiques », à partir desquels – reprenant en cela Martinet –, il s'agit d'extraire ce qui est « com-

24. Louis HJELMSLEV, *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, 1971 [1943].

25. *Ibid.*, p. 80.

26. François PERALDI, « La norme et le surmoi », dans E. Bédard et J. Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française, Paris, Le Robert, 1983, p. 353.

27. L. HJELMSLEV, *op. cit.*, p. 88.

28. Eugen COSERIU, « Sistema norma y habla », *Revista de la facultad de humanidades y ciencias de Montevideo*, 1952, p. 113-177. Propos traduits par L. F. LARA, « Le concept de norme dans la théorie d'Eugenio Coseriu », *La norme linguistique, op. cit.* p. 156.

mun », les « [...] éléments normaux et constants [de la] langue²⁹ ». Ces éléments de *norme* ne sont ainsi plus conçus en tant que « matérialisation » du système de la langue en amont des usages, mais associés aux usages, régissant les fonctionnements communicationnels, tout en étant dissociés du système, déclarés « non pertinents du point de vue fonctionnel³⁰ ». Ainsi, la scission établie par Hjelmslev entre **[système (se matérialisant en) norme] ET usages**, se déplace entre **[usages (à partir desquels extraire la) norme] ET système**. La *langue*-système, ultime degré d'abstraction, demeure ainsi conçue comme relevant d'une structuration autonome. Le *social*, territoire de la norme, est envisagé sous l'angle de sa fonction unificatrice de productions *individuelles*, mais pas comme contribuant à les structurer.

La conception sociolinguistique de « la langue » va permettre d'englober ces différents « niveaux » mais aussi de les déconstruire. Ici, la norme, sociale, n'est plus envisagée *entre* système et usages : elle structure ce système en système linguistique complexe, dynamique, pluri-dimensionnel, et cela jusque dans ses dimensions socio-individuelles : comportements et attitudes apparaissent désormais socialement signifiants... au sein de la CL.

• « CL » chez les « variationnistes »

Le projet de Labov est d'aller au bout des implications d'une conception « sociale » de la langue. L'idée de *structure hétérogène*, d'ordre structuré de l'hétérogénéité, lui permet de concevoir la langue en termes de *variation linguistique*, non pas aléatoire, idiolectale, ou seulement géographique, mais *socialement structurée*, dont il fait l'hypothèse qu'elle est à la fois *un reflet* des structures sociales et un moteur *structurel* de changement linguistique. Ici, la théorisation de la langue n'est donc pas dissociée de celle de la CL, qui constitue « le contexte social » au sein duquel il s'agit d'analyser « la structure et l'évolution du langage³¹ ». S'appuyant sur la théorisation de la stratification sociale comme produit de la différenciation et de l'évaluation sociale, Labov fait apparaître des corrélations entre des différences sociales et linguistiques montrant

29. E. COSERIU, *op. cit.*, p. 69.

30. *Ibid.*

31. W. LABOV, *op. cit.*, p. 258.

que les « variantes linguistiques [...] s'opposent par leur significativité sociale et/ou stylistique³² », dans une stratification structurée en regard d'un modèle normatif dominant dont la reconnaissance partagée comme variété linguistique de référence fonde la cohésion de la CL. Celle-ci est ainsi définie en termes de « participation conjointe à un ensemble de normes³³ ».

Chez Fishman, dont le travail porte sur les situations de contacts de langues, la CL « existe dès l'instant où tous ses membres ont au moins en commun une variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correct³⁴ ». Ici, le critère de *normes en partage* est aussi retenu, mais énoncé en fonction d'une conception faisant intervenir une notion d'« emploi correct », au-delà de laquelle Labov montre l'importance de penser plus globalement les normes en tant que moteur structurant de la variation sociale et stylistique.

À la définition de Fishman, Labov ajoute ainsi un paramètre décisif, en proposant d'envisager aussi cette communauté de normes comme communauté d'« attitudes » envers ces normes³⁵. Son modèle lui permet ainsi de rendre compte de la double dimension de la communauté : à la fois hétérogène et unifiée par la reconnaissance d'une variété normative instituée comme modèle et cible de la mobilité, en fonction de laquelle s'organise un ordre socialement structuré de variation linguistique, reflétant des positions et des relations sociales, et dans lequel les dimensions représentationnelles, l'insécurité linguistique notamment, constituent un moteur du changement linguistique.

Chez Bourdieu, qui se réfère à Labov tout en le critiquant, on trouve une conception ressemblante de la CL, qui, marquée par la pensée marxiste, met néanmoins plus explicitement l'accent sur les dimensions conflictuelles des relations sociales au sein d'un espace inégalitaire et sur la manière dont les échanges linguistiques actualisent ces relations. Bourdieu envisage ainsi la CL en termes de « marché » stratifié de légitimités linguistiques corrélées à des positions sociales, espace de rapports de force entre des locuteurs issus de groupes divers, dotés

32. *Ibid.*, p. 366.

33. *Ibid.*, p. 187-188.

34. Joshua FISHMAN, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, Labor, 1971 [1970], p. 43.

35. W. LABOV, *op. cit.*, p. 187-188, 338.

d'un certain « capital » linguistique qui leur confère un certain « pouvoir symbolique » les positionnant dans l'échange. À l'instar de Labov, il montre que la structuration sociolinguistique s'exprime jusque dans les attitudes, les « jugements classificatoires », qui, articulés à la notion d'« habitus », renvoient à une « aptitude, inhérente à chaque individu socialisé, à établir des relations entre des pratiques [...] et des positions dans l'espace social³⁶ ». Comme Labov encore, il envisage la variation linguistique en termes de « styles », « objectivement marqués par leur position dans une hiérarchie qui exprime en son ordre la hiérarchie des groupes correspondants³⁷ », et marqueurs – en tant qu'emblèmes ou stigmates –, d'une « identité sociale » dont rendent compte les pratiques langagières.

Dans ces travaux, le rapport langue/société est ainsi envisagé d'un point de vue macro-sociolinguistique et dans une logique de causalité en fonction de laquelle, pour aller vite, le social stratifié détermine le linguistique variant.

• « CL » chez les « interactionnistes »

Les approches sociolinguistiques interactionnelles vont permettre de concevoir les choses autrement. On est ici dans le paradigme qualitatif de la sociolinguistique, qui se réfère en particulier à l'interactionnisme symbolique³⁸, dont l'émergence se produit notamment à l'articulation de la sociologie compréhensive (Weber) et de la sociologie phénoménologique (Schütz). Ce paradigme oppose au positivisme une conception de l'analyse du social non plus comme *explication* de faits mais *compréhension* de phénomènes *en acte*, met en cause la dichotomie causaliste établie entre « social » et « individuel » pour concevoir les individus en relation de co-construction à un social *symbolique* tel qu'ils l'interprètent et le rejouent en interaction, et dont, ce faisant, ils reconstruisent en permanence le sens, et *la réalité*³⁹. Sur le plan méthodologique, ce paradigme se réfère aux travaux de l'École de

36. Pierre BOURDIEU, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p. 157.

37. Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 41.

38. Herbert BLUMER, *Symbolic Interactionism*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall, 1969.

39. Erving GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974 [1967].

Chicago⁴⁰, qui, dès les années 1920, s'appuient sur des pratiques inédites d'implication et d'immersion sur le terrain, d'observations *in situ*, posant les bases d'une démarche microsociologique, qualitative et empirique, que l'interactionnisme va largement contribuer à développer.

L'ethnographie de la communication⁴¹ s'inscrit aussi en référence forte à l'anthropologie linguistique en particulier développée dans une perspective fonctionnelle par Malinowski, dont le travail permet de systématiser la démarche qualitative d'« observation participante » et contribue, à l'appui de la philosophie du langage et de la pragmatique (Wittgenstein, Searle, Austin), à une conception du langage comme pratique sociale.

Gumperz et Hymes vont être à l'origine d'une conception inédite de « *speech community* »⁴² en tant qu'« organisation de la diversité⁴³ ». Ici, « le social » n'est plus analysé comme préexistant et déterminant, mais du point de vue de l'activité interactionnelle de production de sens, tel qu'il s'actualise et se (re)construit dans la dynamique interactionnelle. Au sein d'une « *community sharing rules*⁴⁴ », les pratiques sont régies par un ensemble de *normes* pensées en termes de *conventions socio-culturelles* de communication en partage⁴⁵. L'ethnographie de la communication s'inscrit à ce sujet dans la lignée de l'ethnométhodologie (Garfinkel), mais, au-delà, élabore une théorisation de la CL comme construite à travers ces pratiques interactionnelles, dès lors envisagées comme contribuant en retour à structurer le social⁴⁶. On retrouve donc l'idée de CL fondée sur des normes en partage, mais dans une concep-

40. Yves GRAFMEYER et Isaac JOSEPH, *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1990 [1979].

41. John GUMPERZ et Dell H. HYMES, *Directions in sociolinguistics: the ethnography of communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1972.

42. John GUMPERZ, « The Speech Community », *International Encyclopedia of Social Sciences*, vol. 9, 1968, p. 381-386.

43. Dell H. HYMES, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier-CREDIF, 1991 [1984], p. 52.

44. Dell H. HYMES, « Models of the interaction of language and social life », dans McNamara (dir.), *Problems of bilingualism, Journal of Social Issues*, XXIII, 2, 1967.

45. John GUMPERZ, « Linguistic and Social Interactions in two Communities », *American Anthropologist*, 66, 1964, p. 37-53.

46. Josiane BOUTET et Monica HELLER, « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et Société*, n° 121-122, Paris, MSH, 2007, p. 305-318.

tion qui déplace l'accent *des normes* elles-mêmes à *l'activité par laquelle* des interactants, évaluant la situation, s'entendent sur ces conventions socio-interactionnelles, les interprètent, les prennent diversement en charge, s'y réfèrent ou les ignorent, les respectent ou les enfreignent, les contournent, etc., mais que, ce faisant, ils actualisent donc reconstruisent. Dans cette logique, « la langue » est aussi envisagée du point de vue de l'activité donc de la compétence interactionnelle qu'elle sous-tend, en termes de ressources composant le « répertoire verbal » d'individus sociaux, dans lesquelles ils puisent en sélectionnant celles qui leur apparaissent appropriées, pertinentes, efficaces, à l'aune de l'évaluation interactionnelle qu'ils opèrent d'une situation et de ses enjeux.

L'idée *d'hétérogénéité socialement organisée* apparaît ainsi autrement, non plus en tant que structurée en regard d'une (macro-)stratification sociale, mais *en acte* dans des pratiques interactionnelles produites en référence à des normes auxquelles les interlocuteurs ne sont pas seulement *soumis*, mais qu'ils mettent en œuvre, négocient, reconstruisent. La logique variationniste, dénoncée comme conduisant à sur-déterminer des positions sociales et des relations univoques, est ainsi renversée.

La CL est encore le « contexte » qui donne sens aux pratiques langagières, mais sur lequel les interlocuteurs, – qui ne sont plus appréhendés par le seul filtre de leur appartenance sociale mais en fonction de la manière dont ils s'auto-définissent, produisent interactionnellement ces normes et ces appartenances –, peuvent avoir prise, qu'ils contribuent à construire. L'activité est ainsi envisagée comme sociale non seulement parce qu'elle est régie par un ensemble de normes en partage, mais aussi parce qu'elle participe à la construction de ce social et de ses normes, et c'est à partir de la participation conjointe des acteurs à ces jeux socio-interactionnels qu'est envisagée la cohésion souple et dynamique de la CL.

• « CL » : une définition à l'interface

À l'interface des approches macro- et micro-sociolinguistiques, Baggioni, Moreau, et Robillard proposent de définir la CL comme « unité de gestion de ressources linguistiques », avec l'idée de rendre compte de différentes échelles de réseaux, espaces urbains, régionaux, nationaux, transnationaux..., de divers cas de figure (locuteurs partageant ou non la même « langue maternelle », une ou plusieurs

langues/variétés/normes en contact, en concurrence, etc.). Cette conception souligne aussi une dimension *en acte*, « l'unité de gestion » étant constituée par « un ensemble d'agents (institutions, individus physiques) concernés par la dimension linguistique de la vie sociale⁴⁷ » qui partagent des « ressources », un corpus, des normes, mais aussi les « gèrent », les élaborent, les véhiculent, les modifient, au départ de positions et de rôles sociaux qui font varier la portée de leur action. Les chercheurs définissent ainsi la CL comme :

« [...] un système constitué d'agents et d'objets utilisés par les agents, structurés dans leurs représentations, reconnus par eux, et, dans certains cas, aménagés par eux⁴⁸ ».

Les auteurs soulignent aussi l'importance de concevoir la variabilité des indicateurs pouvant marquer des formes de cohésion unissant les acteurs et les groupes dans une même CL, à penser en contexte, et à chercher tant du côté du *social* que du *linguistique* :

« [...] dans certains cas, l'homogénéité du corpus des langues sera un indicateur admissible de l'appartenance de certains acteurs sociaux à une même CL ; dans d'autres, on privilégiera les critères sociolinguistiques (homogénéité dans les répertoires, les hiérarchisations des usages, les modalités de leur appropriation) ; dans d'autres cas encore, on fera appel à l'histoire [...], aux critères économiques, communicationnels, géographiques, politiques, etc.⁴⁹ ».

Des questions à l'interface

• CL : une ou plusieurs langues... normes ?

Un débat oppose les sociolinguistes autour de la possibilité d'envisager – ou pas – plusieurs langues dans une même communauté. Weinreich est le premier à montrer que le bilinguisme peut caractériser des CL entières, à parler de « *bilingual speech communities*⁵⁰ », s'opposant en cela par exemple à Mackey, pour lequel « *an individual's use of two*

47. D. BAGGIONI, M.-L. MOREAU et D. de ROBILLARD, *op. cit.*, p. 92.

48. *Ibid.*, p. 92.

49. *Ibid.*, p. 92-93.

50. Uriel WEINREICH, *Languages in contact*, New York, Publication of the Circle of New York 1, 1953.

*languages suppose the existence of two different language communities*⁵¹ ». Fishman envisage la possibilité de CL plurilingues et fait intervenir l'idée de *sentiment de communauté* :

« [...] les populations d'un même territoire qui possèdent des répertoires verbaux distincts, ne peuvent pas être considérées comme des communautés linguistiques totalement séparées [si] elles estiment qu'elles sont associées par un grand nombre de normes et de standard courants [...] pour qu'on puisse parler d'une seule CL⁵². »

Chez Labov, on trouve à ce sujet une forme de paradoxe. Ses analyses de la variation rendent compte de l'hétérogénéité structurée de la CL et de la langue, mais sous-tendent aussi une conception monolingue de la CL, dont l'étude (comme le montrent ses échantillonnages à New York) ne concerne que les locuteurs « natifs », reproduisant ainsi certaines conceptions homogènes et idéalisées que le projet était pourtant de critiquer. Entre la variation et la pluralité linguistique, une frontière donnant une apparence de simplicité est ainsi posée, que les approches interactionnelles vont remettre en question, en mettant l'accent sur la diversité des normes mises en jeu dans les échanges, faisant apparaître que, d'une situation à l'autre, d'un mouvement interactionnel à un autre, la variété normative macro-socialement dominante ne constitue pas toujours *la référence* en regard de laquelle sont produits et interprétés les usages.

Cette logique plurielle implique ainsi non seulement la possibilité de CL plurilingues : « *a social group [...] may be either monolingual or plurilingual*⁵³ » mais, de manière plus fondamentale, conduit aussi à mettre en question la distinction entre mono- et bi-(pluri)linguisme, qui n'apparaît finalement que comme « [...] manifestation du phénomène général qu'est la sélection entre plusieurs moyens linguistiques disponibles⁵⁴ » (Hymes 1991 : 49). Ces approches interrogent ainsi les limites établies entre variation et pluralité linguistique, mettent en question les idées

51. William MACKEY, « The description of Bilingualism », dans J. Fishman (dir.), *Reading in a sociology of language*, The Hague, Mouton, 1972, p. 554.

52. J. FISHMAN, *op. cit.*, 76.

53. John GUMPERZ, *Language and Social Groups*, Stanford University Press, Stanford, 1971, p. 101.

54. D. H. HYMES, *Vers la compétence de communication*, *op. cit.*, p. 49.

de « distance/différence objective », de « groupes » aux frontières fixes, préexistantes aux interactions.

• **CL : Une diversité organisée : organisée comment ? par qui ?**

Mais la conception de la CL comme « organisation de la diversité » pose aussi questions. Elle conduit notamment à gommer toute forme de dimension « macro » de différence et de hiérarchisation, mais aussi toute dimension d'histoire, et passe sous silence les questions de la variabilité sociale de l'étendue et de la qualité des répertoires, de la compétence... ou encore de la valeur attribuée aux langues et aux pratiques, du « capital » qu'elles confèrent à leurs locuteurs... dimensions qui contribuent aussi pourtant largement à « organiser » la diversité. Le risque est ici de produire une figure lissée, a-confliktuelle de la diversité, qui occulte la question des enjeux : Une diversité organisée... par qui ? selon quels enjeux ?

D'autres travaux, menés à propos de situations sociolinguistiques diglossiques montrent l'importance de la question des statuts de langues dans la formation des CL, et la conflictualité à l'œuvre dans les phénomènes de hiérarchisation et de minorisation sociolinguistique⁵⁵. À leur manière, ces travaux vont aussi mettre en question la différence entre variation et pluralité, dans des situations de « diglossies » opérant précisément une forme de réduction symbolique de *plusieurs langues* à *une seule norme* légitime, unique cible de mobilité... en regard de laquelle *tout ce qui n'est pas* cette norme est socialement conçu comme *voué* à s'assimiler⁵⁶.

Dans une approche macro-sociolinguistique, Calvet modélise la multiplicité des principes en fonction desquels peuvent s'opérer, dans un espace sociolinguistique donné, l'organisation, la hiérarchisation, la gestion des langues, de leurs relations et de leurs statuts. Il décrit ainsi une écologie générale des langues du monde⁵⁷, qui se produit en fonction d'un principe « gravitationnel » selon lequel les langues s'organisent en fonction de positions diversement « centrales » ou « périphériques », principe qui entre en relation de convergence, de contradiction ou de conflit avec d'autres principes « génétiques », « véhiculaires » ou encore

55. Henri BOYER, *Langues en conflit*, Paris, Logiques Sociales, 1991.

56. Robert LAFONT, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan, 1997.

57. Louis-Jean CALVET, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

« politiques⁵⁸ », fondant d'autres types de configurations linguistiques, hiérarchisant autrement les langues et les pratiques au sein de « CL » de différents niveaux.

Entrer par les représentations et des imaginaires

On peut aussi choisir d'entrer dans la CL par les représentations... dimension à laquelle les sociolinguistes ont toujours accordé une place importante :

Sociolinguistiquement du moins, la langue n'a d'existence que dans la représentation que s'en font ses locuteurs, et c'est selon leurs perspectives, en quelque sorte de l'intérieur, qu'elle doit être examinée⁵⁹.

À propos du corse, Marcellesi montre un cas d'hétérogénéité linguistique sur le plan structural pourtant unifiée dans les représentations en tant que renvoyant à *une même* « langue », « le corse », qui l'amène à proposer la notion de « langue polynomique », dont :

« [...] l'unité [...] résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un corps particulier et de la déclarer autonome des langues reconnues⁶⁰ ».

C'est donc ici la façon dont les locuteurs posent ou non l'existence d'une *langue*, la reconnaissent en tant que telle – et non l'analyse structurale, qui confirme ou infirme sa réalité linguistique, et au-delà, permet de rendre compte du « sentiment de la communauté parlante dans son effort d'auto-définition linguistique⁶¹ ».

58. Louis-Jean CALVET, *Le marché aux langues*, Paris, Plon, 2002.

59. Gabriel MANESSY et Paul WALD, *Le français en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan-Ideric, 1984, p. 11.

60. Jean-Baptiste MARCELLESI, « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », dans J.-C. Bouvier (et al.) (dir.), *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 1984, p. 314.

61. *Ibid.*, p. 13.

S'ouvre alors un champ à explorer, qui interroge le rôle des dimensions représentationnelles dans les dynamiques sociolinguistiques, reconnues comme moteur « subjectif » de la variation et du changement linguistique (Labov, Bourdieu), mais surtout travaillées par l'anthropologie du langage⁶², qui, à l'articulation de l'interactionnisme et de l'ethnographie, permet de concevoir la CL du point de vue de ces dimensions « imaginaires »⁶³, socio-symboliques, socio-identitaires, socio-affectives, contribuant pleinement, dans une logique d'auto-définition, aux processus de (dé)construction de langues, d'identités linguistiques, d'affiliations et d'appartenances en lien avec les langues.

Ici, l'idée est d'appréhender la CL à partir de la manière dont les acteurs-locuteurs la perçoivent, mais aussi l'*agissent*, dans la dynamique interactionnelle des positionnements et des jeux d'inscription, de reconnaissance, ou d'exclusion intersubjectives auxquels ils participent selon des enjeux divers, et à travers lesquels ils disent et agissent des frontières, des positions et des identités, rejouent les représentations qu'ils ont des configurations du « groupe », ses référents d'identification et de démarcation, ses emblèmes, modèles, mythes, modalités de légitimation et d'exclusion, en bref, de ses normes et ses frontières, par rapport auxquelles, en les explicitant, les locuteurs se situent en même temps.

La question des représentations ne concerne bien entendu pas que les locuteurs... mais aussi les chercheurs. En sociolinguistique, cette question est par exemple posée par Calvet⁶⁴ à propos d'une notion de « cryptoglosse », proposée pour désigner une variété « dont l'existence est sinon niée, du moins mise en doute » par des locuteurs, mais « avérée » par le chercheur. « Une ou deux langues »... Qui décide si les représentations divergent ?

62. Robert LE PAGE et Andrée TABOURET-KELLER, *Acts of identity: creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

63. Florence GIUST-DESPRAIRIES, *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Éditions Érès, 2009.

64. Louis-Jean CALVET, « Une ou deux langues ? Ou le rôle des représentations dans l'évaluation des situations linguistiques », *Études Créoles*, vol. XIX, n° 2, 1996, p. 69-82.

Approches contemporaines : processualité, complexité, critique...

Les approches sociolinguistiques « critique », de « la complexité » vont poursuivre et renouveler la réflexion. Ces approches partagent plusieurs idées, à commencer par celle de recherche de terrain *avec* le terrain, qui « met au centre de ses préoccupations non pas la langue comme système, ni même la société comme système [...], mais la langue comme partie inhérente des pratiques sociales⁶⁵ ». Elles défendent une recherche impliquée, empirique – mais ne réduisant pas l'activité à ses produits en l'interrogeant d'abord du point de vue de ses enjeux situés⁶⁶, selon une posture critique qui interroge ses discours, les catégorisations qu'elle produit⁶⁷, le sens et les enjeux de son action.

Elles ont aussi en commun de plaider pour déconstruire les clivages établis entre « micro » et « macro », pour appréhender les phénomènes sociolinguistiques dans leur dynamique processuelle située et historicisée, et occultant cette complexité⁶⁸.

Mais concevoir cette *processualité* conduit aussi à mettre en question les catégories établies, à « dépasser les concepts fondateurs de communauté et d'interaction [...] [pour viser] les processus de construction des différences et non pas des communautés figées, [...] suivre les traces des acteurs et des ressources [...] au lieu de se limiter à une interaction ou à un type d'interactions à un moment donné⁶⁹ ».

Peut-on articuler « CL » et... processualité, complexité ?

« CL » : notion problématique

Posée comme catégorie *a priori*, la notion de « CL » convoque et actualise un mythe d'unité et de permanence, postule un fonctionne-

65. J. BOUTET et M. HELLER, *op. cit.*, p. 312.

66. D. de ROBILLARD, « Vers une approche fonctionnelle du (dés)ordre linguistique à partir des contacts de langues : une linguistique douce ? », *op. cit.*, 2003, p. 207-231 ; P. BLANCHET, « Quels modèles pour une (socio)linguistique de la complexité ? », *op. cit.*, 2003, p. 279-308.

67. M. HELLER, *op. cit.*

68. Philippe BLANCHET, « Minorations, minorisations, minorités : essai de théorisation d'un processus complexe », dans D. Huck et P. Blanchet (dir.), *Minorations, minorisations, minorités : études exploratoires, Cahiers de Sociolinguistique* 10, Rennes, PUR, 2005, p. 17-47.

69. J. BOUTET et M. HELLER, *op. cit.*, p. 313.

ment *communautaire* fondé sur une unité langagière, produit un effet de loupe voire de détermination qui rend « plus difficile la considération d'autres types de fonctionnement, en particulier l'intégration, qui vient exprimer la 'cassure' de la communauté⁷⁰ ».

Dans quelle mesure les chercheurs cherchant à rendre compte de complexité, d'hétérogénéité, ne sont-ils pas d'emblée piégés par des notions (langue, CL...) conçues en fonction de logiques du stable et de l'homogène ? Robillard⁷¹ soulève ce paradoxe à propos de « langue », dont il remarque que l'usage en sociolinguistique est rarement défini, interrogé, mais aussi et se réfère finalement encore souvent, au moins implicitement, à une conception structuraliste de la langue, comme s'il s'agissait là d'une conception neutre, occultant ainsi la question du processus de sa production au croisement d'enjeux scientifiques et politiques.

Il rejoint en cela Bourdieu qui rappelle que « parler de *la* langue, sans autre précision, comme le font les linguistes, c'est accepter tacitement la définition officielle de la langue officielle d'une unité politique⁷² », et appelle à ne pas oublier « la contribution que l'intention politique d'unification [...] apporte à la *fabrication* de la langue que les linguistes acceptent comme une donnée naturelle⁷³ ».

De quoi/quelle réalité parle-t-on quand on parle de « communauté linguistique » ?

Renoncer ? ou problématiser

Il ne s'agit pas forcément de renoncer d'emblée à cette idée de « CL », qui peut faire sens pour des sujets sociaux, être intéressante à appréhender à partir de ces pratiques au travers desquelles des individus en relation sociale manifestent le sentiment, ou le besoin, de *faire*

70. Bernard POCHE, « La construction sociale de la langue », dans G. Vermes et J. Boutet, (dir.), *France, pays multilingue*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 90.

71. Didier de ROBILLARD, « Dylan, un exemple parmi d'autres des coûts et difficultés du travail de la diversité : naît-on ou devient-on divers ? », *Les Cahiers de l'Acédle*, vol. 7, n° 1, 2010, p. 35-61.

72. Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, coll. « Essais », 2001, p. 70.

73. *Ibid.*, p. 77.

langue, *faire* communauté ou au contraire de marquer la *frontière*, la *différence*.

Toutefois, poser son existence *a priori*, postule une unité sur la base de critères prédéfinis, des frontières et des différences, qui peuvent masquer des réalités de terrain plus complexes, hétérogènes, instables, ambivalentes, occulter d'autres dimensions de différences « construites⁷⁴ » ou de différences « perçues⁷⁵ », et passer sous silence la question des enjeux que sous-tend la construction, l'identification, la catégorisation, la perception... de continuité ou de discontinuité, de communauté/de dys-communauté. Qui dit que « la CL » existe ? Qui construit « la langue », « la communauté » ? Qui identifie, dénomme et/ou dénombre « les langues » ? Quelles dimensions de différences sont perçues par qui, et selon quels enjeux ? Qui perçoit/ne perçoit pas, a intérêt à voir ou de masquer de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité, une ou plusieurs langues ?

L'important ici apparaît moins dans la notion elle-même que dans la démarche de sa problématisation, l'explicitation des questions qu'elle pose, celle notamment des enjeux et des projets qu'elle sous-tend et que sous-tendent la catégorisation, la distinction, l'identification, ici de langues distinctes et là d'une langue unique, d'une ou plusieurs CL, etc., tant par l'individu social en interaction ou en entretien de recherche, que par le chercheur dont « l'acte d'interprétation est [tout autant] influencé par son historicité⁷⁶ ».

Ces approches appellent aussi à prendre la responsabilité d'expliciter les enjeux socio-politiques des recherches. Articuler communauté et diversité, penser une communauté *plurilingue*... ces conceptions doivent aussi être explicitées du point de vue du projet social dans lesquelles elles s'inscrivent, et qu'elles défendent.

Comment articuler plurilinguisme et intégration ? (mais aussi : cela est-il souhaitable, pertinent ?... pour qui ?) Peut-on penser l'intégration autrement que comme impliquant un processus d'assimilation linguistique réduisant la pluralité à l'unité, sans pour autant remettre en cause

74. J. BOUTET et M. HELLER, *op. cit.*

75. D. de ROBILLARD, *op. cit.*, 2010.

76. Didier de ROBILLARD, « Qui a peur du qualitatifisme ? », dans C. Goï (dir.), *Quelles recherches qualitatives en sciences humaines ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2012, p. 72.

l'idée d'appartenance collective, ou sans défendre une organisation « communautariste » de l'espace social ?

Peut-on/comment penser un espace social d'inscription identitaire à la fois hétérogène et unifié ? une forme d'appartenance, d'identification/d'inscription collective, d'intégration sociale, qui ne repose pas sur une représentation idéalement homogène de communauté nationale, identitaire, linguistique... ?

La pluralité linguistique peut-elle (contribuer à) faire cohésion ?

Myriam DUPOUY*

Représentations, attitudes, stylisation vocale des accents en formation Français Langue d'Insertion/d'Intégration

Ma recherche doctorale¹ en sociolinguistique porte sur les représentations et attitudes relatives aux accents et à la musicalité de la langue française en formation FLI, Français Langue d'Insertion/Intégration pour adultes en situation de migration en région Bretagne. La problématique est la suivante : en quoi la prise en compte des représentations et attitudes liées aux accents de la langue française représente-t-elle un enjeu et a-t-elle une incidence sur le déroulement de la formation en FLI, tant du point de vue de l'apprenant que de celui du formateur ? Cette recherche porte aussi bien sur la mise en lumière du fonctionnement des phénomènes questionnés que sur leurs conséquences sur l'objectif de la formation cible, à savoir l'appropriation du français par des adultes migrants dans une visée d'insertion².

* Doctorante en sociolinguistique au CRBC (EA 4451), sous la direction de Ronan Calvez et d'Aude Bretegnier (CREN - EA 2661).

1. Cette recherche doctorale a été financée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour une durée de trois ans.
2. Aude BRETEGNIER, « Interroger le sens et les enjeux des projets d'appropriation du français langue d'insertion : ouverture d'un champ de recherches interventions », *Glottopol*, n° 11, 2008 ; Aude BRETEGNIER (dir.), *Formation linguistique en contextes d'insertion. Compétences professionnelles, posture, professionnalité : concevoir un cadre de référence(s)*, Collection « Transversales », Berne, Peter Lang, 2011.

Cette contribution traitera d'un aspect méthodologique connu des sociolinguistes, et plus largement des chercheurs en sciences sociales, puisqu'il s'agit de la question des transcriptions d'entretiens et des interactions saisies³ en contexte particulier (dans notre cas, en contexte-classe). Ce point, bien que largement traité dans la littérature, reste néanmoins spécifique à chaque objet de recherche et résulte de choix réalisés par le chercheur en amont et en cours de recherche, en interaction avec les premières données recueillies. Dans notre cas, ce moment charnière de la transcription, bien qu'ayant été anticipé et questionné lors de la mise en place du protocole d'enquête, s'est avéré fructueux au niveau d'une première analyse de contenu, et ce grâce à l'adaptation du concept de stylisation que je développerai après avoir présenté le contexte de la recherche.

Mise en contexte de la recherche doctorale

Accents – Musicalité

Les accents sont présents au quotidien, au gré des rencontres et des interactions ou dans les médias. Les accents font en effet l'objet de nombreux commentaires, qu'il s'agisse de leur réception ou de leur production. Mais qu'entend-on par accents ? Les définitions semblent aussi diverses que les accents eux-mêmes, tant c'est un terme ancré dans le lexique commun. Là où les linguistes le définissent par des caractéristiques identifiables et mesurables et donc comme un élément de la phonologie propre à chaque langue, il semble relever davantage de la production. Il en est de même en didactique des langues où aborder l'accent revient, en grande partie, à enseigner des règles permettant d'explicitier ce qui compose (entre autres éléments supra-segmentaux) le rythme de la langue cible.

Cependant, l'accent, ou plutôt, les accents dépassent ce cadre strictement linguistique (au sens classique du terme) puisqu'ils font l'objet de représentations, tant du point de vue de la production que de la réception. L'objet de recherche « accents », peu étudié jusqu'alors⁴,

3. Le verbe utilisé ici rend compte de l'impossibilité de capter (audio ou vidéo) les interactions en contexte-classe au sein des lieux d'enquête.

4. Noter l'ouvrage précurseur de Rosina LIPPI-GREEN, *English with an accent : Language, Ideology and Discrimination in the United States*, London, Routledge, 2012 [1997].

interroge les sociolinguistes et anthropologues du langage, ce qui élargit le spectre de sa définition et ne le confine plus au cadre d'études strictement linguistiques.

« Non seulement les accents ne sont pas réductibles, pour les locuteurs, à des prononciations (car leur conception de l'accent déborde ce niveau de description), mais en outre l'accent est inscrit dans une relation d'altérité et de pouvoir, prenant ainsi une dimension éthique et politiquement incontournable⁵. »

Cette notion complexe et plurielle d'accent, se ressent donc d'un point de vue phonologique mais aussi et surtout sous un angle sociolinguistique. C'est donc par le prisme de nos représentations, nos constructions socioculturelles, et pédagogiques si nous sommes enseignants, que l'on peut assez facilement penser identifier un accent marseillais, breton, québécois, mais aussi de Neuilly ou dit des banlieues par exemple.

(...) la perception de l'accent est un préalable à la catégorisation des locuteurs qui repose largement sur lui. La catégorisation et les évaluations qu'elle implique se font sur la base d'indicateurs socio-perceptifs et d'évaluateurs socioculturels⁶.

Il ne s'agit plus ici de phonologie, puisque cela n'altère normalement pas la communication, mais bel et bien de variations qui ont une influence sur la chaîne sonore : variations géographiques ou régionales, mais aussi variations sociales (diastratiques).

Il est donc possible, à partir de l'élargissement de leur définition, d'étudier les accents en tant que composante des discriminations langagières par exemple⁷. La question ici touche l'enseignement et l'apprentissage, il est donc nécessaire d'ajouter à cette définition une dimension

5. Médéric GASQUET-CYRUS, « L'accent : concept (socio)linguistique ou catégorie de sens commun ? », dans *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Limoges, Lambert-Lucas Éditions, 2010, p. 179-189.

6. Christine DEPREZ, « Remarques socio-didactiques sur l'accent en français langue étrangère », dans *Année européenne du dialogue interculturel : communiquer avec les langues-cultures*, Actes du colloque international 2008, Université Aristote de Thessaloniki, 2008, p. 151-161.

7. Voir à ce sujet le récent ouvrage de Philippe BLANCHET, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Éditions Textuel, 2016.

didactique. En effet, si chacun perçoit des accents, qu'ils soient géographiques, sociaux, valorisés ou non, incompréhensibles ou non, ces perceptions semblent décuplées lorsque le contexte présente *de facto* un contact de langues, comme c'est le cas en formation FLI. Dans ce cadre spécifique, multilingue, les réactions, les sentiments et les jugements de valeurs sont donc récurrents.

Ce sont ces attitudes et représentations que nous cherchons à comprendre et à analyser dans une perspective interactionniste.

Le FLI et le public

La recherche est menée auprès des stagiaires adultes en situation de migration qui suivent une formation linguistique en Français Langue d'intégration. Le FLI, qui vise « un usage quotidien de la langue française et l'apprentissage des outils d'une bonne insertion y compris la connaissance des usages, des principes et des valeurs de notre société », créé à l'initiative de la DAIC⁸ – Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté dépendante du ministère de l'Intérieur, associée à la DGLFLF⁹, la délégation générale à la langue française et aux langues de France (rattachée au Ministère de la Culture) – place la langue au niveau d'un outil d'intégration. Les politiques linguistique et migratoire sont ici en étroite relation, ce qui confère à ce sigle relativement récent (2011) une coloration politique et polémique¹⁰.

Les adultes en formation linguistique sont signataires d'un Contrat d'Accueil et d'Intégration¹¹. En signant ce contrat, l'adulte migrant s'engage à suivre une formation civique et une formation linguistique prescrite en fonction des résultats obtenus lors de tests réalisés par des

8. Devenue depuis 2013 la DAAEN (direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité). Pour plus d'informations : <http://www.linguistiquefrancaise.org> (site consulté le 20 novembre 2016).

9. Voir à ce propos : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France> (site consulté le 20 novembre 2016).

10. Voir à ce propos l'article « FLIC ? Le français, langue d'une immigration contrôlée » : <https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/091111/flic-le-francais-langue-dune-integration-contro> (site consulté le 20 novembre 2016).

11. Depuis le 1^{er} juillet 2016, le CAI est remplacé par le Contrat d'Intégration Républicaine (CIR).

auditeurs de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration¹². Si le test n'est pas concluant aux yeux des critères établis par le ministère de l'Intérieur, l'adulte se voit alors prescrire une formation linguistique gratuite dans une structure labellisée FLI par l'État (il y a cinq centres labellisés en Bretagne).

Les compétences orales (compréhension, production et interaction) sont particulièrement travaillées afin d'obtenir un diplôme Initial en Langue Française (DILF) correspondant au niveau A1.1¹³ du Cadre Européen Commun de Références pour les Langues¹⁴. Ce niveau présentant un volet oral très important répond aux particularités du public visé par ces formations et des objectifs d'intégration en France tels que définis par le Référentiel FLI.

« Son enseignement tient compte : - des “points de départ” de chacun des apprenants. Ces prérequis peuvent être très disparates, selon que ceux-ci sont ou non lecteurs et/ou scripteurs et selon leur univers linguistique originel, - de l'hétérogénéité des publics, caractéristique constituant elle-même l'une des conditions de la pédagogie¹⁵. »

« Le “Français langue d'intégration” correspond à un usage acquis par immersion : il privilégie la forme orale (...). C'est une langue destinée à devenir la langue courante des apprenants. Elle n'est pas enseignée comme une langue étrangère, mais est progressivement intériorisée. »

Les compétences orales ont ainsi une place de choix dans la formation, mais il est tout de même prudent de s'interroger sur l'idée d'une suffisance de l'immersion, d'une acquisition naturelle de la langue qui finirait par devenir courante. Pour s'intégrer, selon le ministère, il est nécessaire de parler français. Mais alors de quel français s'agit-il ? Et plus précisément si on se pose la question d'un point de vue phonolo-

12. Site officiel de l'OFII : <http://www.ofii.fr/> (site consulté le 20 novembre 2016).

13. Au moment de l'enquête, il est depuis d'un niveau A1.

14. Version française du Cercl, Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues vivantes : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Éditions Didier, 2001.

15. Anne VICHER (dir.), *Référentiel FLI* (Français Langue d'Intégration), Paris, Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la citoyenneté, 2011.

gique, avec quel accent ? Existe-t-il un accent normé ? ou perçu comme normé ? Faudrait-il alors « absorber et reproduire les contours » de la langue pour reprendre une formule de Christine Deprez¹⁶ ?

Avant de clore cette série de précisions contextuelles, il semble nécessaire de mentionner que le concept de plurilinguisme, ou plus exactement sa prise en compte par les apprenants et les formateurs¹⁷, est en effet sous-jacent à l'ensemble de cette recherche. Des adultes qui parlent une ou plusieurs langues (en moyenne, les stagiaires rencontrés expliquent qu'ils parlent trois à quatre langues) ont l'injonction d'apprendre le français, obligation qui ne prend pas (ou peu) en compte les désirs ou non d'apprendre, la diversité des trajectoires professionnelles et personnelles ou les disponibilités psychologiques. Face à cette situation d'apprentissage, des mécanismes se mettent alors en place : conformité à la norme attendue et fantasmée, résistances, sentiments d'illégitimité, d'insécurité linguistique, d'acculturation, choix conscients ou non de transmission dans le cadre des politiques linguistiques familiales etc.

Entrer en formation linguistique par obligation confère des spécificités aux interactions. Ce sont ces spécificités, étudiées sous l'angle de l'oralité et de ses représentations que nous nous attachons à comprendre et à analyser.

L'étude des interactions¹⁸ se situant au cœur de cette recherche, je m'inscris dans une démarche ethnographique de l'étude de la langue, ou autrement dit dans le cadre de l'ethno-sociolinguistique définie par Philippe Blanchet¹⁹. L'objectif est en effet de saisir sur le terrain des interactions répondant de manière pertinente aux questions d'ordre sociolinguistique et d'en identifier les mécanismes.

16. Christine DEPREZ, *op. cit.*

17. Ma recherche de terrain s'attachant à étudier les interactions, le contexte d'apprentissage/enseignement serait incomplet s'il n'était pas question d'interroger également le volet « formateurs » via des entretiens individuels.

18. Erving GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne, tome 1 : La présentation de soi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973.

19. Philippe BLANCHET, *Linguistique de terrain: méthode et théorie : une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.

L'enquête de terrain

Les lieux d'enquête sont des centres de formation pour adultes labellisés FLI par l'État suite à un appel d'offres basé sur un cahier des charges relativement dense. Ainsi, en appliquant les critères de labellisation, les formations linguistiques proposées doivent être dispensées par des formateurs diplômés en Français langue étrangère et formés au FLI par le biais de formations internes.

Le public d'adultes allophones en contexte exolingue, est fortement marqué par l'hétérogénéité : horizons géographiques, origines sociales, culturelles, degrés de scolarisation et d'alphabétisation. Les groupes de stagiaires sont très hétérogènes : ils se composent en moyenne d'une quinzaine d'adultes de tous âges et de toutes nationalités. Bien que certaines zones d'origine soient plus représentées que d'autres (Syrie, pays du Caucase, Asie du Sud), j'ai rencontré des stagiaires de plus d'une vingtaine de nationalités. Les âges sont très variés, avec des jeunes adultes de 18 ans jusqu'à des stagiaires de plus de 65 ans. Enfin, les profils sociolinguistiques des stagiaires sont très divers, ainsi que les niveaux d'alphabétisation, de scolarisation et de compétences professionnelles en fonction des variables sociales, géographiques et culturelles.

Comment s'est déroulée l'enquête et quels choix ont été faits en matière d'outils de recueil d'informations auprès des stagiaires et des formateurs ? Une approche plurielle a été mise en place, mêlant des temps d'observation participante à des outils méthodologiques tels que le questionnaire à visée exploratoire, un travail de co-construction de biographies langagières (pour un nombre limité de stagiaires) et des entretiens semi-directifs individuels auprès des stagiaires et des formatrices. Les biais tels que le paradoxe de l'observateur, les négociations inhérentes aux échanges et les différentes postures du jeune chercheur sur le terrain ont été explicités et analysés dans un travail de réflexivité et de socio-analyse²⁰.

20. Myriam DUPOUY, « L'exercice de (re)présentation de soi lors d'une enquête de terrain : négociation ? enjeu épistémologique ? », Social and Human Sciences Web of conferences, n° 20, *Proceedings ICODOC 2015*.

Les transcriptions : un enjeu méthodologique et épistémologique

Les transcriptions interviennent à un moment charnière du travail de thèse : l'enquête a été menée, les premières analyses ont été amorcées, mais l'analyse de contenu plus globale reste à construire en partie sur la base des transcriptions d'entretiens et d'interactions *in situ*. Cette étape clé, bien que marquée « méthodologie », a soulevé un nombre d'interrogations qui se sont avérées fructueuses d'un point de vue épistémologique, grâce notamment au concept de stylisation vocale.

Les interrogations de départ étaient liées premièrement au niveau de langue des stagiaires et aux possibilités de retranscrire fidèlement mais toutefois de manière compréhensible nos échanges lors des entretiens. Fallait-il transcrire exactement nos propos en y incluant les longs temps de pause, les erreurs de langue légitimes selon les niveaux de compétence ? Cette possibilité a été écartée, rendant trop complexe la lecture pour une personne extérieure à l'enquête, et donc peu compréhensible par un lecteur non averti. Ensuite, pour abonder dans ce refus de la « transcription mot à mot », elle n'aurait certainement pas été fidèle aux échanges dans lesquels le non-verbal a eu une place très importante, notamment avec les stagiaires ayant débuté depuis peu leur formation linguistique et ayant peu d'aisance en français.

Dans un second temps – et après avoir souhaité mettre à profit le travail de biographies langagières mené auprès de certains stagiaires, est apparue une question relevant du domaine de la faisabilité : comment produire des textes du type récit pour chaque stagiaire ? Cet outil qui avait été pensé au départ comme central dans le travail de terrain s'est avéré plus complexe à mettre en place dans une démarche globale (et dépassant donc la phase exploratoire) que je souhaitais vivement mettre en place qui n'a pu se concrétiser pour plusieurs raisons : la première est que je n'ai pas pu suivre les stagiaires sur une même durée, donc je n'ai pas pu mener un travail sur le long terme comme l'exige la biographie langagière²¹ (outil utilisé en formation pour adultes qui nécessite beaucoup d'échanges, de coopération, de prise de recul et de « navette » entre les co-constructeurs). La seconde raison provient

21. Muriel MOLINIE (dir.), *Le Français dans le monde, Recherches et applications*, n° 39, 2006.

d'un respect de l'éthique exigée par le chercheur : le manque de temps, l'impossibilité de faire de retours aux personnes sollicitées et donc de décider seule et arbitrairement si le récit était conforme à nos échanges et à leur souhait de mise en récit (ce qui n'a pas été réalisable en raison d'une caractéristique des formations FLI : les entrées et sorties permanentes des stagiaires pour diverses raisons familiales ou professionnelles par exemple rendent le travail sur le moyen ou long terme peu réalisable), contrairement donc à ce qui est convoqué dans la biographie langagière, à savoir la co-construction, l'accompagnement et la possibilité d'évolution du discours.

La troisième des interrogations était liée à la difficulté de la prise en compte et des transcriptions des « imitations » réalisées par les stagiaires en contexte de formation et lors des entretiens. Le terme d'« imitations » renvoie ici à la reproduction par les stagiaires de la manière de parler des autres locuteurs du groupe ou des personnes non présentes mais convoquées au discours direct (en général). Par ailleurs, n'ayant pas la possibilité de recueillir des traces audio ou vidéo des interactions en formation (hors entretiens) mais seulement celle de prendre des notes à la façon d'un ethnographe, j'ai relevé les limites qu'auraient l'exploitation et l'analyse par la perte d'une grande part de la richesse des interactions en passant « mécaniquement » par l'écrit, sans pouvoir rendre « audible, visible » ce qui se jouait réellement lors de ces moments d'imitation.

Donc, comme le rapport à la langue est au cœur de mes recherches, mais que c'est également le code complexe, la forme que je recueille, je me suis mise à chercher dans diverses directions afin de trouver des concepts et outils me permettant de « transcrire » selon mes critères et problématiques les entretiens et les observations d'ordre épilinguistique.

La stylisation vocale

Dans un article intitulé « Stylisation vocale et autres procédés dialogiques dans la socialisation langagière adolescente » paru en 2007²²,

22. Cyril TRIMAILLE, « Stylisation vocale et autres procédés dialogiques dans la socialisation langagière adolescente », *Cahiers de praxématique*, n° 49, 2007, p. 183-206. Pour une vue plus complète de ses travaux : http://lidilem.u-grenoble3.fr/membres/Consultation-d-une-fiche-membre?mem_id=40 (site consulté le 20 novembre 2016).

Cyril Trimaille propose d'analyser les procédés dialogiques mobilisés par les jeunes dans un contexte donné ainsi que les processus d'identification qui en découlent. Son corpus est constitué d'enregistrements de discussions entre jeunes en sa présence et sans lui.

En s'appuyant et en reprenant le concept d'ethos (défini par Barthes comme constitué de « tous les traits de caractère que l'orateur doit montrer pour faire bonne figure²³ »), il procède à une analyse de discours fine englobant aussi bien les aspects syntaxique, phonologique que lexical. Il y ajoute une dimension qui nous intéresse tout particulièrement qui relève du voco-prosodique.

Par stylisation vocale, on comprend une reprise de structure mémorisée, qu'elle soit immédiate ou différée, sur un mode parodique (stéréotypes par exemple d'un accent perçu comme précieux) ou non. Ainsi « avec la stylisation, de la parodie du corps parlant – de l'ethos – on passe à la dévaluation de l'être social » car il y a bien un « lien entre [la] parodie de la voix et [l']évaluation de l'être 'complet'²⁴ ».

La stylisation apparaît davantage comme la parodie d'une altérité, dans une perspective d'expression schématique du ressenti qu'une démarche d'analyse et d'imitation. Je vais croiser ces propositions avec mon problème à résoudre et par conséquent tenter de montrer la pertinence de leur adaptation.

Certains stagiaires, le plus souvent en contexte de groupe, reprennent les manières de parler de leur formatrice, de leurs collègues stagiaires ou encore de personnes extérieures à la formation. Les extraits choisis sont issus du corpus d'interactions en contexte classe et du corpus d'entretiens individuels (avant codage de transcription).

*

• Extrait 1 (interactions – contexte classe)

Deux stagiaires thaïlandaises qui ne se sont pas vues depuis un moment se retrouvent assises l'une à côté de l'autre en formation : elles prennent des nouvelles de leurs familles respectives en thaï et passent au français à la demande de leur formatrice. À ce moment-là, deux

23. Roland BARTHES, « L'ancienne rhétorique », *Communications* 16, 1966, p. 212. Cité par C. TRIMAILLE, *ibid.*

24. C. TRIMAILLE, *ibid.*

stagiaires marocaines imitent alors des chants d'oiseaux en joignant des gestes à leurs paroles (font battre leurs mains comme des ailes et clignent des yeux rapidement). Rire général. Je demande pourquoi c'est drôle et pourquoi elles font le rapprochement avec des oiseaux. L'une d'entre elles explique que pour elle, les Asiatiques parlent tous comme des petits oiseaux, que c'est aigu, rapide et imite à nouveau le chant des oiseaux. Rire à nouveau, d'autres stagiaires approuvent cette comparaison.

• Extrait 2 (entretien individuel, FAT. F, 29 ans)

Une stagiaire marocaine exprime son souhait de parler français « 100% », « avec l'accent et tout », comme la formatrice qu'elle imite « bonjour tout le monde, comment ça va aujourd'hui ? » en exagérant le schéma intonatif et en me demandant si elle le « fait bien ».

• Extrait 3 (entretien individuel, PET. F, 31 ans)

Une stagiaire tchétchène qui explique qu'elle aimerait parler au téléphone sans que ça se « voie ». Elle explique aussi qu'à l'école de son fils ça serait mieux de « parler avec l'accent », et elle imite une *vraie maman française* « mon chéri, tu as mangé qui [pour *quoi*] le midi ? » en exagérant également la montée mélodique et en se penchant comme si elle parlait réellement à un jeune enfant.

*

Dans ces trois cas, les imitations semblent répondre à des schémas bien distincts. Dans le premier extrait, il pourrait s'agir d'une stylisation parodique, c'est-à-dire nourrie par l'envie de reproduire un stéréotype selon lequel les apprenants asiatiques seraient plus durs à comprendre que les autres stagiaires (difficultés de prononciation de certains phonèmes et prégnance des tons de la L1 par exemple), ou bien encore une tentative de différenciation entre les quatre femmes. Le rire provoqué par ces « imitations » n'est pas non plus anodin : visiblement, les autres personnes présentes dans la salle participent à la « blague » et à ses effets en donnant l'impression d'y adhérer.

Dans le second extrait, le contexte est différent, il s'agit d'une stagiaire qui n'a jamais été scolarisée dans son pays d'origine, mariée à un Français qui l'aide à étudier afin qu'elle apprenne à lire, à écrire et à parler en français. Sa pratique de l'oral est bonne, elle a visiblement mis beaucoup de stratégies en place afin de *rendre invisibles* ses grandes difficultés face au monde de l'écriture et de la lecture. Parler français est une nécessité afin de s'intégrer dans sa belle-famille, une manière de se préparer à un futur emploi, exprime-t-elle en entretien individuel. Mais « bien parler » selon ses critères, c'est parler 100% avec l'accent, ce qui revient par exemple à parler « comme » sa formatrice, française d'origine. Ici, le français, ou plutôt sa norme, est mythifié, il n'y a pas plus d'explications, mais l'utilisation du terme « 100% » exclut de fait une quelconque place pour la langue d'origine. Bien parler français serait donc synonyme d'effacer les traces (que l'on retrouve dans l'accent notamment) de son origine. Cet entretien, très long et très riche, a déjà révélé – via une première analyse de contenu, la prégnance d'un fort sentiment d'insécurité linguistique, renvoyant le locuteur en situation d'apprentissage à une mauvaise image de sa première langue, la *darja*, non conforme à la « vraie » langue, l'arabe classique qui est langue officielle au Maroc. La stagiaire se représente la langue française comme ayant un type d'accent (lequel ?), non pourvue de variations et ayant pour modèle la langue parlée par la formatrice. La question des usages et des variétés sociolinguistiques des locuteurs du français est peu abordée en formation, faute de temps et de matériel *ad hoc* selon les professionnelles interrogées, ce qui vient renforcer ce statut de formateur-locuteur-modèle.

Dans le troisième extrait (la confusion entre les interrogatifs « qui » et « quoi » importe peu ici), le procédé de stylisation illustre une envie, un fantasme : parler comme cette *autre* maman, qu'elle nous présente comme une maman française, « native », signifierait parler comme les autres, donc par recoupement, ne pas se distinguer des autres mères à la sortie de l'école. Cette hypothèse recoupe le fait qu'elle ne souhaite pas que ce qu'elle perçoit comme étant son accent se « voie » au téléphone et révélerait une volonté de se « fondre » dans un groupe représenté comme homogène et légitime et donc de passer inaperçue.

On remarque ici une utilisation du vocabulaire lié au visuel pour décrire l'accent que je retrouve à plusieurs reprises lors de l'enquête :

est-ce dû à un lexique restreint aux choses de la vie quotidienne, ce qui serait prévisible à ce stade d'apprentissage, ou bien est-ce révélateur d'une représentation visuelle, corporelle et donc intime des accents ?

Ces trois extraits illustrent les différentes possibilités d'évaluer l'autre par un discours, mais aussi et surtout de s'évaluer soi-même en tant que locuteur porteur d'une identité plurielle et plurilingue. Il y aurait donc, *in fine*, une mise à distance via la stylisation vocale, surtout lorsqu'elle repose sur des stéréotypes, ces mises à distance étant elles-mêmes chargées d'idéologies politiques, sociales et culturelles. En reprenant les propos d'un autre selon ses représentations personnelles faisant elles-mêmes écho à des représentations collectives, on en extrait une composante, l'accent, pour se différencier, ou bien pour différencier un groupe de soi. Les marques d'altérité et/ou de proximité viennent alors renforcer le caractère identitaire de l'accent ou de son absence, qu'il s'agisse de production ou de réception.

Ces mises en relief via la stylisation vocale viennent confirmer des analyses plus globales²⁵ montrant des représentations et attitudes envers les accents qui oscillent entre une volonté de s'intégrer (ici de s'assimiler ?) et donc de s'approprier une norme plutôt monophonique du français (discours de l'institution) et un sentiment de résistance, c'est-à-dire de conserver son accent en le positionnant comme un marqueur d'identité, une bannière avec laquelle on ne négocie pas.

25. Myriam DUPOUY, « Représentations des accents en formation linguistique pour adultes migrants : quelle acceptation de l'hétérogénéité ? », *Réseau Francophone de Sociolinguistique* (à paraître).

Michel BYRNE*

À la claire *Fontaine* : un poète gaélique au Maghreb

En 1940 le grand poète moderniste Hugh MacDiarmid – tête de file depuis les années vingt du mouvement que le philosophe Denis Saurat dénomme la Renaissance Écossaise – sort son anthologie historique de la poésie écossaise, *The Golden Treasury of Scottish Poetry*. Pour la première fois se côtoient sur la page poèmes anglais, scots, latins et gaéliques (ces deux derniers courants représentés en versions anglophones). Lui-même non-gaélophone mais très conscient que son public connaît mal l'héritage gaélique, MacDiarmid a tenu à inclure dans son recueil de grandes œuvres des siècles passés et un écrivain du XX^e siècle, et il annonce de surcroît l'arrivée sur scène de deux jeunes poètes « très remarquables¹ » : Somhairle MacGill-Eain (Sorley Maclean, 1911-1997) qui deviendra en effet l'incontournable du modernisme gaélique et sera considéré l'égal de MacDiarmid ; et George Campbell Hay (1915-1984), moins iconoclaste que son aîné et dans un premier temps moins original, mais qui incarne déjà tous les principes phares de la Renaissance, à la fois par son trilinguisme littéraire (gaélique, scots et anglais) et par son ouverture aux langues et aux cultures européennes (il produit des traductions convaincantes de poèmes irlandais, scandinaves et grecs) : le rejet de l'anglocentrisme culturel et politique et

* Maître de conférences de gaélique et celtique à l'université de Glasgow (Oilthigh Ghlaschu)

1. H. MACDIARMID, *The golden treasury of Scottish poetry*, (London, Macmillan, 1940) Edinburgh, Canongate, 1993, p. 351.

du provincialisme ; le renouvellement de passerelles entre l'Écosse et l'Europe ; la revalorisation du parler écossais (scots) et de sa littérature ; et la réintégration du gaélique au cœur de la vie culturelle du pays². Hay est le premier poète écossais – et restera longtemps le seul – à écrire dans les trois langues autochtones³, mais il est aussi l'unique écrivain gaélophone (jusqu'aux années quatre-vingt) à s'adonner de façon soutenue à la traduction poétique⁴.

À cette époque son travail est marqué surtout par un éclectisme linguistique et littéraire, et des capacités très fortes dans la technique poétique. Ses thématiques ne sont pas neuves (il est surtout poète de la mer et des pêcheurs du littoral de l'ouest, et poète intimiste de la nature), mais pendant ses années de service dans l'armée britannique sa voix gagnera en originalité : il deviendra un éloquent poète de guerre et un poète philosophe, et les thèmes maghrébins qu'il aborde apporteront un élément très nouveau à la littérature gaélique. Cet article propose d'examiner les influences francophones sur son travail durant la guerre.

Biographie du poète

Né en 1915, George Campbell Hay passe sa jeune enfance dans le petit port de pêche de Tarbert Loch Fyne, à l'extrémité nord de la péninsule de Kintyre (du gaélique Cinn Tìre : « penn-tir », Finistère), dans l'Argyllshire, berceau historique de la culture gaélique en

-
2. J. Derrick MACCLURE, *Language, poetry and nationhood*, East Linton, Tuckwell, 2000 ; en particulier chapitre 7 : « The MacDiarmid Revolution ». Voir aussi Margery Palmer MCCULLOCH, *Scottish Modernism and its contexts 1918-1959*, Edinburg, EUP, 2009, p. 95-101 (« Celtic connections ») ; et B. SELIN (dir.), *L'Écosse*, Cahier de l'Institut culturel de Bretagne, n° 6, Brest, Skol-Uhel ar Vro, 1986, p. 98-100. Pour une discussion des influences racistes européennes sur la « Gaelic Idea » de MacDiarmid voir Keith DIXON, « Hugh MacDiarmid and the Gaelic Idea », *Cahiers de Bretagne Occidentale 7 : Pays de Galles, Écosse, Irlande*, Brest, CRBC, 1987, p. 169-184.
 3. Par la suite, seuls deux poètes manifesteront un tel trilinguisme, à divers degrés : William Neill (1922-2010) locuteur scots de l'Ayrshire, et l'éminent poète gaélique Aonghas MacNeacail (1944-), de l'île de Skye.
 4. La pratique était pourtant répandue parmi les poètes écossais anglo-scotophones ; voir J. Derrick MACCLURE, « George Campbell Hay's translations from Italian poetry », in S. Arbuthnot, K. Hollo (dir.), *Fil Sìil nGlais – A grey eye looks back*, Ceann Drochaid, Clann Tuirc, 2007, p. 87-96, à 87. Aussi P. FRANCE, D. GLEN (dir.), *European poetry in Scotland*, Edinburgh, EUP, 1989.

Écosse. Région fortement gaélophone, le scots et l'anglais y prennent pied dès le XVIII^e siècle, se propageant par l'industrie de la pêche et les migrations saisonnières. Quand les Hay (scotophones de l'Ayrshire) s'installent à Tarbert dans les années 1830, ils acquièrent vite la langue courante du village, mais ce plurilinguisme ne durera qu'à peine deux générations. Le père du poète, le pasteur et romancier John MacDougall Hay (1879-1919), est uniquement anglo-scotophone⁵. La mère du poète, Catherine Campbell, de famille hébridéenne, n'hérite pas non plus de la langue de ses parents. Rappelons aussi que la scolarité nationale monolingue établie en 1872 a sonné le glas des écoles gaéliques⁶. Sans statut légal ni prestige dans le pays, la pratique de la langue diminue dans toute la région des Highlands, une érosion encore plus marquée dans les contrées limitrophes du sud, tel que l'Argyllshire. Parmi les locuteurs, l'analphabétisme deviendra la norme jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle.

Au tournant du siècle, on ne compte à Tarbert qu'une dizaine de gaélophones monolingues et environ 45% de bilingues, et après la première guerre, la langue y est bel et bien en voie d'extinction (cependant elle influe manifestement sur le lexique et la syntaxe du parler scots majoritaire). Enfant, George Hay n'entendra la langue que parmi les personnes âgées comme les pêcheurs qu'il fréquente jeune, suite au décès de son père. Dans la maison avoisinante, ses grands-tantes ne pratiquent quasiment jamais leur langue maternelle, devenue pour elles comme pour beaucoup d'autres locuteurs de cette génération une « langue stigmatée », dépassée et retardataire⁷. Il prend néanmoins conscience très jeune du soubassement celtique de son environnement et cultive la langue par l'écoute et par la lecture assidue de tout ce qu'il trouve à portée de main (en l'occurrence, écritures saintes, sermons et recueils de poésie). Sa double appartenance culturelle restera au cœur de son identité et de sa conception de l'Écosse, comme il l'exprimera

5. Angus MARTIN, *Kintyre the hidden past*, Edinburgh, John Donald, 1999, p. 26-47 : « The Gaelic decline ».

6. Charles W. J. WITHERS, *Gaelic Scotland : the transformation of a culture region*, London, Routledge, 1988, p. 313 et 163.

7. Francis FAVEREAU, *Bretagne contemporaine : langue, culture, identité*, Morlaix-Montroulez, Skol Vreizh, 1993, p. 128, à propos de « l'identité négative » du breton à la même époque. Pour l'information biographique, MARTIN, *op. cit.*, p. 34 et 53.

en 1940 en conclusion du poème lyrique « *Ceithir gaothan na h-Alba* » (« Les quatre vents de l'Écosse ») :

« *Fad na bliadhna, rè gach ràithe, gach là 's gach ciaradh feasgair dbomb*
*'S i Alba nan Gall 's nan Gàidheal is gàire, is blàths, is beatha dbomb*⁸. »
 « Toute l'année, à chaque saison, chaque jour et à chaque tombée
 de la nuit
 L'Écosse des Lowlanders et des Gaëls est mon allégresse, ma cha-
 leur, ma vie⁹. »

Cette déclaration (taillée à présent dans la paroi du parlement écossais) peut sembler d'un bon sentiment irréprochable et même anodin, mais à l'époque la revendication d'une égalité culturelle entre Basses et Hautes-Terres comportait une part de défi¹⁰. Dans un premier temps le poète aimera aussi fixer des titres gaéliques à ses poèmes anglo-scotophones traitant de Kintyre, comme pour attiser la mémoire collective et rappeler qu'il y a eu usurpation culturelle ; ainsi *Tìr Thàirngire* (Terre promise), *Còmbradh nan rubha* (Le dialogue des pointes), *Lomsgrìos na tìre* (La dévastation du pays).

La sensibilité linguistique très éveillée de Hay trouvera un appoint important dans sa scolarité. En tant que fils de pasteur décédé, on lui octroie à dix ans une bourse pour les écoles élitistes d'Édimbourg. Envoyé en pension, il finira par suivre un cursus d'études classiques à Oxford, bien que son penchant d'adolescent soit bien plus fort pour les langues celtiques et scandinaves¹¹. Hormis ces années d'études universitaires et son service de guerre, il passera le restant de sa vie à Édimbourg, loin de sa terre natale. Son parcours scolaire en littérature et en études humanistes cultive en lui un sentiment européen très fort, qui facilitera son rejet de l'identité britannique et l'aide à développer une facilité étonnante de mouvance linguistique et littéraire, entre langues, registres et traditions. C'est cette sensibilité qui lui permettra de s'épanouir et de trouver sa propre voie – sa propre voix – quand il atteindra le Maghreb.

8. G. C. HAY, *Collected Poems and Songs*, Edinburgh, EUP, 2003, p. 215.

9. Les traductions du gaélique sont de l'auteur de cet article.

10. A. DOSA & M. MACLEOD, « Contemporary poetry (1950-) », dans C. Sassi (dir.), *The International Companion to Scottish Poetry*, Glasgow, SLI, p. 83-93, et 85.

11. MARTIN, *op. cit.*, p. 64-65.

Son parcours éducatif dans un milieu haut-bourgeois anglais aura peut-être intensifié un sentiment d'altérité à l'adolescence. Hay revient d'Oxford en 1938, patriote acharné (de gauche), et cet engagement s'entend fortement dans les poésies de cette période. C'est ce patriotisme écossais et sa haine de l'impérialisme britannique qui le pousseront à refuser la conscription militaire en 1940. Il n'est pas seul : une petite minorité de radicaux républicains, socialistes et indépendantistes revendiquent le droit de l'Écosse à la neutralité, à l'instar de l'Irlande, se disant prêts à défendre le pays en cas d'attaque mais non à porter les armes pour l'Empire. Hay s'exprimera en scots dans une « vulgaire ballade » restée inédite :

*« They thocht tie herd us lik a wheen o shochlin hairy yowes,
I think they'll find us thrawn eneuch, an' ragged fowk tie rowse;
Their cratur King an' me, ma boys, we little do agree,
I'll no come rinnin lik a tyke though he should whustle me¹². »*

« Ils ont voulu nous rassembler tels des brebis poilues peinarde,
Mais ils nous trouveront entêtés et bourrus lorsque provoqués ;
Leur p'tit bonhomme de Roi et moi, les gars, on ne s'entend guère,
Et s'il me siffle, je ne vais pas accourir comme un clébard. »

On ne trouvera pas la même dérive fascisante dans le mouvement neutraliste/anti-conscriptionniste que dans certains milieux nationalistes bretons de l'époque, mais les remarques de Jean-Jacques Monnier sur la collaboration chez « les peuples non reconnus ou dominés » ne sont pas sans pertinence vis-à-vis de l'attitude équivoque de Hay : « Le ressentiment accumulé contre l'État était tel qu'il a freiné la prise de conscience par certains de la vraie nature du nazisme¹³. » Même parmi les nationalistes, la prise de position neutraliste en Écosse a très peu d'adhérents¹⁴, mais Hay persiste et est arrêté en 1941, après huit mois en fuite dans les montagnes d'Argyll. Envoyé en camp d'entraînement

12. « *A vulgar ballad for the times* », lettre de février 1940. Voir HAY, *op. cit.*, p. 63 et 564.

13. Préface dans Kristian HAMON, *Les nationalistes bretons sous l'occupation*, Ar Releg-Kerhuon, An Here, 2001, p. 9.

14. L'anti-conscriptionnisme est brièvement adopté par le jeune Scottish National Party en 1937, mais vite révoqué. R. J. FINLAY, *Independent and Free*, Edinburgh, John Donald, 1994, p. 243. Voir aussi G. BOWD, *Fascist Scotland : Caledonia and the far right*, Edinburgh, Birlinn, 2013.

(où il retrouve son compère, le poète Sorley Maclean, lui-même tiraillé entre son horreur du fascisme et ses convictions anti-impérialistes), il écrit sur un ton décontenancé : « J'avais pourtant juré que je ne les laisserais pas avoir le dessus, mais me voilà en kaki. Mais les Allemands sont véritablement infects dans leur démarche, et il est peut-être juste d'être en kaki. D'un autre côté les Anglais ont été tout aussi néfastes, même récemment¹⁵. » Si l'on peut s'interroger sur les tensions suscitées par une position aussi équivoque, surtout relativement à la crise psychologique subie par le poète en 1946, on peut avancer avec un peu plus d'assurance que la position morale non ambiguë – peu ou prou pacifiste – élaborée par Hay dans sa poésie de guerre n'est pas sans être liée à son « schweikisme » au sein de l'armée britannique.

Affecté au service des magasins militaires, il prend part au débarquement allié à Alger en novembre 42 et suivra la 1^{re} armée britannique durant la campagne de Tunisie. Après la défaite des troupes de l'Axe en mai 43, il est chargé d'initier les prisonniers italiens « aux chinoiseries du service des magasins¹⁶ », et il sert aussi d'interprète en français, italien et arabe, langues qu'il aura acquises avec une rapidité étonnante. Après la chute de Rome en juin 44, il continue son travail d'interprète et d'instructeur en Italie, où il complétera ses grands poèmes à thèmes arabes ; puis, muté au service de l'enseignement, il sera envoyé en Grèce au début 46. C'est à cette période, de 1944 à 1947, qu'il produira la plus grande partie de son œuvre. Mais dans le guépier qu'est la Macédoine en 1946, se frayer parmi les gens du pays comporte des risques pour tout soldat britannique, même s'il parle aisément le grec ; en juin 46 Hay est victime d'une agression par une milice droitiste¹⁷ et est renvoyé en Écosse, profondément traumatisé. À Tarbert, il continue d'écrire et il prépare la publication de ses poèmes, mais après un effondrement

15. « *I damned well said I wouldn't let them get the better of me. But here I am in kbaki. Yet the Germans are a very pestilence in their doings and perhaps one should be in kbaki. On the other hand the English have been just as bad even recently...* » Lettre de novembre 1941, HAY, *op. cit.*, p. 472.

16. « *Initiating Italians into the chinoiseries of the RAOC* », lettre du 2 février 1944, National Library of Scotland (NLS) Acc. 6419/38a (NLS Acc. 6419/38a : lettres de Hay à son ami Douglas Young, poète, professeur de lettres classiques et à cette époque président du Scottish National Party, emprisonné pour sa démarche anti-conscriptionniste.)

17. Selon le souvenir du poète trente ans plus tard. Voir MARTIN, *op. cit.*, p. 68.

mental en 48 il est interné à l'hôpital psychiatrique d'Édimbourg. Il y restera douze ans, mais avant que sa voix ne s'éteigne, il sort trois recueils : *Wind on Loch Fyne* (Vent sur le Lac Fyne, 1948), où le scots et l'anglais font part égale (avec aussi une poignée de poèmes français composés au Maghreb) ; et deux ouvrages gaéliques : *Fuaran Slèibh* (Source de montagne, 1948), et *O na Ceithir Airdean* (Des quatre vents, 1952). Avec le poème épique dont on ignorera l'existence pendant presque quarante ans, cette centaine de poèmes constitue son œuvre majeure.

Hay retrouve la liberté en 1960, mais une liberté qui sera cernée de traitements et de périodes d'alcoolisme. À partir des années soixante jusqu'à son décès en 1984 il écrira encore plus de deux cents poèmes, en gaélique surtout (70 %) et en scots (25 %). Grâce à des anthologies de marque dans les années soixante-dix¹⁸, il n'est pas tout à fait oublié, mais pendant que son contemporain Somhairle MacGill-Eain (Sorley Maclean) est de plus en plus loué par le monde littéraire anglophone, Hay reste caché du public. Néanmoins, il fait la une en 1983 quand sa plus grande œuvre des années de guerre, le long poème inédit et inachevé « Mochtàr is Dùghall » (*Mokhtar et Dou'âl*), est découverte et obtient la palme littéraire de l'association gaélique nationale. Il meurt seul quelques mois plus tard, à l'âge de 69 ans.

Peu connaîtront l'étendue de son œuvre, jusqu'à ce que paraisse, plus de quinze ans après sa mort, l'édition complète de ses poèmes¹⁹. Si elle fait mieux comprendre l'envergure linguistique et thématique de ses écrits, l'édition posthume élude une part importante de son métissage culturel, à savoir les presque deux cents poèmes traduits de littératures étrangères et celtiques²⁰ vers le gaélique, le scots ou l'anglais. Son recueil anglo-scotophone de 1948 et la collection gaélique de 1952 comptaient pourtant chacun une trentaine de textes, donc 50 % de leur contenu, traduits de l'italien, du grec ou de l'arabe. Parmi ses traductions les plus réussies on compte des sonnets de Pétrarque, dans un

18. Noter en particulier D. MACAMHLAIGH (dir.), *Nua-bhàrdachd Ghàidhlig | Modern Scottish Gaelic Poems*, Edinburgh, Southside, 1976 ; Canongate, 1999, texte canonique de la poésie moderniste gaélique.

19. HAY, *op. cit.*

20. L'irlandais surtout, et quelques textes gallois. Hay n'a eu aucun contact avec le breton.

gaélique souple et mesuré, et les sonnets railleurs de Cecco Angiolieri (XV^e siècle) transposés avec beaucoup de bonheur en scots²¹.

Un modernisme prudent : l'exemple du lamento (*tuireadh*)

Si le modernisme de son aîné, Sorley Maclean (Somhairle MacGill-Eain, 1911-1996) est fulgurant dès ses débuts et constitue bien « une rompure délibérée avec la tradition²² », le cheminement de Hay est moins iconoclaste et plus tâtonnant. On situera l'originalité de sa poésie anglo-scotophone dans le courant gaélique qu'il infuse dans la rythmique et l'assonance. Dans ses poésies gaéliques, il tourne le dos à la tendance nostalgique et sentimentale de la poésie contemporaine et cherche à se détacher des conventions chansonnères du XIX^e siècle devenues rengaines et entravantes, non pas en allant dans la direction du vers libre, mais en cultivant des adaptations modernes de métriques anciennes²³.

Pour illustrer sa démarche circonspecte, on peut citer sa réutilisation en 1940 du *tuireadh*, la lamentation quasiment païenne apparentée au *caoineadh* (« keen ») irlandais, forme populaire inutilisée depuis plus de cent cinquante ans (quand la pratique du chant funèbre et des pleureuses tomba en désuétude dans les Highlands), mais dont des exemples sont préservés dans les chants de fouflage hébridéens et dans des recueils imprimés. « *Grunnd na mara* » (« Le fond de l'océan ») de Hay est le cri de douleur d'une mère pour son fils noyé, et le poème ouvre par la bribe d'un véritable lamento du XVIII^e siècle, avant d'élaborer ses motifs intimes de perte et de deuil. Ayant calqué avec beaucoup d'adresse un mode d'expression traditionnel, Hay ajoutera au macabre du poème en faisant parler le noyé. Celui-ci reproche à sa mère de

21. On rappellera la remarque d'Henri Gibault sur « le lexique de dénigration » du scots : « La langue écossaise [...] détient tout un arsenal péjoratif infiniment plus meurtrier que celui que nous offre l'anglais. » H. GIBAULT, « Introduction », dans H. Gibault (dir.), *Écosse Littérature et Civilisation*, Grenoble, Université des langues et lettres de Grenoble, 1979, p. 7.

22. Christopher WHYTE, « Cultural Catalysts : Sorley Maclean and George Campbell Hay », dans Ian BROWN (dir.), *Edinburgh History of Scottish Literature*, vol. 3, Edinburgh, EUP, 2011, p. 62-151, et p. 153.

23. C'est dans la revue du leader moderniste Hugh MacDiarmid *Voice of Scotland* que Hay publie son « manifeste » en 1939.

lui dérober son repos par ses pleurs incessants (un motif du folklore pêcheur trouvé également en Bretagne²⁴), mais dénonce aussi l'auteur de sa mort – la métropole impériale : « *Lunnainn a mbarbh mi, | a mhill an t-sùil nach fhaca i* » (« C'est Londres qui m'a tué, | qui a détruit le visage qu'elle ne vît jamais »). Le noyé présumé pêcheur est donc de la marine anglaise et le poète se prononce dans un dernier distique : « *Mo losgadh, muinntir nan eilean – | Is daor a phàigh sibh mòrachd Bhreatainn*²⁵ ! » (« La douleur me brûle, peuple des îles – | Vous l'avez payée cher, la gloire britannique ! »).

On voit donc le poète reprendre une tradition désuète et la relancer à des fins contemporaines : ici, se servir du cri lyrique funèbre pour remettre en question l'engagement militaire écossais (ou gaélique) dans l'entreprise impérialiste britannique et, plus spécifiquement en 1940, contester les décrets conscriptionnistes de Londres. « Le fond de l'océan » reste très proche de ses sources littéraires, mais Hay présentait dès 1939 que la métrique peu ornée du *tuireadh* (en paragraphes monorimes) se prêterait aisément à des applications plus variées, par exemple au mode narratif. C'est au Maghreb, cinq ans plus tard, que l'inspiration le relancera sur cette voie, quand il concevra son œuvre épique « *Moch-tàr is Dìghball* » (« Mokhtar et Dou'al »). Cette grande fresque poétique ouvre (et se clôt) sur un tableau macabre : les cadavres pitoyables du tirailleur arabe et du fantassin *Higblander* atteints par un même obus sur les pentes du Djebel Zaghouan (dernier site de résistance des troupes de l'Axe en Tunisie). Si la société gaélique a depuis longtemps délaissé le lamento, au Maghreb la tradition des pleureuses est encore bien vivante en dehors des villes, et avant de procéder aux récits des aïeux qui feront le gros de l'œuvre, Hay ressuscite une deuxième fois la métrique du *tuireadh* pour donner la parole à la jeune veuve arabe. Ainsi le Maghreb rencontre les Hautes-Terres de l'Écosse dans un monologue qui évoque le rang subalterne des deux cultures en fusionnant à la fois locutions et tournures arabes :

24. Voir A. LE BRAZ, *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, Paris, H. Champion, 1928, p. 100-105 : « Il ne faut point trop pleurer l'*anaon*. »

25. La fierté impériale était loin d'être rare parmi les Gaëls du XIX^e siècle et figurait notamment dans les éloges militaires ; encore au début du XX^e siècle un long poème sur « la grandeur britannique », « *Mòrachd Bhreatainn* », par un écrivain réputé, gagnait la palme littéraire.

« Écoutez toutes, femmes du douar ! | Les armées des Roumis se sont réunies | dans la vendetta des souverains et des territoires. | Ils ont fait parler la poudre | dans les montagnes orientales du pays de Tunis » ;

l'adaptation d'une réelle lamentation arabe :

« Le foyer de mon cœur est tout embrasé | pour mon époux, soutien de ma demeure. | ... Dans sa demeure on oubliera | qu'il revenait chaque soir. | ... Ne placez pas votre confiance en ce monde – | il est impitoyable et sinistre trompeur²⁶ ! » ;

et la fureur outrée de certaines lamentations gaéliques appelant à la vengeance :

« Ô mes frères et vous, frères de mon père ! | Lisez les traces et cherchez dans le vent le courant | de l'homme qui l'abattit sans même l'avoir vu. | La sueur de vos paumes sur sa peau ! | Que son épaule tremble de terreur sous vos mains ! | Mais j'oublie ! – ça ne se passe plus ainsi – | on a fait de nous du bétail du vivant de mon père²⁷. »

Intuitive ou planifiée, la réutilisation du *tuireadh* gaélique dans un contexte funèbre arabe est d'un tout autre ordre que la fusion hésitante du traditionnel et du moderne dans « Le fond de l'océan ». L'étincelle du frottement culturel au Maghreb semble avoir électrisé l'imagination du poète. Une fois lancé, il rédigea 700 vers en deux mois : le récit de la jîhade de l'aïeul dans les rangs d'Abd el-Kader, suivi de sa descente dans la folie et ses oraisons funèbres ; et l'épopée saharienne du grand-père Omar, sans doute l'épisode le plus époustouffant du poème.

26. Pour les vers arabes, transcrits en arabe et en français dans un cahier de 1944, voir NLS MS 26729, 16-17v. Pour la lamentation de la veuve de Mokhtar, voir HAY, *op. cit.*, p. 108-110.

27. Comparer par exemple cet appel par la sœur d'un chef de clan assassiné avec son frère en 1663 : « Le sort du cochon noirci cramé | et de la poule sous la main du cuisinier | à tous ceux qui ont pris part au massacre ! | Allez dire au Lord MacDonal | et à MacDonal des îles | que j'ai confiance devant Dieu | qu'ils poursuivront à bout la vengeance. | C'était vos cousins, c'était mes frères ! » (« *Cumba Ni MhicRaonaill* » ; voir la version publiée au Canada par A. Maclean Sinclair en 1890, dans *The Gaelic Bards from 1411 to 1715*, tirée des manuscrits de son aïeul : <https://archive.org/stream/gaelicbardsfrom100sinc#page/62/mode/1up> (page consultée le 12 mars 2017).

Comme Hay l'avait prédit, l'ancienne métrique orale s'adapta à merveille au mode narratif et philosophique de l'œuvre, et il l'employa pour l'intégralité du poème (hormis des pauses lyriques), jusqu'à l'épilogue « *An duine agus an cogadh*²⁸ » (« L'homme et la guerre »), un lamento pour combattants décédés, qui clôt le tout :

« *Saoghal fa leth mac-an-duine,
domhan beò leis fhèin gach urra ;
grian is dorchadas na cruinne,
siùil-mbara 's grianstad san fhuil ann*²⁹. »

« Chaque homme est un monde en soi, | un univers entier, chaque individu ; | il a en lui le soleil et les ténèbres du monde, | dans son sang marées et solstices.

« [...] C'est un péché qui souille terre et ciel, | un jeune homme dans la saleté du combat | périssant en pleine vive-eau de la vie.

« [...] C'est un crime qui aveugle soleil et astres, | les plus beaux et les plus vaillants d'entre nous | s'entretenant sans merci et se crucifiant. | Nos jeunes mis à l'épreuve – | à la fois boucher et troupeau ; | les peuples de la terre par une nuit viciée | se brisant les lanternes.

« Par la chaleur torride, Mokhtar fit un geste de la main | pour essuyer la sueur, pour chasser une mouche. | Le *Gefreiter* tressaillit et l'obus partit.

« [...] Deux univers, complexes et précieux, | furent éliminés à jamais, avant même d'avoir pu | atteindre leur plénitude, et furent effacés | du firmament par un coup fortuit.

« Meurtre des morts, et meurtre des petits | jamais conçus – la fin de deux mondes. »

Hay au Maghreb

« J'oublie
mes sombres monts, fauves, nus,
esclave las du beau soleil ?
Or, lis
ces vers à toi tendus
du cœur splendide de l'été,

28. HAY, *op. cit.*, p. 159-161.

29. HAY, *op. cit.*, p. 89.

Et dis
 si tu me vois changé.
 Sous les vagues de l'Algérie
 la mémoire s'est-elle donc noyée ?

« Je vois
 ses sommets solitaires.
 Leurs maîtres sont en ma patrie.
 L'effroi
 des falaises sévères,
 des rochers ascètes, surgit.
 Les rois
 de la Haute Kabylie
 menacent impérieux, et moi,
 je tiens ces fronts superbes en mépris³⁰. »

Telles les premières strophes de « L'Écosse m'accompagne », l'un des poèmes français presque réussis qui occupent Hay dans un premier temps en Algérie. Patriotisme (ou nostalgie) oblige, car il est clair que le poète trouvait beaucoup à admirer au Maghreb, et aussi de quoi s'occuper malgré son « métier de bourriquet de bureau » et la vie « routinière, moutonnière, paperassière³¹ » qu'il mènera dans le calme relatif de l'après-guerre :

« L'Afrique est admirable. Il y a un air de vie et de tolérance dans les petites choses [...] qu'on ne trouve pas dans le nord-ouest de l'Europe. [...] Les gens ici font preuve de qualités qui feraient beaucoup de bien à l'Europe de l'ouest, mais l'Europe de l'ouest a toutes les mitrailleuses et se fiche bien de qualités immatérielles. Par le viseur elle ne voit rien que le phosphate, le liège, la main-d'œuvre bon marché, etc.³². »

« Tu as raison, j'ai de la chance d'être cantonné ici, avec mes connaissances des trois langues principales de la région. Parfois j'ai le sen-

30. HAY, *op. cit.*, p. 89.

31. Lettre en français du 21 juillet 1943, NLS Acc. 6419/38a.

32. « *Africa is admirable, and there is a general air of life and tolerance in small details [...] lacking in industrialised N.W. Europe. [...] They show qualities here which would greatly benefit Western Europe, but W. Europe having all the machine guns doesn't worry about unmaterial things. She peers thru the sights and sees nothing beyond but phosphates, cork, cheap labour and what not.* » (20 avril 1943) NLS Acc. 6419/38a)

timent de m'intéresser à trop de choses, et je me dis que j'aurais beaucoup de mal à en faire la *cochur* [« synthèse » en gaélique] qu'a pu faire Somhairle³³. Entre les intellectuels français de *Fontaine*, les mystiques soufis, des bribes mal assorties de littérature italienne, les œuvres d'Anatole France, la poésie berbère, les proverbes tunisiens, et puis ce qui se fait en Écosse, en Irlande, au Pays de Galles, etc., tout ça fait un bel amalgame, et pourtant ce n'est rien par rapport à la diversité des individus que je rencontre dans la rue et sur les routes. [...] Je ne peux pas imaginer un endroit plus cosmopolite que le littoral nord-africain³⁴. »

Son esprit semble emmagasiner tout ce qu'il lit. On discernera aisément dans sa poésie des échos de son compère Sorley Maclean ; le soufisme, les chants berbères et les proverbes arabes trouveront tous leur place dans l'épopée « *Mochtàr is Dughall* » (« Mokhtar et Dou'al »). Mais l'influence de la revue mensuelle littéraire *Fontaine* se fait ressentir aussi, dans sa poésie et dans l'évolution de sa pensée. Fondée à Alger en 1939 par Max-Pol Fouchet, et devenue véritable tribune de la Résistance littéraire, *Fontaine* rassemble des auteurs vivant sous l'occupation ou en exil. On compte dans l'équipe de rédaction le penseur kabyle Jean Amrouche et le grand poète-romancier limousin Georges-Emanuel Clancier, qui depuis l'invasion allemande de la zone sud en novembre 42 assure la liaison clandestine entre la métropole et Fouchet³⁵. Jean Amrouche deviendra en début 44 rédacteur en chef de *L'Arche*, une nouvelle revue résistante sous le patronat d'André Gide, que Hay suivra également³⁶.

33. Le poète Sorley Maclean, dans son ouvrage phare *Dàin do Eimhir agus dàin eile* (« Poèmes à Eimhir et autres poèmes »), sorti en 1943.

34. « *As you remark I'm fortunately placed out here, knowing the three main languages of the region. Sometimes I feel I'm interested in too many things and reflect that I'd be hard put to make Somhairle's cochur of them. Between the French intellectuals of Fontaine, Sîfi mystics, ill-assorted odds and ends of Italian literature, the works of Anatole France, Berber poetry, Tunisian proverbs, and what's going on in Scotland, Ireland, Wales and so on, it's a braw mixture, yet nothing in variety to the types I meet on the streets and roads.* » « *I can't imagine a more cosmopolitan place than the seaboard of North Africa.* » (18 avril et 3 mai 1944) NLS Acc. 6419/38a.

35. Jeanne-Marie BAUDE, *Georges-Emanuel Clancier, de la terre natale aux terres d'écritures*, Limoges, PULIM, 2001, p. 36.

36. Pour ses lectures à cette époque, NLS Acc. 6419/38a (correspondance) et NLS MS 26729 (cahier de guerre).

Dans un numéro de *Fontaine*, il est frappé par un douzain lyrique de G.-E. Clancier, « Le Témoin » (du groupe de poèmes « Domaine de l'homme »), décelant peut-être un ton bardique dans le mode déclamatoire du poète, porte-parole de son pays : « Je parle pour des morts qui furent bergers, [...] | Je parle pour une terre bleue très ancienne | qui bat avec mon sang, qui teinte mon regard, [...] | Je parle pour qui viendra demain jeune et dansant [...] »³⁷. Poussé à traduire les vers de Clancier pour un public écossais, Hay laissera de côté la mémoire des morts et en fera un simple huitain éloquent : « *I speak for a blue and very ancient land | which pulses in my blood, glances blue from my eyes [...]* »³⁸.

À un correspondant écossais (aussi poète) il fera l'éloge de la poésie de la Résistance, trouvant dans les meilleurs textes « une qualité dure et laconique très neuve en français, sans ces effets littéraires recherchés »³⁹. Le numéro de *Fontaine* où figure « Le Témoin » porte en première page le chant anonyme « Les Partisans » (« Ami, entends-tu | le noir vol des corbeaux | sur nos plaines ? [...] »⁴⁰), et Hay en entame une version anglaise (encore inédite) :

*« Do you hear the crows, friend ? | Black wings beating, sombre sound | over our plains ? | Do you hear the cry, friend, | dull and muffled of our land | cast in chains ?
« Ho, partisans, arm, arm ! | Peasants, workers, the alarm | sounds in your ears. | The enemy tonight | will learn the price aright | of blood, with tears »*⁴¹.

Un troisième texte dans ce même numéro de *Fontaine*, le témoignage visionnaire d'un italien en exil, influera sur le poème de guerre le plus notoire de Hay, « *Bisearta* » (Bizerte, voir ci-dessous). On devine aussi la lecture des courts poèmes de Jean Wahl, de sa prison à Drancy⁴², dans les « Stances de simple soldat » rouspéteuses que Hay esquisse en français en 43, telles que « Hypocrite » :

37. *Fontaine* 30 (1943), p. 499.

38. « *The Witness* », *The New Scot* (July 1947), puis *Scotia Review* 17 (1977), p. 49.

39. « *Some of the poetry produced by the Résistance people in France is good in a way entirely new in French – laconic and hard, without any striving after those effects.* » (NLS Acc. 6419/38a ; 14/2/44.)

40. « Les Partisans, chant de libération », *Fontaine* 30, 1943, p. 461-462.

41. NLS MS 14968, 17v-18v.

42. Jean WAHL, « Poèmes (Drancy 1941) », *Fontaine* 32, 1943, p. 135-150.

Il veut passer pour exemplaire
 et sermonise (*sì*), Dieu le sait ;
 mais il y a bien des pas à faire
 de comme il faut à comme il fait⁴³.

L'homme et la lutte : « *Bi iomlan is bi beò* »

En Algérie au printemps de 44, après sa « période française » (qui inclut une version dépolitisée du reproche du noyé : « Le revenant du marin parle à sa mère »), Hay se remet à composer en gaélique. « *Dleasnas nan Àirdean* » (« L'obligation des sommets »), un court poème déclamatoire, s'adresse à la « jeunesse de mon pays » (« *òigridh mo dhùthcha* ») et appelle à la lutte sur les pics pour sécuriser le bien de la majorité dans le vallon, avant que ne frappe l'avalanche anéantissante⁴⁴. L'image s'inspire sans doute du symbolisme montagnoux héroïque de Sorley Maclean, mais on peut se demander si les paroles d'André Gide dans *L'Arche*, notées par le poète dans ses cahiers de l'époque, n'auraient pas été le point de départ du poème : « Je n'ai rien à dire aux jeunes, ... pas de conseils à leur donner, du moment qu'ils savent, préférant au repos la lutte, que rien de valable ne s'obtient jamais, de soi ni d'autrui, sans effort ; que cette liberté que l'on réclame, il faut la mériter d'abord⁴⁵. »

Le premier poème à thème arabe de Hay, « *Athair nan Cluas* » (« Père Oreilles », d'après le surnom arabe *Bû Udnîn*), est léger : un portrait compatissant du mulet nord-africain, en route pour le marché, et courbé sous le poids des fardeaux et sous les coups de fouet de son cavalier bien en chair. Le poète loue la patience de la pauvre bête (« *Bû Udnîn*, ces oreilles | qui sont l'insigne de ta tribu, | ne sont-elles pas tout aussi longues que la patience | qu'Allah te légua comme marque de beauté ? ») ; mais il admire aussi la graine d'insoumission dans son caractère. Le poème charme par sa simplicité et sa chaleur, mais s'inscrit dans une lignée de poèmes datant de la période maghrébine et menée à bout en Italie, traitant de thématiques philosophiques et sociales. « Père

43. HAY, *op. cit.*, p. 91. Comparer par exemple « Desperado » de Wahl : « *La vie est là simple et tranquille ; | séparés d'elle par un mur | nous regardons tous immobiles | ce peu de vert, ce peu d'azur.* »

44. HAY, *op. cit.*, p. 102.

45. NLS MS 26729, 12r. A. GIDE, « Appel », *L'Arche* 1, 1944, p. 13-15, p. 15.

Oreilles » est en quelque sorte un premier essai pour le grand poème « Atman » écrit en quatrains très similaires, qui fait l'éloge d'un Algérien pauvre de Dréan (Mondovi à l'époque), incarcéré sans pitié pour une infraction mineure :

« Tu volas par nécessité, | tu mentis pour t'en tirer; | tu fus
condamné, châtié et fouetté, | et ils te mirent sous verrou.

« La bouche honorable qui te condamna | était petite et grasse
dans un visage grisâtre ; | la Justice avait les yeux chassieux, à tant
examiner | son abondance de livres comptables.

« Mais la bouche jugée mensongère | était courtoise, enjouée,
mélodieuse ; | j'en tirais des histoires et de la bonne repartie, |
bien qu'elle ne connût pas trop les repas.

« Tu levais le regard de ton travail | pour tirer plaisir du monde
alentour. | Tu me faisais l'éloge du Djebel Iussuf, | ses couleurs
et ses contours.

« Je te connais, Atman : | la femme de ton foyer et tes cinq petits,
| ta poignée de chèvres et ton mulet, | ton petit terrain de seigle,
et ta vache.

« Je te reconnais, Atman : | tu es homme, et tu es vivant ; | deux
qualités dont le juge est dépourvu | et qui lui sont perdues à
jamais.

« Ton front est souvent en sueur, | tu connais l'allégresse et la
colère, | tu as goûté et regoûté l'écart | entre le doux et l'amer.

« Tu as connu la haine, la joie, le chagrin, | tu as connu la tempête
et le soleil ; | tu as vécu la vie à fond | et tu n'as jamais fléchi
devant elle.

« Si tu étais riche, et ta tripe | engraisée par la maigreur de tes
laboureurs éreintés, | tu ne serais pas à Mondovi à partager | ton
sombre cachot avec les poux.

« Autant je tournerai le dos | à l'honorable magistrat, | je traver-
serai la rue | pour te saluer si je t'aperçois.

« *Sîdna Aïssa* fut crucifié | sur une colline entre deux voleurs, |
et ce serait blasphème, Atman, de nier | que pour moi tu es un
frère. »

Si dans « Père Oreilles » l'appellation Bû Udnîn en plein poème créé un petit choc linguistique, pour le lectorat gaélophone l'allusion au Christ par son qualificatif arabo-musulman dans « Atman » est bien plus incongrue (même si elle ne porte pas l'athéisme affiché de Sorley

Maclean⁴⁶) ; la moralité calviniste bien-pensante de l'époque pouvait trouver également déplacé l'éloge du voleur. Pourtant la fraternité entre fellah algérien et *crofter* (petit agriculteur) des *Highlands* est évidente, tous deux enracinés dans une riche culture orale malgré leur extrême pauvreté. Il est pertinent de noter que, dans un cahier de l'époque, Hay transcrit des propos d'un article paru dans *Alger Républicain* de mai 44 (quelques mois donc avant la rédaction finale d'« Atman ») sur l'exploitation des ouvriers agricoles, dont les qualificatifs dénigrants cités rappellent mot pour mot le portrait si souvent dressé des Highlanders gaélophones depuis le XVIII^e siècle :

« Je connais le vieux portrait des indigènes Algériens, tel que le brossent certains : sales, imprévoyants paresseux menteurs voleurs – le portrait que brossent les responsables de cette misère. Ils sont devenus fellahs, sans terre, ou il ne leur est resté que des terres pauvres, ingrates, et si étroites qu'en ces climats de dur soleil elles ne peuvent pas nourrir leur famille⁴⁷. »

En dépit de la prison et de la pauvreté, Atman est pleinement « homme », riche en vécu humain, vivant la vie à fond, enraciné, et généreux dans son partage culturel. Les forces sociales qui empêchent le plein vécu et le plein partage – les conventions entravantes et les opinions d'autrui – font le sujet d'un poème de la même période, « *Prìosan da fhèin an duine*⁴⁸ ? » (« L'homme sa propre prison ? »). Aux images bien écossaises (« Vois le fou de Bassan plonger comme une flèche », « le vif tartan de [notre] nature délavé à un gris indifférencié »), le poème vise peut-être le calvinisme contraignant et ascète des *Highlands*, mais plus généralement la déculturation de la société gaélique. Avec un optimisme et une foi dans la nature humaine qui fait l'antithèse de ses propos sur la guerre, il exhorte l'individu à la libre affirmation de différence : « cœur et esprit ne te tromperont pas, | sois pleinement toi et vis ta vie ... Vis à fond et sois toi-même » (« *Cha chuir ceann is cridh' air iomrall thu, | bi iomlan is bi beò ... Bi beò is bi thu fhèin* »).

46. Voir « *Ban-Ghàidheal* » (« Femme des *Highlands* ») ou « *An crann dubh* » (« L'arbre noir »), dans S. MACGILL-EAIN, *O Choille gu Bearradh Collected Poems*, Manchester & Edinburgh, Carcanet/Birlinn, 1999, p. 26-28, p. 36.

47. NLS MS 26729, 19r.

48. HAY, *op. cit.*, p. 174-176.

L'appel à assumer sa différence est lancé non pas à un individu mais à un peuple dans le long poème gaélique à titre arabe « *Meftah Bâbkum es-Sabar*⁴⁹ ? » (« La patience, la clé de ton cachot ? »). Sur un fond tunisien, en paragraphes monorimes (la métrique du lamento), il reprend le trope de l'emprisonnement à travers l'aphorisme soufi du titre, pour remettre en question l'idée même du fatalisme.

*« Is cuimhne leam an Sìg el-Cheamais
sa chaidhb dhorcha is sinn a' deasbad,
guth cianail mar ghuth chlag fo fheasgar
a mhol domb strìochdadh don Fhreastal. »*

« Je me souviens une fois à Souk el-Khemis,
nous discussions dans l'obscurité du café,
et une voix mélancolique comme les cloches du soir
me conseilla de me soumettre à la Providence. »

Le poète répond que « pour nous un choix à part est écrit : | la paix et la mort, ou la lutte et la vie » (« *sgrìobhadh roghainn fa leth dhuinn, | an t-sìth 's am bàs, no gleac 's a' bheatha* »). Malgré les expulsions (des Hautes-Terres) et les dépeuplements, « nous sommes encore là, | et sous les cendres brûle encore la braise ». La suite du poème est un plaidoyer au lectorat de ne pas détourner ses poètes de leur devoir, de ne pas vouloir d'eux des poncifs nostalgiques, des idées reçues, des berceuses ou des romances, de la féerie ou « l'ensorcellement mélodieux de locutions raffinées » (« *draoidheachd cheòlmbhor fhacal liombta* »), mais plutôt : « Exigez rires, bonne humeur et colère, | amitié et inimitié, plaisir et déplaisir – | Exigez le vrai miroir de notre pensée. | Cherchez dans ce que nous créons | la vie rude, douloureuse, exultante, | car la Providence nous a offert en nos jours | le choix entre la vie ou la mort. »

Si l'iconographie de la soumission dans le poème est avant tout arabe, il est clair que le poète renie un fatalisme bien écossais (calviniste ou autre) qui menace de paralyser la culture du pays et « délayer le tartan vif » par une passivité politique et culturelle à racine historique (qu'il dénoncera dans un poème anglais comme « faux récit visant à estropier l'esprit, retenir la main », « noir mensonge de notre pénurie

49. HAY, *op. cit.*, p. 193-195.

prédestinée⁵⁰)). En conclusion de « *Meftab* », le poète évoque le renouveau culturel que pourrait engendrer une volonté créatrice collective tournée vers l'avenir mais s'inspirant du passé :

« le champ qu'éveilleront nos attelages ; [...] | la salle de fête que nous découvriâmes morne | mais qui s'emplira matin et soir | de nos chants et de la musique de nos ancêtres ; | le livre où nous inscrirons | de nouveaux vers sous la dernière strophe | qu'y laissèrent les poètes de jadis – | tel sera notre pays. Ou alors, s'il n'y a pas lutte, | une chose insignifiante cachée dans un recoin, | qu'un autre peuple saigna et oublia ».

Le fil existentialiste qui court par ces poèmes (et d'autres de l'époque) et les questions qui y préoccupent leur auteur – sur ce qui fait l'« homme », le vécu intégré, l'affirmation et le partage culturel, le devoir du poète et les liens entre poète et peuple – doivent beaucoup à l'environnement intellectuel dans lequel Hay se trouva plongé (ou se plongea) durant les années de guerre. Les apports de la littérature francophone en particulier (mais aussi italienne) sont mis en évidence dans un long essai rédigé en 1944 et publié après la guerre, « *Poetry in the world or out of it ?* » (« La poésie au cœur du monde ou en dehors ? »), ou Hay discute l'hermétisme et les « tours d'ivoires » littéraires, le droit de toute classe sociale à l'art, et le devoir du poète envers ses prochains. Il prend parti contre l'élitisme exprimé par André Gide dans *Les Lettres Françaises* auquel il préfère l'idéalisme démocrate de Benedetto Croce (qu'il aura rencontré dans *L'Arche*) ainsi que l'engagement des intellectuels de *Fontaine* parmi d'autres⁵¹ :

« La poésie n'est pas faite par des jongleurs de mots, mais par des hommes qui ont un cœur, un esprit, un corps, qui parlent aux hommes et parlent pour les hommes. Quand ils parlent, leurs paroles viennent du cœur de la vie, comme Garcilaso de la Vega [sol-

50. « *False tale to lame the spirit, hold the hand. | ... black lie of our predestined dearth* » (« *The Walls of Balclutha* », 1946), HAY, *op. cit.*, p. 233. Dans la nouvelle gaélique « Le Grand Café de la Jeunesse, 1942 », un soldat des Highlands rappelle à son compagnon que « si [au Maghreb] les gens ont tendance à se plier aux circonstances, ... nous avons nous aussi notre dicton : Ce qui est destiné adviendra. » HAY, *op. cit.*, p. 597.

51. G. C. HAY, « Poetry in the world or out of it », « 1. André Gide and the ineffable », *Scottish Art and Letters* 2, 1946, p. 49-58 ; « 2. The time, the money or the inclination », *Scottish Art and Letters* 3, 1947, p. 52-57.

dat poète, XVI^e siècle] et les poètes français de la Résistance, et non pas du dehors de la vie.

[...] Malgré l'histoire de ce siècle, ensanglanté comme aucun autre, de toutes parts des écrivains proclament [...] qu'on peut tout espérer de l'homme. [...] Comme le déclare la préface de l'anthologie [résistante] *L'honneur des poètes* [...] : "Il est temps de le dire et de le proclamer : les poètes sont des hommes comme les autres [...]". [...] Louis Julia dans *Afrique Littéraire* n'hésite pas : "Nous écrivons, non pas pour nous, mais pour les autres. [...] Les peuples ont droit à l'art comme ils ont droit au pain". »

Et pour évoquer les poètes qui atteignent l'universalisme à travers leur appartenance locale, Hay citera côte à côte Hugh MacDiarmid et Georges-Emmanuel Clancier, puis Jean Amrouche, « cet écrivain accompli de souche berbère qui dit que la poésie est le langage de l'être total, ou, comme je l'ai exprimé, de l'être intégré⁵² ».

Poésies de guerre

L'optimisme exprimé par Hay dans ses poèmes sur thème d'action et de volonté créatrice est réduit au silence dans ses poèmes de guerre. Spectateur-chroniqueur plutôt que combattant actif et impliqué, il se porte témoin du chaos et de l'effondrement de la société civile. « *Truaighe na h-Eòrpa*⁵³ » (« La misère de l'Europe »), rédigé en Grèce, est une courte lamentation en distiques déclamatoires pour un continent en ruine et une marée humaine en déroute :

« *Tha mùir shnaidhte na h-Eòrpa
shìos nan tòrr air a raointean.*

« *Tha an gràbhaladh àrsaidh
air a sgàineadh is gaorr air.* »

« Les remparts gravés de l'Europe | gisent en débris sur ses plaines.
« Leurs sculptures anciennes, | éclatées et souillées de sang. »

Le poète plaint le sort des réfugiés de guerre, dont « les cris de

52. Voir Jean AMROUCHE, « Pour une poésie africaine », *Fontaine* 30, 1943, p. 531-543, p. 536. Pour l'anglais, voir HAY, *art. cit.* (1), p. 52 et 57.

53. HAY, *op. cit.*, p. 215.

misère aigus percent | au-dessus des vents mugissants » (« *Chaidh geurbhuth an truaighe | thar cruaidhgàir a gaothan* »), et s'exclame avec un eurocentrisme désespéré que le continent, « le vieux sanctuaire des arts, | le tendre cœur de l'humanisme », n'est plus qu'un « cap de l'Asie, les Balkans du monde » (« *Och, Rudha na h-Àisia, | Bàlcan an t-saoghail !* »). Pour le lecteur gaélophone le titre du poème, « *La misère de l'Europe* », ne peut manquer de rappeler une des poésies lyriques célèbres du confrère Sorley Maclean⁵⁴, mais le lecteur français entendra peut-être dans ses premiers distiques « l'Europe aux anciens parapets » de Rimbaud, et y devinera le filet des lectures maghrébines du poète⁵⁵.

Hay dépeint encore l'anéantissement de la civilisation humaniste dans son seul poème anglais de la guerre, « *Esta Selva Selvaggia* » (« Cette forêt sauvage », citation de l'Enfer de Dante), un collage en tercets dantesques presque cinématographique de scènes et de conversations brutales, tragiques, désespérées, allant de l'Écosse jusqu'au Maghreb, l'Italie et la Grèce, où l'on retrouve la qualité claire, « dure et laconique », que Hay admirait dans la poésie de la Résistance de *Fontaine*. Le bombardement de Clydebank (aux environs de Glasgow, en 1941) évoqué au tout début, unit « enfin » l'Écosse à l'Europe dans une « civilisation commune » du chaos : « sirènes, explosions, désintégration » (« *At last we found a civilisation | common to Europe and our nation, | sirens, blast, disintegration* »). La fresque implacable atteint son point culminant dans un baragouin plurilingue de désespoir, d'auto-disculpation et de dénonciation haineuse entre peuples, suivi d'un avertissement du soldat narrateur : « *Listen to yourselves. Beware*⁵⁶. » (« Écoutez-vous. Prenez garde. »)

54. « *Gaoir na b-Eòrpa* » (« Le cri d'agonie de l'Europe ») de 1938, bien que cette locution inoubliable de la première strophe ne sera reprise comme titre que beaucoup plus tard. Voir MACGILL-EAIN, *op. cit.*, p. 8-9.

55. Le vers de Rimbaud est cité très visiblement (adapté à « retrouver l'Europe aux anciens parapets ») dans un article de H. NICOLSON, « La nouvelle entente cordiale », *Fontaine* 33 (1944), 336. Voir « Le bateau ivre », A. RIMBAUD, *Œuvres complètes : poésie, prose et correspondance*, Librairie Générale Française, 1999, 297.

56. HAY, *op. cit.*, p. 211-214. Pendant longtemps très peu connu, « *Esta selva selvaggia* » figure dans une récente anthologie des deux guerres, dont les éditeurs estiment qu'il doit compter parmi les plus grands poèmes de guerre anglophones : « Written in English of an almost unbearable intensity, this must be one of the great war poems of the age », D. GOLDIE, R. WATSON (éd.), *From the line : Scottish war poetry 1914-1945*, Glasgow, ASLS, 2014, xviii.

« *Bisearta*⁵⁷ » (« Bizerte »), le poème le plus acclamé de Hay⁵⁸, situera également les origines du conflit mondial dans le cœur humain plutôt que sur le plan géopolitique. Le poème, qui évoque l'horreur du bombardement de Bizerte dans la dernière poussée de la campagne de Tunisie au printemps 43, trouvera sa forme aboutie deux ans plus tard en Italie. L'image envoûtante du feu – une bête ailée, à la fois épouvantable et magnifique, dont le mouvement hypnotique domine le poème – doit sans doute au chef-d'œuvre du père de Hay, le roman *Gillespie* (1913). Dans un des grands tableaux du roman, le feu qui va dévaster la flottille de pêche a « un mouvement rythmique qui fascinait l'œil [...]. Comme la tête d'un serpent [il] avançait et reculait en oscillations lentes [...] et] hypnotisait par sa terrifiante splendeur⁵⁹ ». Mariée au terrible magnétisme de l'image, la pulsation rythmique de « Bizerte » est sans précédent dans la littérature gaélique : elle est dérivée d'une métrique pétrarquienne que Hay rencontre au cours de ses lectures en 44⁶⁰, et qu'il greffe à sa propre tradition par un jeu d'assonance au sein de chaque distique.

Bisearta (Bizerte)

« J'aperçois, durant la garde de nuit,
un sinistre frémissant qui ourle l'horizon.
Battant des ailes,
il dissipe et disperse là-bas les astres du ciel.

« On croirait que se feraient entendre
du cœur du feu si loin qu'il soit, pleurs et lamentations,
rugissements furieux et cris de haine,
le glapissement des chiens enragés ou le hurlement des loups,
on croirait que le grondement sourd de sa violence

57. HAY, *op. cit.*, 176-177.

58. « *Perhaps the finest poem of total war* », GOLDIE, WATSON, *ibidem*, xvii-xviii. Le poème fut traduit en scots par Hugh MacDiarmid peu de temps après sa rédaction, pour l'anthologie phare de la Renaissance, *Modern Scottish Poetry 1925-1945* éd. M. Lindsay (London, Faber, 1946 ; rééditée en 1966, 1976 et 1986), p. 78-79.

59. « *It had a rhythmic movement which fascinated the eye. [It] oscillated backwards and forwards slowly, like the head of a snake [and its] splendour and terror mesmerised* », J. M. HAY, *Gillespie*, Edinburgh, Canongate, 1979 [1913], p. 253.

60. Dans un cantique attribué au prêcheur Savonarole, 15^e siècle. Voir G. C. HAY, *op. cit.* p. 593.

atteindrait, de cette fournaise ambrée, la limite extrême du monde ;
 mais voilà qu'il se répand au loin,
 le long de l'horizon, dans un silence effroyable, maléfique.

« Quels sont leurs noms, ce soir,
 les ruelles miséreuses où de chaque fenêtre jaillissent
 flammes et fumée
 et étincelles, et les cris de terreur des malheureux
 dont les maisons étripées
 s'abattent dans un tourbillon de fumée ?
 Qui donc, ce soir, supplient
 la Mort de venir vite, en toutes leurs langues,
 ou se débattent parmi pierres et poutres,
 criant au secours, fous de panique, mais que nul n'entend ?
 Qui ce soir est en train de payer
 la vieille taxe accoutumée du sang populaire ?

« Par moments rouge comme une mare
 sur le champ de bataille, puis blême comme la pâleur fétide de la peur,
 grim pant et retombant,
 se lançant d'un bond soudain et se rapetissant,
 perdant ses forces un moment
 puis se gonflant comme le souffle d'un diable en furie,
 je vois devant moi le Mal,
 tel un cœur et un pouls, dont les pulsations baissent et surgissent.
 Le feu, cette horreur à l'horizon,
 cet anneau d'or et de rose au creux de la nuit,
 renie et démentit
 par sa lueur la tranquillité antique et sublime des astres. »

Connaissant les capacités éclectiques étonnantes de Hay, il est intéressant de noter un troisième texte (après *Gillespie* et *Savonarole*) qui, emmagasiné par Hay au cours de ses lectures maghrébines, aurait pu contribuer à l'éclosion de son plus éloquent poème. « L'Incendie » est un émouvant appel à l'espoir par l'exilé antifasciste Enrico Terracini, traduit en français par sa femme (la romancière Jeanne Terracini), et publié dans le numéro de *Fontaine* dont il a déjà été question ci-dessus (voir « Hay au Maghreb »). L'écrivain dissident s'unit, par l'imagination et la sensibilité, à la souffrance de ses compatriotes « frères, compagnons, gens du peuple » :

« De vos pieds courant dans la nuit haute, épaisse d'ombre, j'entends la fuite frénétique ... et je guette autour de moi, perdu dans les ténèbres, haletant du désir d'être avec vous..., pour vous parler cœur à cœur, pour penser avec vous que de l'Apocalypse biblique d'aujourd'hui, il ne restera rien, pas même les cendres.

« De même que je suis contre vous quand vous oubliez votre humanité, je suis avec vous, frères, ... quand les cris des enfants se répercutent contre le ciel comme contre une tombe, quand les mères s'abandonnent aux imprécations, quand les vieux se plaignent et les hommes se taisent.

« [...] Il y a l'incendie chez vous, l'incendie de l'Italie [...] C'est l'incendie de notre terre et je le sens, je discerne les flammes, comme si l'espace n'était plus entre vous et moi, comme si le regard saisissait le brasier atroce des pins maritimes qui s'élèvent sur les pentes rapides, au-dessus de la plage [...] – un cri de vert mêlé à l'or du feu au-dessus de l'écume de la mer.

« [...] Et voilà que cela a été, l'incendie brûlant et dur, rougeâtre à l'ombre des blanches églises et des marbres striés, sombre dans les venelles et les rues étroites, crépitant sous les toits, et encore féroce aux dernières étoiles du matin.

« Mais je ne peux croire ni ne me sens capable d'imaginer. Et mes mains qui ont travaillé dans les ports du monde, je les porte à mes yeux pour ne plus distinguer vos visages aux premières lueurs de l'aube. Et ces mêmes mains je les porte à mes oreilles pour ne plus entendre vos cris⁶¹. »

Face à l'apocalypse, Terracini rêve d'une aube d'espoir et ose espérer que la flamme de la liberté succédera aux feux de la guerre dans son pays⁶². Quand le poète écossais nous plonge au cœur de la terreur de Bizerte, les victimes restent anonymes (et également leurs bourreaux), piégés dirait-on dans l'étau de l'histoire, condamnées au sort de toutes les petites gens à travers les siècles. Dans « Bizerte », aucune parole d'espoir ou cri de liberté ne retentit dans l'impassible beauté des astres, et dans aucune de ses méditations sur la guerre Hay ne saura évoquer une vision rédemptrice qui justifierait le cataclysme. Comme exprimé en épilogue à « *Mochtàr is Dùghall* » (voir « Un modernisme prudent », ci-

61. E. TERRACINI, « L'incendie », *Fontaine* 30, 1943, p. 481-485, p. 481 et 483.

62. TERRACINI, *op. cit.*, p. 484-485.

dessus), la guerre est avant tout et toujours « un péché qui souille terre et ciel, | [...] un crime qui aveugle soleil et astres ».

Rencontres culturelles : « Mokhtar et Dou'al »

L'essor que prirent la pensée et l'imagination de Hay en Afrique trouva son expression la plus étonnante dans son chef-d'œuvre inachevé et longtemps inconnu, « *Mochtàr is Dùghball* » (« Mokhtar et Dou'al »), fresque narrative et philosophique de presque 1 300 vers, ponctuée de courts poèmes lyriques⁶³. Sans trop s'attarder sur ce qui est un grand poème de guerre (car dans chaque épisode les conflits violents sont au premier plan ou servent de fond), notons que le poème est aussi un hommage aux sociétés orales en voie de disparition et un hymne à la diversité humaine et la différence culturelle. Par le biais des aïeuls de Mokhtar (dont la mémoire est transmise par la culture orale de la famille) Hay célèbre les valeurs à échelle humaine d'une société prétechnologique, et recrée non seulement une culture mais toute une gamme d'humanité (masculine) : l'arrière-grand-père Ahmed, guerrier sous Abd el-Kader ; le grand-père Omar, marchand-aventurier bon vivant et grand conteur ; et son fils Obaïd, mystique ascète mort jeune.

On retrouve certains rapprochements dans le poème entre l'ancienne société gaélique et la société (traditionnelle) arabe, et une équivalence est tout au moins suggérée dans le cadre de la colonisation (même si Hay n'ignore pas le rôle colonisateur des Écossais au sein de l'armée britannique) ; mais la question des différences culturelles et (socio)linguistiques est approfondie de manière plus subtile dans l'épopée d'Omar au Sahara. En effet Hay fait chavirer la perspective de son lectorat gaélophone en dépeignant la tribu touareg (qui assiège la caravane d'Omar) uniquement par le biais de son conteur arabe, à la fois terrifié et méprisant de cette culture subalterne. Les propos d'Omar sur l'apparence, les coutumes et la langue des barbares (berbères) ne peuvent manquer d'évoquer la méfiance et le mépris dans lequel la so-

63. On reconnaît, dans la structure et l'ambition du poème, l'influence du long poème épique socialiste de son compère Sorley Maclean « *An Cuilithionn* » (« Le Coolin » de 1940, nom de la chaîne montagneuse qui domine l'île de Skye). À noter que Maclean et Hay furent tous les deux inspirés par le chef d'œuvre de Hugh MacDiarmid « *A drunk man looks at the thistle* » (« Un ivrogne contemple le chardon ») de 1926.

ciété anglo-scotophone a longtemps tenu la culture gaélophone (dont les clans avaient aussi l'amour du dithyrambe guerrier, et leur ancienne coutume de la *creach*, tout comme la *razzia* targuie dont Omar est victime). Par surcroît, quand Omar décrit le parler touareg comme un « gloussement », un « bégaiement », « pâteux, étranglé, cassé, rauque », « comme si l'homme souffrait d'une luette enflée qui l'étouffait⁶⁴ », on croirait entendre (en gaélique !) une description de l'arabe même par un Roumi ignare. C'est avec un humour rare, et en renversant le poncif colonialiste du pirate du désert, que Hay fait réfléchir sur le relativisme culturel et l'aspect sociopolitique des rencontres entre peuples⁶⁵.

« Mokhtar et Dou'al » reste inachevé dans son volet écossais, mais la grandeur du volet arabe a suffi pour gagner la louange des critiques. Pour Ronald Black, éditeur de l'anthologie-clé de la poésie gaélique du XX^e siècle, « la poésie nord-africaine de Hay, et en particulier [...] *Mochtàr is Dùghball*, a élargi le champ de la poésie gaélique plus encore que la psychanalyse littéraire dans laquelle s'est aventuré [le grand moderniste Sorley] Maclean⁶⁶. » Et encore :

« On [y] trouve profondeur philosophique, musique, humour, ambiance, couleur, suspense, et une richesse conceptuelle qui coupe le souffle, et on pourrait conclure que tout compte fait [...] Hay trouva son âme en Algérie et que ce grand poème inégal démontre bien qu'il était moins barde de Kintyre que barde d'Afrique⁶⁷. »

64. HAY, *op. cit.* p. 127.

65. Pour une étude de ces questions vis-à-vis des convictions politiques de Hay, voir C. WHITE, « George Campbell Hay: nationalism with a difference », dans D.S. Thomson (dir.), *Gaelic and Scots in Harmony*, Glasgow, Dept of Celtic, University of Glasgow, 1990, p. 116-135.

66. « *Hay's North African verse, and especially [...] Mochtàr is Dùghball, broadened the range of Gaelic verse still further than did MacLean's ventures into psychoanalysis.* » R. BLACK, « Twentieth century Gaelic poetry », dans S. MacMathúna, A. Ó Corráin (dir.), *Celtic Literatures in the Twentieth Century* Moscow, 2007, p. 49-96, p. 67.

67. « *It has philosophical depth, music, humour, atmosphere, colour, excitement, and a conceptual richness that takes the breath away. [...] It may be suggested, all in all, that [...] Hay found his soul in Algeria, and that this great but lopsided poem shows us that Hay was not so much a Bard of Kintyre as a Bard of Africa.* » R. I. M. BLACK, *An Tuil: anthology of twentieth century Scottish Gaelic poetry*, Edinburgh, EUP, 1999, xxxviii. C'est l'historien-poète Angus Martin qui dénomme Hay « Bard of Kintyre » dans sa biographie du poète ; voir MARTIN, *op. cit.*, p. 48.

Conclusion

Les écrits « maghrébins » de Hay (ou rédigés au Maghreb, ou inspirés par la région et par ses lectures de l'époque) s'inscrivent dans une démarche culturelle d'ouverture et de découverte de l'autre très marquée. Les transferts et les emprunts linguistiques et littéraires sont au cœur de son œuvre, pour des raisons d'intérêt et de curiosité personnels bien sûr, mais aussi par service à la culture (ou aux cultures) de son pays, afin d'assurer des passerelles civilisatrices entre l'Écosse et le monde, à une époque où l'effondrement social et le barbarisme menaçaient. On peut aussi proposer, comme l'a fait une critique (lui-même poète, et traducteur plurilingue), que cette démarche trouve une de ses sources dans le creuset identitaire de son enfance :

« En faisant le choix d'écrire en gaélique, une langue parlée ni par ses parents ni dans son propre milieu social, Hay avait lui-même franchi une limite culturelle. C'est peut-être cette expérience d'être devenu "autre" (ou de se faire passer pour "autre") qui l'encouragea à faire un saut vers d'autres "autres". Son engouement pour la culture arabe est l'expression la plus saillante de ce phénomène⁶⁸. »

Les nombreuses lectures françaises (et par la suite italiennes) de Hay le conduisirent à réfléchir sur des questions culturelles et existentielles pertinentes à l'Écosse en les situant dans un champ intellectuel de plus large empan. Les textes qu'il découvrit dans des revues telles que *Fontaine* influèrent, directement ou plus souvent de manière oblique, sur sa propre création littéraire. Un enraciné mordu de la diversité, il franchit avec enthousiasme et imagination les limites linguistiques et culturelles qu'il rencontra au Maghreb (et ailleurs), et ce faisant créa un nouvel espace dans la littérature gaélique ouvert à l'Europe, le monde arabe et le monde non-anglophone.

68. « *By choosing to write in Gaelic, in a language used neither by his parents nor in his own social ambience, Hay had himself crossed a cultural boundary. The experience of becoming or impersonating an "other" may well have encouraged a leap in the direction of other "others". His fascination with Arab culture is the most prominent instance of this phenomenon.* » C. WHYTE, *Modern Scottish Poetry*, Edinburgh, EUP, 2004, p. 88.

Textes gaéliques :

1. Atman

Rinn thu goid nad èiginn,
 Dh'fheuch thu breug gu faotainn às;
 dhìt iad, chàin is chuip iad thu,
 is chuir iad thu fo ghlais.

Bha 'm beul onorach a dhìt thu
 pladach, bìdeach sa ghnùis ghlais;
 bha Ceartas sreamshùileach o sgrùdadh
 a leabhar cunntais 's iad sìor phàilt.

Ach am beul a dhearbhadh breugach,
 bha e modhail, èibhinn, binn;
 fhuair mi eirmseachd is sgeòil uaith
 's gun e ro eòlach air tràth bìdh.

Thogte do shùil on obair
 à cruth an t-saoghail a dheoghal tlachd;
 mhol thu Debel Iussuf dhomh,
 a cumadh is a dath.

Is aithne dhomh thu, Atmain,
 bean do thaighe 's do chòignear òg,
 do bhaidnein ghobhar is d' asail,
 do ghoirtein seagail is do bhò.

Is aithne dhomh thu, Atmain:
 is fear thu 's tha thu beò,
 dà nì nach eil am breitheamh,
 's a chail e 'chothrom gu bhith fòs.

Chan ainmig d' fhallas na do shùilean;
 is eòl duit sùgradh agus fearg;
 bhlais is bhlais thu 'n difir
 eadar milis agus searbh.

Dh'fheuch thu gràin is bròn is gàire;
 Dh'fheuch thu ànradh agus grian;
 Dh'fhairich thu a' bheatha
 is cha do mheath thu roimpe riamh.

Nan robh thu beairteach, is do chaolan
 garbh le caoile d' airein sgìth,
 cha bhiodh tu 'chuideachd air na mìolan
 an dubh phrìosan Mhondovì.

Nuair gheibh breitheamh còir na cùirte
 làn a shùla de mo dhruim,
 thig mi a thaobh gu d' fhàilteachadh
 trasd an t-sràid ma chì mi thu.

Sidna Aïssa, chaidh a cheusadh
 mar ri mèirlich air bàrr slèibh,
 is b' e 'n toibheum, Atmain, àicheadh
 gur bràthair dhomh thu fhèin.

2. Bisearta

Chì mi rè geàrd na h-oidhche
 dreòs air chrith na fhroidhneas thall air faire,
 a' clapail le a sgiathaibh,
 a' sgapadh 's a' ciaradh rionnagan na h-àird' ud.

Shaoileadh tu gun cluinnte,
 ge cian, o 'bhuillsgein ochanaich no caoineadh,
 ràn corraich no gàir fuatha,
 comhart chon cuthaich uaith no ulfhairt fhaolchon,
 gun ruigeadh drannd an fhòirneirt
 on fhùirneis òmair iomall fhèin an t-saoghail.
 Ach siud a' dol an leud e
 ri oir an speur an tostachd olc is aognaidh.

C' ainm nochd a th' orra,
 na sràidean bochda anns an sgeith gach uinneag
 a lasraichean 's a deatach,
 a sradagan is sgreadail a luchd thuinidh,
 is taigh air thaigh ga reubadh,
 am broinn a chèile am brùchdadh toit a' tuiteam?
 Is cò a-nochd tha 'g atach
 am Bàs a theachd gu grad nan cainntibh uile,
 no a' spàirn measg chlach is shailthean
 air bhàinidh a' gairm air cobhair, is nach cluinnear?
 Cò a-nochd a phàigheas
 seann chis àbhaisteach na fala cumant?

Uair dearg mar lod na h-àraich,
 uair bàn mar ghile thràighte an eagail èitigh,
 a' dìreadh 's uair a' teàrnadh,
 a' sìneadh le sìtheadh àrd 's a' call a mheudachd,
 a' fannachadh car aithil
 's ag at mar anail dhiabhail air dhèinead,
 an t-Olc na chridhe 's na chuisle,
 chì mi na bhuillean a' sìoladh a' leum e.
 Tha 'n dreòs na oillt air fàire,
 na fhàinne ròis is òir am bun nan speuran,
 a' breugnachadh 's ag àicheadh
 le shoillse sèimhe àrsaidh àrd nan reultan.

●●●●●●●●

L'auteur tient à exprimer sa gratitude envers le CRBC et en particulier Philippe Jarnoux, alors son directeur, pour l'avoir accueilli comme professeur invité en avril-mai 2016 ; et tient également à remercier Mannaig Thomas et Nelly Blanchard de l'avoir invité à participer au séminaire *La Bretagne linguistique* du 29 avril 2016.

Malo MORVAN*

Faut-il être ancien pour être légitime ? Le conflit des rhétoriques de l'authenticité dans les préfaces de dictionnaires bretons

« Il est temps de choisir clairement
entre *matematik* et *jedoniezh*,
entre *arimetik* et *niveroniezh*,
entre *geometriezh* et *mentoniezh*,
entre *analisis* et *dezzann / dielfennadur*,
entre *diametr* et *treuzkiz*,
entre *diagonalenn* et *treuzvegell*,
entre *problem* et *kudenn / skoulmad*,
entre *zero* et *mann*, etc.¹. »

Durant tout le XX^e siècle, des débats se sont engagés à propos du lexique breton. Les participants à ces débats, mêlant bien souvent l'érudition d'une approche linguistique à l'engagement d'un positionnement militant, ont ainsi produit des discours visant à valoriser tel usage linguistique breton par rapport à tel autre concurrent. Parmi les différentes dimensions qui émergent dans le débat, nous voudrions nous centrer ici sur les oppositions qui ont visé à promouvoir plutôt tel ou tel usage en invoquant un critère d'« authenticité » : quelle forme linguistique, de celle reconstruite lexicalement à partir de racines dites « celtiques », ou de celle collectée auprès de locuteurs dits « natifs », doit

* Cerlis, Paris 5 Descartes, Rennes 2.

1. Jean MAROT, *Dictionnaire multilingue des mathématiques*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002, p. 8.

être considérée comme la plus « authentique » ? L'approche proposée ici ne visera pas à répondre à la question, mais à considérer la notion d'« authenticité » comme une référence stratégique permettant aux différents protagonistes de légitimer leur usage en l'ancrant dans un passé valorisé.

Nous commencerons par présenter le cadre théorique qui permet de rendre compte des débats concernés, et notamment quelques notions de sociolinguistique et d'analyse du discours mobilisées pour mener à bien cette analyse, puis nous tenterons de rendre compte de l'émergence de différentes positions dans le débat par les conditions socio-historiques spécifiques au XX^e siècle, qui ont vu naître une polarisation entre différents profils de locuteurs. Une fois ce cadre posé, nous pourrions observer la manière dont les différents auteurs de dictionnaires bretons justifient les sélections lexicales qu'ils opèrent dans leurs ouvrages, en mobilisant les figures de l'« authenticité » ou de l'« actualité » sous des caractéristiques antagonistes ; nous nous concentrerons alors sur les processus discursifs de conversion sémantique par lesquels chaque courant vise à valoriser ses propres choix face à ceux du concurrent.

Position au sein des débats étudiés

L'objectif de cette contribution est d'analyser des polémiques au sujet des formes linguistiques de la langue bretonne, et non de défendre l'une ou l'autre des thèses mises en avant par leurs protagonistes. En particulier, il s'agit d'analyser la manière dont est invoquée l'idée d'une « authenticité » de certains usages afin de valoriser un certain type d'usages linguistiques contre un autre, au sein d'un cadre concurrentiel entre des tendances militantes divergentes. Nous nous intéresserons en particulier à des débats relativement récents, portant globalement sur deux tendances : l'une, pour laquelle l'« authenticité » du breton s'évalue essentiellement sur une base étymologique et lexicologique, par l'absence de termes ressemblants au français, l'autre, pour laquelle « authentique » signifie plutôt qu'un usage a été collecté auprès de locuteurs souvent désignés comme « natifs », et estimés à ce titre plus fiables que d'autres nommés « néo-locuteurs ».

Le but d'une telle analyse n'est pas de déclarer quel type d'usage serait plus « authentique » qu'un autre, il s'agit plutôt, d'une part, de revenir sur les présupposés partagés en commun par les tenants des différentes positions (notamment l'idée que l'usage du mot « authentique » pour désigner des pratiques linguistiques veut dire quelque chose), d'autre part, de comprendre les raisons qu'a chacun, premièrement, de faire usage de cette notion d'« authenticité », deuxièmement de tenir pour « authentique » ceci plutôt que cela (étymologie-lexique-morphologie dérivationnelle d'un côté, syntaxe-phonologie-phonétique-prosodie de l'autre ; une filiation établie envers d'autres langues « celtiques » d'un côté, le témoignage de locuteurs estimés être des informateurs fiables de l'autre, etc.).

Le fait que nous ne prenions pas position au sein de ces débats n'implique pas la croyance illusoire en une quelconque forme de « neutralité » dans la recherche : le propos tenu ici n'est pas neutre du tout, puisqu'il remet en question les présupposés partagés par les uns et les autres (ce qui peut être une bonne manière de se mettre tout le monde à dos...).

Des présupposés à réinterroger

Parmi ces présupposés, ceux que nous remettons en question seront notamment : d'une part, la validité théorique de la notion de « langue » en tant que concept descriptif², d'autre part, la pertinence de la notion d'« authenticité ». Nous expliquerons ce second point par deux ensembles de raisons :

2. Le cadre de cet article n'offre pas la place pour en expliquer les raisons. Nous devons nous contenter de renvois bibliographiques envers des ouvrages de différentes traditions sociolinguistiques au sein desquelles cette remise en question est déjà établie : Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001 ; Michel PÉCHEUX et Françoise GADET, *La langue introuvable*, Paris, Maspero, 1981 ; Jean-Michel ELOY, *La constitution du picard. Une approche de la notion de langue*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1997 ; Louis-Jean CALVET, *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ?*, Paris, Plon, 2004 ; Cécile CANUT, *Une langue sans qualité*, Limoges, Lambert-Lucas, 2007 ; Sinfree MAKONI et Alastair PENNYCOOK, *Disinventing and reconstituting languages*, Clevedon, Multilingual matters, 2006 ; Patrick SÉRIOT, *Les langues ne sont pas des choses. Discours sur la langue et souffrance identitaire en Europe centrale et orientale*, Paris, Petra, 2010.

Historiquement, la notion d'« authenticité » suppose une certaine fixité entre les usages actuels et des usages plus anciens, alors que ceux-ci évoluent en permanence : même les usages linguistiques d'aujourd'hui tenus pour « authentiques » n'ont rien à voir avec le breton d'un Jehan Lagadeuc ou d'un Guillaume Quiquer. Par ailleurs, le breton de ces mêmes auteurs, rétrospectivement catégorisé comme du « *brezhoneg beleg* » (« breton de curé »), ou « jargon mixte » par La Villemarqué³ a pu être considéré comme « inauthentique » par rapport à un âge d'or rêvé sans contact avec une autre langue. Enfin les usages linguistiques en breton du XXIII^e siècle pourront sûrement être considérés comme « inauthentiques » par rapport aux nôtres (sauf si l'on a abandonné la notion – ou les usages – entre-temps).

Sociolinguistiquement, nous disposons depuis plusieurs décennies de tout un attirail de notions qui permettent de rendre compte des situations de circulation entre les usages linguistiques et qui rendent poreuses les catégorisations au sein desquelles on les enferme généralement : notamment celles de « contact de langues » ou « interférences linguistiques » depuis Uriel Weinreich⁴, « *code-switching* » et « *code-mixing* », surtout depuis John Gumperz⁵, « véhicularisation », qui me semble apparue depuis l'étude des marchés en Afrique, dans les années 1990, « interlangue⁶ », et « calque syntaxique », ou encore « colinguisme » depuis Renée Balibar⁷ (cette dernière me semblant particulièrement utile – plus que celle de « bilinguisme » – pour désigner l'époque où les évêchés avaient un usage parallèle de l'écriture en breton et en français), etc.

Sans vouloir discuter ici de la pertinence de chacune de ces notions, cette énumération suffit à montrer qu'il est possible de proposer

3. Théodore Hersart de LA VILLEMARQUÉ, *Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, 1847, dans l'édition critique donnée par Bernard Tanguy, *Aux origines du nationalisme breton*, tome 2, Paris, Union Générale d'Éditions, 1977, p. 57.

4. Uriel WEINREICH, *Languages in contact. Findings and problems*, New York, Linguistic Circle of New York, 1953.

5. John GUMPERZ, *Engager la conversation. Introduction à une sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit, 1989.

6. Enrico ARCAINI et Bernard PY, *Interlingua. Aspetti teorici e implicazioni didattiche*, Rome, Istituto della Enciclopedia italiana fondata da G. Treccani, 1984.

7. Renée BALIBAR, *Le colinguisme*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1993.

une approche descriptive ou explicative des phénomènes d'évolution linguistique menant certains à considérer que des usages deviennent « inauthentiques » (particulièrement, l'influence de la langue française, sous une forme ou sous une autre), plutôt que de formuler un jugement axiologiquement marqué à l'égard de ces phénomènes. Il sera donc possible de revenir de et sur les discours dénigrant certains usages sous prétexte d'« inauthenticité » : d'une part, remplacer ces discours par une analyse qui tente d'expliquer, socio-historiquement, l'émergence de tels usages plutôt que de les condamner au nom d'une conception implicite de la langue rarement remise en question, dominée par la hantise de la ressemblance au français, d'autre part, analyser les raisons de l'émergence de tels discours d'authenticité et de démarcation envers le français. Parmi les usages concernés par ces discours et qui peuvent être analysés à nouveaux frais, nous trouverions, pour les uns, l'usage de termes comme « *an tele* » ou « *an trakteur* », généralement par les personnes âgées de milieu rural, pour les autres, un ensemble d'usages syntaxiques, phonologiques, phonétiques, et prosodiques, qui témoigneraient de l'influence du français.

La situation de « contact linguistique » entre breton et français va dans les deux sens⁸, bien que d'une manière asymétrique en raison de la relation d'inégalité entre les deux ensembles d'usages linguistiques, et elle peut s'expliquer par des raisons historiques : jusqu'au début du XX^e, les usages écrits émanaient essentiellement de religieux⁹ formés aux humanités classiques (latin, français, grec), et les usages du breton servaient en grande partie (chez un Michel Le Nobletz, Julien Maunoir, Claude-Guillaume Marigo, Charles Le Bris, etc.) à diffuser localement un ensemble de thèses dont le vocabulaire s'était élaboré depuis des siècles par des discussions théologiques sur des bases latines. Au cours du XX^e siècle, des changements tant politiques qu'économiques menèrent à accroître les échanges avec le reste de la France et à associer la langue française aux nouveaux cadres de pratiques, et une certaine

8. Comme nous le rappelle le récent succès des ouvrages d'Hervé Lossec concernant les bretonnismes.

9. YVES LE BERRE, *La littérature de langue bretonne. Livres et brochures entre 1790 et 1918*, Brest, Emgleo Breiz, 1994.

génération considéra alors sa transmission comme plus opportune sur un marché de l'emploi en pleine reconfiguration¹⁰.

C'est ainsi que lorsque des personnes traitant de la langue bretonne, y compris, voire surtout linguistes, sociolinguistes, historiens de la langue, étymologistes, se prononcent d'une quelconque manière sur un éventuel caractère « inauthentique » de ces situations de contact de langue, ils se situent eux-mêmes, de manière plus ou moins consciente, dans une posture qui est tout autre que celle d'une *explication* : il s'agit de se référer à un usage linguistique que, dans un cadre de concurrence au sein des milieux de militantisme linguistique, on souhaite valoriser contre un autre¹¹. Or, comme nous l'avons dit plus haut, la remise en question de notions comme celle de « langue » ou d'« authenticité » constitue le point de départ et non le but de notre étude : il s'agit surtout d'analyser de quelle manière une notion comme celle d'« authenticité » pourra se trouver mobilisée dans des discours de valorisation de certains usages linguistiques au sein d'un cadre concurrentiel.

Quels débats ?

On peut expliquer les débats des dernières décennies concernant la langue bretonne si l'on les met en rapport avec les évolutions historiques et sociales du XX^e siècle qui ont engendré une polarisation des locuteurs du breton en deux ou trois profils :

- d'une part, des locuteurs qui pratiquaient des usages localisés de la langue, quotidiennement et oralement, surtout dans un milieu rural, et qui ont vu l'abandon progressif des conditions d'un tel usage ;
- d'autre part, des intellectuels et militants qui se sont réapproprié la langue dans une démarche volontariste, qui en connaissent des usages écrits et l'investissent d'un projet politique ;

10. Fañch BROUDIC, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995.

11. De là surgit une ambiguïté constitutive à tout mon travail de recherche sur ces débats, puisque la limite entre « sources primaires » et « secondaires » s'abolit, les auteurs produisant des analyses auxquelles je me réfère peuvent aussi bien, quelques lignes plus loin, produire des jugements de hiérarchisation qui me les rendent intéressantes cette fois en tant que corpus à étudier. Ceci vaut tout particulièrement pour des auteurs qui ne mâchent pas leurs mots, comme Christian Joseph Guyonvarc'h ou Martial Ménard.

- on pourrait ajouter un troisième profil qui serait celui des nouveaux locuteurs issus des structures mises en place par les seconds, mais qui ne se situent pas forcément eux-mêmes dans une démarche militante (élèves des écoles et cours du soir, etc.).

En reprenant et détournant quelques débats de dénomination à propos du breton, et quelques propositions de typologies déjà existantes, je proposerais d'appeler « bretonnants » les premiers, « bretonnantistes » les seconds, et « brittophones » les troisièmes. On pourrait expliquer la différence dans le rapport au langage entre les deux premiers groupes de locuteurs en se reposant sur les travaux de Bernard Lahire¹², et la distinction qu'il propose entre, d'une part, un rapport pragmatique au langage en situation d'interlocution, et d'autre part, un rapport nommé « scriptural-scolaire », nourri par la systématité de l'approche écrite, et manipulant réflexivement des énoncés pris pour eux-mêmes et non pour ce qu'on leur fait dire en interaction.

Il convient toutefois de remarquer que ce ne sont pas ces profils de locuteurs que l'on retrouve directement dans les débats linguistiques, pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que de tels débats sur la langue, nécessitant un rapport réflexif au langage, n'impliquent donc généralement pas les locuteurs de la première catégorie : on trouve chez eux éventuellement des réflexions comme « *n'eo ket memes brezhoneg* » (c'est pas le même breton), ou des indications sur la zone où l'on parlerait un breton estimé meilleur, mais on ne trouve pas vraiment, chez les locuteurs âgés de milieu rural qui ont appris le breton dans leur famille et qui l'ont utilisé au quotidien pour désigner les réalités de leur vie, des prises de position quant à savoir si « exponentielle » doit être traduit par « *argemvac'hek* » ou par « *eksponantel* », ou s'il y a lieu de distinguer dans l'orthographe entre les fricatives

12. Bernard LAHIRE, *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l'« échec scolaire » à l'école primaire*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993. Lahire s'appuie lui-même essentiellement sur Jack GOODY (*La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Minuit, 1979) pour l'influence de l'écriture sur les modes de pensée et Mikhail BAKHTINE (ou Valentin VOLOCHINOV, *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Minuit, 1977 [1929]) pour les effets de décontextualisation du message linguistique appliqués par la linguistique saussurienne, dont il considère qu'elle s'applique également à l'enseignement.

vélaïres sourdes et voisées. Par ailleurs, ces débats ont généralement lieu sur des supports écrits fortement codifiés où l'expression est soumise à une relative sélection (Bourdieu parlerait d'un « marché restreint » où le « prix » d'entrée est élevé) : revues littéraires, militantes et scientifiques, livres (qui écrit des dictionnaires ?), etc. Il se pourrait que des contributions de locuteurs du premier profil soient rejetées dans un tel cadre, mais il n'y a généralement pas besoin d'arriver à ce genre de situation : encore faut-il que les lieux des débats, leur teneur, soient connus de tels locuteurs, qu'ils souhaitent dire quelque chose à ce sujet et qu'ils se sentent la confiance nécessaire pour se lancer dans un débat. Dans la mesure où ces conditions sont rarement réunies (ce qui ne veut pas dire « jamais »), il faut prendre en compte que les débats concernant la « qualité » du breton, et notamment son « authenticité », sont essentiellement des débats d'intellectuels, y compris du côté de ceux qui se situeront en représentants d'usages dits « populaires ».

Il convient par conséquent de dédoubler la typologie des profils de locuteurs par une seconde, portant sur les positions défendues. On peut pour cela commencer par remplacer la notion de « bretonnant » par celle de « pro-bretonnant », qui désigne des auteurs défendant les positions des bretonnants, mais ayant eux-mêmes le rapport scriptural-scolaire au langage leur permettant d'exprimer leur position en formulant des propos métalinguistiques systématisés dans des écrits fortement sélectifs. On pourra alors désigner deux pôles de positions au sein des débats :

- Les « continuistes », qui correspondent aux « pro-bretonnants » que nous venons de mentionner, sensibles à la variété dialectale qu'ils considèrent comme une richesse, mettent en avant une pratique du breton qui viserait à renouer la continuité intergénérationnelle envers les « bretonnants ».
- Les « refondateurs », sensibles au développement d'une littérature, d'institutions, d'une reconnaissance officielle de la langue, souhaitent se doter d'outils politiques pour revaloriser, aux yeux d'une approche scripturale-scolaire de la langue, un usage qu'ils estimeraient confiné à la quotidienneté et à une forme de trivialité. On trouve généralement dans cette tendance des positions témoignant d'un certain élitisme linguistique, et d'un nationalisme politique.

Il convient de présenter quelques précautions quant à ces classifications¹³ :

Premièrement, si nous sommes partis d'une remise en question de la notion de « langue », et d'autres classifications simplistes qu'elle suppose (notamment celle de « dialecte »), il ne faut pas que ce soit pour retomber dans d'autres classifications tout aussi réductrices concernant les positions des locuteurs. Ainsi, pour éviter de tomber dans un travers labovien qui consisterait à délimiter à l'avance des groupes de locuteurs pour ensuite expliquer leurs productions par rapport à la conformité dont elles témoignent envers les groupes préconstruits, il faut bien avoir pour précaution de prendre les catégories de locuteurs (« bretonnants », « bretonnantistes », « brittophones ») comme des idéaux-types, au sens où l'a défini Max Weber¹⁴, c'est-à-dire, des fictions théoriques, dont on sait pertinemment qu'aucune personne n'y correspond complètement en raison de la complexité des situations sociales, mais qui permettent d'ajouter un peu de clarté dans les phénomènes observés en dessinant schématiquement des grands traits¹⁵.

13. Dans la mesure où ces typologies sont formulées dans le cadre d'un travail de thèse en cours de rédaction, elles sont ici soumises à discussion. Elles impliquent aussi de jeter un regard critique sur les catégories souvent employées dans les débats, comme celles de « locuteurs natifs » (« *native speakers* »), « *terminal speakers* », « locuteurs traditionnels », « néolocuteurs », « néobreton », « *roazhoneg* », « *brezhoneg beleg* », etc. Nous n'avons pas le temps de discuter chacune de ces catégories, disons juste rapidement que leurs connotations axiologiques impliquant déjà une prise de position, elles ne peuvent pas être reprises pour l'analyse d'un tel débat.

14. « Si l'on veut penser quelque chose d'univoque sous ces termes, la sociologie est obligée d'élaborer de son côté des types ("idéaux") "purs" de chacune de ces sortes de structures qui révèlent alors chacune pour soi l'unité cohérente d'une adéquation significative aussi complète que possible, mais qui, pour cette raison, ne se présentent peut-être pas davantage dans la réalité sous cette forme pure, absolument idéale, qu'une réaction physique que l'on considère sous l'hypothèse d'un espace absolument vide. Ce n'est que sur la base de ce pur type ("idéal") qu'une casuistique sociologique est possible. » (Max WEBER, *Économie et société*, Paris, Plon Pocket Agora, 1995 [1922], p. 49.)

15. On pourra bien entendu s'intéresser tout particulièrement à des locuteurs qui ne rentrent pas dans ces catégories : Loeiz Herrieu ou Añjela Duval en fourniraient un bon exemple, mais aussi des locuteurs qui auraient commencé à apprendre le breton dans un cadre scolaire ou universitaire (des « brittophones ») puis auraient décidé d'aller le réapprendre par un travail de collectage, et éventuellement en allant s'immerger dans les modes de vie ruraux et les travaux des champs, pour se rapprocher de la langue des « bretonnants ».

Deuxièmement, concernant les deux types de positions défendues dans les débats, il faut également bien considérer qu'elles ne sont pas données d'avance, mais résultent de constructions et de reconfigurations complexes propres au contexte des échanges polémiques, on peut décrire leur émergence en mentionnant les processus de « dichotomisation » et de « polarisation » tels qu'ils sont définis par Ruth Amossy¹⁶.

Présupposés communs dans ces débats

Si tout débat implique certes un désaccord, il implique néanmoins aussi que les protagonistes s'accordent sur les termes mêmes dans lesquels la question se trouve posée¹⁷. Ici en l'occurrence, chacun des débats s'appuie, à titre de *topos*¹⁸, sur un ensemble de présupposés communs, que l'on pourrait formuler ainsi : « ancien = légitime » ; « influence du français = récent = illégitime », et la différence résidera dans le critère tenu pour pertinent pour l'observation de cette « influence du français » dans la langue. Celui-ci sera investi d'un contenu différent selon les deux tendances :

- pour les bretonnantistes, c'est dans le lexique, et notamment dans son étymologie, que s'observera l'(in)authenticité des usages, et la

16. Ruth AMOSSY, *Apologie de la polémique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 55-61. Le premier processus explique la manière dont la complexité d'un grand nombre de questions se trouve progressivement schématisée sous la forme d'une opposition « pour/contre », « noir/blanc ». Le second explique la manière dont des groupes de locuteurs de profils très différents en viennent, au sein d'un débat précis, à reconfigurer le jeu habituel de leurs oppositions pour se trouver à communier dans une réponse partagée. Si Amossy prend l'exemple du débat sur le voile, qui vit des positions communes défendues par des religieux musulmans, des féministes, des membres d'associations de quartiers, des historiens, etc., le cas breton est intéressant également, voyant singulièrement communier des religieux et des communistes dans la défense des positions « pro-bretonnantes ».

17. Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p. 89.

18. En analyse du discours, on appelle « *topos* » un lieu commun tenu pour partagé auprès du public auquel on s'adresse, sur lequel il est possible de s'appuyer en accrochant sa propre thèse, ou en reconfigurant la caractérisation d'une entité discutée à partir d'associations d'idées déjà répandues dont elle sera rendue parallèle. Voir Jean-Claude ANSCOMBRE, *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, 1995 ; Jean-Claude ANSCOMBRE et Oswald DUCROT, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, 1983 ; Ruth AMOSSY et Anne HERSCHBERG PIERROT, *Stéréotypes et clichés*, Paris, Armand Colin, 2014.

- morphologie dérivationnelle sera abondamment mobilisée pour produire des usages « authentiquement » celtiques ;
- pour les pro-bretonnants, ce sont des propriétés telles que la syntaxe, la phonologie, phonétique et prosodie, qui se révéleront pertinentes pour l'observation de tels phénomènes, et c'est la conformité avec les locuteurs décrits comme « natifs » qui fournira le point de comparaison¹⁹.

On peut se demander s'il est possible de fournir une explication des raisons pour lesquelles les uns valorisent telle dimension linguistique, et les autres, telle autre. Or, il nous semble qu'une telle répartition puisse s'expliquer, si l'on reprend avec Lahire la caractérisation des différents rapports au langage, l'un que l'on pourrait nommer « pragmatique-interlocutif », l'autre « scriptural-scolaire ». En mettant les débats en rapport avec les modes d'apprentissage et de pratique quotidienne du breton de chaque profil d'interlocuteurs, il est possible d'expliquer comment les cadres de pratique de chacun incitent les uns à percevoir la langue comme essentiellement faite de lexique, d'étymologie, et de morphologie, et les autres, comme faite de syntaxe, phonologie, phonétique, et prosodie.

Les « bretonnantistes » ont appris la langue par l'intermédiaire de dictionnaires, grammaires ou de cours où se trouvaient explicitées systématiquement et métalinguistiquement les propriétés d'une langue avant qu'ils ne la parlent couramment (tableau des mutations consonantiques initiales, table des conjugaisons des verbes, etc.), leur engagement politique les a poussés à souhaiter marquer une certaine démarcation envers les usages français, ainsi qu'à vouloir montrer que la langue bretonne était « capable » de s'exprimer dans tous les domaines, y compris les plus « nobles » (littérature (*Gwalarn*), géométrie (Célestin Lainé), psychanalyse (Guy Étienne), philosophie (Tugdual Kalvez), etc.), sans avoir recours à un substrat identifié comme « français ». Par ailleurs, ces contextes d'écriture sont ceux où, en breton comme dans d'autres

19. On trouvera dans les débats des analyses d'autres phénomènes linguistiques, notamment la sémantique verbale ou l'usage des prépositions, mais ils ne semblent pas spécifiques à l'une des approches en particulier ; leur analyse dépend, au cas par cas, du déroulement de l'argumentation de chaque auteur.

langues, on vérifie dans les dictionnaires et grammaires la justesse des termes et des expressions. Qu'il s'agisse du mode d'apprentissage, de l'engagement militant, ou des contextes de pratique, on conçoit que ces dimensions convergent vers une description de la langue où prédomineront les approches lexicologique, étymologique, et morphologique, qui ont en commun d'aborder les formes linguistiques pour elles-mêmes, hors de tout contexte d'interlocution, afin d'en analyser le sens, l'histoire, ou d'éventuels rapports de systémativité (paradigmes, flexions, dérivations).

Les « bretonnants », défendus par les « pro-bretonnants », ont appris le breton dans leur enfance, dans un milieu familial, au sein d'interactions orales quotidiennes, pour désigner des réalités pratiques au sein de conversations en face-à-face. La langue devant servir à dire le monde environnant, à interagir avec d'autres locuteurs, ils purent changer de registre linguistique lorsque les transformations socio-économiques rendirent plus opportuns, d'un point de vue pratique, les échanges en français. On comprend également qu'un tel mode d'apprentissage et contexte de pratique pousse ces locuteurs, ou leurs défenseurs, à percevoir la langue essentiellement sous ses propriétés plus directement liées aux échanges pratiques à l'oral : ce que l'on prononce (phonologie, phonétique, prosodie), la manière dont on construit les phrases (une syntaxe plus orientée vers l'efficacité pratique de l'acte de communication, où les termes importants sont placés en début de phrase, que vers le souci d'un style conforme à des règles édictées).

Chacun des contextes d'apprentissage et de pratique des différents profils de locuteurs nous semble donc à même de rendre compte des raisons pour lesquelles les uns perçoivent la langue essentiellement comme faite de lexique, morphologie, étymologie, propriétés saillantes d'un rapport scriptural-scolaire à la langue, et les autres, comme faite de prononciation et de formation de phrase, nécessités immédiates de toutes utilisations orales d'une langue en situation d'interlocution.

On le voit, une telle caractérisation n'a pas pour but d'ériger l'un des usages comme supérieur ou inférieur à un autre. Au contraire, elle vise à rendre compte des raisons qui gouvernent les désaccords concernant les usages linguistiquement légitimes, en les renvoyant aux conditions de socialisation langagière de chaque grand profil de locuteurs (une fois prises toutes les précautions nécessaires pour se garder de réifier ces

profils). À partir de là, il devient possible de retourner la perspective à propos d'une notion comme celle d'« authenticité » : il s'agira, non plus de la manier au premier degré en tant que concept justifiant une quelconque supériorité, mais bien de revenir sur ses usages, c'est-à-dire d'observer de quelle manière elle est utilisée au sein des discours de légitimation de certaines pratiques linguistiques dans un espace discursif marqué par une concurrence entre ces deux tendances de promotion du breton.

La fonction sociale des dictionnaires

Il nous reste maintenant à voir en quoi les préfaces de dictionnaires peuvent constituer des lieux particulièrement stratégiques pour l'expression de tels discours concurrentiels d'authentification des usages linguistiques. Pour cela, nous devons nous poser une question : que produit, socialement, un dictionnaire ? Ceux-ci ont pour conséquence, lorsqu'ils sont diffusés et qu'un crédit suffisant leur est accordé, de consacrer certains usages linguistiques en leur conférant une certaine officialité : à ce titre, on peut les considérer comme une certaine forme d'institution, qui déclare quels mots sont considérés comme appartenant à la langue et lesquels, n'y figurant pas, doivent être tenus pour « périphériques » ou « marginaux ».

Or, un dictionnaire ne peut pas contenir tous les mots du lexique. Certes, en ce qui concerne le cas breton, le peu de moyens, tant financiers qu'humains, rend déjà beaucoup plus difficile de rédiger et éditer des ouvrages volumineux, mais le problème n'est pas là : il se situe fondamentalement dans l'écart entre, d'une part, les productions orales quotidiennes de groupes de locuteurs hétéroclites, marquées par plusieurs facteurs de diversification (que l'école variationniste listerait en : variation diachronique (liée à l'évolution de la langue), diatopique (liée aux territoires), diastratique (liée aux milieux sociaux), diaphasique (liée aux conditions d'interlocution), etc.), et d'autre part, une liste de mots qui se trouvera toujours trop restreinte pour couvrir la totalité de ces usages et de leurs renouvellements permanents. Ce constat quant au caractère nécessairement sélectif de tout dictionnaire, soulève alors deux questions :

D'une part, selon quels critères les auteurs choisissent-ils d'inclure ou non certains termes ?

D'autre part, quels effets ce choix produit-il quant à la manière dont la langue se trouve représentée ?

On peut ici proposer une comparaison avec la situation du français : tous les ans, les médias s'emparent des apparitions et disparitions de lexique dans le *Robert* ou le *Larousse* : si « boloss » ou « kiffer » entrent dans le dictionnaire, alors on pourra considérer qu'ils ont accédé à une forme de reconnaissance institutionnelle. Par ailleurs, on entend parfois certaines personnes qui, après avoir prononcé un mot, se demandent si « cela se dit » ou si le mot « existe ». Qu'est-ce qu'une telle question pourrait bien vouloir dire de la part de quelqu'un qui doit être bien informé de l'existence du mot en question, venant de le prononcer ? Ce genre de questions repose en fait sur l'idée selon laquelle certains mots ont besoin d'une consécration officielle pour avoir droit de cité, et pour pouvoir être dits véritablement « exister ». Ainsi, si un mot entre dans un dictionnaire, c'est qu'il « existe réellement », car il aura été reconnu digne d'y figurer par des spécialistes du lexique.

Pourtant, la comparaison avec la situation française s'arrête là, car dans le cas du français, un gros travail d'institutionnalisation a produit un relatif consensus quant à la définition de « la langue » (sauf chez les sociolinguistes) : la reconnaissance accordée au *Larousse* ou au *Robert* est assez unanime²⁰. En breton, on ne peut pas considérer actuellement qu'il existe une telle unanimité, précisément en raison de la situation de concurrence pour l'accès à une reconnaissance entre divers courants du militantisme breton qui proposent chacun des définitions différentes de la langue. Cette concurrence pour l'accès à l'officialité a été vive à propos des orthographes, mais elle existe aussi pour le lexique. Un des lieux stratégiques de la formulation d'une telle concurrence est la formation de nouveaux locuteurs. *L'Ofis ar brezhoneg* dispose d'une certaine officialité, surtout depuis qu'il est devenu public, mais celle-ci

20. On trouverait d'autres ouvrages considérés comme canoniques : le dictionnaire de l'Académie, le TLFi, et certains ouvrages selon les disciplines concernées (le dictionnaire de Lalande pour la philosophie, celui de Laplanche et Pontalis pour la psychanalyse, etc.).

n'est pas encore implantée et reconnue partout (nous connaissons des milieux où l'on dit : « *Polis ar brezhoneg* »).

Schématiquement, on pourrait dessiner deux grandes tendances chez les lexicographes contemporains du breton :

D'un côté, on profite d'éditer un dictionnaire pour forger de nouveaux mots, proposés aux apprenants, en espérant leur diffusion : ceux-ci portent en général sur des savoirs techniques et spécialisés, et se situent généralement dans une démarche d'emprunt à des langues dites « celtiques », ou à des formes anciennes du breton. On trouve les travaux de SADED, *Preder*, *Imbourc'h*, parmi les plus représentatifs de ce courant, mais celui-ci englobe plus largement la tendance gwalarnienne, on pourrait y ranger également Martial Ménard, Pêr Denez, le dictionnaire de philosophie par Tugdual Kalvez, etc.²¹.

D'un autre côté, on choisit de représenter dans un dictionnaire les termes tels qu'ils sont collectés, c'est-à-dire que l'on espère produire un dictionnaire représentatif d'usages oraux attestés parmi des locuteurs que l'on investit comme plus fiables que d'autres. On pourrait considérer les travaux de Jules Gros²² comme fondateurs de ce courant, et y situer des ouvrages comme le dictionnaire *Garnier* (et sa réédition sous le nom d'Andreo Ar Merser), celui de Francis Favereau (même s'il a élargi ses références aux œuvres littéraires), *Le Trégorrois à Plougrescant* de Jean Le Dù, les travaux de Daniel Giraudon ou Jean-Yves Plourin, etc.

Ici encore, il ne s'agit pas de donner raison ou tort à l'une ou l'autre des tendances (ce qui est souvent attendu par des chercheurs

21. On pourrait vouloir faire remonter cette tendance à Jean-François Le Gonidec et Théodore Hersart de La Villemarqué (voir jusqu'à Louis Le Pelletier) puis prendre en compte la contribution importante de Frañsez Vallée dans cette démarche ; pourtant il faut faire attention à l'anachronisme, dans la mesure où, si ces auteurs ont fourni des jalons qui inspirèrent leurs successeurs, il importe de prendre en compte les évolutions dans la pratique du breton et dans le militantisme, qui ont créé le contexte particulier où émergent les ouvrages de lexicographie d'après-guerre.

22. Ici, il faudrait prendre en compte que l'influence du travail de Jules Gros, souvent considéré comme fondateur pour les auteurs de ce courant, a eu pour conséquence d'orienter une telle recherche, non seulement vers la lexicographie, mais aussi vers la stylistique, et le collectage d'expressions populaires, proverbes, etc. De même que pour l'autre courant : on pourrait encore chercher des « précurseurs », mais ce serait négliger les évolutions historiques qui ont engendré un contexte spécifique pour l'édition des ouvrages dans les dernières décennies.

bretons eux-mêmes engagés dans ces débats), mais bien plutôt de tenter d'expliquer cette dichotomie en la renvoyant aux conditions d'apprentissage, de pratique et d'engagement militant de chacun de ses membres.

La conversion des valeurs

Chacun des dictionnaires ainsi cités intègre et exclut des formes lexicales, selon un faisceau de critères déterminé par la tendance au sein de laquelle il se situe. Pour les uns, il s'agit d'exclure des mots identifiés comme français²³, pour les autres, des formes lexicales considérées comme des inventions d'intellectuels, qui ne seraient pas attestées chez des locuteurs jugés plus fiables.

Dans les deux cas, le choix s'opère sur la base d'un critère d'exclusion qui repose sur la définition d'un usage jugé plus « véritable » ou « authentique » : on retrouvera alors, dans les justifications, des mentions comme celle d'un « esprit » ou « génie de la langue », qui contribuent à la réifier, pour des besoins stratégiques de positionnement concurrentiel.

Dans les discours justifiant ces choix lexicaux (notamment les préfaces de dictionnaire), on observe en fait une valorisation sur deux fronts : la légitimité d'un usage à promouvoir s'assoit sur une authenticité revendiquée, mais aussi sur la mention d'une actualité, d'une correspondance des formes lexicales proposées avec les besoins linguistiques d'aujourd'hui. La pratique concurrente peut ainsi se trouver

23. Il est important ici de préciser « identifiés comme français » ou « ressemblant au français », car il est plus souvent question d'étymologie populaire reposant sur les proximités directement observables, que de réelles constructions étymologiques, qui exigeraient une solide connaissance du latin et de l'ancien français pour percevoir toutes les influences anciennes non reconnaissables immédiatement, notamment par l'effet de mots aujourd'hui désuets en français, mais dont des appropriations se sont conservées dans l'usage breton. On voit par exemple certains militants préférer « *ar roched* » à « *ar chemisenn* », ou « *ar gazetenn* » à « *ar journal* », car les seconds termes de chaque couple seraient trop ressemblants à des formes françaises contemporaines, alors que les premiers proviennent aussi de formes françaises plus désuètes comme « rochet / rochette » (vêtement porté par des religieux), et « gazette ». L'introduction au *Dictionnaire étymologique* de Christian Joseph GUYONVARCH (*Dictionnaire étymologique du breton ancien, moyen et moderne. Origine et histoire des mots*, Rennes, OGAM-Celticum, 1973) est instructive sur ce point, même s'il faut pouvoir se détacher de son propos souvent très polémique.

renvoyée symétriquement, non seulement à une forme d'invention récente, (adoption d'un vocabulaire francisé depuis quelques décennies pour les uns ; invention de termes par des intellectuels pour les autres), mais aussi, et en même temps, à une forme de passéisme (d'un côté, vocabulaire de la vie rurale non adapté aux locuteurs urbains d'aujourd'hui ; de l'autre, enfermement dans un lexique celtique qui ne permet pas les communications à l'international, reposant sur des langues latines).

On pourrait se contenter de considérer comme contradictoires des discours qui revendiquent à la fois une ancienneté sous la forme d'une « authenticité » et une actualité, et qui tentent de discréditer les usages concurrents à la fois comme relevant d'une invention récente et comme témoignant d'un archaïsme. Pourtant, il nous semble plus fructueux de mobiliser ici l'analyse de discours, et particulièrement l'analyse des processus de conversion sémantique telle qu'elle a été présentée par Dominique Maingueneau²⁴ pour rendre compte du phénomène. Il s'agit d'observer comment certaines notions se trouvent investies de connotations positives ou négatives dans le contexte d'une polémique en fonction des différents réseaux conceptuels au sein desquels chacun des camps les fait figurer²⁵. Pour Maingueneau, ce processus aboutit à une « grammaire de l'incompréhension » : deux systèmes théoriques, chacun cohérent et soudé, ne peuvent que réécrire dans leur réseau sémantique les valorisations/dévalorisations du propos opposé, pour se les réapproprier. Ce phénomène aboutit au fait que ce que dit l'un n'est jamais ce qu'en entend l'autre, car chacun l'entend au sein de son

24. Dominique MAINGUENEAU, *Sémantique de la polémique*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1983.

25. Maingueneau, analysant les polémiques entre l'« humanisme dévot » et le jansénisme au XVII^e siècle, observe que chaque courant réinterprète le propos de son opposant au sein d'un réseau sémantique de significations, d'association d'idées, et d'évidences, qui le *convertit* littéralement au sein de son propre système d'identifications et de valorisations. Il prend l'exemple du mot « doux », qui signifie pour les premiers l'harmonie divine, la contemplation du beau monde que Dieu a créé et où il se trouve, mais se trouvera réinterprété par les autres comme signe de la concupiscence, l'abaissement dans les plaisirs charnels de ce monde, alors que le seul accès à la divinité résiderait dans l'ascèse pour atteindre un Dieu hors de ce monde. Ce n'est pas le mot en lui-même qui possède un sens prédéterminé, mais l'ensemble du jeu d'associations créé par le système théorique au sein duquel il se situe qui lui offre des connotations recombinaisons selon les nécessités de la polémique.

propre cadre de compréhension, convertissant la valeur positive du premier en valeur négative, et inversement.

On peut néanmoins reprendre à Maingueneau son analyse du processus de conversion sans y voir le signe d'une incompréhension radicale et indépassable entre les deux camps. Comme on l'a mentionné avec Bourdieu, s'il est possible d'exprimer un désaccord sur une question, cela signifie que l'on se trouve déjà d'accord sur les termes dans lesquels cette question se trouve posée²⁶. À vrai dire, on peut trouver une conciliation entre la conception très pessimiste de la polémique comme dialogue de sourds chez Maingueneau, et celle d'un simple débat superficiel sur fonds de connivences dans les présupposés chez Bourdieu, si l'on a recours à la notion de « *topos* », exposée plus haut : dans un débat au sein duquel les interlocuteurs s'adressent l'un à l'autre, mais aussi (et surtout) à un public qu'ils doivent convaincre, ils doivent s'ancrer sur des associations d'idées et valorisations qu'ils estiment déjà répandues, et donc à même d'être utilisées stratégiquement pour y ancrer leurs propres propos. Les différents camps s'ancrent donc sur un *topos* (ou « lieu commun ») qu'ils tentent d'adapter à la thèse qu'ils défendent : si leur propre thèse parvient à se trouver identifiée à un *topos*, alors elle peut bénéficier, par contagion, de la valorisation dont jouit celui-ci.

Dans le cas des polémiques qui nous intéressent, on peut donc analyser des processus rhétoriques de conversion des valeurs « présent » (PR) et « passé » (PA). Chacune de ces deux valeurs peut se trouver convertie, par un camp ou par l'autre, d'une manière positive ou négative, selon la traduction opérée :

« Passé » peut ainsi se trouver converti en PA- pour désigner l'usage de l'opposant (« désuet »), ou en PA+ pour désigner le sien propre (« authentique »). De même, « Présent » peut se trouver converti en

26. Pierre Bourdieu (*op. cit.*, p. 89) prend l'exemple des polémiques littéraires quant au « beau style » : pour discuter afin de déterminer, parmi plusieurs propositions concurrentes, ce qui constitue le « beau style », il faut encore partager, à titre de présupposé commun, l'idée qu'il existe un tel « beau style », et qu'il est possible de le déterminer. De même, concernant nos débats, nous avons déjà remarqué que les polémiques qui pourraient se formuler sous la forme de la question « Quelle forme de breton est la plus authentique ? » supposent déjà que l'application de la notion d'« authentique » à des usages linguistiques ait une signification.

PR- pour désigner l'usage de l'opposant (« récent »), ou en PR+ pour désigner le sien propre (« actuel »). Ainsi, le tout est de parvenir à se dire soi-même « authentique » sans être « désuet », et « actuel » sans être « récent », et ce pour chacun des deux camps, tout en parvenant également à retraduire les propos de l'opposant dans le sens opposé. Ce cadre d'analyse posé, on peut maintenant observer de quelle manière les différentes préfaces de dictionnaires construisent ces processus de conversion sémantique pour promouvoir un usage contre un autre.

Application

Il faudrait réserver un sort à part pour les productions du XVII^e au XIX^e siècle, que l'on expliquerait en les resituant dans leur contexte historique spécifique²⁷. Mais nous pouvons déjà noter que, chez Julien Maunoir, on trouve à la fois la mise en avant positive d'une passivité de la langue, qui passe alors par l'intermédiaire d'un rattachement au *topos* de la création divine (« Tout ce qui est produit immédiatement de Dieu sans le secours des Creatures a vn éclat, qui surpasse en dignité les effets, a la production desquels les causes secondes & instrumentales sont admises : c'est pour cette raison que [...] les langues primitives [sont plus nobles] que celles qui ont été inventées par l'industrie des hommes²⁸. »), et celle d'une actualité lorsqu'il s'agit pour lui de se justifier dans sa rénovation de l'orthographe, notamment l'abolition du <-ff> pour les finales, et la notation des mutations consonantiques

27. À ce sujet, nous ne pouvons pour l'instant que renvoyer à la deuxième partie de notre thèse, en cours de rédaction. Il faudrait dégager deux grandes tendances dans ces époques : d'une part, le mouvement panceltiste, (incarné principalement par Maunoir, Grégoire de Rostrenen, Le Pelletier), qui, sous l'influence de Paul Pezron et John Davies, identifie toutes les langues d'Europe comme issues d'une racine « celtique », dont le breton est alors décrit comme un vestige conservé. Les auteurs de cette époque se soucient rarement de modernité. D'autre part, un courant émergent à partir du XIX^e (dont l'*Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, de La Villemarqué, pourrait être considéré comme le manifeste), que l'on qualifierait plutôt de « celtisme différentiel » au sens où les Celtes y sont mobilisés cette fois pour marquer une différenciation envers les Français, renvoyés depuis peu à des ancêtres gaulois ou romains. Ce serait avec Le Gonidec qu'apparaîtrait la revendication de forger une langue adaptée aux besoins de la modernité.

28. Julien MAUNOIR, *Sacré Collège de Jésus*, Quimper, Jean Hardouyn, 1659, p. 10.

initiales (« Il semble qu'il est a propos de changer la façon ancienne²⁹ des Escriuains Bretons, pour escrire le Langage Armorique, l'escriuant comme on le prononce » ; « Qui est celuy qui pourra lire ces mots escrits à l'ancienne mode <ar Goaff> [...] » ; « Les François depuis peu ont trouué cette façon d'escrire fort propre, escriuant comme ils prononcét³⁰. »).

Le discours celtomane insistera fortement sur la valorisation du passé, en érigeant les Celtes comme ancêtres fondateurs de tous les peuples européens, dont les Bretons seraient restés les purs représentants primitifs. On en trouve quelques exemples très explicites dans la préface que donne Charles Taillandier au dictionnaire de Louis Le Pelletier : « Cette Langue, la plus ancienne peut-être de celles que l'on parle aujourd'hui dans l'univers, nous conduit à la connaissance de nos origines ; elle nous fait remonter jusqu'aux premiers habitants des Gaules, & elle est elle-même le monument le moins équivoque de l'antiquité de la Nation Bretonne³¹. » L'usage de la notion de « Celtes » connaîtra de forts remaniements au fil du XIX^e siècle, notamment sous l'influence d'un contexte international qui voit émerger une « invention des traditions³² », qui, au Pays de Galles, en Irlande, et en Écosse, mobilise la figure d'ancêtres imaginaires pour asseoir une nouvelle définition des appartenances locales se situant en opposition envers celles de la France ou de l'Angleterre³³.

Sans qu'il soit possible ici de retracer la totalité de ces évolutions, on constate que la notion de « Celtes » est toujours invoquée par les lexicographes du XX^e, mais son contenu sémantique s'est modifié :

29. C'est nous qui soulignons, pour ce passage et pour tous les suivants.

30. Julien MAUNOIR, *ibid.*, section « De l'Écriture ».

31. Charles TAILLANDIER, « Préface », *Dictionnaire de la langue bretonne, où l'on voit son antiquité, son affinité avec les anciennes langues, l'explication de plusieurs passages de l'Écriture Sainte, et des auteurs profanes, avec l'étymologie de plusieurs mots des autres langues*, Paris, François Delaguette, 1752, p. 1.

32. Eric HOBBSBAWM et Terence RANGER, *The invention of tradition*, Cambridge University Press, 1983, traduction française, Paris, Amsterdam, 2006.

33. Voir notamment Bernard TANGUY, *Aux origines du nationalisme breton*, Paris, Union Générale d'Édition, 1977 ; Simon JAMES, *The Atlantic Celts. Ancient people or modern invention ?*, Londres, British Museum Press, 1999 ; Joseph RIO, *Mythes fondateurs de la Bretagne. Aux origines de la celtomanie*, Rennes, Ouest-France, 2000 ; Erwan CHARTIER-LE FLOCH, *Histoire de l'interceltisme en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2013.

il ne s'agit plus de désigner un ancêtre commun, fondateur de toutes les populations d'Europe, mais surtout un ancêtre spécifique, c'est-à-dire distinct de celui des Français. « Gaulois » et « Celtes », qui furent longtemps tenus pour synonymes, se trouvent maintenant distingués, et le fait que les Français se désignent désormais comme issus des premiers aboutit à ce que le second terme se trouve disponible pour les processus d'originations bretonnes.

Les conversions dans le discours fondateur

Cet ensemble de conceptions influence directement les choix des lexicographes de la tendance « fondatrice », qui décident, lorsque des besoins de créations lexicales se font sentir, de mettre en avant une parenté « celtique », et d'écarter les termes qui témoigneraient d'une influence du français :

« Les termes qui semblent influencés par le français ont aussi été laissés de côté, à moins qu'il n'y eût rien d'autre qui permettrait de nommer telle ou telle chose en breton [...] Nous avons dû plusieurs fois utiliser des néologismes pourtant et même former quelques termes. Sous ce rapport, nous avons décidé d'utiliser tout d'abord des termes ayant été attestés dans des états plus anciens de notre langue ou qui ont été empruntés à d'autres langues celtiques – au gallois principalement – ou encore des mots formés à partir d'éléments bretons ou celtiques dans l'ensemble³⁴. »

Ce travail lexicographique put être présenté par les tenants de la tendance que nous avons nommée « fondatrice » comme une forme de correction par les intellectuels d'un certain laisser-aller lexicographique qui aurait mené les locuteurs de milieu populaire à adopter des formes influencées par le français :

« En Bretagne, depuis le début du XIX^e siècle, une école de lettrés

34. *Geriadur brezhoneg gant skouerioù ha troiennoù*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 1995, p. VIII.
« Lezet eo bet ivez a-gostez an troiennoù a hañnal bezañ levezonet gant ar galleg nemet ne vefe netra all a rofe tu da c'heriañ tra pe dra e brezhoneg. [...] Ranket hon eus ober meur a wezh gant nevezg'herioù koulskoude ha sevel un nebeud termenoù zoken. Er c'beñver-se hon eus dibabet implijout da gentañ-penn termenoù zo bet arveret e stadoù koshoc'h eus hor yezh pe zo bet amprestet digant yezhoù keltiek all – digant ar c'hembraek dreist-holl – pe c'hoazh gerioù zo savet dimar elfennoù brezhonek pe keltiek dre vras. »

et de semi-lettrés groupés en associations et en académies œuvre à unifier et à purifier les parlers des illettrés, vestiges de la langue riche et raffinée du Haut Moyen Âge. De leurs efforts a résulté au second quart du XX^e siècle une authentique littérature³⁵. »

Si l'on perçoit donc de quelle manière cette démarche lexicographique est située par ses auteurs dans le cadre de valeurs PA+, au sens où le recours aux « langues celtiques » et le travail pour « purifier » la langue lui permet de renouer avec un passé glorieux, et s'oppose donc à une évolution historique de la langue décrite comme une décadence subie sous l'influence du français, on percevra également, par le processus de conversion présenté, la tendance concurrente, celle que nous avons nommée « continuiste », pourra se trouver présentée sous la valeur PA-, comme manifestant une forme de nostalgie dépassée pour des usages anciens de la langue :

« [L'état de minorisation] fait l'enchantement des amateurs de langues "naturelles, authentiques" : il leur permet de faire des études phonologiques intéressantes, certes, mais qui ne servent en rien l'avenir des langues en question. [...] Les dictionnaires bretons les plus récents, dans leur partie bilingue français-breton, ont préféré laisser le terrain de la modernité en friche et s'en tenir au fonds ancien, comme si le monde était figé. Ils ont sciemment ignoré les travaux de néologie menés depuis près d'un demi-siècle. Les lexicographes ne peuvent fuir leurs responsabilités [...] Toute attitude qui exclut la néologie et l'adaptation des termes internationaux de l'avenir de la langue bretonne la cantonne de facto au passé, la réduit à la portion congrue, lui interdit le vocabulaire nécessaire à dire le monde d'aujourd'hui, ce qui revient à la condamner à disparaître d'elle-même³⁶. »

C'est souvent dans un même mouvement que les protagonistes du débat peuvent opposer eux-mêmes leur valeur PR+ (adaptation à la modernité) à celle PA- qu'ils construisent discursivement chez leur opposant :

35. Guy ÉTIENNE, *Geriadur ar bredelfennerezh e peder yezh : galleg, alamaneg, saozneg, brezhoneg*, Plomelin, Preder, 1983, p. XIII.

36. Martial MÉNARD, *Dictionnaire français-breton*, Quimper, Palantines, 2012, p. 10-11.

« Ce dictionnaire breton est fait pour tous ceux qui mettent leur confiance dans l’avenir de la langue bretonne [...]. [...] il ne s’agit pas uniquement de la faire survivre, pas uniquement rester dans le même état – le parler chéri de nos chers anciens – met elle doit, si nous voulons qu’elle reste vivante, être la langue de création de tout ce qui naît, tout ce qui se forme, tout ce qui se crée dans l’esprit de n’importe quel brittophone qui souhaite faire usage de sa langue dans le monde d’aujourd’hui³⁷. »

Comme nous l’avons dit plus haut, analyser ces phénomènes en termes de processus de conversion nous permet d’éviter de considérer comme contradictoires des discours qui, en même temps, revendiquent une « authenticité » et s’opposent à un « passéisme », revendiquent une dimension « actuelle » de la langue tout en s’opposant aux changements « récents ». Chaque interlocuteur met à profit, de la manière la plus opportune possible, les valeurs PR et PA pour parvenir à présenter sa propre démarche sous les valeurs PR+ et PA+, et celle du concurrent comme PR- et PA-. La néologie se trouve ainsi construite discursivement par ses promoteurs comme conciliant le meilleur de l’ancien (authenticité celtique) et du récent (adaptation aux besoins de la modernité), et les usages lexicaux concurrents, inversement comme ayant le pire de l’ancien (désuétude d’un vocabulaire resté traditionnel) et du récent (influence du français). On trouve par exemple dans une préface de Gwenhael Ar Menteg une articulation très nette entre les revendications d’actualité (« Autrefois 10% des gens habitaient en ville et les autres à la campagne, aujourd’hui on constate l’inverse. Autrefois le breton était une langue d’agriculteurs – alors très riche. Mais maintenant il y a besoin d’une langue citadine – tout aussi riche. Une langue du monde dans lequel nous vivons, une langue moderne que nous voulons utiliser³⁸. ») et d’authenticité (« La veuve de Loeiz Herriou disait : “Ceux-là sont des Bretons Français, nous nous sommes des Bretons Celtes”. Comprenez que les “Bretons Français” sont ceux

37. Geriadur brezhoneg, op. cit., p. xi, « Graet eo ar geriadur holhbrezhonek-mañ evit an holl re a laka o fiziañs en amzer da zont ar brezhoneg [...]. [...] ned eo ket hepken dreistbevañ be deus d’ober, ned eo ket enta chom en he stad – lavar karet hor re gozh karet – met bez’ e rank, mar fell dimp ma chomo bev, bezañ yezh krouiñ kement a c’han, kement a furm, kement a grou e spered nep brezhoneger a venn ober gant e yezh er bed a-vremañ. »

38. Alan MONFORT, *Gerioù evit komz bemdez*, Vannes, Hiziv an Deiz, 2001, p. 4.

qui utilisent des mots français, ou surnommés “internationaux” – le “breton abâtardisé” disait ma grand-mère –, et les “Bretons Celtes” ceux qui “ont envie que soit tirée des ressources de la langue la matière pour construire des néologismes”, c’est-à-dire ceux qui sont du côté de la langue bretonne bretonne, un breton qui ne soit pas un sabir³⁹. »)

Les conversions dans le discours continuiste

Par opposition à ce premier courant lexicologique, on trouve un ensemble d’auteurs qui refuseront en partie la démarche de création néologique et privilégieront un breton collecté dans les usages oraux quotidiens des locuteurs que nous avons décrits comme « bretonnants » : Francis Favereau mentionne par exemple avoir voulu, dans son dictionnaire, « cerner ce breton vivant et populaire », « un parler riche et réputé insaisissable », ou encore « photographier un usage authentique, qu’on savait déjà menacé à moyen terme », en constatant : « je ne trouvais guère cette verve dans les dictionnaires [...] où la norme écrite l’emportait par trop sur l’usage », et décrivant « le néologisme » comme « la maladie infantile du bretonnantisme⁴⁰ ». Il construit alors une opposition entre la « création intempestive de termes » et les termes « consacrés par un certain usage ». Cette opposition s’ancre dans des descriptions grammaticales précises puisqu’à la première dimension se trouve associée « cette abstraction ou cette nominalisation hypertrophiée », considérée comme « des formes linguistiques du “mal français” », alors qu’à la seconde tendance correspond « la dérivation, naturelle en breton » ainsi que d’autres procédés (nominalisation des infinitifs, adjectivation des substantifs, adverbialisation des adjectifs) qui « correspond[ent] véritablement au génie de la langue bretonne et du celtique⁴¹ ». L’objectif est donc là aussi présenté comme « donnant la priorité au breton authentique » sur des usages décrits comme artificiels, il s’agit de respecter « le caractère propre de notre cher breton de Bretagne, langue celte millénaire, en partie romanisée dans

39. *Ibid.* Le texte breton, non recopié ici, dit plus directement : « *brezhoneg bastard* ».

40. Francis FAVEREAU, *Dictionnaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh, 1992, p. v.

Cette dernière expression renvoie à un essai de Lénine, intitulé *Le gauchisme, maladie infantile du communisme*.

41. *Ibid.*

son vocabulaire, mais à la structure intacte et au style original que l'on sait ».

La critique provenant du courant opposé, selon laquelle « les termes français employés tels quels en breton » constitueraient la dénaturation récente d'une pureté lexicale originelle, subit elle aussi le processus de conversion : par un retournement habile, l'auteur oppose cet usage d'appropriations lexicales « pourtant authentiquement populaire et fort ancien, comme l'attestent les dictionnaires du XVIII^e », qui « s'emploient donc en breton parlé, et ceci depuis des décennies, voire des siècles », à « la norme édictée par des écrivains bretons inconnus hors de leurs cercles restreints », que « l'usage n'a jamais suivi », et qui se contente de « singer l'académisme d'outre-Couesnon qui est une autre forme du jacobinisme séculaire⁴² ! ». Ainsi, c'est le rejet des termes proches du français qui se trouve le plus associé à un raisonnement purement français, et donc sûrement blâmable à ce titre.

Symétriquement aux positions précédentes, on trouvera des discours qui considèrent l'adaptation de mots à partir du français ou de formes lexicales « internationales » comme témoignant d'une modernité (PR+), là où l'attachement à des racines celtiques se trouvera présenté comme une forme de passéisme :

« On imagine aussi assez mal un vocabulaire mathématique coupé de celui des langues de grande tradition scientifique. C'est pourquoi il nous semble clair que la création de vocabulaire mathématique breton ne peut se faire qu'en privilégiant les racines internationales, c'est-à-dire en s'appuyant sur le français, l'anglais, l'allemand et le russe. Toute autre voie nous apparaît comme une voie de repli, ne pouvant conduire qu'à l'impasse dans le domaine scientifique⁴³. »

Encore une fois, c'est la mobilisation des processus de conversion qui nous permet d'expliquer en quoi les discours qui valorisent à la fois une authenticité et une actualité, dans cette tendance, ne sont pas plus contradictoires que le précédents : dès lors que l'on s'intéresse

42. *Ibid.*, p. VIII.

43. Jean MAROT, *op. cit.* [n. 1], p. 9.

aux stratégies discursives mises en place dans la situation de polémique pour valoriser son propre propos, on perçoit que les valeurs PR et PA peuvent être tour à tour rendues positives ou négatives. C'est ainsi que Jean Marot, défendant le caractère actuel des formes linguistiques qu'il présente dans son dictionnaire des mathématiques, justifie également certains usages en invoquant leur ancienneté : « Le choix de *somm = somme* [...] est incontournable, d'autant plus qu'il est attesté en moyen-breton⁴⁴ (DBC). » ; « on remarque que le verbe *resoniñ* appartient à la langue bretonne depuis Grégoire de Rostren⁴⁵ (DBC) ».

Dans le discours continuiste également, les dimensions positives de l'actualité (PR+) et de l'authenticité (PA+) pourront donc se trouver entremêlées. Ainsi, dans la préface au dictionnaire *Garnier*, Pierre-Jakez Hélias mobilise un discours selon lequel les adaptations de termes identifiés comme « français » ne constituent ni une dégradation récente de la langue (PA-) ni une marque d'incapacité à s'adapter à la modernité (PR-), mais au contraire, le moyen pour pouvoir dire le monde d'aujourd'hui (PR+) tout en respectant un mode de raisonnement traditionnel (PA+) qui serait à ses yeux plus authentiquement breton que les néologismes celtiques. Cette articulation se trouve rendue possible par l'invocation d'une « créativité » propre aux locuteurs des « anciennes générations », douées d'un « sens inné de la langue » leur permettant de « créer à mesure » des tournures modernes tout en demeurant « typiques de l'esprit breton » :

« [...] les auteurs ont voulu combler certaines lacunes, particulièrement en ce qui concerne les mots abstraits et les vocabulaires techniques ou technologiques nouveaux. Les anciennes générations savaient les créer à mesure, mais l'usage de plus en plus répandu

⁴⁴ *Ibid.*, p. 21.

⁴⁵ On pourrait se demander s'il y a lieu de situer Jean Marot dans la démarche « continuiste » comme nous l'avons fait. Si le choix de présenter un dictionnaire des mathématiques marque déjà un décalage avec ce que nous pourrions associer à cette démarche (puisque le vocabulaire très spécialisé que l'on y trouve n'est pas attesté auprès de locuteurs dits « natifs »), nous avons choisi de l'y ranger ici pour deux raisons : d'une part, la défense d'usages lexicaux proches du français contre la démarche de néologismes celtiques, d'autre part, les références fréquentes au dictionnaire de Francis Favereau. Néanmoins, le décalage de Marot envers les discours généralement tenus par la tendance continuiste rend son argumentation particulièrement intéressante par sa singularité : elle mérite une étude à part qui ne peut pas être proposée ici.

du français a fait décliner cette créativité. Cependant, il est encore possible, avec du temps et de la patience à l'écoute des désignations pour des notions nouvelles et des objets nouveaux qu'un sens inné de la langue leur fait trouver spontanément et qui ne doivent rien à ces décoctions artificielles de racines. [...]

[...] le souci majeur de l'équipe rédactionnelle a été de multiplier les exemples sous forme de phrases ou d'expressions typiques de l'esprit breton et qui n'apparaissent pas comme des décalques du français. Le breton a de merveilleuses trouvailles qui n'ont rien de commun avec la langue de Descartes et les ressources de sa syntaxe sont d'une étonnante variété. Les plus anciens bretonnants de naissance reconnaîtront ici leurs tournures originales et familières⁴⁶ [...] ».

Conclusion

Les préfaces de dictionnaires bretons fournissent donc un lieu privilégié pour l'observation de débats, eux-mêmes révélateurs des profonds changements qui ont affecté les conditions d'apprentissage et de pratique du breton au XX^e, et notamment la polarisation en deux (ou trois) profils de locuteurs.

Nous avons tenté d'en proposer une analyse qui, du fait qu'elle s'est d'abord écartée délibérément du crédit théorique que l'on accorde généralement aux notions de « langue » ou d'« authenticité », peut ainsi se retourner sur l'usage discursif qui est fait de ces notions : il s'agit alors d'observer par quelles conversions une positivité des valeurs « présent » et « passé » peut se trouver invoquée ou revendiquée par chacun des camps. Dans l'analyse de tels processus, il ne nous appartient pas de trancher concernant la plus grande pertinence de l'une ou l'autre des propositions, l'objectif est bien plutôt d'analyser ce qu'elles nous révèlent de la situation linguistique bretonne dans son évolution historique.

Mais plus généralement, au-delà de la spécificité locale, l'application d'un tel cadre d'analyse à des discours sur la langue permet de

46. *Dictionnaire breton*, Paris, Garnier, 1986, p. 6-7.

rappeler utilement certaines généralités : ce que l'on nomme « une langue », ou bien les conceptions répandues concernant ce qui est « un bon usage » de telle langue ou non, ne sont pas des données naturelles, mais les résultats de processus de définition. Ceux-ci nécessitent l'obtention d'une certaine reconnaissance par le public quant à la supériorité sur d'autres d'un usage que l'on tente de promouvoir : le travail historique des institutions pour produire la langue, et faire accepter telle ou telle définition des usages linguistiques à tenir pour légitime, est un travail toujours en cours, pas seulement par l'école de la République, mais aussi par des chercheurs-militants, engagés de bonne volonté dans des débats. Les linguistes, sociolinguistes, lexicographes, historiens de la langue, étymologistes, stylisticiens, etc., contribuent, par leur œuvre, à cette définition, dans la mesure où leur travail s'engage toujours sur l'obligation de promouvoir certains usages par rapport à d'autres (nous avons vu qu'un dictionnaire ne peut pas « tout » contenir), et où leurs convictions, elles-mêmes issues de leurs modes de socialisation linguistique, détermineront ce travail de définition de la langue. Par son caractère conflictuel, la situation de la lexicographie bretonne contemporaine nous offre un aperçu exacerbé de ces processus et nous permet de saisir clairement le rôle des descripteurs savants engagés dans la diffusion des valorisations et dévalorisations linguistiques, mettant au jour des processus moins visibles ailleurs.

L'étude des polémiques ne vise généralement pas à les résorber ; néanmoins, l'ambiguïté constitutive de la situation étudiée ici, où les polémistes sont eux-mêmes des chercheurs, permet de suggérer une intégration des processus sociolinguistiques ici présentés dans les définitions linguistiques produites. Ainsi, la prise en compte de ces phénomènes par les acteurs de ces polémiques eux-mêmes, pourrait éventuellement permettre la formulation de nouvelles descriptions, où il serait possible de prendre en compte l'hétérogénéité des profils actuels de locuteurs comme une donnée déterminée par les évolutions historiques, plutôt que de se situer d'emblée dans un cadre conflictuel visant à invalider un usage concurrent. Plutôt que de tenter à tout prix de faire prévaloir comme plus légitime tel usage par rapport à tel autre, il deviendrait possible de se demander : « Pour quelles raisons, liées à mon contexte de socialisation linguistique, tiens-je en particulier à cet

usage ? », « Pour quelles raisons, liées à son contexte de socialisation linguistique, mon opposant tient-il en particulier à cet usage ? », « Dans mes descriptions linguistiques, qu'est-ce qui relève d'une volonté de valoriser cet usage auquel je tiens, contre un autre ? ». Bref, c'est à un appel à la réflexivité auquel la linguistique bretonne se trouve conviée⁴⁷.

47. Bien entendu, cette réflexivité devrait commencer par s'appliquer à moi-même, qui devrais chercher quelles sont les conditions m'ayant dirigé vers une analyse des polémiques plutôt que vers une prise de position au sein de celles-ci. Le facteur générationnel, faisant que j'ai entendu parler de ces polémiques avant même d'être en mesure de me positionner à leur sujet, mon propre sentiment d'insécurité linguistique dans différents milieux où des descripteurs-savants-engagés trouvaient toujours une manière d'invalidier comme « non-authentique » tel ou tel usage, sous des critères renouvelés selon les milieux, quels que soient les efforts, dans un sens ou dans un autre, pour se conformer aux codes de telle chapelle, et la diffusion de cadres théoriques issus de la sociolinguistique et de l'analyse de discours, qui permettent de dépassionner les débats en les départicularisant et en en offrant une approche analytique, constitueront sûrement trois bonnes pistes pour une telle analyse.

Jean-Michel ELOY*

Quel programme de recherche pour le picard aujourd'hui ?

Cet article me donne l'occasion de revenir sur l'éternelle question : quel programme de recherche réclame le champ d'études défini par la langue picarde, qu'on désigne depuis longtemps comme « études picardes » ? Ce champ continue à m'apparaître particulièrement intéressant objectivement, en particulier par les questions qu'il nous pose. J'aborde ici cette question non pas dans l'absolu, non pas en tant que responsable d'une structure quelconque, mais comme quelqu'un qui n'a pas (pas encore ?) obtenu de réponse à ses propres questions et curiosités, qui n'a pas (pas encore ?) confirmé ses hypothèses semées au fil des contributions de colloques et articles... Je développerai deux questions seulement, mais qui couvrent l'essentiel. Chacune est vaste et peut accueillir maints projets concrets.

Qui parle picard aujourd'hui ?

C'est la première question que des profanes se posent et posent aux linguistes quasi quotidiennement : qui parle picard aujourd'hui ? Ou encore, en intégrant la perspective de la disparition : qui parle encore picard aujourd'hui ? « Qui » peut se comprendre ici : combien

* Professeur émérite en Sciences du Langage à l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens, Jean-Michel Eloy travaille sur la politique linguistique nationale et régionale, et sur la sociolinguistique de la région picarde ; il a créé le laboratoire LESCLAP à Amiens (jean-michel.elay@u-picardie.fr)

de personnes, et quelles catégories de personnes ? La question ne se résume donc pas à l'aspect quantitatif, mais celui-ci ne doit pas être abandonné aux manipulations diverses : il faut aussi le traiter. La dialectologie classique évoque ce sujet seulement en racontant le choix des informateurs : choix facile ou non, « témoins » abondants ou rares, authentiques ou discutables, etc. Ces notations constituent une matière – sociolinguistique avant l'heure – fort riche qualitativement, mais elles ne nous suffisent pas au plan méthodologique et ne sont plus d'actualité.

Récemment ont été réalisées des enquêtes sociolinguistiques déclaratives. Le problème est qu'elles sont très souvent surinterprétées : comme s'il suffisait de compter les gens qui déclarent parler une langue. Pourtant ces enquêtes peuvent aussi apporter des données pertinentes, à condition que les déclarations soient interprétées en tant que telles. En voici deux exemples :

– On apprend chez Parisot¹ que 87% des élus de la Somme déclarent connaître le picard. Le chiffre est énorme. Mieux encore : les non-natifs déclarent plus que les natifs, et les 45 ans déclarent plus que les 65 ans ! L'interprétation de ces déclarations que nous avons élaborée est celle-ci : les déclarations ne sont pas forcément véridiques – elles frisent l'invraisemblance –, mais on peut supposer que les élus flairent ce qui plaît aux électeurs : dans ce sens, l'enquête témoigne d'une forte sensibilité à la langue picarde au sein de l'électorat.

– L'enquête INSEE-INED de 1999 est aussi déclarative. Blot *et al.*² se sont intéressés aux déclarations (en tant que telles) des enquêtés qui déclarent avoir reçu ET continuer de pratiquer le picard, qu'ils nomment les « continueurs ». Ils remarquent que la catégorie socioprofessionnelle où ils sont les plus nombreux est celle des « cadres supérieurs et professions intellectuelles » : or il est contraire à l'expérience ordinaire d'affirmer que l'on parlerait moins picard sur les chantiers que dans les bureaux. Mais ce pourcentage de déclarations

1. Jean-Christophe PARISOT, *Identité régionale et développement local : le cas de la Picardie*, thèse de doctorat en Sciences politiques, Amiens, Université de Picardie, 1995.

2. Denis BLOT, Jean-Michel ELOY, Thomas ROUAULT, « La richesse linguistique du nord de la France », *Relais*, INSEE Picardie 2004, n° 125, 2004.

témoigne de l’idéologie favorable des enquêtés, en l’occurrence de la couche des leaders d’opinion.

Tout cela cependant ne nous renseigne pas sur les pratiques « premières », effectives : on ne peut pas sérieusement conclure au nombre de locuteurs de la langue. Et pourtant on le fait abondamment. Les méthodes utilisées pour tenter de répondre à notre question sont toutes insatisfaisantes. Les enquêtes déclaratives sur questionnaires laissent place, comme on vient de le voir, à des doutes sur l’importance des biais déclaratifs, et aussi sur la prise en compte des données spatiales³ : rien ne permet de préjuger que les pratiques seraient également réparties sur le territoire, or les plans d’enquête de l’INSEE ne sont pas communiqués au public ni aux chercheurs.

Les entretiens, en particulier quand il s’agit de langues d’oïl, présentent un intérêt principalement épilinguistique et représentationnel. Les observations de pratiques spectacularisantes (spectacles, soirées « patoisantes », publications, etc.) ne sont pas sans intérêt, mais leur rapport à d’autres pratiques non spectaculaires reste incertain. Au total, nous sommes arrivés au constat que la simple observation de pratiques non spectacularisées s’avère rare et difficile, dans le domaine linguistique picard comme ailleurs, tant les langues minoritaires peuvent se trouver invisibilisées⁴. Sur ce phénomène, d’ailleurs, on dispose dans l’ensemble d’explications consistantes, en termes de *normes*, *loyauté*, *complexe diglossique*, *légitimité*, etc. Il reste, comme un ensemble de biais assez bien identifiés, que des données produites uniquement à l’intention d’un enquêteur ou d’observateur du langage, bref d’un(e) linguiste, ne peuvent être considérées comme représentatives de l’ensemble des pratiques langagières. Mais, considérées comme un élément parmi d’autres, elles peuvent être instructives. La question de la spectacularisation est bien différente car, dans la mesure où elle est un élément de la réalité langagière qui n’est pas déterminé par la présence d’un observateur-lin-

3. Jean-Michel ELOY, « Le paysage linguistique pluriel de la France : retour critique sur l’enquête de 1999 », dans P. Blanchet, M. Kebbas, A.-Y. Kara (dir.), *Cahiers internationaux de Sociolinguistique* n° 2, *Pluralité linguistique et démarche de recherche. Vers une sociolinguistique complexifiée*, Paris, L’Harmattan, 2012, p. 37-46.

4. Fanny MARTIN et Gilles FORLOT, « Auto-minorisation et poids des idéologies linguistiques en Picardie », dans L. Arrighi et A. Boudreau (dir.), *Langue et légitimation : la construction du locuteur francophone*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 2016.

guiste, elle n'est pas à exclure de la représentation scientifique des pratiques. Si une langue, par exemple, n'était pratiquée, dans une époque et un lieu donnés, que sous forme de spectacularisation, cela constituerait évidemment une caractéristique importante, sur laquelle il importerait de voir clair.

On en vient donc à chercher en pratique une méthode dénuée de ces défauts, à savoir n'utilisant ni questionnaire (déclaratif ou « méta-incitatif »), ni entretien (qui fait appel à la bonne volonté, à la loyauté). *A priori*, on devrait aussi éviter les cadres favorables (chasse, pétanque, réunions identitaires), mais la situation actuelle ne le permet certainement plus. L'équipe amiénoise du LESCLAP⁵ a travaillé sur la notion de « spontané », pour montrer qu'elle représente une sorte de mythe scientifique, qui résiste étonnamment à toutes les déconstructions⁶. *A contrario*, nous proposons la métaphore d'un coefficient, stylistique, épilinguistique ou interprétatif, affectant nécessairement les discours des témoins et des linguistes, de façon différenciée. Au-delà de la question du « spontané », cette proposition viendrait expliciter la notion – négative – de « pratiques non spectaculaires », et même celle de « pratiques » – au sens où l'épilinguistique serait ainsi intégré à la production langagière.

Concrètement, quelles pratiques observer ?

Notre expérience individuelle et collective de la vie sociale nous a appris qu'il existe des lieux dans lesquels actuellement il est quasiment exclu – ou en tout cas très peu probable – de rencontrer des pratiques de langue régionale, et d'autres où il est probable ou possible de l'entendre. Dans la mesure où notre objet est de décrire l'existant en matière de pratique du picard, il n'y aura pas d'inconvénient à préférer des lieux où il est probable ou possible d'entendre du picard. Il nous faut tenir compte en effet du fait que nous avons affaire à une langue « muchée », à savoir une langue dont les domaines d'emplois et les

5. Laboratoire *Linguistique Et Sociolinguistique : Contacts, Lexique, Appropriations, Politiques* (LESCLAP-CERCLL), EA 4283, Université de Picardie Jules Verne.

6. Gilles FORLOT et Jean-Michel ELOY, « Le spontané et la réflexivité en (socio)linguistique », *Actes du colloque Pour une épistémologie de la sociolinguistique* (Montpellier, 10-12 déc. 2009), Limoges, Lambert-Lucas, 2010, p. 163-170.

fonctions sociales sont étroits – le risque est réel que nous rencontrions des difficultés à observer quelques pratiques que ce soit.

Ce choix des lieux et situations croise une typologie des situations de parole, dont certaines sont susceptibles d’inclure les pratiques en question : car en France aujourd’hui le simple choix de s’exprimer en langue régionale est un « acte de langage » en soi. Dès lors, on peut s’attendre à ce qu’une technique de « carottages », c’est-à-dire d’observations participantes ponctuelles d’un ensemble de « situations sociolinguistiques » définies *a priori*, permettrait une collecte de données brutes originales. Le protocole serait donc celui-ci : étant donné un lieu-situation défini *a priori*, qu’y perçoit-on de la langue régionale ? Cette technique, applicable dans différents lieux, et dans plusieurs régions ou sous-régions dans le cadre d’une même démarche, offrirait des possibilités de comparaison portant sur l’importance de la présence des langues visées.

La comparabilité des régions suppose l’existence d’éléments civilisationnels uniformes, ce qui demande vérification cas par cas. Pour concrétiser notre hypothèse, citons quelques situations où il nous paraît vraisemblable qu’elle pourrait s’appliquer : dans les tribunes d’un match de football impliquant l’équipe locale, dans l’autobus ramenant chez eux des collégiens, ou des travailleurs, au marché, à l’étal d’un marchand qui lance des énoncés en langue régionale, etc. À la suite de chacune de ces observations serait réalisé un bref entretien avec une ou deux personnes appartenant à la situation observée, sur le thème de la description de « ce qui se parle ici ».

L’objectif d’une telle enquête, en plus de la comparaison de régions, serait d’objectiver l’intuition que nous avons concernant la présence du picard. À savoir, en bref, qu’on trouve de nombreux actes de présence de la langue, mais que rares sont les discours cohérents (sur le plan de la langue) : les locuteurs « jouent » dans le continuum (c’est l’interlecte qu’évoquait Prudent⁷ dès 1981). Mais ces données manquent actuellement, et je crois bien que c’est le cas dans la plupart des langues de France.

7. Lambert-Félix PRUDENT, « Diglossie et interlecte », *Langages*, 1981, vol. 15, n° 61, p. 13-38.

Qu'est-ce que parler picard ?

La deuxième grande question est : « qu'est-ce que parler picard ? » ou « qu'est-ce que le picard aujourd'hui ? » Il y a en effet une difficulté à décrire l'état actuel de la langue réellement pratiquée, du fait qu'elle est mouvante et que nous sommes dans le cadre d'un réseau dialectal ou continuum dialectal (en l'occurrence : gallo-roman), alors que les concepts que nous utilisons s'appliquent à des réalités discrètes : langues (idiomes, variétés, dialectes, patois, parlers, etc.). Et de toute manière, l'exemple même du français – « parlé », « populaire », etc. – nous montre que le projet de décrire la langue réellement pratiquée peut rencontrer beaucoup de réticences.

Si nous prenons l'exemple de continuum ci-dessous, entre A et F :

A : mon voisin il a acheté une petite voiture

.....

F : min voèsin il o acaté inne tchote carète

Il est difficile d'ordonner les réalisations intermédiaires selon une échelle implicationnelle : on trouvera souvent aussi bien C que D, etc. :

C : min voèsin il a acheté une tchote voiture

D : mon voisin il o acaté inne tchote voiture

Il faudrait ajouter une variation de fréquence probable (intuitivement) : *min* ou *tchote* sont beaucoup plus fréquents, disponibles, que *acater* ou même *carète*.

Dans la période actuelle de baisse des pratiques – probable, rappelons-le, car nous ne voyons pas d'étude l'établissant rigoureusement –, une étude des lexiques disponibles serait extrêmement utile pour établir l'évolution en cours. Si l'on mettait en évidence un appauvrissement marqué, on pourrait en effet se demander si le picard n'est pas en train de se fondre dans le français régional, ce qui est une modalité bien connue de disparition d'une langue.

Pourtant, le picard qui se parle comporte des traits extrêmement vivaces et partagés, phonologiques, morphosyntaxiques et lexicaux. Certains sont ignorés de leurs locuteurs, comme la neutralisation du

genre de l'article défini (article épïcène *le*, généralement sous la forme *èl* ou *eul* : *eul garchon*, *eul moaison*). Le *t* final articulé du verbe (par ex. *ils arrivent* prononcé /izarivt/), ou les articles à base *ch* (*ch'mur*, *cht'homme*, *chl'arbre*, *chés murs*), restent fréquents dans le parler ordinaire de nombreuses personnes.

Ces traits sont bien sûr de rigueur dans le picard tel qu'il se représente en spectacle vivant ou à l'écrit (récits écrits, oraux, contes, humour, théâtre, BD, chanson...). Avons-nous affaire alors à un registre artificiel ? Le picard ne connaît pas de dispute actuellement à ce sujet, contrairement à ce qui se passe avec le « refondu walon ». Mais on peut qualifier la plupart des productions en public de volontaristes, plutôt qu'artificielles. Le volontarisme porte sur le traitement de la variation : alors que la langue vivante est variante, la langue exhibée est plus systématique, les règles sont plus catégoriques. Les livres, dictionnaires et grammaires, influencent ces registres surveillés, et les livres oublient souvent de relever la variation, perçue comme une moindre qualité de langue⁸.

Pour décrire ces différentes façons de concevoir la langue, Junkovic et Nicolai proposaient la notion de référentiel normatif (RN), articulée en trois niveaux⁹ :

RNI : la langue intériorisée de l'individu

RNII : la langue donnée par les dictionnaires et grammaires

RNIII : la langue négociée en interdiscours

On peut inscrire dans ce schéma l'influence de RN II sur RN I, ou l'influence partielle seulement de RN II sur la langue produite, car celle-ci répond aux contraintes de RN III. Si seuls les RN II sont explicites, il faut y inclure les discours métalinguistiques des locuteurs eux-mêmes – dont on sait les décalages possibles avec leurs propres pratiques.

La notion de référentiel normatif se révèle utile comme instrument d'observation, elle permet de chercher comment les locuteurs

8. Pour une discussion précise d'exemples, voir Jean-Michel ELOY, « Dans quel sens peut-on dire que le picard est une langue minoritaire ? », *La Bretagne Linguistique*, n° 11, Brest, CRBC-UBO, 1998, p. 153-168.

9. Z. JUNKOVIC et R. NICOLAI, « Changement linguistique et interaction », GRILL (Groupe de recherche sur les interactions linguistico-langagières), fasc. 0, Nice, 1987.

individuels travaillent à construire une cohérence de « langues » dans un répertoire qu'ils classent, décrivent (au niveau épilinguistique) et organisent en permanence. Entre les différents niveaux se situent des pratiques normatives qui demandent bien sûr étude.

Il faut ajouter *in fine* que cet outil présente malgré tout cet inconvénient, que poser un référentiel stable pour un individu, c'est encore poser un modèle stable et homogène, ce qui est vraisemblablement encore, à nos yeux, une simplification de la réalité : décidément, il est difficile d'en penser la déformabilité.

Une grande incertitude concerne la conscience linguistique, ou plutôt idiomatique, du locuteur. Appelons « sentiment immédiat linguistique » (SIL) le fait d'« être conscient de la langue qu'on parle au moment où l'on parle ». La question est soulevée en particulier par le terme de « volontarisme », ou même la notion de « choix » de langue. Mais en dehors du discours métalinguistique éventuel, il y a là plus d'hypothèses que de faits d'évidence. Et d'ailleurs, le SIL peut-il aussi ne pas être là ? Peut-on parler en ne sachant pas *immédiatement* quelle langue on parle ? Certaines enquêtes nous ont montré le locuteur qui bricole les langues, pendant que le linguiste s'obstine à les classer¹⁰. Certaines pratiques seulement seraient (auto)surveillées, ce qui nous ramène *a contrario* au « spontané ».

Il reste que la production orale spontanée – ou intime – du picard est aujourd'hui mal connue : nous ne savons plus très bien où nous en sommes de l'évolution qualitative des pratiques. Il faut enquêter !

Quelle est l'analogie avec la problématique créole ?

L'idée est loin d'être neuve. Il existe depuis le XIX^e siècle une tradition dialectologique sur les « patois créoles » et une vue du créole comme « langue néoromane issue de la langue d'oïl¹¹ ». Dès les années 1870, Schuchardt et d'autres comparent la créolisation à la genèse des langues romanes. La différence serait la « rupture créole » : mais aujourd'hui on

10. Jean-Michel ELOY, Denis BLOT, Marie CARCASSONNE, Jacques LANDRECIES, *Français, picard, immigrations. Une enquête épilinguistique. L'intégration linguistique de migrants de différentes origines en domaine picard*, Paris, L'Harmattan – CEP, 2003.

11. Jules FAINE, *Philologie créole : études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince, Impr. de l'État, 1936.

parle plutôt seulement de rythmes différents, d'« accélération créole ». Bien entendu, il existe des différences historiques importantes : le substrat du créole renvoie au plurilinguisme des esclaves, alors qu'en domaine d'oïl, on pense à un vrai substrat (ibère, gaulois...). Ce sont surtout les difficultés qui rapprochent les domaines : on cite aux Antilles la démarcation difficile entre créole et français.

On a depuis longtemps imaginé un rapprochement entre la situation picarde (et probablement d'oïl) et les situations créoles. Pourquoi ? Dans les deux cas, nous avons deux lectes franchement distincts et opposés, le français et le créole, et un espace de variation entre les deux. L'image de l'altitude (« acro » et « basi »-lectes, comme diglossie H et B) étant fort critiquable, nommons-les O (officiel) et R (régional). « Régional » peut d'ailleurs prendre un sens métaphorique (vs « général »). En tout cas, comme le montre la théorie fergusonnienne de la diglossie, O et R sont opposés à maints égards, sur le plan linguistique et sociolinguistique (statut, usage, idéologie...). Élément central, le statut symbolique de R comme « langue » (ou « vraie langue ») est contesté ou reconnu seulement de fraîche date.

Les études créoles ont montré que les pratiques se distribuent non pas entre O et R mais entre trois termes : O, R et surtout l'interlecte ou continuum. Cet interlecte prend de nombreuses formes, graduées, avec ou sans échelle implicationnelle selon les études. On peut même avancer que O et R sans interférences sont rares, voire théoriques si ce n'est fantasmés. Plus d'un observateur refuse de séparer français et créole par une barrière étanche. R. Chaudenson a souvent soutenu que le français populaire, ancien ou contemporain, nommé depuis Frei le « français avancé », présente des tendances évolutives communes dont les créoles lui paraissent des points d'aboutissement ultimes¹². Guy Hazael-Massieux décrit comme phénomènes courants une conversation qui se déroule à la fois en créole et en français, mais surtout un « dialecte où surnagent des débris lexicaux à peine reconnaissables, [qu'on classe] sous la rubrique 'créole'¹³ ». En revanche, il montre une

12. Robert CHAUDENSON, Raymond MOUGEON, Édouard BENIAK, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Érudition, 1993.

13. Guy HAZAEL-MASSIEUX, « Approche sociolinguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », *Langue française*, n° 37, 1978, p. 106-118.

communauté linguistique dont la cohésion est manifestée par la volonté d'intelligibilité mutuelle plutôt que par l'unité évidente d'un système linguistique. Il s'agirait pour lui d'un système de communication où la redondance (au sens technique du terme) irait jusqu'au doublement du système linguistique.

Les locuteurs n'ont pas toujours conscience d'une frontière linguistique nette, et souvent leur prise de conscience est due à des extérieurs. En revanche, le refus d'intelligibilité, c'est-à-dire de communication, se marque toujours par un recours aux formes les plus spécifiques du français ou du créole. On ferait exactement les mêmes remarques à propos de la situation picarde.

De même à propos de ce qui accompagne une bonne communication, riche de connivence : le recours aux marqueurs et aux emblèmes possédés en commun par les membres du groupe. On trouverait encore bien des points communs aux situations créole et picarde. De même que Guy Hazael-Massieux soutient que beaucoup d'expressions du créole, prises une à une, peuvent s'expliquer dans le cadre du français, on peut en dire autant de certains traits grammaticaux du picard, comme la neutralisation du genre de l'article (par exemple *chés fanmes i sont belles*), certains emplois d'actualisateurs postposés au nom (FR POP « la maison là », PIC *cht'honme lo*), la dislocation à gauche (« redoublement du sujet »), la consonne continue finale (régularisée) au subjonctif (*qu'i vienche* – cf. FR POP « i croivent »), etc. Ces similitudes sont dues sans aucun doute au lien originel avec le « français populaire » ou non-standard à des époques anciennes.

Une autre façon de comprendre cette similitude est plus directement sociale. J. Cellard note que « les sociétés coloniales, moins structurées que la métropole, ont sans doute laissé libre cours à toutes les pensées d'un langage populaire que la norme scolaire et les hiérarchies en place ont refoulées en France métropolitaine¹⁴ », « libre cours » qui aurait donc permis le développement du créole. De même nous avons cru pouvoir décrire le picard, langue de prolétaires n'intéressant personne pendant des siècles, comme une « langue en liberté », bénéficiant d'une pression normative très faible. Il est vrai que cela pose une question : comment mesurer des pressions normatives différentes ? Autrement

14. Jacques CELLARD, *La Vie du langage*, Paris, éditions Le Robert, 1979.

dit, comment objectiver l'intensité et l'efficacité des pratiques normatives – sans oublier qu'elles sont normales dans tout groupe humain, avant d'être institutionnalisées ou d'entrer dans des processus de différenciation sociale.

Nous touchons ici un point où les pratiques créolistes diffèrent peut-être des pratiques picardisantes. En effet, en domaine picard, un consensus s'est fait jusqu'à présent pour NE PAS aller vers une standardisation. Cela n'empêche pas qu'émergent un petit nombre de substandards, ou une sorte de koinèisation partielle, mais le côté normatif est cantonné au travail réalisé par les auteurs et par certains éditeurs. Les activistes du mouvement culturel picard semblent craindre un côté stérilisant de la promotion d'une version standard de la langue – risque de délégitimation des autres pratiques –, tout en étant en demande des avantages de celle-ci, en termes de circulation de textes et de spectacles, et en termes de supports d'enseignement diffusables dans tout le domaine linguistique. De fait, la circulation se fait sans blocages, mais à intensité plutôt basse sauf exceptions – les gros succès de librairie, *Astérix*, *Tintin*, etc.

Conclusion

S'il faut répondre en peu de mots à notre question initiale, ce sont des enquêtes, qui nous paraissent le premier besoin, mais en débloquent au moins les deux verrous suivants. Il nous faut trouver des méthodes moins conniventes et moins idéologiques que ces dernières années, car notre perception de la réalité des pratiques picardes, en même temps qu'elle s'est enrichie de l'épilinguistique et des idées linguistiques des locuteurs, s'est aussi en partie brouillée : il faudra bien revenir à constater des pratiques non spectacularisées, et non volontaristes, s'il en existe. Il nous faut dépasser les éventuels fantasmes de langue. Le second point, qui conditionne ces enquêtes, est une analyse plus précise au plan systémique, une description et une conceptualisation renouvelée du continuum – ou de l'interlecte – qui représente une très grande proportion des pratiques de la langue picarde. Ces deux objectifs, ces deux tâches sont d'une importance particulière en ce début de siècle.

Nous devons en effet rappeler en conclusion que l'actualité politique du picard est très stimulante – un peu redoutable aussi – puisque

les régions administratives, dont le rôle n'est pas négligeable, sont refondues depuis janvier 2016. Une même région administrative couvre aujourd'hui tout le domaine linguistique picard. Il est d'autant plus regrettable que les politiciens aient préféré éviter ce nom, le seul qui eût été fondé, au profit d'une invention marketing sans intérêt sinon pour les humoristes. Mais le mouvement culturel picard ne s'arrêtera pas là et le besoin de recherches linguistiques ne diminuera pas, bien au contraire. Les linguistes ont de beaux programmes de travail à monter, avec une utilité sociale ressentie largement autour d'eux.

Bibliographie

- BLOT Denis, ELOY Jean-Michel, ROUAULT Thomas, « La richesse linguistique du nord de la France », *Relais*, INSEE Picardie 2004, n° 125, 2004.
- CELLARD Jacques, *La Vie du langage*, Paris, éditions Le Robert, 1979.
- CHAUDENSON Robert, MOUGEON Raymond, BENIAK Édouard, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Erudition, 1993.
- ELOY Jean-Michel, « Dans quel sens peut-on dire que le picard est une langue minoritaire ? », *La Bretagne Linguistique*, n° 11, Brest, CRBC-UBO, 1998, p. 153-168.
- ELOY Jean-Michel, « Le paysage linguistique pluriel de la France : retour critique sur l'enquête de 1999 », dans P. Blanchet, M. Kebbas, A.-Y. Kara (dir.), *Cahiers internationaux de Sociolinguistique n° 2, Pluralité linguistique et démarche de recherche. Vers une sociolinguistique complexifiée*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 37-46.
- ELOY Jean-Michel, BLOT Denis, CARCASSONNE Marie, LANDRECIES Jacques, *Français, picard, immigrations. Une enquête épilinguistique. L'intégration linguistique de migrants de différentes origines en domaine picard*, Paris, L'Harmattan – CEP, 2003.
- FAINE Jules, *Philologie créole : études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti*, Port-au-Prince, Impr. de l'État, 1936.
- MARTIN Fanny et FORLOT Gilles, « Auto-minorisation et poids des idéologies linguistiques en Picardie », dans L. Arrighi et A. Boudreau (dir.), *Langue et légitimation : la construction du locuteur francophone*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016.

- FORLOT Gilles et ELOY Jean-Michel, « Le spontané et la réflexivité en (socio) linguistique », *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2010, p. 163-170.
- HAZAEEL-MASSIEUX Guy, « Approche sociolinguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », *Langue française*, n° 37, 1978, p. 106-118.
- Junkovic Z. et NICOLAI R., « Changement linguistique et interaction », GRILL (Groupe de recherche sur les interactions linguistico-langagières), fasc.0, Nice, 1987.
- PARISOT Jean-Christophe, *Identité régionale et développement local : le cas de la Picardie*, thèse de doctorat en Sciences politiques, Amiens, Université de Picardie, 1995.
- PRUDENT Lambert-Félix, « Diglossie et interlecte », *Langages*, 1981, vol. 15, n° 61, p. 13-38.

Fanny MARTIN*

Le projet RESTAURE¹, un tremplin pour le picard

Le projet RESTAURE (RESsources informatisées et Traitement AUTomatique pour les langues REgionales) financé par l'Agence Nationale de la Recherche, unit les laboratoires LILPa (Linguistique, Langues, Parole, Université de Strasbourg), CLLE-ERSS (Cognition, Langues, Langage, Ergonomie - Équipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique, Université de Toulouse), Habiter le Monde (Université de Picardie Jules Verne, Amiens) et LIMSI-CNRS (Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur, Université d'Orsay). Il ambitionne de doter en ressources informatisées, mais également en outils de Traitement Automatique, trois langues régionales de France : l'alsacien, l'occitan et le picard. Ce projet comporte trois

* Ingénieure de Recherche, Projet ANR RESTAURE (*RESsources informatisées et Traitement AUTomatique pour les langues REgionales*), Université de Picardie Jules Verne, Amiens, Laboratoire Habiter le Monde - HM - EA 4278 & Laboratoire CERCLL EA-4283. fanny.martin@u-picardie.fr

Fanny Martin est docteure en Sciences du langage. Auteure d'une thèse de sociolinguistique (2015) intitulée « Espaces et lieux de la langue au XXI^e siècle en Picardie : approche complexe de la structuration des répertoires linguistiques en situations ordinaires – enquête en Picardie », elle est actuellement ingénieure de recherche pour le projet ANR RESTAURE (RESsources informatisées et Traitement AUTomatique pour les langues REgionales).

1. Remerciements : Les travaux décrits dans cet article ont bénéficié du soutien de l'ANR (projet RESTAURE-convention ANR-14-CE24-0003-01, entamé au mois de janvier 2015 pour une durée de 42 mois).

objectifs principaux : a) l'acquisition et la normalisation de ressources (corpus et lexiques) ; b) le développement d'outils pour l'acquisition et l'analyse de corpus ; c) la diffusion des résultats auprès du grand public.

Ces trois langues font déjà l'objet de travaux significatifs². Leur inscription dans le projet RESTAURE vise à associer et à mutualiser les connaissances et les compétences des divers acteurs du projet dans le but de profiter des expériences, des approches scientifiques et des outils développés antérieurement pour ces différentes langues, ainsi qu'à créer de nouveaux outils. Les différentes étapes du projet concourent à renforcer une synergie importante, ainsi, les difficultés rencontrées par chacune des langues deviennent des défis collectifs à l'échelle du projet.

Pour le picard, le projet RESTAURE s'inscrit dans la continuité du projet PICARTEXT (2007-2010), projet financé par la Région Picardie, dans le cadre des « Projets structurants ». En effet, le laboratoire LESCLAP (Linguistique Et Sociolinguistique : Contacts, Lexique, Appropriations, Politiques, Université de Picardie Jules Verne, Amiens), a développé une ressource textuelle³ pour la langue picarde, (conçue sur le modèle de la base FRANTEXT) sous la direction de Jean-Michel Eloy et de Christophe Rey. Il s'agit d'une base de données électronique qui rassemble des textes littéraires variés (poésies, contes, romans, nouvelles, etc.) s'échelonnant du XVII^e siècle jusqu'au XXI^e siècle et qui dispose d'un outil d'interrogation qui prend également en compte l'espace linguistique picard.

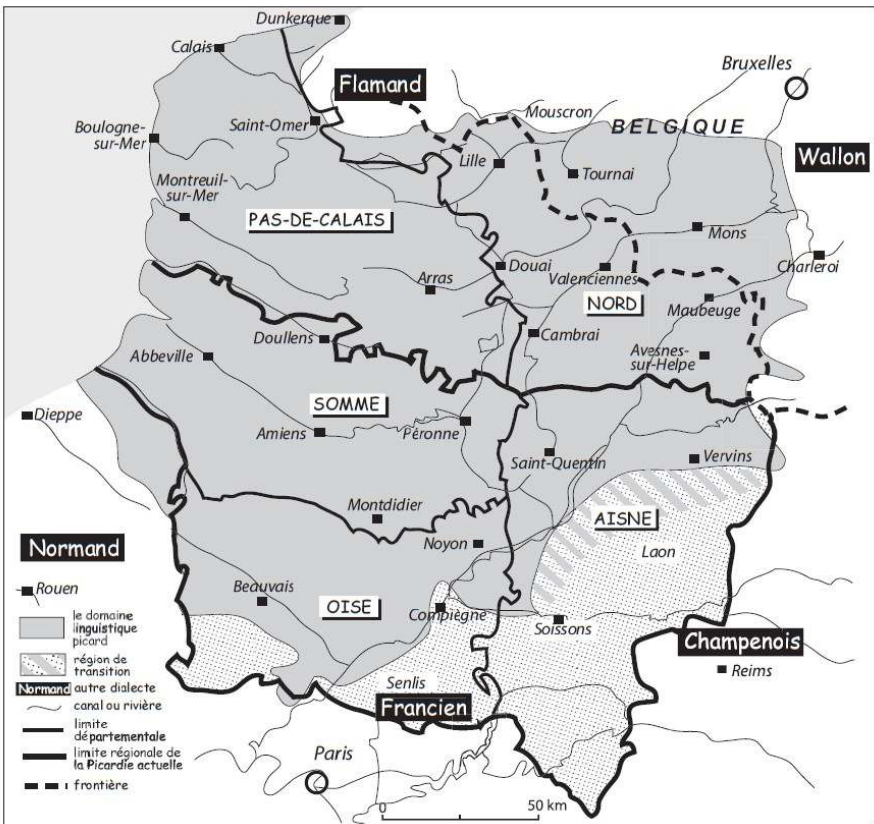
L'entrée du picard dans l'univers du Traitement Automatique des Langues (TAL) se présente donc aujourd'hui comme un tremplin vers une autre perception de la langue. En effet, le traitement de données textuelles numériques nous invite à appréhender autrement la langue, tant dans l'acquisition et la normalisation de ressources électroniques écrites, que dans le développement d'outils d'analyse automatique adaptés aux particularités notamment morphosyntaxiques de la langue, que dans la valorisation de ces outils et de ces ressources auprès du grand public.

2. La base textuelle BaTelÒc pour l'occitan, la base textuelle Picartext pour le picard.

3. Cette ressource comporte environ dix millions de mots : <https://www.u-picardie.fr/LESCLaP/PICARTEXT/Public/>

Description du picard et de la situation linguistique

L'aire linguistique picarde comprend l'actuelle région des Hauts-de-France (cf. réforme territoriale de 2014) – à savoir l'ancienne région du Nord-Pas-de-Calais, une partie de la région Picardie⁴, à l'exception du sud-est du territoire administratif⁵ – et la province belge du Hainaut (cf. carte ci-dessous). La langue picarde fait état d'une longue tradition



Carte établie par René Debrie selon les données de Raymond Dubois, réalisée par Joëlle Désiré (Amiens, Université Jules Verne, 1985).

4. L'aire linguistique picarde ne coïncide pas avec les frontières politiques administratives. La langue picarde ne peut donc être associée exclusivement à l'espace administratif picard.
5. Des travaux récents (FORLOT et MARTIN, 2014 ; MARTIN, 2015 et MARTIN et FORLOT 2016) tendent à montrer que l'aire linguistique se réduit également aujourd'hui principalement au sud du domaine linguistique.

dialectologique⁶ qui a permis en outre d'établir en 1957 un tracé de l'aire linguistique, en rapport avec les enquêtes préalablement menées⁷ et la publication d'un atlas linguistique et ethnographique picard⁸.

Au cœur même de cette aire linguistique picarde, nous observons distinctement des variétés de picard. Celles-ci s'affirment les unes par rapport aux autres, elles ont du sens pour les locuteurs, mais aussi pour les scripteurs qui cultivent cette singularité dans les confins de l'aire linguistique picarde, en témoignent les nombreux travaux lexicographiques menés de tout temps, en voici quelques exemples : L. Daire, 1770 ; D. Haigneré, 1903 ; R. Debrie, 1975, 1979, 1981, 1983a, 1985, 1986, 1987, entre autres ; G. Vasseur 1963⁹, J.-M. Braillon, 2001, 2002 et 2003, ainsi que les nombreux glossaires réalisés au sein du domaine linguistique¹⁰. Ces travaux font état d'une importante variation de la langue au sein du domaine, comme le montre fort bien l'*Atlas Linguistique et Ethnographique picard* (1989-1997).

Dans l'histoire du fait linguistique picard, on compte de nombreux débats dans les années 1960-1970 autour de la standardisation et de l'orthographe (centralisation de la langue, question de la variation : uniformisation de la graphie et du lexique). Cependant, à ce jour, aucune standardisation n'est engagée sur l'ensemble du domaine picard. Plus encore, cette situation est vécue aujourd'hui comme une « liberté assumée » contre la standardisation. À ce titre, le picard peut être défini comme une « langue de la liberté¹¹ ». Comme l'écrit Jean-Michel Eloy :

-
6. Enquêtes dialectologiques réalisées par Fernand Carton et Maurice Lebègue (entre autres) à partir des années 1950 sur le domaine linguistique picard (127 points d'enquête dans 5 départements) qui ont contribué à la réalisation de l'*Atlas linguistique picard* (1989-1998) (soit 660 cartes) et au tracé de référence publié par Raymond Dubois en 1957, d'après une étude toponymique (communes, hameaux et lieux-dits).
 7. Raymond DUBOIS, *Le Domaine picard. Délimitation et carte systématique, dressée pour servir à l'Inventaire général du picard et autres travaux de géographie linguistique*, Arras, Société de dialectologie picarde, 1957.
 8. Fernand CARTON, Maurice LEBÈGUE, *Atlas Linguistique et Ethnographique picard*, 2 volumes, Paris, Éditions du CNRS, 1989, 1998, 2004.
 9. Certains de ces travaux lexicographiques vont de pair avec la publication d'une grammaire du même auteur : HAIGNERÉ, 1901 ; DEBRIE, 1983b ; VASSEUR, 1996.
 10. Nous notons aussi la nécessité de lexiques spécialisés, en lien particulièrement avec les métiers artisanaux et les spécificités de l'espace géographique
 11. Fanny MARTIN, *Espaces et lieux de la langue en Picardie au XXI^e siècle. Approche complexe de*

« [...] en domaine picard, la question de la standardisation n'est pas posée du tout en ce qui concerne les formes de langue. Même si l'on ne parle que de standardisation des procédés graphiques, son importance est diversement appréciée. Les débats sur "l'orthographe du picard", qui furent très vifs dans les années 60 et 70, sont aujourd'hui curieusement éteints – un colloque sur ce thème en 2010 avait d'ailleurs conclu au statu quo, et avait eu peu d'écho¹². »

Si le picard n'existe pas en tant que langue standardisée, ni normée sur le plan de la graphie, on l'écrit cependant depuis plusieurs siècles et cela n'empêche en rien sa présence sur la scène littéraire aujourd'hui. C'est aussi en lien avec une lutte contre une codification et une standardisation du picard que l'on observe de manière diachronique l'émergence de ces travaux qui cultivent selon nous leurs différences au sein de cet espace linguistique. Par ailleurs, il n'y a pas, à notre sens, de contradiction formelle entre la non-standardisation du picard à l'échelle du domaine linguistique picard, la présence de variation et la question de la vitalité littéraire du picard¹³. C'est peut-être ce particularisme de la non-standardisation qui évite de poser un « carcan » trop rigide revendiquant ainsi par la variation une forme de liberté, comme nous l'avons explicité ci-avant.

Les outils de grammatisation¹⁴ que nous avons préalablement cités, que sont les grammaires et les dictionnaires, existent depuis la fin du XVIII^e siècle et en nombre pour le picard, affirmant d'une part son statut de langue et reflétant également une logique de pôles linguistiques que l'on retrouve aussi aujourd'hui dans de récentes enquêtes sociolinguistiques de terrain (Forlot, 2006 ; Forlot et Martin, 2014 ; Martin, 2015 ; Martin et Forlot, 2016¹⁵).

la structuration des répertoires linguistiques en situations ordinaires. Enquête en Picardie, thèse de doctorat, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 2015.

12. Jean-Michel ELOY (dir.), *Standardisation et vitalité des langues de France*, Carnets d'Ateliers de Sociolinguistique n° 9, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 10-11.

13. En effet, il n'y a pas ici de vérité ni de lien stricto sensu entre standardisation et vitalité sur l'ensemble du domaine picard.

14. Sylvain AUROUX, *La révolution technologique de la grammatisation*, Paris, Pierre Mardaga Éditeur, 1994.

15. On dénombre notamment un pôle vimeusien (ouest d'Abbeville), un pôle amiénois (autour d'Amiens), un pôle valenciennois (autour de Valenciennes), un pôle lillois (autour de Lille), un pôle artésien (région d'Arras), un pôle beauvaisien (autour de

Ces différents éléments contextuels apparaissent comme des données clés pour le projet RESTAURE. En effet, les différents pôles de pratiques qui reflètent aussi les différents pôles géographiques de la pratique du picard et donc de sa variation, sont des éléments cruciaux pour la structuration du projet en lien notamment avec la définition d'un corpus de référence pour le picard.

Regard sur quelques étapes du projet RESTAURE pour le picard

Dans le cadre du projet RESTAURE, toutes les langues concernées ne manifestent pas les mêmes besoins lors des différentes étapes du projet, du fait notamment des travaux déjà engagés antérieurement et des spécificités des langues. À ce titre, le picard bénéficie déjà d'une ressource littéraire conséquente *via* le projet PICARTEXT¹⁶.

Nous avons donc établi comme objectif l'enrichissement de ce premier corpus textuel avec des textes littéraires de genres variés (poésie, théâtre, contes, nouvelles, romans, etc.), d'époques diverses et avec le souci que soient représentées les différentes variétés du picard. Nous avons également travaillé à développer nos partenariats avec les acteurs de la promotion du picard pour étendre notre corpus avec des textes au format numérique davantage ancrés dans le contemporain. Par exemple nous pensons aux textes primés ces dernières années au concours de la littérature en picard – concours organisé par l'*Agence pour le picard* – mais aussi l'ensemble du corpus textuel que représente la revue *Cb'Lanchron* et dont nous avons fait l'acquisition sous format numérique. Dans cette même dynamique, nous multiplions nos efforts pour enrichir notre corpus textuel de dictionnaires et de lexiques, à travers le temps et les variétés du picard. Ne pouvant pas obtenir tous les textes au format numérique, nous avons numérisé les textes et OCRiser¹⁷ une partie de cette matière avec l'outil OCR que nous

Beauvais), un pôle thiérachien (contreforts occidentaux du massif des Ardennes) ou encore un pôle tournaisien (dans la région de Tournai dans le Hainaut belge).

16. L'interface de PICARTEXT est aujourd'hui un support de travail pertinent pour l'ensemble des questions que nous sommes amenés à soulever au quotidien (questions d'ordre graphique, sémantique, morphosyntaxique, variationniste, etc.).

17. Travail de reconnaissance optique des caractères. Cet outil permet de transformer les documents papiers en format texte, exploitables

cherchons aussi à développer et à perfectionner en synergie avec les autres langues.

Pour répondre à nos objectifs, nous avons décidé, pour le picard, de définir – selon des critères qui tiennent compte de nos impératifs (représentativité diachronique, variation, genres, etc.) – un corpus « de référence » (sélection d'une trentaine de textes). Nous avons ensuite, et de manière arbitraire, sélectionné un extrait de 30 lignes par texte, ce qui constitue à notre échelle le corpus qui sert à l'entraînement du logiciel d'annotation automatique. Nous avons donc effectué manuellement des annotations linguistiques, en l'occurrence, un étiquetage morpho-syntaxique, à l'échelle du corpus de référence. Ces annotations, qui sont fondamentales pour le cadre de ce projet – car elles seront ensuite des supports de désambiguïsation grammaticale et lexicale –, sont de trois ordres : les catégories grammaticale et morphosyntaxique, le lemme puis la traduction. Ces éléments d'informations – qui prennent aussi en compte les spécificités de la langue (cf. ci-après tokénisation) – permettront par la suite de poser de nouveaux questionnements sur la langue.

En lien avec les questions d'annotation morphosyntaxique, le travail de tokénisation – segmentation d'un texte en mots – tient une place centrale dans ce projet. Elle est une étape essentielle dans le traitement automatique car les outils avec lesquels nous travaillons dépendent du découpage en mots. En l'absence de standard graphique, et présentant une importante variation régiolectale mais aussi idiolectale, le picard se présente comme un objet d'étude particulièrement intéressant.

Un tokéniseur pour le picard est en cours d'élaboration. Nous travaillons à affiner les règles pour établir les critères de découpage. Ce travail nécessite tout d'abord d'identifier les différents éléments qui permettent de procéder au découpage automatique. Pour cela, nous profitons aussi de la proximité du picard – autrement nommée collatéralité¹⁸ – avec le français. En complément, nous ajoutons donc des ressources lexicographiques¹⁹ en français (langue proche) et en

18. Jean-Michel ELOY (dir.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, 2 volumes, Paris, L'Harmattan, 2004, 490 p..

19. Une caractéristique commune de l'alsacien, de l'occitan et du picard, est qu'il n'existe pour aucune de ces langues de dictionnaire faisant office de « standard ». Nous ajoutons donc ici, pour le picard, différents dictionnaires pour les différents pôles envisagés, dans le but de pouvoir proposer des ressources larges et complètes qui seront

picard (qui sont représentatives de la variation à l'échelle du domaine) qui rendent la tâche plus aisée pour le découpage. Nous établissons aussi, à partir des textes en notre possession et notamment à partir d'une étude sur le corpus de référence, des observations sur les spécificités de la variation au sein du domaine picard, et selon les pôles linguistiques, qui sont en quelque sorte les lieux au sein desquels les spécificités de la langue se renforcent et se centralisent. Plusieurs étapes sont donc nécessaires pour façonner le tokéniseur pour le picard et nombreux encore sont les tests à effectuer pour rendre celui-ci de plus en plus performant et notamment dans la gestion de quatre aspects : le tiret, le point, l'apostrophe et l'espace, qui présentent des problématiques intéressantes pour le découpage en mots à l'échelle du tokéniseur pour le picard, mais qui questionnent aussi la tokénisation pour les autres langues.

Voici quelques exemples pour illustrer notre propos :

- *Quand is n'mariye-té* = quand elles se marient
- *I se proumon.ne* = il se promène
- *Jin.mais* = jamais
- *Chés fin.mes* = les femmes
- *J'f'rais* = je ferais
- *Té mérit'roès* = tu mériterais
- *El mon.ne i canche* = le monde il change
- *Quand in y pinse bin, y a d' quoi ét' in admiration d'vant les commodités qu'y donne à ch't'heure.* = Quand on y pense bien, il y a de quoi être en admiration devant les commodités que ça donne maintenant.
- *Aprés s'n'accidint qui l'aveot laiché boiteux, m'père i-aveot erpris l'quincall'rie d'sés parints dins l'rue d'l'estaticeon.* = Après son accident qui l'avait laissé boiteux, mon père il avait repris la quincaillerie de ses parents dans la rue de la gare.
- (...) *pace eque ch'é-t a-pènbe si on-n avét peu l'arconoète tèlmin chés pichons é-pi chés vavars i l'avè't' edvoùrè.* = (...) parce que c'est à peine si on avait pu le reconnaître tellement les poissons et puis les crabes ils l'avaient dévoré.

à même de prendre en compte la variation à l'échelle du domaine linguistique. C'est également pour cela que nous ne pouvons pas nous passer d'une relecture manuelle qui affine la procédure automatique.

– *tou z z an* = tous les ans

Ce dernier exemple nous amène aussi à considérer le phénomène de particule, ou consonne épenthétique en picard, qui sans constituer une unité morphosyntaxique à part entière est un élément déterminant dans le processus de reconnaissance, pour la tokénisation, mais plus largement pour le traitement automatique de la langue. De manière complémentaire à ce travail, nous définissons des règles de variation graphique pour améliorer les résultats de l'annotation automatique. Ainsi, la reconnaissance des entités *via* le traitement automatique pourra également se faire par des combinaisons de règles qui viseront possiblement à maîtriser la variation²⁰, à la traiter avec les outils du TAL. Ces différents apports stratégiques en vue du traitement automatique nécessiteront tout de même une relecture manuelle pour s'affranchir d'erreurs et améliorer les résultats des outils de traitement automatique.

En parallèle à cela, nous sommes actuellement en train de mener un travail sur la morphologie verbale et notamment par le biais des formes fléchies d'un verbe à partir du lemme²¹. Les différents travaux que nous menons dans le cadre de ce projet, différents à l'échelle de chaque langue, permettent la constitution de bases solides pour qu'ensuite de nombreuses applications puissent être développées pour chacune des langues régionales du projet (moteurs de recherche, correcteurs orthographiques, outils d'aide à la rédaction et à la traduction, synthèse vocale, conjugueur...).

Des avancées collatérales au projet RESTAURE

Le travail mené dans le cadre du projet RESTAURE nous invite, comme nous l'avons déjà précisé, à développer et à renforcer nos partenariats avec les acteurs de la promotion de la langue et de la culture picardes. Ce nouvel élan permis par le projet RESTAURE nous incite déjà à nous questionner sur l'enseignement-apprentissage du picard *via*

20. Il s'agit d'un enjeu transversal fort pour le projet, non seulement à l'échelle du picard mais aussi pour les autres du projet.

21. Le choix a été fait dans le projet, d'utiliser des algorithmes par apprentissage, c'est-à-dire algorithmes qui cherchent à apprendre des règles générales à partir d'exemples particuliers. Cela nécessite donc au préalable un travail pointu et ardu d'annotation des données.

les divers outils en notre possession aujourd'hui et possiblement à nous projeter vers ceux de demain. Nous jetons ainsi quelques ponts vers la préservation d'une culture linguistique commune à la nouvelle région des Hauts-de-France – dans l'optique de la réforme territoriale de 2014 – la revitalisation de la langue, mais également l'accès à la langue pour des néo-locuteurs et des néo-scripteurs.

Si la collatéralité du picard avec le français est un atout pour sa compréhension et pour les outils mobilisés et développés dans le cadre du projet RESTAURE, cette collatéralité impacte cependant fortement les représentations linguistiques des locuteurs et des non-locuteurs (cf. enquêtes récentes). La pratique du picard est en effet marquée par une tension entre invisibilisation, hétéro- et auto-occultation et spectacularisation et n'est aujourd'hui pas perçue comme un atout linguistique qui participerait à la construction d'une compétence plurilingue²². Nous devons donc faire face à des problématiques identitaires évidentes (insécurité linguistique, auto-odi langagier²³, discriminations linguistiques, etc.) qui prolongent et entretiennent les questionnements didactiques et les possibles ouvertures que le projet RESTAURE nous invite à imaginer.

De fait, comme le soulignait déjà Alain Dawson en 2004, le lien entre français et picard pourrait constituer un obstacle et « la très grande proximité du picard au français annihil[e] la possibilité même de son enseignement, par un effet d'évaporation de son objet en tant que langue²⁴ ». Il y a ainsi une occultation à double entrée, qui est d'un côté volontaire et manifeste, d'un autre côté involontaire et ignorée. Si le projet RESTAURE n'a pas pour objectif de travailler sur les représentations linguistiques du picard, nous devons néanmoins en avoir conscience. Une partie de notre action scientifique vise également une forme de vulgarisation des avancées du projet et par effet de rebond,

22. Gilles FORLOT, « Des pratiques aux stéréotypes sociolinguistiques d'étudiants-professeurs. Résultats préliminaires d'une enquête et pistes de recherche », *Spirale* 38, 2006, p. 123-140.

23. Les acteurs sociaux, locuteurs potentiels du picard, occultent la langue, ne voyant, le plus souvent, le picard que comme du « mauvais français ». Lluís ARACIL, *Papers de sociolingüística*, Barcelone, La Magrama, 1982.

24. Alain DAWSON, « L'patois s'apprend tout seu' : les pièges de l'enseignement du picard », *Études de Linguistique Appliquée*, 136, 2004, p. 488.

une contre-stigmatisation²⁵ de l'objet picard. Alexandre Duchêne l'explique en ces termes : « Plus encore on peut considérer que les discours sur la langue et les idéologies langagières s'insèrent toujours dans un positionnement face au changement social, ce dernier s'avérant l'élément explicatif des transformations qui s'opèrent sur le terrain de la langue. Les idéologies langagières et leur étude contribuent donc pleinement à mettre en évidence la manière dont les acteurs inventent, réinventent, négocient et construisent le concept de langue²⁶, dans un contexte historique donné, au sein des rapports de pouvoir en vigueur et en lien avec une certaine interprétation du changement social²⁷. »

En outre, à partir d'une conversation informelle, mais non moins stimulante, menée avec le Professeur Christophe Rey, est née l'idée de proposer à l'*Agence pour le picard* de fonder une Commission de néologie et de terminologie pour le picard, poursuivant ainsi l'idée de la grammatisation de la langue et donnant au picard une visibilité supplémentaire, ciblant ainsi « l'image de la langue²⁸ » et son utilité sociale et contemporaine. Si la pratique du picard se révèle comme étant exercée par une minorité, mais également comme étant véritablement hétérogène au cœur même du domaine linguistique picard, il ne fait nul doute que cette Commission de néologie et de terminologie pour le picard permet tout au moins de rassembler autour d'une table – et cela est déjà une victoire – des acteurs (locuteurs, scripteurs et linguistes) autour de la question de la langue picarde. Il s'agit d'une avancée importante

25. Jean Léo LÉONARD et Liliane JAGUENEAU, « Disparition, apparition et réapparition des langues d'oïl. De l'invisibilisation au nouveau regard », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Volume 108-1, 2013, p. 283-343.

26. Susan GAL et Kathryn WOOLARD, « Constructing Languages and Publics: Authority and Representation », dans S. Gal et K.A. Woolard (dir.), *Languages and Publics: The Making of Authority*, Manchester, UK, St. Jerome, 2001, p. 1-12.

27. Alexandre DUCHÊNE, « Discours, changement social et idéologies langagières », dans D. Aquino-Weber, S. Cotelli & A. Kristol (dir.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologie*, Berne, Peter Lang, 2009, p. 135.

28. L'image de la langue est à associer ici aux représentations que les locuteurs et les non-locuteurs ont sur la langue. Il nous semble indéniable, comme nous l'avons montré dans notre thèse qu'en arrière-fond de la question de l'image de la langue émergent les liens et influences réciproques entre les représentations et les pratiques langagières. Cette Commission de néologie et de terminologie pour le picard concourt à une forme de contre-stigmatisation, elle donne une information sur la vitalité actuelle de la langue et participe aussi à sa visibilité.

pour le picard, précisément au moment d'une possible ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Conclusion

Avec le projet RESTAURE, nous sommes en train de doter la langue picarde d'outils d'analyse de Traitement Automatique des Langues qui permettront, à n'en pas douter, la réalisation de nouveaux travaux scientifiques, notamment en linguistique. La réalisation de ce projet RESTAURE pour le versant picard et le développement de liens avec les acteurs de la promotion de la langue et de la culture picardes permettent déjà aujourd'hui de visibiliser autrement la langue et de jeter des ponts vers des questions cruciales pour l'avenir du picard. Le monde du numérique peut permettre d'être ambitieux, tant les possibles sont étendus. D'utilité sociale et sociétale, cette expérience particulièrement stimulante développée autour du projet RESTAURE en synergie avec les autres langues régionales du projet et liant différents milieux de la recherche (linguistes et spécialistes de TAL notamment) constitue à ce jour un tremplin²⁹ qui permettra à la langue picarde, mais aussi aux autres langues, grâce à l'informatique et au Traitement Automatique des Langues, de mieux rayonner.

Bibliographie

- ARACIL Lluís, *Papers de sociolingüística*, Barcelone, La Magrama, 1982.
 AUROUX Sylvain, *La révolution technologique de la grammatisation*, Paris, Pierre Mardaga Éditeur, 1994.
 BRAILLON Jean-Marie, *Dictionnaire général français-picard*, tome I (lettres A à C), Lemé, Université Picarde Libre de Thiérache, 2001.

29. Ce tremplin n'est pas uniquement destiné au picard, à l'alsacien et à l'occitan, car nous y voyons une extension possible des méthodes du projet RESTAURE à d'autres langues « peu dotées ». En effet, les trois langues régionales que sont l'alsacien, l'occitan et le picard se dotent, par le prisme du projet RESTAURE, d'une boîte à outils minimale en TAL, qui n'en doutons pas, est aussi une première approche pour le traitement automatique d'autres langues régionales et minoritaires. Le bénéfice de ce projet ira aux méthodes, donc à toutes les langues, y compris aussi celles déjà « bien dotées ».

- BRAILLON Jean-Marie, *Dictionnaire général français-picard*, tome II (lettres D à F), Lemé, Université Picarde Libre de Thiérache, 2002.
- BRAILLON Jean-Marie, *Dictionnaire général français-picard*, tome III (lettres G à L), Lemé, Université Picarde Libre de Thiérache, 2003.
- CARTON Fernand, LEBÈGUE Maurice, *Atlas Linguistique et Ethnographique picard*, 2 volumes, Paris, Éditions du CNRS, 1989-1997.
- DAIRE Louis-François, *Dictionnaire du parler picard, gaulois et français, contenant aussi les mots gaulois approchant le plus de dialecte de la Picardie avec leur signification en français* ; mis en ordre, complété et publié d'après le manuscrit autographe par A. Ledieu, La Découvrance, Rennes, 2008 [1770, 1911, 1998].
- DAWSON Alain, « L'patois s'apprend tout seu' : les pièges de l'enseignement du picard », *Études de Linguistique Appliquée*, 136, 2004, p. 487-498.
- DEBRIE René, *Lexique picard des parlers ouest-amiénois*, Amiens, Centre d'Études Picardes, 1975.
- DEBRIE René, « Lexique picard des parlers sud-amiénois », *Eklitra*, Amiens, 1979.
- DEBRIE René, *Lexique picard des parlers du Vimeu*, Amiens, Centre d'Études Picardes, 1981.
- DEBRIE René, *Lexique picard des parlers est-amiénois*, Amiens, Centre d'Études Picardes, 1983.
- DEBRIE René, *Èche pikar bèl é rade* (le picard vite et bien) livre-cassette - Omnivox, Centre d'Études picardes, 1983.
- DEBRIE René, *Lexique picard des parlers du Ponthieu*, Amiens, Centre d'Études Picardes, 1985.
- DEBRIE René, *Lexique picard du Santerre*, Amiens, Centre d'Études Picardes, 1986.
- DEBRIE René, *Lexique picard du Vermandois*, Amiens, Centre d'Études Picardes, 1987.
- DUBOIS Raymond, *Le Domaine picard. Délimitation et carte systématique, dressée pour servir à l'Inventaire général du picard et autres travaux de géographie linguistique*, Arras, Société de dialectologie picarde, 1957.
- DUCHÊNE Alexandre, « Discours, changement social et idéologies langagières », dans D. Aquino-Weber, S. Cotelli, & A. Kristol (dir.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologie*, Berne, Peter Lang, 2009, p. 131-150.
- ELOY Jean-Michel (dir.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique*, 2 volumes, Paris, L'Harmattan, 2004, 490 p.
- ELOY Jean-Michel (dir.), *Standardisation et vitalité des langues de France*, Carnets d'Ateliers de Sociolinguistique n° 9, Paris, L'Harmattan, 2014.

- ELOY Jean-Michel, MARTIN Fanny, REY Christophe, « PICARTEXT : Une ressource informatisée pour la langue picarde », dans Actes de la Conférence Traitement Automatique des Langues Régionales de France et d'Europe (TALaRE'2015), 22^e conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN'2015). article en ligne : http://www.atala.org/taln_archives/ateliers/2015/TALaRE/talare-2015-long-003.pdf
- FORLOT Gilles, « Des pratiques aux stéréotypes sociolinguistiques d'étudiants-professeurs. Résultats préliminaires d'une enquête et pistes de recherche », *Spirale* 38, 2006, p. 123-140.
- FORLOT Gilles, MARTIN Fanny, « Entre invisibilité et (auto)occultation. Les paradoxes des pratiques langagières minoritaires en Picardie », dans K. Djordjevic (dir.), *Les minorités invisibles : diversité et complexité (ethno)sociolinguistiques*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2014, p. 77-87.
- GAL Susan et WOOLARD Kathryn, « Constructing Languages and Publics: Authority and Representation », dans S. Gal et K.A. Woolard (dir.), *Languages and Publics: The Making of Authority*, Manchester, UK, St. Jerome, 2001, p. 1-12.
- HAIGNERÉ Daniel, *Le patois boulonnais*, tome 1, Introduction, Phonologie et Grammaire, Boulogne-sur-Mer, Société Académique de Boulogne-sur-Mer, 1901.
- HAIGNERÉ Daniel, *Le patois boulonnais*, tome 2, Vocabulaire, Boulogne-sur-Mer, Société Académique de Boulogne-sur-Mer, 1903.
- LÉONARD Jean Léo et JAGUENEAU Liliane, « Disparition, apparition et réapparition des langues d'oïl. De l'invisibilisation au nouveau regard », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, Volume 108-1, 2013, p. 283-343.
- MARTIN Fanny, *Espaces et lieux de la langue en Picardie au XXI^e siècle. Approche complexe de la structuration des répertoires linguistiques en situations ordinaires. Enquête en Picardie*, thèse de doctorat, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 2015.
- MARTIN Fanny et FORLOT Gilles, « Hétérogénéité linguistique et poids des idéologies sur les pratiques linguistiques en Picardie », dans A. Boudreau & L. Arrighi (dir.), *Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, Les voies du français, Presses de l'Université Laval, 2016, p. 193-210.
- VASSEUR Gaston, *Grammaire des parlers picards du Vimeu (Somme)*, Abbeville, Paillart Éditions, 1996, 289 p.
- VASSEUR Gaston, *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme) avec considération spéciale du dialecte de Nibas*, Société de linguistique picarde, Éditions SIDES, 1998 [1963].

Nelly BLANCHARD*, Jean-Baptiste PRESSAC**,
Mannaig THOMAS***

Quand l'informatique soulève des questions épistémologiques dans le domaine de la littérature de langue bretonne : l'exemple de la base de données PRELIB

PRELIB¹ propose une nouvelle approche de la littérature de langue bretonne dans le cadre d'un projet de base de données en sciences humaines et sociales. Par une collaboration interdisciplinaire alliant littérature, sciences sociales et science informatique, il s'agit de mener l'étude des relations entre la littérature bretonne et d'autres littératures, notamment la littérature de langue française, et des relations internes au champ littéraire breton. Il s'agit notamment d'identifier les lieux de sociabilité et les réseaux dans lesquels s'inscrivent les acteurs et producteurs du champ – d'où la nécessité de la mise à disposition de données sur les trajectoires sociales et littéraires (institutionnelles ou non) de ces acteurs, ouvrant la voie à des analyses à la fois littéraires et socio-historiques.

* Maître de conférences de breton et celtique (HDR), UBO/CBRC (EA 4451)

** Ingénieur d'études CNRS, UBO/CBRC (UMS 3554)

*** Maître de conférences de breton et celtique, UBO/CBRC (EA 4451)

1. PRELIB : Projet de recherche en littérature de langue bretonne. La base de données fait partie d'un projet plus large, voir https://www.univ-brest.fr/crbc/menu/Projets_de_recherche/Le_point_de_vue_peripherique___Programme_de_recherche_en_litterature_de_langue_bretonne (site consulté le 22 septembre 2016).

Lors de l'élaboration d'un tel projet de compilation et d'analyse de données numériques, le travail ne coule pas toujours à débit régulier et les nombreux obstacles rencontrés donnent naissance à plusieurs types d'interrogations. La toute première que nous gardons toujours en tête, à partir de laquelle nous doutons et nous enthousiasmons, est celle de la juste place à trouver au curseur entre l'idéal d'une mise à plat sous forme de faits d'un ensemble exhaustif de données et la réalité de la disponibilité partielle des sources et de la difficulté, voire l'impertinence, de catégoriser les sources du domaine observé. Nous ne sommes ni aveugles ni découragés par le caractère infini du travail que cela représente, mais voulons tenter cette innovation pour ouvrir de nouvelles voies de compréhension du domaine que nous étudions. Cette question « existentielle » mise à part, d'autres types de questions s'enchevêtrent : elles sont d'ordre technique, d'ordre définitionnel superficiel et d'ordre épistémologique.

Nous n'évoquerons pas ici les questions superficielles que nous tâchons de résoudre au fur et à mesure des saisies et des petits obstacles rencontrés. Nous ne mentionnerons que très brièvement quelques réflexions techniques avant d'aborder ce qui est au cœur du présent article : les questions épistémologiques ou questions de fond concernant des définitions à la base même de la connaissance en littérature et sociologie de la littérature. Autrement dit, nous allons proposer de retracer quelques chemins tortueux que l'analyse de données à grande échelle, confrontées à la réalité des productions littéraires en langue bretonne, fait emprunter à des questions théoriques sur ce qu'est une œuvre et ce que sont un auteur et une relation entre individus.

Une base de données ouverte²

Dès le début du projet en 2012, la base de données PRELIB a été conçue dans la perspective d'une mise à disposition libre et gratuite des données depuis internet. Cette mise à disposition ne concerne pas uniquement la création de pages internet sur laquelle il est possible de consulter les données concernant les individus, les collectifs, les œuvres littéraires, etc. Elle concerne également la possibilité d'interroger la

2. La base de données est accessible à l'adresse suivante : <http://mshb.huma-num.fr/prelib/> (site consulté le 22 septembre 2016).

base afin de récupérer des jeux de données en vue d'une analyse à l'aide de logiciels de statistiques ou de visualisation de données.

Aussi, la base de données PRELIB repose sur MySQL³, un logiciel open-source de gestion de base de données relationnelle couramment utilisé pour la conception de sites internet. Le terme « relationnel » ne vient pas du fait que les données saisies concernent des relations entre des individus, des œuvres, des collectifs : les informations saisies dans les bases de données relationnelles s'apparentent à des tables où les enregistrements apparaissent en ligne et leurs attributs en colonne. Le terme relationnel vient du mot « relation » qui sert à désigner ces tables dans la théorie des bases de données relationnelles introduite par l'informaticien Edgar F. Codd en 1970⁴.

La base de données ainsi que le site internet permettant la saisie et la consultation des données sont hébergés depuis 2012 sur un serveur web mis à disposition par la TGIR Huma-Num⁵, une unité mixte de service, dépendant du CNRS, dont la mission est de faciliter le tournant numérique de la recherche en sciences humaines et sociales. La saisie des données peut donc être effectuée de manière centralisée avec un simple navigateur web. Le site de consultation est régulièrement mis à jour en fonction des évolutions de la structure de la base de données (fig. 1).

Les données « brutes » mises à disposition sont alignées avec d'autres référentiels de données, tel que IdRef de l'Abes⁶ ou le projet Wikidata⁷. L'alignement consiste, par exemple, à saisir dans la base de données que la personne « Pierre-Jakez Hélias » portant l'identifiant 757 dans PRELIB correspond à la notice d'autorité du Sudoc n° 026918064⁸ ou que la ville de Pouldreuzic dans laquelle est né Pierre-Jakez Hélias

3. Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/MySQL> (site consulté le 10 novembre 2016).

4. Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Modèle_relationnel (site consulté le 10 novembre 2016).

5. TGIR : Très grande infrastructure de recherche, voir <http://www.huma-num.fr> (consulté le 22 septembre 2016).

6. Voir <https://www.idref.fr/autorites/autorites.html> (consulté le 22 septembre 2016).

7. Voir https://www.wikidata.org/wiki/Wikidata:Main_Page (consulté le 22 septembre 2016).

8. Voir <http://www.idref.fr/026918064> (consulté le 22 septembre 2016).

correspond à l'élément Wikidata Q496294⁹. Cet alignement permet à la fois de lever des ambiguïtés et de récupérer des données non présentes dans PRELIB. C'est-à-dire d'attester que PRELIB désigne bien le même « Pierre-Jakez Hélias » que celui identifié par la notice d'autorité 026918064 du Sudoc ou que « Pouldreuzic » désigne bien la commune du Finistère dont le code commune INSEE est le 29225. Wikidata mettant à disposition les coordonnées spatiales des villes, il est alors possible d'afficher, par exemple, des données géolocalisées sur un fond de carte.

Comme cette base de données porte sur la littérature, les tables principales sont celles qui concernent les œuvres et les auteurs comme le montre le schéma suivant :

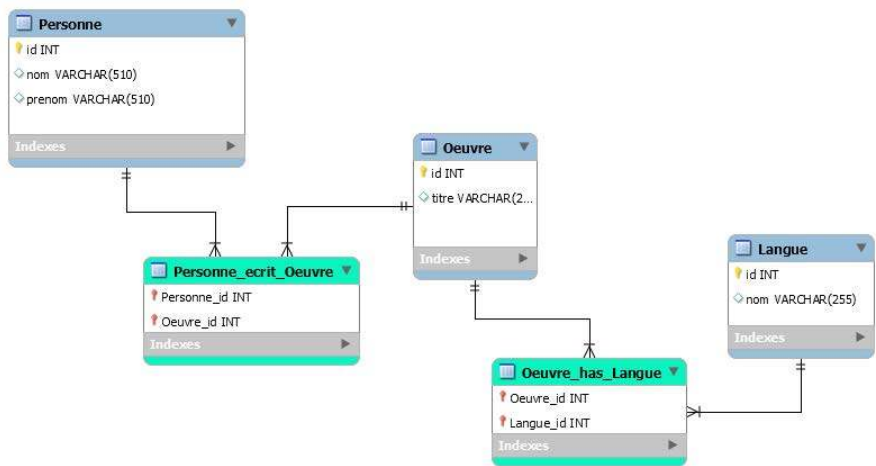


Fig. 2 : Schéma simplifié des tables « Personne » et « Œuvre » de la base de données PRELIB.

Qu'est-ce qu'une œuvre ?

Le premier montage de la base

Lorsque nous avons conçu la base PRELIB, les œuvres en langue bretonne faisaient bien évidemment partie des éléments fondamentaux, pertinents et indispensables à saisir : il s'agit, premièrement, de saisir le

9. Voir <https://www.wikidata.org/wiki/Q496294> (consulté le 22 septembre 2016).

titre des œuvres écrites en breton, les auteurs et éditeurs concernés, le lieu et la date d'édition ; et deuxièmement, d'ajouter des éléments qui nous ont paru également intéressants à renseigner :

- le type d'œuvres : nous sommes ici confrontés à l'élaboration d'une liste fixe qui serait ni trop vaste car non-informative, ni trop précise car elle ne permettrait pas l'analyse quantitative des données. Par exemple, faut-il une catégorie « Récit » ou différencier « Roman », « Nouvelle », « Conte »... ? Faut-il une catégorie « Chanson » ou faut-il différencier « Cantique », « *Gwerz* », « Cantate »... ? ;
- la langue d'écriture, puisque certaines œuvres peuvent être bilingues. Nous pensons, par exemple, à *Bepred Breizad*¹⁰ de François-Marie Luzel ou à l'anthologie de poésie bilingue *Défense de cracher par terre et de parler breton* de Yann-Ber Piriou¹¹ ;
- l'ajout potentiel d'un ou plusieurs contributeurs à l'œuvre, puisque certaines œuvres sont cosignées. Sur ce point, certains cas sont particuliers et demandent un temps de réflexion, par exemple, *E Bro Yvonne*¹², bio/autobiographie rédigée par Jean Roparz à partir des témoignages oraux d'Yvonne Riou : y a-t-il deux auteurs ou les deux personnes jouent-elles des rôles différents et comment les qualifier ?

Puis, comme c'est la notion de relation entre les personnes qui anime notre projet, d'autres éléments nous sont apparus rapidement avoir de l'importance et nous avons complété la table « Œuvre » par ces données. Il s'agit de signaler, s'ils existent :

- le lien d'inspiration avec d'autres œuvres, soit lorsque l'œuvre saisie est inspirée d'une autre œuvre, soit lorsqu'elle a inspiré une autre œuvre. À l'intérieur de cette question, se pose de manière plus précise ce qu'« inspiration » signifie : s'agit-il d'une traduction, d'une adaptation, d'une inspiration plus éloignée dont témoignerait ou non un exergue ou une dédicace, etc. ? La ques-

10. François-Marie LUZEL, *Bepred Breizad*, Morlaix, Haslé, 1965.

11. Yann-Ber PIRIOU, *Défense de cracher par terre et de parler breton. Poèmes de combat 1950-1970*, Paris-Honfleur, P.-J. Oswald, 1971.

12. Yvonne RIOU et Jean ROPARS, *E bro Yvonne : enñorioù ur beisantez a Vro Leon*, Brest, Emgleo Breiz, 1995.

tion de la langue d'écriture de l'œuvre a alors pris de l'importance car la base ne contient pas que des œuvres en langue bretonne : les *Géorgiques* de Virgile, *Den lille Havfrue* (*The little mermaid*, *La petite sirène*) d'Andersen ou *Asterix et la rentrée gauloise* de Goscinny en font par exemple partie comme source d'inspiration ou objet de traduction ;

- la présence d'une dédicace imprimée : une dédicace témoigne en effet d'une marque de respect et de reconnaissance (donc d'un certain type de relation entre deux individus) sans que cela implique qu'une œuvre ait été inspirée par une autre œuvre. Les dédicataires ne sont d'ailleurs pas toujours des auteurs : l'abbé Le Clerc dédicace l'une de ses œuvres entre autres à ses frères et sœurs et à ses parents ; François Jaffrennou à un camarade de régiment d'Infanterie ; le colonel Troude à Lefournier, son éditeur qui vient de mourir avant l'impression de l'ouvrage ; Erwan Berthou à Jean Le Fustec, grand druide de la Gorsedd ; Yves Le Moal à François Vallée ; Paul Keineg, Erwan Evenou et Yann-Ber Piriou à leurs « camarades de l'UDB¹³ », etc. Il y a donc plusieurs types de relations qui se cachent derrière ces expressions de reconnaissance.
- le lien d'« hébergement » d'une œuvre dans une revue (ou sa présence dans un manuscrit) et les liens directs ou indirects que cela peut supposer avec les dirigeants de la revue. Par exemple, le conte *Toull al lakez*¹⁴ de Lan Inisan a d'abord été publié dans *Feiz-ha-Breiz* avant d'être publié sous forme d'ouvrage, cela témoignant de liens entre Lan Inisan et la revue *Feiz-ha-Breiz*, avec les dirigeants de la revue à son époque, etc.

La partie et le tout

Ce dernier point sur l'hébergement d'une œuvre dans un support hébergeur nous a emmenés à soulever la question de l'unité minimale en matière de création littéraire et donc à cerner plus précisément ce

13. Paol KEINEG, « Le poème du pays qui a faim », *Hommes liges des talus en transe*, Paris-Honfleur, P.-J. Oswald, 1969 ; Yann-Ber PIRIOU, *Ar mallozhioù ruz*, Paris-Honfleur, P.-J. Oswald, 1974 ; Erwan EVENOU, *Benn goulou deiz*, s. l., s. n., 1972.

14. Lan INISAN, *Toull al lakez*, Brest, Lefournier, 1878.

qu'est une œuvre : la partie ou le tout ? Si *Toull al Lakez* est une œuvre publiée dans une revue, pourquoi un poème publié dans une revue ne serait-il pas également une œuvre, comme un poème de Jakez-Erwan Mouton dans *Al Liamm* ou de Yann-Erwan Plourin dans *Planedenn* ? Dans ce cas, qu'en est-il d'un poème publié dans un recueil ? Ou d'une nouvelle, d'un conte, d'une pièce de théâtre publiés dans un recueil ? Chaque poème (nouvelle, conte, pièce...) est-il une œuvre et le recueil ne relève-t-il que de l'édition ? Dans ce cas, il faut saisir le recueil en temps qu'édition et tous les poèmes qui le constituent en tant qu'œuvres. À cette question épistémologique sont liées des questions techniques : outre la nécessité de retrouver le recueil pour dresser la liste complète des poèmes (ces informations n'étant bien entendu pas toujours disponibles dans nos sources ni dans les catalogues des bibliothèques), se posent des problèmes de saisie : premièrement, le temps nécessaire à la saisie, certains recueils pouvant être constitués de centaines de poèmes, et sachant qu'il faut créer un lien entre l'auteur et chaque œuvre ; deuxièmement, comment procéder si ce recueil de cent poèmes est réédité cinq ans plus tard : faut-il renouveler la saisie ou peut-on copier-coller les éditions avec toutes les liaisons ?

De plus, si certains poèmes ont une « vie » autonome et sont publiés seuls dans un premier temps, puis dans un recueil par la suite ou une autre compilation, d'autres poèmes n'ont pas été pensés comme des entités indépendantes et n'ont de sens que dans l'économie d'un recueil pensé par un auteur, c'est-à-dire à partir d'un choix stylistique, thématique ou autre, puis ordonné par l'auteur pour en faire une œuvre porteuse de sens dans son ensemble. Ou encore : qu'en est-il d'une anthologie réalisée par un éditeur ? L'éditeur n'est l'auteur d'aucun poème, mais le concepteur d'un assemblage d'œuvres. C'est par exemple le cas de *Kontadennoù an amzer-vremañ* édité par Al Liamm en 1960 et composé d'œuvres d'auteurs différents comme *Fin ar bed* de Roparz Hemon, *Un danvez-den* d'Abeozen, etc.

Outre la question informatique, précisément la modélisation des données, qui est très contraignante, reste la question de la pertinence ou non d'apporter une réponse figée et automatique à cette question : l'une des approches empêche-t-elle l'autre et ne peut-on pas les combiner de manière systématique ? Ne peut-on pas ainsi considérer chaque poème comme une œuvre et le recueil également comme une œuvre qui aurait

un lien avec les œuvres qui le composent ? Cette vision formelle ne fait-elle pas fi de l'analyse littéraire elle-même ? Par exemple, que faire du cas du *Farvel göapaer*¹⁵ de Kerenveyer composé d'un opéra-comique, de contes et d'épigrammes ? Que faire du cas du *Barzaz-Breiz*¹⁶ de La Villemarqué ? Peut-on dire que le *Barzaz-Breiz* est une œuvre composée des x chants qui sont eux-mêmes des œuvres et qui le composent ? Ce serait le prendre pour un recueil de chants populaires, définition qui nous semble restrictive et faussée pour comprendre l'œuvre. Ce serait méconnaître la puissance de l'assemblage et de la monumentalisation des chants, ignorer l'ensemble des arguments, notes, introduction et épilogue qui soudent les éléments hétérogènes du volume, oublier les « redressements » opérés par l'auteur sur les chants¹⁷.

Ce raisonnement sur la partie et le tout doit-il donc se faire au cas par cas, mais ce choix ne serait alors pas sans conséquence sur le traitement statistique à partir de la base de données, ou bien doit-il être systématisé pour gagner en exhaustivité, au risque de provoquer des mésinterprétations des œuvres ? Nous nous trouvons là au cœur de l'articulation entre le traitement quantitatif et le traitement qualitatif de la littérature.

Œuvre – Édition vs Expression – Manifestation

Le problème de la partie et du tout se pose en sens inverse, mais débouche sur d'autres réponses, beaucoup plus simples, et ouvre sur d'autres interrogations, plus conceptuelles. Par exemple, lorsqu'une œuvre est parue en feuilletons dans une revue, comme *Itron Varia Garmez* paru en épisodes dans les numéros 5, 6 et 7 de *Galv*, ou lorsqu'une œuvre est éditée en deux tomes comme *C'hoariva*¹⁸ de Roparz Hemon, quelle est l'œuvre ? Cette question trouve facilement réponse : c'est la totalité du texte, de l'expression, qui forme l'œuvre et ce n'est pas la contrainte du format et du nombre de pages qui impose l'endroit de la fin d'une œuvre. Pour pousser le raisonnement plus loin, ce n'est

15. François-Nicolas Pascal DE KERENVEYER, *Ar farvel goapaer. Le bouffon moqueur*, édition et traduction par Ronan Calvez, Brest, CRBC, 2005.

16. Théodore HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, *Barzaz-Breiz*, Paris, Didier, 1867 [1839].

17. Voir Nelly BLANCHARD, *Barzaz-Breiz. Une fiction pour s'inventer*, Rennes, PUR, coll. « Interférences », 2006.

18. Roparz HEMON, *C'hoariva*, Brest, Al Liamm, 1969.

pas parce qu'un texte est écrit sur deux cahiers manuscrits, et que la dernière ligne de la dernière page du premier cahier se termine par une entame de phrase qui se poursuit sur la première ligne du deuxième cahier qu'il faut séparer arbitrairement les deux cahiers comme deux œuvres. Il va de soi que cela constitue une seule œuvre.

Cette question de la partie et du tout, ainsi que d'autres questions importantes pour notre domaine, comme la graphie utilisée pour telle ou telle édition ou comme l'édition tardive de textes médiévaux ou plus récents (les mystères médiévaux, *Ar Farvel Göapaër*¹⁹, *Histor eur famil eus Breiz Izel*²⁰, *Kastel Ker Iann Koatanskour*²¹, etc.), nous ont amenés à distinguer une œuvre d'une édition. Concernant la graphie utilisée pour le manuscrit ou les éditions imprimées, sachant que l'orthographe a évolué au fil du temps et que trois orthographes sont actuellement employées, l'exemple de l'œuvre *Ar Roc'h toull*²² de Jakez Kerrien illustre la différence entre une œuvre et une édition : *Ar Roc'h toull* a aussi été publiée en breton universitaire sous le titre *Ar Rob toull*²³, titre dans lequel on voit que la graphie est bien associée à l'édition. Il s'agit bien de la même œuvre même si le titre physique diffère, mais de deux éditions différentes. Il en est de même pour *Eur galedenn a zen*²⁴ de Yeun ar Gow qui a été édité par la revue *Gwalarn* en 1939, c'est-à-dire avant la création de l'orthographe *peurunvan*²⁵ deux ans plus tard mais réédité sous le titre *Ur galedenn a zen*²⁶ sous forme d'ouvrage en 1973. Au niveau de la modélisation des données, il nous faut d'ailleurs trouver le moyen de signaler qu'il s'agit de la même œuvre alors que les titres diffèrent. Au fil de nos réflexions, nous avons ainsi distingué une œuvre comme œuvre de la pensée, d'une édition comme matérialisation d'une œuvre. Et nous avons pour le moment conservé ces termes, bien que nous ne soyons pas au bout de nos réflexions sur ce sujet.

19. F.-N. Pascal DE KERENVEYER, *op. cit.*

20. Hervé BUREL, *Histor eur famil eus Breiz-Izel. Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, édition et traduction par Nelly Blanchard, Morlaix, Skol Vreizh, 2011.

21. Yves-Marie Gabriel LAOUËNAN, *Kastel Ker Iann Koatanskour. Le château de Kerjean-Coatanskour*, édition et traduction par Yves Le Berre, Brest, CRBC, 2004.

22. Jakez KERRIEN, *Ar Roc'h toull*, Brest, Gwalarn, 1926.

23. Jakez KERRIEN, *Ar Rob toull*, Brest, Emgleo Breiz, 1957.

24. Yeun AR GOW, « Eur galedenn a zen », *Gwalarn*, n° 126, 1939.

25. Il s'agit de la graphie surunifiée.

26. Yeun AR GOW, *Ur galedenn a zen*, Brest, Al Liamm, 1973.

En effet, pour aller plus loin dans la réflexion, nous nous sommes en partie appuyés sur les travaux de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) qui a développé un modèle de catalogage des notices bibliographiques, réfléchi à des conventions internationales dans ce domaine et émis une modélisation conceptuelle des informations sur les objets fondamentaux pertinents dont relève le domaine²⁷. PRELIB ne vise pas complètement les mêmes objets, mais un grand nombre les recoupe et nous pensons qu’il est intéressant de s’inspirer du modèle élaboré par l’IFLA et appelé FRBR.

En ce qui concerne les œuvres, le FRBR les définit comme des produits d’une activité intellectuelle ou artistique et déploie ce concept en quatre entités distinctes comme le montre le schéma ci-dessous (fig. 3).

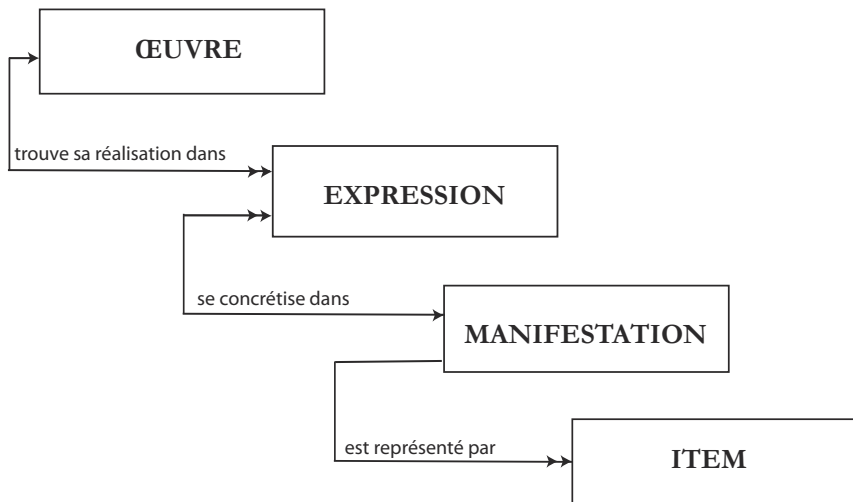


Fig. 3 : Entités du groupe 1 et relations fondamentales (FRBR).

Le contenu intellectuel ou artistique se trouve dans :

- l’œuvre : la création intellectuelle ou artistique, entité abstraite ;
- l’expression : la réalisation intellectuelle ou artistique de cette

27. Voir *Fonctionnalités requises des notices bibliographiques. Rapport final*, Paris, Bnf, 2012.

œuvre sous la forme d'une notation alphanumérique²⁸, musicale ou chorégraphique, ou sous une forme sonore, visuelle objectale cinétique, etc., ou bien sous l'aspect d'une combinaison de ces formes. La lecture à voix haute d'un texte ou sa traduction dans une autre langue constituent des expressions de la même œuvre.

Et la forme matérielle de ce contenu (le contenant en quelque sorte) se trouve dans :

- la manifestation : la matérialisation de l'une des expressions de l'œuvre comme l'ensemble d'exemplaires présentant les mêmes caractéristiques de fond et de forme, issu d'un même processus de matérialisation ou les manuscrits ;
- l'item : un exemplaire isolé d'une manifestation pouvant le plus souvent être un seul objet, parfois plusieurs (par exemple, l'exemplaire de *Ar Roc'h toull* publié par Gwalarn en 1926 et conservé à la bibliothèque du CRBC à la cote C-00121-00).

Pour PRELIB, les items ne sont pas des objets pertinents comme ils peuvent l'être pour une bibliothèque qui veut pouvoir repérer un ouvrage par une cote ou décrire un exemplaire détérioré ou ayant une reliure spécifique, etc. De même, l'œuvre comme création reste présente dans l'absolu comme point de départ de l'acte littéraire, aux contours flous, comme quelque chose de sous-jacent aux expressions, mais l'accès à cette création reste dans la très grande majorité des cas inaccessible. Le concept est surtout intéressant dans le lien qui peut exister entre une œuvre et une œuvre critique sur cette œuvre et qui ne porte pas sur telle ou telle expression mais sur la démarche de création, ou encore sur les liens indirects entre des expressions parentes comme des traductions en différentes langues d'une même œuvre. Ce sont donc surtout les « expressions » et les « manifestations » qui sont les concepts dont nous avons le plus besoin. Ce que nous avons appelé spontanément « œuvre » et « édition » lors de la construction de notre base se trouvent être en fait, si l'on veut suivre les normes FRBR, des « expressions » et des « manifestations ». La question qui reste en suspens pour nous est celle de l'intérêt à changer de vocabulaire pour emprunter

28. La notion d'expression n'englobe toutefois pas les aspects de typographie et de mise en page.

un vocabulaire peu précis pour la plupart des gens qui auront accès au site public mais normé par des instances internationales, ou à nous contenter de nous inspirer de la force des concepts manipulés par ces instances tout en conservant nos termes d'« œuvre » et d'« édition²⁹ ».

La question de ce qu'est une œuvre est bien évidemment au cœur de la base PRELIB sur la littérature de langue bretonne, mais, contrairement au souci des bibliothécaires, ce concept n'est pas le seul à occuper cette place centrale dans le projet car l'objectif de la base est d'appréhender les liens entre les différentes personnes agissant dans ce domaine. Cet aspect bidimensionnel « œuvre/liens interpersonnel » complexifie l'approche que nous proposons et ouvre d'autres types de questions.

Qu'est-ce qu'une relation ?

Auteur ou personne ?

L'intérêt de ce type de bases n'est pas seulement de stocker des données mais surtout de les interroger et si ce n'est pas l'avenir que nous aimerions connaître en interrogeant cet oracle des temps modernes, le langage de requête SQL³⁰ de la base de données relationnelles sur laquelle repose le projet PRELIB permet par exemple de connaître le nom et le nombre de femmes ayant écrit en breton³¹ ou, plus précisément, le nombre de femmes nées dans le Morbihan ayant publié des poèmes en breton après-guerre. D'autres exemples possibles de questions à grande échelle : à quelle période est-ce que le genre théâtral est le plus représenté ? Qui sont les contributeurs de la revue *Brud/Brud Nevez* ? Quelles étaient les professions exercées par les auteurs de langue bretonne ? Quelles sont les périodes où la production est intense ou, au contraire, celles où elle baisse, etc. ? Ou, à partir de requêtes beaucoup

29. On pourrait parler d'œuvre (= expression) et d'édition (= manifestation) sur le site web en mettant à disposition les données dans le SPARQL Endpoint en utilisant FRBR.

30. SQL : Structured Query Language.

31. Cf. Nelly BLANCHARD et Mannaig THOMAS, « Entre sous-représentation et sur-investissement. Les femmes dans la littérature de langue bretonne », dans Arlette Gautier et Yvonne Guichard-Claudic (dir.), *Bretonnes ?*, Rennes, PUR, 2016, p. 35-50.

plus précises connaître le nombre d'œuvres publiées par les individus ayant eu des responsabilités au sein de l'URB.

Afin de faciliter ces requêtes, les méthodes de modélisation de bases de données incitent à regrouper les informations ayant des caractéristiques communes. Ainsi, on aurait naturellement tendance à penser que l'on ne doit pas mélanger les choux et les carottes et à créer des tables pour chaque type d'information : une table pour les « auteurs », une autre pour les « parents », encore une autre pour les « relations », etc. Cependant, ces auteurs, parents et relations partagent plus de ressemblances que de différences. Ce sont tous des individus qui ont un nom, un prénom, des parents, un lieu et une date de naissance et qui peuvent être à la fois parent, relation d'autrui et auteur d'un texte. Nous avons donc tout intérêt à regrouper tous les individus dans la même table de la base de données, quel que soit leur statut (la table a pour titre « Personne »). Mais comment distinguer les auteurs des autres individus ? Pour cela, nul besoin de disposer d'une case à cocher « auteur » sur le formulaire de saisie des individus. La base de données permettant de saisir une œuvre et ses auteurs, il suffit d'interroger la base pour connaître les « personnes » ayant écrit au moins une œuvre. De même, les œuvres étant liées à la table « langue » (voir le schéma simplifié de la base, fig. 2) il est possible d'obtenir la liste des auteurs ayant écrit au moins une œuvre en breton³².

Le statut d'auteur n'est donc pas une donnée explicite mais déductible à partir d'informations saisies par ailleurs.

Comment attester et qualifier des liens entre deux personnes ?

Bien que très utile pour les recherches mentionnées précédemment, le recensement des données sert, avant tout, à poursuivre l'objectif principal de notre base depuis l'origine, à savoir : comprendre les trajectoires sociales et littéraires des auteurs de langue bretonne en mettant en évidence des liens qui les unissent à des personnes ou à des

32. La requête SQL suivante permet de récupérer la liste des auteurs ayant écrit en breton :
 SELECT DISTINCT nom, prenom FROM Personne LEFT JOIN Personne_écrit_Œuvre ON Personne.id = Personne_écrit_oeuvre.Personne_id LEFT JOIN Œuvre_has_Langue ON Personne_écrit_oeuvre .Œuvre_id = Œuvre_has_Langue.Œuvre_id WHERE Œuvre_has_Langue.Langue_id = 3

collectifs afin de voir dans quelle mesure ces relations ont pu avoir un effet sur une entrée dans le monde de l'écriture en breton, sur l'adhésion à un groupe, un parti, une association, sur le choix d'un genre ou d'une graphie en particulier, sur la volonté d'alimenter une revue... On cite très souvent la trajectoire des trois jeunes pensionnaires de Fontarrieu : Kerrien, Riou et Drezen³³, et le rôle qu'a pu jouer le Père Müller dans leur volonté d'écrire des ouvrages en langue bretonne mais on peut penser également à la fréquentation du petit séminaire de Saint-Anne d'Auray par François Cadic³⁴ qui y rencontre les abbés Buléon, Le Goff et Duparc ; à Keineg qui participe à un stage de breton, sur les conseils de Loeiz Roparz, lieu où il rencontre, pour la première fois, des membres de ce qui allait devenir l'UDB³⁵...

Le but de PRELIB est donc de recenser des données tangibles, des faits, dans l'idéal précisément datés, qui attestent de liens entre des personnes ou entre une personne et un collectif. Il peut s'agir, par exemple d'une correspondance entre deux personnes, de la participation au bureau d'une association ou d'un parti politique, d'un enseignement donné ou reçu, d'une collaboration littéraire sous forme d'une édition, d'illustrations, d'une préface, etc.

Les questions que nous nous posons sont donc :

- quel(s) « événement(s)³⁶ » nous permet(tent) d'attester d'une relation ?
- quel(s) « événements(s) » nous permet(tent) de qualifier la nature de cette relation ?

Dans les dernières évolutions de la base, nous avons en effet décidé que les preuves de relations interpersonnelles entre des individus devront, comme pour les autres éléments de la base, prendre la forme d'« événements », et c'est à partir de ces derniers que l'existence

33. Cf. Fañch MORVANNOU, « Les novices du Père Wilfrid Müller », dans J. Balcou, Y. Le Gallo et L. Le Guillou (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1987, volume 3, p. 216-232.

34. Cf. Fañch POSTIC, *François Cadic (1864-1929). Un collecteur vannetais « recteur » des Bretons de Paris*, Brest, CRBC et alii, 2012.

35. Mannaig THOMAS, « La poésie engagée-enragée des écrivains de l'UDB (1967-1974) », dans Romain Pasquier et Tudi Kernalegenn (dir.), *L'Union démocratique bretonne. un parti autonomiste dans un état unitaire*, Rennes, PUR, 2014, p. 187-202.

36. Terme employé dans l'ontologie CIDOC-CRM.

d'une relation concrète pourra être déduite. Il y a, par exemple, dans le fonds Hélias conservé au CRBC, une correspondance entre Pierre-Jakez Hélias et Auguste Dupouy datée du début des années 1950³⁷ : ceci permet d'attester d'une relation entre ces deux personnes entre 1951 et 1952. Cette approche par les faits trouve néanmoins une partie de ses limites dans la description des relations humaines : en effet, Hélias et Dupouy ont pu se rencontrer par hasard et discuter longuement dans une rue de Quimper en 1955, cet événement a pourtant toutes les chances de ne jamais apparaître dans la base de données. Par cet exemple aussi imaginaire qu'anecdotique, nous tenons à montrer que nous sommes conscients des limites du traitement informatique de données humaines. Nous pouvons donc affirmer qu'Hélias et Dupouy se connaissaient au moins de manière épistolaire pendant une période précise de leur existence, à charge aux chercheurs de creuser ensuite cette relation si elle leur paraît pertinente pour mieux comprendre l'un ou l'autre des deux auteurs.

L'approche par les événements pose aussi la question de la nature des relations qui peuvent unir deux personnes. Au début de nos réflexions sur la base de données, dans le formulaire « Relations », nous avons choisi de définir la qualité de la relation en question. Très vite il nous est apparu que la qualification de la relation était très difficile à établir, pour ne pas dire illusoire à l'échelle d'une vie. Ainsi, grâce à *l'Anthologie de la littérature bretonne au XX^e siècle* de Francis Favereau, qui est l'une de nos sources principales pour cette période, nous avons commencé à établir une partie³⁸ du réseau des relations de Ronan Huon (cf. fig. 4). Nous apprenons par exemple aux pages 91 et 110 que Yann-Bêr Piriou et Pierre Le Bihan sont des « ami(s) de Ronan Huon » : si des sources ou des archives peuvent permettre d'attester d'une relation entre ces personnes, quels événements peuvent permettre d'en attester la nature ? En d'autres termes, y a-t-il des événements qui permettent de déduire, au-delà de la simple connaissance, qu'une relation d'amitié a existé entre ces personnes et, si oui, sur quelle(s) période(s) ? Penser les relations en termes d'événement, nous fait donc gagner en préci-

37. Voir cotes PJH4C127, PJH4C129, PJH4C130.

38. Il serait illusoire bien sûr de vouloir ici être exhaustif.

sion historique en nous permettant d'en donner des preuves et de les dater mais l'une des limites de cette méthode est de risquer de mettre toutes les relations sur le même plan. Comme si, par exemple, tous les correspondants de Ronan Huon sur une certaine durée entretenaient une relation identique avec lui. Le risque de se baser exclusivement sur des faits est donc de passer à côté de certaines affinités personnelles qui peuvent pourtant jouer un rôle primordial y compris d'un point de vue littéraire (fig. 4).

La correspondance comme preuve de relation

En plus des préfaces/dédicaces, des collaborations à des revues ou à des maisons d'édition, des adhésions au bureau de certaines associations, partis politiques ou collectifs divers, la correspondance nous a paru être, dès le début, un élément primordial dans la prise en compte de relations interpersonnelles. La correspondance éditée constitue une partie des sources que nous allons utiliser, par exemple Luzel/Renan³⁹, Duval/Le Gouic⁴⁰, Souvestre/Turquety⁴¹, etc. Nous disposons également, dans les archives de la bibliothèque du CRBC⁴², de fonds de correspondance importants en lien direct avec le domaine privilégié de PRELIB : par exemple, la correspondance issue des fonds Armand Keravel, Francis Even, Yves Berthou, Tanguy Malmanche, Pierre-Jakez Hélias, Yves Le Febvre, Loeiz Herrieu, etc. Ces données inventoriées (expéditeur, destinataire, date, langue, sujet et cote d'archivage) n'ont pas encore été versées à la base car un certain nombre de questions restent posées. Comme pour les œuvres, l'approche par la partie ou le tout se pose. En effet, nous sommes confrontés à la question suivante : faut-il considérer que chaque lettre échangée entre

39. François-Marie LUZEL et Ernest RENAN, *François-Marie Luzel, Ernest Renan : correspondance (1858-1892)*, édition établie par Françoise Morvan, Rennes, PUR – Terre de brume, 1995.

40. Anjela DUVAL, *Lettres à Gérard Le Gouic. Ha bevet Breizh !*, Brest, Berlobi-Emgleo Breiz, 2013.

41. Émile SOUVESTRE et Édouard TURQUÉTY, *Lettres d'Emile Souvestre à Edouard Turquety : 1826-1852*, édition établie par David Steel, Rennes, PUR, 2012.

42. Voir la liste complète des fonds d'archives déposés à la bibliothèque du CRBC : <https://www.univ-brest.fr/crbc/menu/Bibliothèque+Yves+Le+Gallo+%28UMS3554%29/Fonds+d%27archives>

Relations interpersonnelles			
Relation	Qualité de la relation	Date de début de la relation	Date de fin de la relation
Pierre Le Roux (1874-1975) [PPN:026974738]	enseignant
François Falc'hun (1909-1991) [PPN:026857391]	enseignant
Pol Gourrierec	ami
Le Meliner Héléne	épouse
Gwenaél Huon	fils
Tudual Huon [PPN:026928604]	fils
Hervé Huon	fils
Riwal Huon	fils
Jean Yves Charles (1902-1985) [PPN:161021123]	connaissance
René Autret (1914-1984) [PPN:11966416X]	ami
Geneviève Charbonnier du Sireuil (1909-1998) [PPN:057059357]	ami
Louis Paul Nemo (1900-1978) [PPN:026918528]	connaissance
Yves Ollivier (1923-2004) [PPN:027052184]	connaissance
Pierre Denis (1921-2011) [PPN:026823888]	connaissance
Jean Raymond François Plette (1921-1971) [PPN:031221955]	connaissance
Louis Ropars (1921-2007) [PPN:115045988]	connaissance
Jean François Marie Elès (1896-1963) [PPN:026849852]	connaissance
Marcel Le Clerc (1912-1984) [PPN:026950855]	connaissance
Louis Le Floc'h (1909-1986) [PPN:026894106]	connaissance
Yann Gerven (1946-None) [PPN:02958647X]	connaissance
Jean-Pierre Piriou (1937-None) [PPN:027075036]	ami
Erwan Evenou (1940-None) [PPN:030308240]	connaissance
Xavier de Langlais (1906-1975) [PPN:026964457]	connaissance	1937	...
Robert Merle	enseignant	1944	...

Personnes dont Ronan Huon est une des relations			
Qualité de Ronan Huon	Personne	Date de début de la relation	Date de fin de la relation
ami	Pierre Le Bihan (1924-2006) [PPN:02860704X]
ami	Pierre Pennec (1921-1991)
connaissance	Charles Tremel (1885-1965) [PPN:027082849]
connaissance	Joseph Abasq (1923-2006) [WD:Q980750]

Fig. 4 : Une partie du réseau de relations de Ronan Huon au 23 novembre 2016 (non exhaustif).

deux personnes atteste d'une relation ou faut-il considérer l'ensemble de cette correspondance dans sa globalité ? Dans la première approche chaque lettre serait prise comme une œuvre à part entière, ce qui a l'avantage d'une grande précision et qui, quand les lettres sont datées, permet d'évaluer au plus près l'intensité d'une relation en fonction des périodes et de la relier à une éventuelle édition des œuvres. Cette manière de faire revêt, en revanche, au moins deux inconvénients majeurs : premièrement, une lettre adressée à un destinataire précis et à lui seul n'est pas à proprement parler une « œuvre », ce qui pose un problème de définition et de conception de ce qu'est une œuvre littéraire ; deuxièmement, d'un point de vue très pratique, les correspondances représentent une masse de données énorme dont nous disposerons de manière très détaillée pour certains auteurs mais pas du tout pour d'autres (parce que nous n'aurons pas accès aux archives, parce qu'elles ne sont pas inventoriées, parce qu'elles ont disparu...). La dimension très pratique de l'ampleur du travail de saisie – à titre d'exemple, il y a plus de 2500 lettres dans chacun des fonds Herrieu, Even ou Hélias sans parler du fonds Keravel... nous fait enfin également hésiter à lancer ce chantier.

Pour le moment, nous pensons plutôt considérer la correspondance, prise globalement, comme une preuve de relation interpersonnelle. Ceci aura pour avantage de cibler plus précisément ce que nous recherchons à condition de pouvoir mesurer l'importance de ces relations. En effet, dire qu'il y a une relation épistolaire entre X et Y ne suffit pas, il faudra pouvoir circonscrire cette relation dans le temps mais également en nombre de lettres. Or, le risque de mise à plat des spécificités dû au traitement informatisé est encore présent dans ce cas : si nous pouvons en effet distinguer une correspondance assidue sur 30 ans, d'une unique carte de vœux annuelle sur la même période en précisant le nombre de lettres échangées par les correspondants, la question de la nature de ces échanges reste posée : amicaux, intimes, de travail, autre... De nouveau, la base pourra indiquer qu'il y a une relation mais ne pourra se substituer au travail du chercheur qui devra qualifier ces échanges et donc le type de relation évoluant dans le temps entre deux personnes.

Les cas particuliers des relations familiales et des prix littéraires

Un autre type de relations, en apparence plus simple, est également saisi dans la base, il s'agit des relations familiales. La question de la saisie exhaustive de l'ensemble des relations familiales des auteurs n'est évidemment pas l'objet de PRELIB. Nous nous basons donc, pour le moment, sur les sources choisies comme référence en saisissant les relations familiales qui ont un rapport avec les domaines littéraires, culturels ou politiques ou qui permettent d'en savoir plus sur l'origine sociale et donc sur la socialisation primaire des personnes concernées.

Pour la saisie des relations familiales, nous sommes également confrontés à une grande diversité de liens possibles du type « l'oncle de sa femme » ou encore le cas du « mari de la nièce de La Villemarqué » c'est-à-dire Henri-Marie de L'Estang du Rusquec... Tous ces éléments nous orientent vers une simplification des différents types de relations en faisant, dans la mesure du possible, de grandes catégories du type relation familiale, de connaissance, de collaboration, de transmission (pour le cas des enseignants-élèves, directeurs de thèse-doctorants...).

D'un point de vue plus général, que ce soit pour les relations ou d'autres données, nous constatons qu'au fil de l'avancée du travail sur PRELIB, nous avons tendance, de plus en plus, à penser la base différemment en cherchant à simplifier les formulaires de saisie : nous avons ainsi distingué les études des professions exercées par les personnes ou encore les collaborations à des émissions de radio ou de télévision en breton, les collaborations à des maisons d'édition... Il n'est pas impossible qu'à l'avenir toutes ces catégories fusionnent en une seule nommée « activités » et, de nouveau, c'est par déduction que les informations apparaîtront.

Il y a enfin un dernier type de relations à mentionner, il s'agit de liens propres au champ littéraire qui s'établissent, par exemple, entre un auteur et une instance qui lui décerne un prix littéraire ou encore entre un auteur et une collectivité qui donne son nom à une rue, une place, une école... L'implémentation des prix se fait de deux manières complémentaires : la saisie exhaustive, d'une part, de l'ensemble des prix décernés à des œuvres ou à des auteurs de langue bretonne (prix Xavier de Langlais, *Prizïoù* (France 3), prix Imram, prix Sten Kidna, *priz ar yaouankiz*, prix de la nouvelle en breton de la ville de Carhaix

mais aussi collier de l'Hermine quand il concerne des acteurs du champ littéraire breton, etc.) ; et d'autre part, les prix ou des distinctions dont tous les lauréats ne seront pas saisis de manière exhaustive : des récompenses pour des œuvres en langue française par exemple ou encore l'attribution de la légion d'honneur à un auteur.

En ce qui concerne l'attribution du nom d'un auteur de langue bretonne à un lieu, il s'agira de se baser sur des sites officiels recensant ce type d'information afin de tenter d'atteindre la plus grande exhaustivité possible dans ce domaine.

En somme, le but recherché dans la saisie des données relationnelles est de faire apparaître des liens entre des personnes et des groupes mais également de montrer l'importance relative des uns et des autres dans le fonctionnement du champ littéraire de langue bretonne : cette importance peut se caractériser par le nombre d'œuvres publiées mais également par la position de centralité occupée par un auteur. Si beaucoup d'auteurs dédicent leur œuvre à une personne X, cela lui attribue nécessairement une position particulière dans le champ. Le but est ensuite de rendre visible ces données sous diverses modélisations afin, dans certains cas, de les faire émerger mais aussi et surtout de les interpréter et de les analyser. Nous espérons que l'ouverture de la base de données au public (avec la possibilité pour les utilisateurs d'ajouter ou de corriger des informations) et les nombreuses perspectives d'exploitation qu'elle ouvre permettront de nombreux échanges et projets pour l'avenir.

Rappel des sites

Description du projet :

https://www.univ-brest.fr/crbc/menu/Projets_de_recherche/Le_point_de_vue_peripherique___Programme_de_recherche_en_litterature_de_langue_bretonne

Consultation de la base : <http://mshb.huma-num.fr/prelib/>

Hébergeur : <http://www.huma-num.fr>

Table des matières

Séminaire du 10 avril 2015

Gaëlle LE CORRE

La représentation du dialecte anglo-gallois dans le roman social
de Lewis Jones intitulé *Cwmardy* (1937)..... 7

Tanguy SOLLIEC

Explorer la variation en breton grâce à la dialectométrie :
la Basse-Bretagne considérée par la distance linguistique..... 29

Lee FOSSARD

Le motif « vieille » dans la toponymie de l'aire celtique..... 63

Julien MEFFRE

Les usages de la langue bretonne en politique..... 85

Roger HÉRISSET

Les vanneries natives en Bretagne, contribution à la délimitation
d'aires culturelles de l'Armorique ancienne..... 111

Séminaire du 16 novembre 2015

Marisa CAVALLI

La politique linguistique du Val d'Aoste.
Réflexions en guise de premier bilan..... 137

Germain BARRÉ

Sociologie des échanges transnationaux : l'évolution
du système mondial de traductions de 1979 à 2002
et la place de la langue bretonne..... 163

Aude BRETEGNIER

« Communauté linguistique » : renoncer ou problématiser ? 173

Myriam DUPOUY

Représentations, attitudes, stylisation vocale des accents
en formation Français Langue d'Insertion/d'Intégration 195

Séminaire du 29 avril 2016

Michel BYRNE

À la claire *Fontaine* : un poète gaélique au Maghreb 209

Malo MORVAN

Faut-il être ancien pour être légitime ? Le conflit des rhétoriques
de l'authenticité dans les préfaces de dictionnaires bretons 239

Jean-Michel ELOY

Quel programme de recherche pour le picard aujourd'hui ? 269

Fanny MARTIN

Le projet RESTAURE, un tremplin pour le picard 283

Nelly BLANCHARD, Jean-Baptiste PRESSAC, Mannaig THOMAS

Quand l'informatique soulève des questions épistémologiques
dans le domaine de la littérature de langue bretonne :
l'exemple de la base de données PRELIB 297

Achévé d'imprimer sur les presses de Ouestélio - 29200 Brest
en mai 2017

Dépôt légal

